



HAL
open science

UNE DESCRIPTION LINGUISTIQUE DU CREOLE GUADELOUPEEN DANS LA PERSPECTIVE DE LA GENERATION AUTOMATIQUE D'ENONCES.

Fabrice Delumeau

► **To cite this version:**

Fabrice Delumeau. UNE DESCRIPTION LINGUISTIQUE DU CREOLE GUADELOUPEEN DANS LA PERSPECTIVE DE LA GENERATION AUTOMATIQUE D'ENONCES.. Linguistique. Université de Nanterre - Paris X, 2006. Français. NNT: . tel-00169457

HAL Id: tel-00169457

<https://theses.hal.science/tel-00169457>

Submitted on 4 Sep 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITE PARIS X – NANTERRE
U.F.R LITTERATURE, LANGAGES ET PHILOSOPHIE
ECOLE DOCTORALE CONNAISSANCE, LANGAGE, MODELISATION**

N° □_□_□_□_□_□_□_□_□_□_□

THESE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE PARIS X – NANTERRE

En Sciences du Langage

Présentée et soutenue publiquement

Par Fabrice DELUMEAU

Le 14 février 2006

**UNE DESCRIPTION LINGUISTIQUE DU CREOLE GUADELOUPEEN DANS LA
PERSPECTIVE DE LA GENERATION AUTOMATIQUE D'ENONCES.**

Sous la direction du Professeur Marcel CORI

JURY

M. le Professeur Sylvain Kahane, Président
M. le Professeur Marcel Cori
M. le Professeur Alain Kihm
M. le Professeur Daniel Véronique
M. le Docteur Emmanuel Schang

INTRODUCTION.....	6
I. OBJET DE LA THESE	6
II. SPECIFICITES DU CREOLE GUADELOUPEEN	7
A. La créolisation.....	7
B. Le créole guadeloupéen	10
III. TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES LANGUES, FORMALISATION ET GENERATION AUTOMATIQUE	11
IV. METHODES DE CONSTRUCTION DES OBSERVABLES	14
V. ORGANISATION DE LA THESE	16
CONSIDERATIONS PREALABLES.....	18
I. DESCRIPTION LINGUISTIQUE.....	24
A. PHONOLOGIE ET PHONETIQUE.....	24
A1. Les différents processus phonologiques et phonétiques liés au passage du français au créole	25
A1.1. Les consonnes	26
a. Phénomènes de chute de certains éléments finaux.....	26
b. Cas du /R/ et du /w/ en créole	26
c. Modification du h	32
d. Modification du j	32
A1.2. Les voyelles	32
a. Ouverture des voyelles	32
b. Phénomènes de nasalisation.....	32
A2. Les phonèmes créoles.....	33
A2.1. Les consonnes	33
A2.2. Les voyelles orales	36
A2.3. Les voyelles nasales	37
A2.4. Les semi-consonnes.....	37
A3. Système phonologique du créole.....	38
A3.1 Paires minimales.....	39
A3.2 Consécution de phonèmes : contexte initial	45
A3.3 Consécution de phonèmes : contexte «milieu de mot »	51
A3.4 Consécution de phonèmes : contexte finales de mots.....	56
A4. Le système syllabique créole.....	65
A5. La liaison et l'élision.....	70
A5.1. La liaison	70
A5.2. L'élision	75
B. MORPHOPHONOLOGIE	75
B1. L'affixation créole.....	75
B1.1. Les préfixes et suffixes nominaux	75
B1.2. Les préfixes et suffixes adjectivaux, verbaux et adverbiaux	76

C. SYNTAXE.....	80
<i>C1. La phrase</i>	80
<i>C1.1. La phrase : définition</i>	80
<i>C1.2. La phrase simple</i>	83
<i>C1.3. La phrase complexe</i>	88
<i>C2. Le Syntagme Nominal</i>	90
<i>C2.1. Le nom</i>	90
<i>C2.2. Les déterminants</i>	93
<i>C2.3. Les pronoms</i>	98
<i>C2.4. L'adjectif</i>	106
<i>C3. Le Syntagme Verbal</i>	109
<i>C3.1. La négation</i>	113
<i>C3.2. Le temps, le mode et l'aspect</i>	115
C3.2.1 L'aspect en créole guadeloupéen	115
C3.2.2 Le temps en créole guadeloupéen	120
C3.2.3 Le mode en créole guadeloupéen.....	123
<i>C4. Les phrases créoles</i>	131
<i>C4.1. Propositions ou phrases créoles ?</i>	131
<i>C4.2. La phrase subordonnée</i>	132
<i>C4.3. La concordance des temps</i>	145
<i>C4.4. La dislocation</i>	151
<i>C5. Le Syntagme Prépositionnel</i>	158
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	162

II. FORMALISMES ET TRAITEMENTS 169

INTRODUCTION	169
E. CHOIX PRATIQUES	172
<i>E1. La question de l'A.P.I.</i>	172
<i>E2. La graphie « adopté »</i>	174
<i>E3. Ponctuation et blanc graphique</i>	175
<i>E3.1. La ponctuation</i>	175
<i>E3.2. Le blanc graphique (/vs/ blanc zéro)</i>	177
F. TRAITEMENT MORPHOPHONOLOGIQUE	179
<i>F1. Traitement des transformations consonantiques et vocaliques</i>	179
<i>F1.1. Les transformations consonantiques</i>	179
<i>a. Les éléments en position initiale</i>	179
<i>b. Les éléments en position finale</i>	183
<i>c. Les éléments en position « intérieure »</i>	184
<i>F1.2. Les transformations vocaliques</i>	189
<i>a. Les éléments en position initiale</i>	189
<i>b. Les éléments en position finale</i>	197
<i>c. Les éléments en position « intérieure »</i>	198
<i>F1.3. Règles consonantiques et vocaliques</i>	203
<i>F1.3.1. Format des règles</i>	203
<i>F1.3.2. Règles</i>	204
<i>F2. La liaison et l'élision</i>	208
<i>F2.1. La liaison</i>	208
<i>F2.1.1. La liaison sans enchaînement</i>	208
<i>F2.1.2. La liaison avec enchaînement</i>	208
<i>F2.2. L'élision</i>	209
<i>F3. Les Affixes</i>	210
1. <i>Les affixes empruntés au français</i>	210
2. <i>Les affixes spécifiques au créole</i>	215
G. TRAITEMENT SYNTAXIQUE	215
<i>G1. Structures de phrases simples et complexes</i>	215
1. <i>Structure des phrases simples</i>	216
2. <i>Structure des phrases complexes</i>	219
<i>a. La composition</i>	220
<i>b. Traits et interdépendance</i>	220
<i>c. Composition et structures de traits</i>	223
<i>G2. Structures de groupes nominaux, verbaux, adjectivaux et prépositionnels</i>	225
1. <i>Structure du GN</i>	225
2. <i>Structure du GV</i>	231
3. <i>Structure du Gadj</i>	238
4. <i>Structure du GP</i>	239
5. <i>Hiérarchie de S</i>	240
<i>G3. Affinement des représentations</i>	242
1. <i>Cas des compléments</i>	242
2. <i>Cas des marqueurs de temps, de mode et d'aspect</i>	243
3. <i>Cas de la complétive créole</i>	247

CONCLUSION	250
BIBLIOGRAPHIE	254
ANNEXE 1.....	265
GRAPHIES ET ORTHOGRAPHE	265
GRAPHIES.....	265
GRAPHIE PROPOSEE PAR M.C HAZAËL-MASSIEUX	266
GRAPHIE DU GEREC-F.....	270
<i>La ponctuation créole.....</i>	<i>277</i>
LE BLANC GRAPHIQUE.....	283
<i>Graphie adoptée</i>	<i>292</i>
LA QUESTION DE L'ORTHOGRAPHE CREOLE	302
<i>De la pluralité graphique à l'unicité orthographique</i>	<i>302</i>
<i>Orthographe et locuteurs.....</i>	<i>304</i>
ANNEXE 2.....	306
QUELQUES TRAVAUX PORTANT SUR LE CREOLE GUADELOUPEEN ET LE TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES LANGUES CREOLES.....	306
<i>Travaux relatifs au guadeloupéen</i>	<i>306</i>
<i>Travaux portant sur le traitement automatique des langues créoles.....</i>	<i>307</i>
ANNEXE 3.....	308
QUELQUES EXEMPLES DE VARIETES DE LANGUES RECUEILLIS AUPRES DE LOCUTEURS GUADELOUPEENS.....	308
ANNEXE 4.....	311
IMPLEMENTATION DES REGLES MORPHOPHONOLOGIQUES	311
INDEX DES FIGURES, SCHEMAS ET TABLEAUX	314

INTRODUCTION

I. Objet de la thèse

Le but de cette thèse est d'exposer certains problèmes relatifs à la génération automatique d'énoncés en créole guadeloupéen à partir du français contemporain. Le présent travail a pour vocation d'être intégré à un programme effectif de traduction automatique du français vers le créole.

Il est intéressant de travailler dans le domaine du Traitement Automatique des Langues¹, car, comme le souligne Cori [2003, p.16] l'informatisation des problèmes linguistiques nécessite beaucoup de rigueur afin que la machine puisse interpréter les informations qu'on lui communique : « *Quand on informatise un problème, il est nécessaire d'être explicite, précis et objectif : les règles que l'on énonce devant entrer dans des processus automatisés, il n'est pas possible de rester dans le vague ou d'être ambigu. Une machine n'est pas susceptible d'interpréter en quoi que ce soit les informations qu'on lui communique. D'où la construction de systèmes de description rigoureux, ou le perfectionnement de systèmes existant pour les rendre plus proches des critères du TAL* ».

Ainsi, cette étude s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle la description d'une langue, le créole guadeloupéen en l'occurrence, dans la perspective du Traitement Automatique, permet de donner un éclairage particulier à la description et de soulever des problèmes neufs.

Le choix des deux langues (créole guadeloupéen et français) se justifie par leur proximité lexicale : on parlera d'ailleurs de créole à base lexicale française. Ainsi, il est possible d'émettre l'hypothèse qu'il existe, au niveau synchronique, un nombre important de régularités permettant la traduction automatique d'unités lexicales du français en créole.

Le créole guadeloupéen est un objet d'étude très intéressant puisqu'il s'agit là d'une langue très peu décrite et analysée, une jeune langue qui n'a fait l'objet d'aucune description formelle. Il conviendra de décrire la syntaxe du créole qui est différente de celle du français : on retrouve en effet en français des catégories syntaxiques qui n'existent pas en créole (infinitives, relatives, participiales, etc...), catégories pour lesquelles des équivalences seront recherchées en créole.

¹ Le Traitement Automatique des Langues est défini par Cori [2003, p.4] comme « *étant constitué des méthodes et des programmes qui prennent pour données des productions langagières, quand ces méthodes et programmes tiennent compte des spécificités des langues humaines* ».

II. Spécificités du créole guadeloupéen

Il n'est pas possible d'aborder ce travail sans évoquer les questions de la genèse du créole guadeloupéen. Cette genèse renvoie à un processus plus général, appelé créolisation, sur lequel il convient de réfléchir tout d'abord.

A. La créolisation

Plusieurs théories tendent à expliquer le processus de la créolisation. Ces théories peuvent s'appliquer à tous les créoles, et on y trouve différentes positions qui représentent des hypothèses génétiques² :

✓ L'hypothèse polygénétique³ est celle qui défend l'origine européenne des créoles (le contact des langues a donné naissance à un pidgin dans chaque colonie, qui a ensuite évolué en un créole propre à chaque colonie). Par ailleurs, l'hypothèse polygénétique indique l'existence de plusieurs foyers de genèse des créoles.

✓ L'hypothèse monogénétique⁴, quant à elle, défend l'idée d'une origine unique des créoles (ils seraient issus d'un parler afro-portugais du XV^{ème} siècle, évoluant par la suite en créoles, différents selon les colonies). Il s'agit d'un proto-créole relexifié ensuite dans les colonies (on parle de *lingua franca*, véhiculée par les marins portugais partant à la conquête de l'Afrique et de l'Asie et les esclaves).

✓ L'hypothèse pédogénétique (évoquée par Cérol [1991]) concerne les universaux du langage de Bickerton [1977]. Bickerton démontre non seulement, que la création des créoles est due à la naissance dans les îles d'enfants qui ont transformé un pidgin en créole pour des besoins communicatifs croissants (théorie du « cycle pidgin-créole »), mais aussi que toutes les langues ont des traits communs, beaucoup plus visibles dans les langues créoles, qui sont plus « jeunes » que les autres. La théorie des universaux du langage propose l'hypothèse d'une prédisposition génétique humaine à la création de langues. Les langues sont différentes parce qu'elles ont des histoires différentes, mais il est possible d'en extraire les principes d'une « grammaire universelle » (plus visible donc dans les structures créoles) issue du cerveau humain. C'est précisément là l'essence de la théorie des « universaux linguistiques » que partagent toutes les langues humaines. Les hypothèses génétiques des créoles ne répondent pas, de manière satisfaisante à la question : qu'est-ce qu'un créole ? Il ne s'agit pas ici de tenter de répondre à la question, car là n'est pas l'objet de la présente étude, mais simplement de mentionner le point de vue de quelques auteurs.

² Il s'agit ici des analyses de Prudent [1980, pp. 69-96] et de Chaudenson [2003, pp. 448-451].

³ Cf. Chaudenson [2000 et 2003]

⁴ cf. De Granda [1976].

Hall [1966] distingue *lingua franca*, pidgin et créole. Pour lui, la *lingua franca* est une langue utilisée par deux locuteurs n'ayant pas la même langue maternelle, le pidgin, une variété intermédiaire de contact marquée par la réduction lexicale et grammaticale et le créole, un pidgin « évolué », c'est-à-dire qui a connu une autre génération de locuteurs qui ont développé ce pidgin jusqu'à en faire un créole.

Perego [1968] quant à lui, distingue sabir, pseudo-sabir, pidgin et créole. Pour lui, le sabir est « une langue de relation » « bilatérale » née d'un besoin de communication, et le pseudo-sabir, un parler « unilatéral » né du désir de reproduire une langue « à prestige social supérieur ». Les pidgins sont pour Perego des cas particuliers de pseudo-sabirs à base anglaise, devenus bilatéraux⁵. Enfin, le créole est « *un parler de type pidgin (ou pseudo-sabir) qui, pour des raisons d'ordre historique et social, est devenu la langue d'une communauté linguistique* ».

Alleyne [1971, 1979a, 1979b] rejette quant à lui le fait qu'un créole puisse provenir d'un pidgin, ainsi que la notion de simplification des langues européennes. L'auteur n'adhère pas à l'idée de la ré-interprétation africaine des langues européennes et parle de continuum dès le début de la créolisation (les esclaves étaient séparés en deux groupes : ceux qui vivent près du maître et qui parlent un « créole francisé ou anglicisé » et ceux qui vivent dans les plantations, qui cultivent la canne et qui parlent un « gros créole »)⁶.

En ce qui concerne plus précisément les créoles à base lexicale française, on note l'existence d'un débat portant sur la période pendant laquelle s'est opéré le processus de la créolisation.

Selon des auteurs comme Germain [1995] ou Bernabé [1983] qui s'intéressent aux créoles des Petites Antilles, la phase de créolisation est initiée dès le début de la colonisation. Pour Chaudenson [2003] ou Staudacher-Valliamée [2002] qui travaillent sur le contexte sociolinguistique de l'île de la Réunion, on ne peut parler de créolisation que bien plus tard. Le début de la colonisation se situe vers 1635 dans les Petites Antilles, à l'arrivée des Français, et l'on distingue habituellement deux périodes (sur lesquelles les linguistes ne s'accordent pas toujours). Ainsi, pour Bernabé, la période de colonisation ou « société d'habitation » est la période pendant laquelle naît cette langue créole, fruit de l'invention d'esclaves noirs africains et de Blancs européens : « *Africains et Européens ont donc été sommés par l'Histoire d'inventer un outil linguistique qui, avec la première génération d'enfants nés dans les colonies, s'est « nativisé », est devenu langue maternelle de la communauté africaine...* ». Bernabé [1983, p. 38].

⁵ Cf. Prudent [1980, p. 74]

⁶ Cf. Prudent [1980, p. 77]

En revanche, la seconde phase de la colonisation (« société de plantation ») est pour Chaudenson [2003] sous le signe de changements démographiques - les besoins croissants de la « société de plantation » ont eu pour conséquence l'arrivée massive d'esclaves noirs - et de changement social, puisque les Blancs ont confié aux esclaves noirs (créolisés) déjà présents sur les îles, l'encadrement des autres esclaves récemment arrivés. L'enseignement de la langue du maître s'est fait sur les bases des variétés de français (« approximatives ») aux nouveaux esclaves par les esclaves déjà créolisés : « *C'est probablement à ce moment [...] que s'engage le processus de la créolisation, c'est-à-dire de l'autonomisation d'un système différent du français à travers l'appropriation approximative de variétés de français elles-mêmes approchées* ». Chaudenson [2003, p. 100].

Même en situant la phase de créolisation durant la période appelée « société d'habitation » ou encore durant celle nommée « société de plantation », la question essentielle est de savoir si l'on peut comparer le contexte historique des Petites Antilles au contexte historique de l'île de la Réunion décrit par Chaudenson en 2003. Il est clairement établi qu'on ne peut pas parler de contexte identique et faut par conséquent de s'attacher à décrire plus précisément le contexte antillais. Les créoles de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion sont tous trois des créoles à « base lexicale »⁷ française. Même s'ils ne partagent pas exactement la même histoire et ne se situent pas dans les mêmes aires géographiques, on note une intercompréhension relative entre ces différents locuteurs. Toutefois, on ne peut nier l'intercompréhension plus évidente entre les locuteurs guadeloupéens et martiniquais. On pourrait alors se demander si, dans un cadre plus général, il existe la même intercompréhension entre les différents créoles partageant la même base lexicale.

⁷ La distinction entre « créoles français » et « créoles à base lexicale française » est importante. Prudent [1980, p.72] dans sa critique de Perego [1968] signale le danger à parler de ces langues en termes de « créoles *français, anglais et portugais* ».

B. Le créole guadeloupéen

Le créole guadeloupéen est parlé sur l'île de la Guadeloupe (Département d'Outre-Mer français de 1709 km², comptant 440 000 habitants au 1^{er} janvier 2003, selon les sources de l'INSEE), mais est aussi parlé de manière très importante en France métropolitaine.

Le statut du créole guadeloupéen est assez complexe : la Guadeloupe est un archipel composé de dépendances (on compte ainsi les îles des Saintes, de Marie-Galante, de la Désirade, de Saint-Martin (partie française) et de Saint-Barthélemy).

Au même titre que les autres langues vivantes, le créole guadeloupéen est en perpétuel mouvement et, si certains auteurs s'interrogent sur la notion de continuum français-créole, le lexique créole s'enrichit chaque jour de nouvelles unités provenant essentiellement du français contemporain, unités qui subissent des « transformations »⁸ lors du passage du français vers le créole.

Le créole guadeloupéen est en constante évolution : l'accès à l'écriture en créole⁹ augmente chaque jour, les émissions et journaux télévisés en créole sont de plus en plus suivis.

L'enseignement du créole a été récemment initié (*a fortiori* l'enseignement **en** créole !), il n'existe pas pour l'heure d'Académie créole, pas d'orthographe et les études syntaxiques ou lexicologiques sont peu nombreuses. Le manque d'intérêt des locuteurs créolophones pour l'écriture n'est pas le signe d'un taux d'analphabétisme important, mais la conséquence d'une longue « bâtardisation » du créole (personne ne songeait jadis à parler créole en public, encore moins à écrire !)¹⁰. La relation entre les locuteurs guadeloupéens et leur langue a changé : il faut bien reconnaître l'acceptation d'un enseignement du créole aux enfants, l'émergence du Gwo-ka¹¹, le gain d'intérêt pour le créole chez les médias, etc., qui sont les signes d'un rapport différent du locuteur au créole.

Dans le contexte métropolitain, le créole est devenu un facteur identitaire. Les originaires d'Outre-mer résidant et/ou nés sur le territoire métropolitain rencontrés, qui ne parlent pas ou qui parlent « mal » le créole (selon leurs dires), veulent coûte que coûte prendre des cours de créole, écrire en créole, participer à des manifestations culturelles où l'on parle créole, etc.

⁸ La notion de transformation est définie au chapitre 5 de la présente introduction.

⁹ Les questions relatives aux graphies créoles sont soulevées en annexe 1.

¹⁰ Les recherches menées auprès des locuteurs dans le cadre de cette étude montrent que ces derniers ont souvent été tancés pour avoir parlé à leur instituteur ou à leurs parents en créole. Certains locuteurs, s'essayant à l'art de la séduction en créole, admettent la difficulté de la manoeuvre. Sur ce point, se conférer à la thèse de Jeannot-Fourcaud [2003].

¹¹ Le Gwo-ka est un genre musical (tam-tam) traditionnel remontant aux origines africaines où les paroles sont presque exclusivement en créole.

III. Traitement Automatique des Langues, formalisation et génération automatique

De manière à comprendre les raisons pour lesquelles on ne peut choisir une description « classique » existante, il est nécessaire de s'interroger sur le type de travail effectué en traitement automatique des langues et plus particulièrement en génération automatique.

Il est possible de représenter le travail en traitement automatique des langues par un schéma où l'on aura en entrée des productions écrites ou orales. Le schéma suivant représente les différents états entrant dans la construction d'un programme de traduction, d'extraction ou d'interrogation.

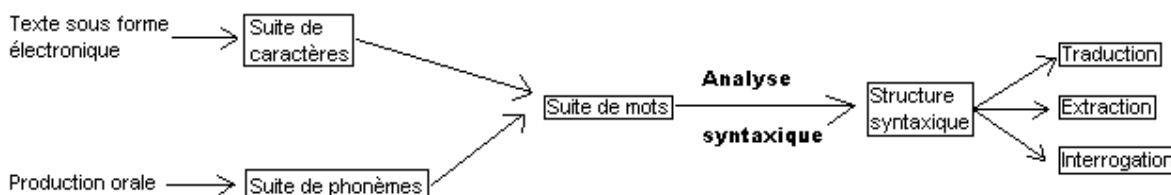


Schéma général du TAL

Dans le domaine du TAL, on distingue néanmoins deux visées :

- La première, qui est certainement la plus courante, consiste à obtenir coûte que coûte un résultat, une implémentation (« il faut que ça tourne ! »). Dans cette première visée, qu'on peut qualifier de « TAL robuste », on retrouve une série de méthodes relevant essentiellement de la nécessité d'obtenir un résultat qui permet de faire fonctionner des applications souvent commandées par des entreprises ou des administrations.
 - La deuxième visée (dans laquelle s'inscrit la présente étude), relève de la recherche fondamentale (« TAL théorique »). L'idée, dans ce cadre précis, est d'avoir dans un premier temps des règles générales et d'éviter d'avoir de trop longues listes d'exceptions. La finalité de cette recherche mène quelquefois à des programmes informatiques sans cesse améliorés et/ou remis en question. Certaines irrégularités de la langue ne se « saisissent » pas aisément et, même dans le cadre d'une recherche fondamentale, on a tout de même recours à des listes d'exceptions. Le plus important, dans ce cas précis, est d'éviter d'avoir de grandes listes, c'est-à-dire de mentionner les très rares cas d'exception, en cherchant ainsi à traiter les autres cas par des règles formelles. Le TAL théorique fonctionne sur des données construites par le linguiste, ce qui permet d'avoir une séparation des niveaux (morphologique, syntaxique, lexical, etc.).
- Nombre des méthodes initiées en TAL ne parviennent pas à un « aboutissement informatique », c'est-à-dire à une implémentation.

Par ailleurs, on distingue deux traitements :

- Le traitement procédural, où le concepteur manie à la fois la description (ou le recueil de données) et l'implémentation. L'observation des résultats obtenus laisse à penser que le traitement de ces données linguistiques se fait encore au niveau de l'implémentation et que toute modification d'une autre donnée linguistique entraîne systématiquement une modification au niveau du programme.
- A l'inverse, le traitement déclaratif (dans laquelle s'inscrit la présente étude), consiste à scinder la description linguistique (ou le recueil des données) et la formalisation de l'implémentation en elle-même. On est ici dans la philosophie des systèmes experts, c'est-à-dire de systèmes où chacun a sa « spécialité » : le linguiste s'occupe des données et de la formalisation, l'informaticien de l'implémentation. Le système expert requiert donc une « distance » par rapport aux données brutes recueillies, ce qui implique par la suite une mathématisation de ces données, mathématisation sans laquelle l'interface entre la linguistique et l'informatique n'est pas possible¹².

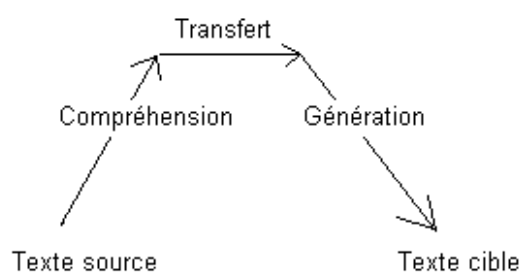
Comme le montre le schéma général du TAL *supra*, il existe plusieurs champs en traitement automatique des langues. Le champ le plus intéressant, pour la présente étude, est celui de la traduction automatique. C'est à l'intérieur de ce champ, que se réalise la génération automatique d'énoncés. Par ailleurs, il faut distinguer la génération automatique d'énoncés de la génération automatique de texte, ce dernier champ ne faisant pas partie de la traduction automatique. En effet, comme le souligne Danlos [2000, p.314] la génération automatique de texte peut servir à des applications permettant de « *produire automatiquement de la documentation qui ne serait pas produite manuellement faute de temps ou de personnel pour la rédiger* ». Il s'agit par exemple de données météorologiques, boursières, statistiques, etc. L'utilisateur entre dans ce cas des données numériques (dans le cas de la météo, il peut s'agir de la température, de la pression, etc.) et le « travail » du logiciel consiste à offrir, en output, des énoncés.

La génération automatique d'énoncés, quant à elle, fait partie intégrante du traducteur automatique. Lorsqu'on entre un énoncé (en langue source A), le programme « procède » à une analyse syntaxique, lexicale, morphologique, etc., de manière à passer à l'étape suivante qui est celle du générateur automatique d'énoncés. Le rôle de ce générateur est de « faire correspondre » la structure de la langue source avec celle de la langue cible, selon des règles prédéfinies par l'expert.

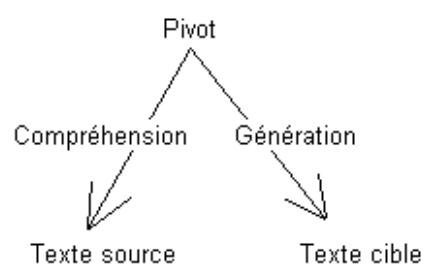
¹² Cf. Cori [2003]

Il existe deux types d'architectures en traduction automatique :

- L'architecture par transfert, où les représentations¹³ de la langue source (A) sont différentes de celles de la langue cible (B). Dans cette architecture, il est possible de traiter des questions liées aux structures syntaxiques des deux langues en terme de « particularité » pour chacune d'elle. La démarche par transfert semble intéressante pour la génération automatique d'énoncés en créole guadeloupéen, car, même s'il s'agit de deux langues proches sur le plan lexical, on ne peut nier l'écart entre la syntaxe du créole et la syntaxe du français ; les représentations syntaxiques du créole et du français sont différentes.
- L'architecture par pivot, où l'on a une représentation unique et commune aux deux langues. L'approche par pivot nécessite deux modules : le premier module est celui de l'analyse (il s'agit de produire des représentations de la langue A en langage pivot¹⁴), le deuxième module est celui de la génération, qui produit des énoncés à partir du langage pivot. Soit le schéma suivant représentant les deux architectures¹⁵:



Architecture par transfert



Architecture par pivot

Schéma des architectures par transfert et pivot pour la traduction automatique

Selon Benzitoun [2003, p.1] le langage pivot « *permet d'articuler la description et la présentation formalisée* ».

La notion de langage pivot est donc importante en informatique tout comme en linguistique¹⁶, car elle permet d'« unir » de manière abstraite, les représentations de la langue source et celle de la langue cible.

¹³ La notion de représentation (re-présentation) est ici utilisée pour désigner la symbolisation métalinguistique (cf. Arrivé, Gadet, Galmiche [1986, p. 611]) du niveau syntaxique, sémantique ou phonologique d'une phrase.

¹⁴ Certains auteurs parlent de d'« architecture par pivot », de « système à pivot » [Danlos, 2000, p. 313] d'autres parlent de « langage pivot » [Benzitoun 2003, p.1].

¹⁵ Schéma proposé par Danlos [2000, p. 314]

¹⁶ On considère tout de même qu'il s'agit de deux notions différentes à ne pas mettre sur le même plan.

A travers ces traitements, il est possible de voir l'objectif fixé dans le cadre de la présente étude. En choisissant l'architecture par transfert pour le traitement des données syntaxiques, il est question d'admettre l'écart entre les représentations syntaxiques du créole et du français, sans chercher à les rapprocher ou encore chercher à décrire la syntaxe du créole sur le même modèle que celui du français. Il est possible, dès lors, de construire une méthode d'enquête qui servira à recueillir des données empiriques, qui seront la base même de la description linguistique dans l'optique du TAL.

IV. Méthodes de construction des observables

Il est nécessaire d'explicitier les difficultés particulières soulevées par l'établissement des données en créole guadeloupéen. Il s'agit en effet de prendre en compte les nombreuses variations interlinguistiques (et intralinguistiques) et d'étudier les notions de norme et d'usage, qui restent caractéristiques d'une société à tradition orale¹⁷.

Dans une étude linguistique qui tient compte de la réalité langagière en cours en Guadeloupe, les productions des locuteurs tiennent donc une place prépondérante. Le présent travail de thèse (dans la perspective de la génération automatique) a consisté à prendre en compte cette réalité, tout en lui accordant une place « raisonnable », puisqu'il ne s'agit pas d'une étude sociolinguistique à proprement parler.

La description linguistique présente dans cette thèse a été élaborée selon une méthode qu'on peut ainsi définir :

1. Les observables ont été recueillis dans les grammaires existantes¹⁸ et puisés dans une compétence personnelle.

2. Ces données ont été validées ou invalidées par les locuteurs interrogés qui, le cas échéant, ont proposé d'autres mots ou tournures syntaxiques qu'ils jugeaient plus adéquates. Les locuteurs dont il s'agit ici sont des Guadeloupéens vivant en Guadeloupe et en France métropolitaine, de tranches d'âge différentes (jeunes et moins jeunes). Les questions qui leur ont été soumises ont porté sur des exercices liés :
 - ✓ Au récit d'histoires ou d'anecdotes, sur un thème précis.
 - ✓ A la traduction de phrases du français vers le créole.
 - ✓ A la validation de phrases créoles jugées grammaticales par d'autres informateurs.

¹⁷ Les questions relatives à la variation sont traitées dans Delumeau [2005] et celles de la construction des observables, dans Delumeau [à paraître (2)]. Ces questions sont évoquées dans les considérations préalables et quelques exemples de variétés de langues recueillis auprès de locuteurs guadeloupéens figurent en annexe 3.

¹⁸ Une liste des ouvrages portant sur les créoles a été dressée en annexe 2.

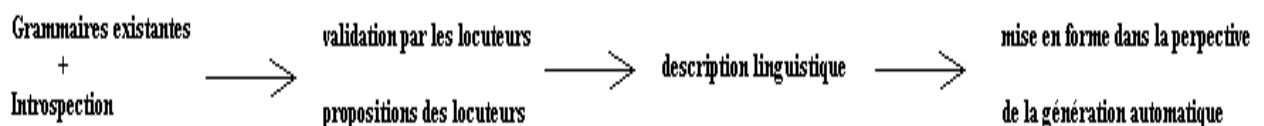
La sélection des données parmi les propositions et corrections¹⁹ de ces locuteurs s'est portée sur les éléments validés le plus grand nombre de fois. Les données réfutées, au niveau des grammaires existantes, le sont essentiellement pour des raisons liées à :

✓ La variété de créole : les locuteurs interrogés ne semblent pas reconnaître la variété basilectale décrite dans la grammaire de Bernabé [1983]. Ces derniers ne reconnaissent pas non plus la variété étudiée par Germain [1995] ou Bebel-Jislè [1975], jugées « obsolètes » (« *on ne parle plus comme ça !* »). Les données figurant dans d'autres travaux ont été pris en compte de manière moins importante (en terme quantitatif), parce qu'ils représentent des études partielles portant sur des points précis de la grammaire créole ou encore parce que les productions langagières que l'on y trouve sont désuettes aux dires des locuteurs interrogés. Il s'agit par exemple des travaux de Colat-Jolivière [1978], Cérol [1987], Bazerque [1969], Facthum-Sainton [1979], etc.

✓ Malgré les nombreux points communs entre les descriptions faites dans les grammaires du martiniquais et guadeloupéen, les locuteurs semblent refuser de travailler sur des données relevant du créole martiniquais, pour des raisons que je suppose nationalistes.

3. La description linguistique a été faite principalement sur la base des propositions des locuteurs : à ces propositions ont été ajoutées les données non réfutées qui faisaient partie de ma compétence personnelle et des grammaires existantes.

4. La dernière étape a consisté à mettre en forme cette description dans la perspective du tal ou plus précisément de la génération automatique, ce qui suppose la nécessité d'être explicite, de choisir une variété de créole, etc. Il est possible de représenter la démarche adoptée par le schéma suivant :



Méthode de la présente description linguistique

¹⁹ Les locuteurs valident ou rejettent telle ou telle proposition du linguiste, proposent des tournures ou des phrases qu'eux-mêmes jugent grammaticales, des mots « plus créoles » (comme ils le disent). Il n'y a pas à proprement parler d'étude statistique probabiliste dans cette étude, mais simplement un procédé de validation de données empiriques par des locuteurs natifs en qui j'ai une véritable confiance.

Il convient de souligner la difficulté de définir une variété de langue sur laquelle travailler : quels sont les critères qui permettent de d'affirmer qu'un créole est plus ou moins proche du français ? Comment dire qu'un créole est francisé ou un français créolisé ? L'impossibilité, pour l'heure, de répondre à ces questions de manière sérieuse, m'a mené à choisir des locuteurs non pas en fonction de la variété de leur créole, mais simplement en fonction de leur compétence à traduire du français vers le créole, de leur faculté à dire si un énoncé est grammatical ou non, et, enfin, de leur capacité à proposer d'autres observables qu'eux-mêmes ont jugé « correct » (selon leurs dires).

Il est possible de dire que l'importance de la recherche sur le terrain souligne la nécessité de ce type de travail, même en traitement automatique des langues. En effet, la recherche menée dans le cadre de cette thèse, a souligné la tension entre les différentes variétés de français et de créole conduisant certains locuteurs à fournir des données sur lesquelles ils reviennent souvent. De plus, les créoles de la zone Caraïbe sont en contact étroit et en perpétuel changement : les îles sont très proches, les migrations nombreuses, l'influence du français est permanente (dans le cas précis du créole guadeloupéen). A l'intérieur même de ce créole, il existe plusieurs accents, plusieurs contextes socioculturels, etc. De même, il est souvent difficile d'entrevoir les limites entre norme et usages dans les données recueillies en français créolisé ou en créole francisé. La notion de norme, telle qu'on pourrait l'entendre si on compare ces créoles à une langue comme le français, paraît défailante. Pourtant, chaque locuteur interrogé peut dire si vous parlez (« bien ») le créole ou non²⁰.

V. Organisation de la thèse

Dans une première partie, il s'agit de proposer des éléments de description utiles à la génération automatique en créole guadeloupéen. L'objectif de cette description est non seulement d'offrir, lorsque cela est possible, des « correspondances » entre les deux langues française et créole basées sur les propositions des locuteurs, mais aussi de fournir les données qui entreront ensuite dans la formalisation des représentations du créole guadeloupéen.

Ce travail se situe dans le cadre d'une description avec une « orientation TAL ». Tout au long de cette description, des problèmes anthropolinguistiques, sociolinguistiques, socio-historiques et épistémologiques sont évoqués, sans pour autant les étudier plus en avant, car là n'est pas l'objet de la présente recherche.

Dans la deuxième partie, on retrouve les traitements phonologiques et morphophonologiques. Il s'agit de proposer des transformations relatives au passage du français

²⁰ Pour ces questions, ainsi que pour les rapports des locuteurs créolophones à leur langue, se conférer à Prudent [1980].

au créole guadeloupéen²¹. Ces transformations ont été implémentées sous java, avec l'aide d'Helena Ragot, informaticienne. La représentation syntaxique du créole dans un formalisme mathématisé, réalisée à l'aide des Grammaires d'Arbres Polychromes²², est différente des traitements phonologique et morphophonologique, dans le sens où il ne s'agit pas dans ce cas précis de faire des transformations du français vers le créole, mais de prendre en compte les spécificités du créole guadeloupéen et de procéder à la formalisation des données. En ce qui concerne le français, on suppose que les données qui serviront de base au générateur automatique (données qui serviront d'input pour la phase de génération automatique) seront fournies par des analyseurs syntaxiques existants.

Les structures syntaxiques des phrases simples et complexes, du Groupe Nominal, du Groupe Verbal, du Groupe Adjectival, du Groupe Prépositionnel, puis du S sont étudiées en terme d'ensemble d'Arbres Polychromes liés dans des relations hiérarchiques. Un affinement des représentations à l'aide de traits sera ensuite présenté.

Mais, avant d'entrer dans le contenu même de la thèse, il me faut présenter quelques problèmes sociolinguistiques auxquels j'ai été confronté. De manière à mieux comprendre ces problèmes, il m'a été utile de poser ces difficultés dans un cadre plus général. Cette vision globale m'a permis d'explicitier un certain nombre de phénomènes que l'on croit souvent propres au créole que l'on étudie, mais qui se révèlent être le lieu commun de nombre de créoles : notions de continuum, de variation et de diglossie. Le point de vue qui consiste à dire qu'une étude créoliste quelle qu'elle soit ne peut se passer d'une étude sociolinguistique préliminaire s'en est vu conforté.

²¹ La notion de transformation désigne les processus strictement morphophonologiques synchroniques liés au passage du français au créole. Il s'agit par exemple d'émettre l'hypothèse que /y/ français correspond au son /i/ créole et d'en analyser les exceptions.

²² Cf. Cori et Marandin [1993] et Lablanche [2003].

CONSIDERATIONS PREALABLES

L'objet de la présente section est de définir un cadre sociolinguistique préalable au travail de description. Il ne paraît pas possible en effet, de travailler sur une langue créole sans faire référence au contexte sociolinguistique.

Il convient d'admettre la variation linguistique comme principe fondateur de la sociolinguistique variationniste de Labov [1966 et 1976] dont le but essentiel est de prendre en compte l'hétérogénéité de la langue, tout en étudiant la structuration sociale de cette variation.

La notion de variation telle qu'elle est définie par Gadet [2003, pp.7-10] fait référence à l'ensemble des phénomènes marqués par une diversité au niveau du temps et du changement (diachronie), au niveau de l'espace, géographique ou régional (diatopie), au niveau social (diastratie) et au niveau stylistique ou situationnel (diaphasie) : « *les sociolinguistes saisissent cette différenciation en parlant de variétés pour désigner différentes façons de parler, de variation pour les phénomènes diversifiés en synchronie, et de changement pour la dynamique en diachronie ; et ce, pour les productions individuelles, de groupes ou d'une communauté* ».

Selon Chaudenson, les causes de la variabilité linguistique tiennent de deux éléments :

- Premièrement, la variabilité tient pour toute langue, de ce que l'auteur nomme les « processus autorégulateurs » : il s'agit de processus qui ne dépendent pas nécessairement de la notion de contact linguistique, qui peuvent concerner le système interne de la langue.

- Deuxièmement, la variabilité tient de la « faculté de langage » (dans le sens où l'on admet la faculté de l'homme à apprendre une ou plusieurs langues). Il s'agit de stratégies d'appropriation linguistique se manifestant dans les processus d'acquisition de la langue première et/ou dans « l'apprentissage ultérieur d'autres langues » : « *dans le cas de l'étude de la créolisation, ce micro-système terminologique me semble éclairer la question du substrat puisque ce dernier est mis hors jeu, de facto, dans l'acquisition (L1), tout en conservant une place, d'ailleurs à évaluer, dans l'apprentissage ; en revanche, à travers l'appropriation, on peut considérer **dans leur ensemble** les stratégies communes de l'acquisition et de l'apprentissage* ». Chaudenson [2003, p.42].

Il existe des contacts linguistiques entre les différents créoles des Petites Antilles et il est très intéressant d'étudier la variation topolectale (variation interlinguistique) intervenant entre le créole martiniquais et guadeloupéen par exemple. Le terrain hexagonal est d'autant plus riche à ce niveau, qu'il concerne des locuteurs en contact permanent, contexte qu'on retrouve plus difficilement lorsqu'on se trouve dans une des îles.

Cependant, je me limiterai ici au contexte guadeloupéen, afin d'y noter les différentes variétés intralinguistiques diatopiques, diastratiques et diaphasiques, ce qui représente déjà un travail conséquent. De plus la difficulté de définir une limite entre créole basilectal et créole acrolectal, français acrolectal et français basilectal est une tâche quelque peu complexe. Que sont l'acrolecte et le basilecte ? Il faudrait rappeler que la première prise en compte notoire du contexte diglossique en terme de continuum vient de l'analyse de Bickerton [1973, puis 1975] : on y retrouve la notion de basilecte, pour qualifier la langue Basse (B) et d'acrolecte pour la langue Haute (H)²³. Mais la véritable originalité de cette étude tient dans la prise en compte du contexte sociopolitique conduisant à admettre une zone intermédiaire, celle des mésolectes pour qualifier d'autres variétés entre les langues H et B.

Comme le soulignent Prudent [1993]²⁴ et March [1996]²⁵, on ne peut pas véritablement parler de locuteurs unilingues en Martinique (ou en Guadeloupe) : même dans les régions rurales les plus reculées et pour les personnes les plus âgées, le français reste une langue dans laquelle les locuteurs s'expriment avec plus ou moins d'aisance²⁶. Ainsi, il est possible de représenter le contact entre l'acrolecte et basilecte en terme d'interférences, le créole empruntant au français et le français empruntant au créole. Prudent [1993, p. 27] parle dans ce contexte de décréolisation quantitative et qualitative²⁷ pour qualifier la zone intermédiaire entre le français et le créole : *« Cette macro-langue martiniquaise se compose d'une part d'un ensemble de variétés populaires, que le sens commun et ce qu'on peut appeler l'intuition de grammaticalité regroupent sous le terme générique de créole ; d'autre part un ensemble d'énoncés que l'usage étiquette comme français ; et troisièmement de formes alternées, hybrides ou intermédiaires qu'on a parfois traitées de créolismes ou de français-banane et que la littérature moderne étudie au chapitre variétés mésolectales due à la décréolisation ou français régional »*.

Prudent introduit donc la notion d'interlecte²⁸, qu'il propose pour décrire les variétés intermédiaires entre l'acrolecte et le basilecte. Il est possible, selon l'analyse de l'auteur, de retrouver l'interlecte dans l'acrolecte ou dans le basilecte.

²³ Dans le contexte guadeloupéen, on pourrait qualifier la langue basse, le créole, de vernaculaire, et la langue haute, le français, de véhiculaire. Mais le contexte est considérablement différent, puisqu'il existe différentes variétés entre le français et le créole sur l'île (cf. Prudent, 1993, p. 27).

²⁴ Il s'agit d'une critique de la thèse de Damoiseau [1979].

²⁵ *« Nous avons rencontré en Martinique de façon systématique des personnes qui communiquent à l'aide de deux langues, excepté quelques personnes âgées »*. [March, 1996]. March conteste d'ailleurs l'existence de locuteurs unilingues en Martinique, existence soulignée, selon lui, par Bernabé [1983, pp. 117-123].

²⁶ Sur ce point, il convient de distinguer les créoles guadeloupéen et martiniquais du créole haïtien.

²⁷ On considère que la décréolisation quantitative concerne la diminution du nombre de locuteurs du basilecte et la décréolisation qualitative, le système linguistique en lui-même.

²⁸ L'interlecte est, selon Prudent [1981, p.30] : l'« ensemble des paroles qui ne peuvent être prédites par une grammaire de l'acrolecte ou du basilecte ».

Mais, les cours en créole n'ayant été dispensés que récemment (et timidement, voire illégalement) dans le système éducatif antillais, les enfants n'apprennent pour l'heure majoritairement que le français, ce qui réduit la probabilité de rencontrer une variété interlectale du basilecte.

Il vaut donc mieux, dans ce cas précis, rester prudent par rapport aux délimitations qui pourront être faites, en sachant que contrairement au contexte haïtien, il n'est pas évident de trouver des locuteurs unilingues en Guadeloupe²⁹. Dans le contexte sociolinguistique de la Guadeloupe, la notion de variation prend toute son ampleur.

Les productions des locuteurs montrent que la notion de variation y est fonction du lieu géographique (variation *diatopique*) : la Guadeloupe est un archipel composé de six îles. La variation *diastratique* (diversité sociale) y est aussi importante : on a différentes catégories sociales. De même, il est intéressant de remarquer, et c'est le point culminant du contexte diglossique dans lequel on se trouve ici, une grande variation diaphasique : selon la situation, les usages sont multiples entre le créole acrolectal et basilectal. Les maigres échantillons qu'on pourrait récolter dans le cadre de la présente étude ne suffisent pas à démontrer une quelconque variabilité dans le contexte présenté ici. En conséquence, je donnerai ici des pistes de réflexion sur la notion de variation dans le contexte guadeloupéen. En effet, seule une étude plus générale, un atlas linguistique (qu'on ne possède pas pour l'heure) pourrait témoigner *in vivo* de cette grande variabilité.

La variation *diatopique* est de plus en plus difficile à saisir dans le contexte guadeloupéen, la facilité de déplacement des locuteurs ayant en partie contribué à une relative homogénéisation de la langue créole. Les nouvelles routes et autres infrastructures (prix décroissant du billet d'avion ou de bateau pour se rendre dans les dépendances, activités culturelles déplacées du centre de Pointe-à-Pitre vers les autres communes de la Guadeloupe et des dépendances, etc.) facilitent le désenclavement des villes jadis reculées et favorisent le contact des populations. Même le célèbre exemple de l'opposition *zé /ze/ /vs/ / zeu /zO/* (oeuf), *di /di/ /vs/ du /dy/* (dur), caractérisant jadis la variété acrolectale du créole parlé aux Saintes, est de moins en moins utilisée par les locuteurs³⁰. Les jeunes partent désormais en Guadeloupe, en France ou en Martinique poursuivre leurs études, et se mélangent ainsi aux autres jeunes locuteurs guadeloupéens, tout en participant à l'homogénéisation de la langue dès leur retour.

En ce qui concerne le français, on remarque cependant une différence entre l'utilisation d'un français acrolectal dans les grandes villes comme Pointe-à-Pitre ou Basse-Terre et l'utilisation d'un français basilectal dans les zones géographiques les plus reculées.

²⁹ A ce propos, voir Prudent [1980 à 1993].

³⁰ Exemple de variété acrolectale cité par Bernabé [1983, T. 1, p.319].

On trouve dans ces zones ce qu'il convient de nommer un français créolisé (au niveau syntaxique, phonétique, morphologique, lexical, etc.).

En ce qui concerne le créole guadeloupéen, le facteur diastratique est à considérer avec beaucoup de prudence si l'on étudie la variation au sein de la langue créole, car il faut rappeler l'inexistence de système scolaire lié à l'enseignement (du) en créole. Le phénomène de la variation diastratique semble être similaire à celui qu'on retrouve dans le contexte métropolitain : on ne peut faire une analyse de la variation diastratique de manière isolée, c'est-à-dire qu'on ne prendre comme seul critère de variation le facteur social + aisé vs - aisé. Enfin, la modeste étude sociolinguistique menée dans le cadre de cette thèse a révélé que les locuteurs n'ont qu'un accès écrit à la variété acrolectale du créole. Je n'ai pour ma part pas rencontré de production acrolectale en créole guadeloupéen.

La variation *diaphasique* est relativement visible en ce qui concerne le créole guadeloupéen, et ceci au même titre que le créole martiniquais. En effet, certains locuteurs peuvent aisément passer de la variété acrolectale à la variété basilectale du créole. On retrouve fréquemment ces cas de « passage » d'une variété à une autre chez les écrivains ou les scientifiques. Cela se manifeste souvent par l'incompréhension du lecteur créolophone, même lorsqu'il connaît la graphie utilisée par l'écrivain. Prudent [2003] souligne à ce propos les initiatives prises dans le domaine de l'écrit pour un aménagement linguistique de la variété basilectale du créole : il s'agit de mettre en place des structures informatives et communicationnelles en créole nécessitant l'usage de termes et expressions techniques, scientifiques, littéraires, etc. dont le créole n'était pas jusqu'alors pourvu dans sa variété basilectale. Il faudrait ici rappeler qu'il s'agit d'une langue à tradition orale qu'on écrit depuis peu. Dans l'optique informative, qui est celle d'un journaliste, il faut donc prendre en compte le fait que cette variété basilectale savante devra être aussi utilisée à l'oral, et que, pour une interview, le journaliste devra non seulement comprendre les questions qui vont être préparées à l'écrit par sa rédaction, mais aussi pouvoir se faire comprendre par la personne interviewée.

Selon Prudent [2003, p.10] c'est là le début d'une tentative de standardisation de la langue créole (Prudent évoque ici non seulement le contexte martiniquais, mais aussi le contexte guadeloupéen) : « *Aujourd'hui, la conjoncture de ce qui commence à ressembler à une standardisation se précise dans deux directions. La première concerne³¹ l'ensemble de l'outre-mer français et peut se rattacher à un mouvement général d'autres pays créoles (Haïti, Maurice et Seychelles, notamment). Elle a trait à l'écrit, vu comme tuteur de l'oral dans les médias* ».

³¹ Selon Prudent [2003, p. 11], la deuxième direction concerne l'école (le ministère a créé un nouveau CAPES de langue et de culture créoles avant même d'évaluer les besoins des petits apprenants et de réfléchir aux particularités de l'école primaire en milieu bilingue).

Cette nécessité d'aménagement linguistique exprime bien ici le fait que nombre de locuteurs désirent aller au-delà de ce qu'on nomme « la vieille diglossie » guadeloupéenne, et que leur besoin constant de communiquer en créole, sur des sujets de tout ordre, accroît sans cesse l'écart entre une variété basilectale parlée par une catégorie de locuteurs et la nouvelle variété de créole basilectale savante. Il est d'ailleurs intéressant de voir que nombre de locuteurs déclarent ne pas reconnaître « le créole qu'on parle à la télévision », en réaction à la partie de journal en créole « koutzyé » diffusée sur RFO. Mais cette variété « basilectale savante » est aussi reprise par de nombreux groupes désirant faire du créole une force revendicatrice d'autonomie au point que certains linguistes, pour prendre un exemple tout à fait personnel, ont été taxés d'indépendantistes pour la simple raison d'être créolistes.

En ce qui concerne le français, on a un tout autre contexte : on retrouve des locuteurs qui parlent ou écrivent un français acrolectal, dans des situations relativement formelles (discours politique, écrit administratif, émission littéraire, etc.). Le sentiment d'insécurité linguistique pesant sur les Guadeloupéens (et remontant certainement à l'esclavage), produit quelquefois des situations quelque peu drôles où le locuteur s'entête à utiliser un français acrolectal lorsqu'il s'adresse à des agriculteurs ou pêcheurs qui ne saisissent pas toujours ce qu'il veut dire. C'est notamment le cas de nombreux hommes politiques désireux de montrer une certaine supériorité intellectuelle ou sociale, mais l'inverse est aussi vrai, d'autres hommes politiques « passent » au créole dès qu'il s'agit de donner l'impression d'une certaine proximité avec la population, en faisant sentir qu'ils sont des « enfants du pays » et qu'ils partagent la même histoire et la même culture que leurs futurs administrés.

Selon le contexte dans lequel se trouve le locuteur et étant donné sa situation sociale, et en fonction du lieu géographique, on retrouve des locuteurs qui parlent un créole acrolectal ou basilectal. Un phénomène phonétique courant rapproche le locuteur d'une variété de français : on dit généralement en Guadeloupe que le locuteur « roule », c'est-à-dire qu'il prend l'accent métropolitain et qu'il « roule » les /R/ à la façon du parisien³². Lorsqu'un locuteur utilise une variété acrolectale du français et qu'il « roule », on pensera qu'il revient de Paris et sera considéré autrement au regard des autres locuteurs, censés lui procurer de façon quasi-immédiate respect et allégeance. Il s'agit dans tous ces cas, en fonction du contexte, de parler un français qui se rapprochera plus ou moins de la variété française, celle de Paris.

Mais en Guadeloupe, il ne s'agit pas de « rouler » dans n'importe quel contexte : on « roule » par exemple lorsqu'on revient de Paris ou encore lorsqu'on est face à un Blanc. En ce qui concerne la méthodologie de recueil des observables, il faut donc noter la « contamination » linguistique du linguiste sur ses locuteurs. En effet, lorsqu'il mène une enquête, il a souvent en

³² Le /R/ français étant pourtant grasseyé.

face de lui des personnes qui prennent cet accent ou tentent désespérément de se rapprocher d'une variété acrolectale de français, sans qu'on puisse en expliquer les raisons³³, c'est la raison pour laquelle nombre de locuteurs « roulent » durant les enquêtes effectuées par des linguistes blancs. Mais on peut aussi relever cette tendance au niveau syntaxique ou encore lexical : le locuteur guadeloupéen peut aisément choisir une variété linguistique en fonction de son interlocuteur.

La notion de norme peut être définie comme étant un ensemble de règles imposées au locuteur. Il peut s'agir de différentes règles portant sur les choix que ces derniers doivent effectuer parmi différents usages de la langue et qui proviennent le plus souvent des institutions ou encore des usages en cours.

Le locuteur guadeloupéen a la faculté de valider ou de réfuter un énoncé, et ceci, malgré la grande variabilité inhérente à cette langue. Même si les usages sont nombreux et importants, les locuteurs sont non seulement capables de dire s'ils acceptent ou rejettent un énoncé, mais aussi de quelle zone géographique « provient » cet énoncé, quel est l'âge du locuteur qui a prononcé tel ou tel énoncé, s'il s'agit d'un « gros créole »³⁴ ou d'un créole francisé, etc.

Mais il convient de distinguer la notion de norme à l'oral de la notion de norme à l'écrit. Il paraît difficile de parler de norme en ce qui concerne l'écrit en créole guadeloupéen : les études portant sur ce créole sont encore peu nombreuses, les dictionnaires, relativement récents, il n'existe pas pour l'heure d'Académie créole, ni d'orthographe, il n'existe pas non plus d'enseignement officiel (du) en créole, les grammaires n'intéressent que certaines couches de la population et les médias n'ont commencé à utiliser la langue créole que depuis peu.

Il est important de noter un désir de standardisation de la langue, récemment initié dans les domaines littéraires, dans la publicité, la radio, la télévision, la presse écrite, etc. « Les nouveaux défis de la standardisation », titre de l'article de Prudent [2003] concernent un contexte diglossique où l'on note le passage d'un écrit littéraire, scientifique ou technique confié à l'acrolecte (le français), à un même type d'écrit, cette fois confié au basilecte.

De nombreuses tentatives de standardisation ont subi un relatif échec, en tout cas aux yeux des locuteurs guadeloupéens, lorsqu'il s'agissait de confier au basilecte la lourde tâche de communiquer dans un langage littéraire ou scientifique. Ces locuteurs déclarent ne rien comprendre, et affirment que ce créole n'est pas du tout le leur.

³³ Sur ce point, voir la critique de Prudent [1980] de l'enquête menée en Martinique par Saint-Pierre [1972.]

³⁴ Alleyne [1971, 1979a, 1979b] n'adhère pas à l'idée de la ré-interprétation africaine des langues européennes et parle de continuum dès le début de la créolisation (les esclaves étaient séparés en deux groupes : ceux qui vivent près du maître et qui parlent un « créole francisé ou anglicisé » et ceux qui vivent dans les plantations, qui cultivent la canne et qui parlent un « gros créole »).

I. DESCRIPTION LINGUISTIQUE

A. Phonologie et phonétique

Quelle est l'importance de la phonologie pour le traitement automatique de la langue créole ? L'étude de la phonologie dans le contexte de la traduction automatique permet à la fois d'émettre des hypothèses relatives à certains processus liés à la genèse de la langue créole (perspective diachronique), mais elle permet aussi de postuler des transformations liées à la traduction d'unités du créole vers le français (perspective synchronique). Dans le deuxième cas, il s'agit des processus contemporains relatifs au passage du français au créole dans le cadre d'une génération automatique d'énoncés. Il y a deux manières de concevoir un traducteur automatique du français vers le créole :

- Il est possible de partir, d'une part, d'une liste de mots en français, ayant leurs correspondants en créole (dans une autre liste).
- Il est possible de partir, d'autre part, d'un mot en français dont on vérifie la possibilité de « passage » en créole via la phonologie.

La conception d'un programme de génération automatique d'énoncés en créole guadeloupéen, en ce qui concerne la partie phonologique, est liée au second procédé, au demeurant plus économique. Avec un tel procédé, les mots qui peuvent être « transformés » le seront selon le système phonétique et phonologique du créole, tandis que les exceptions seront consignées dans une liste.

A1. Les différents processus phonologiques et phonétiques liés au passage du français au créole

« Plusieurs raisons expliquent le grand développement actuel des recherches sur les langues créoles. D'une part un enjeu politique : l'indépendantisme peut trouver un argument dans l'importance du fond linguistique venu de la langue des esclaves (d'une façon générale, l'idée, très vague, qu'une « vient » d'une autre est très souvent liée à des attitudes politiques). D'autre part, les traces, dans le créole actuel, de la langue des colonisateurs peuvent servir à reconstituer le parler de ceux-ci à l'époque de la colonisation, par exemple le français populaire du XVIII^{ème} siècle, très mal connu par ailleurs. Enfin, l'étude des créoles peut fournir des hypothèses sur les processus ayant amené la formation de diverses langues modernes, issues elles aussi du contact entre une population dominante et une population dominée : c'est bien une sorte de créolisation du latin qui a produit les premières formes de l'espagnol, du français, etc. ». Ducrot [1995]

Il est fort intéressant d'étudier les différents processus liés au passage du français au créole, car ce sont des processus qui se situent à la fois sur le plan diachronique et synchronique. En définitive, qu'on travaille en synchronie ou en diachronie, on étudiera certainement les mêmes phénomènes, car il s'agit du passage d'une langue vers une autre qui s'est opéré de manière diachronique et qui s'opère encore si l'on parle de traduction du français vers le créole. En effet, si un mot français vient à être créé, il sera traduit en créole selon le même processus. C'est ainsi qu'on retrouve par exemple les mots créoles *lòwdinatè*, *pòwtab*, *kalkilattris*. Il est pourtant important de noter que les données concernant le français de l'époque coloniale sont si peu nombreuses qu'il serait risqué de se prononcer sur l'existence de telle ou telle unité linguistique en créole ou en français.

Il existe deux processus de transformation : ceux opérés sur les consonnes puis ceux opérés sur les voyelles. Des transformations spécifiques existent aussi pour certains groupes de consonnes et de voyelles.

Al.1. Les consonnes

L'élément le plus marquant de ces processus est la chute de certains éléments finaux en créole. On retrouve ainsi :

a. Phénomènes de chute de certains éléments finaux

Exemples :

Faire (en français) → fè (créole)

Dire (en français) → di (créole)

Mare (en français) → ma (créole)

Verre (en français) → vè (créole)

Paire (en français) → pè (créole)

Presque (en français) → près (créole)

Communiste (en français) → kominis (créole)

Remarque : il serait plus aisé et plus judicieux de partir de l'Alphabet Phonétique pour traiter ces transformations. En effet, au lieu de dire, comme dans l'exemple de *paire*, que /↔/ et /R/ disparaissent en français en position finale et en faire de même pour tous les homonymes du mot *paire* (*père, pères, pair, pairs, paires*), il serait plus simple de signaler la chute du /R/ final dans la représentation phonétique des mots français. On aurait :

/feR/ (faire, fer, fers) → /fE/

/diR/ (dire, dices) → /di/

/veR/ (verre, verres, ver, vers) → /vE/

/m□R/ (mort, morts, mors, maure, maures, mords...) → /m□/

b. Cas du /R/ et du /w/ en créole

Dans nombre de situations, des locuteurs provenant de la même région, du même milieu social et de la même tranche d'âge prononcent /kaRne/ ou /kawne/ en créole guadeloupéen.

S'agit-il d'un phénomène de variation ou est-ce du fait de l'influence du français dans le cas du locuteur qui prononce /kaRne/ ? Colat-Jolivière [1978], dans un article certes pas tout récent, présente le problème du /R/ en créole avec une objectivité qui mérite l'attention. Colat-Jolivière commence son argumentation par un constat sociolinguistique : le /R/ créole est problématique car les locuteurs créoles se sentent souvent coupables de ne pas prononcer correctement /R/ (comme à *Paris*). Le créole est considéré le plus souvent comme une variété basse, un mauvais calque du français ou encore une sous-langue.

De ce fait, certains locuteurs ne peuvent concevoir le créole comme une langue ayant son propre système phonologique, et, du coup, l'on considère la prononciation du /R/ créole comme une « déviance malheureuse du /R/ français » : *« Trop souvent, en effet, on considère que la forme créole d'un mot sans R n'est que la « corruption » d'une forme correcte française avec R. Bien sûr, il est indéniable que le mot créole « Tòti » vient du français « Tortue ». C'est vrai historiquement. Néanmoins, il convient de considérer qu'actuellement ils appartiennent à deux systèmes, l'un créole et l'autre français. A titre d'exemple, examinons la situation du français par rapport au latin. Le mot « école » vient du latin « schola ». Doit-on en déduire que cet « e » initial est une corruption de l'étymon et qu'il convient de rétablir la prononciation initiale, donc correcte ? Ce serait absurde ». « Toute absence de R est donc ressentie comme la marque infâmante du créole. Le locuteur tente donc de valoriser son discours et lui-même en multipliant les R ».* Colat-Jolivière [1978, pp.30-39].

Toujours dans le cadre de la sociolinguistique, il faut signaler l'hypercorrection des créolophones face à la prononciation du /R/. Cette hypercorrection ne concerne pas uniquement /R/, mais aussi /w/ qui est considéré comme étant une transformation tout aussi malheureuse du /R/ français. Alors les créolophones n'hésitent pas à :

1. Mettre des /R/ absents en créole et en français
2. Remplacer les /w/ du créole par des /R/ en français

Exemples fournis par Fontes in Colat-Jolivière [1978, pp.39, 33 et 38] :

1. *« C'est ainsi que beaucoup disent : avocar, marjorette, lunette, toilette, argent de police » ; on trouve même chatrou pour chatou (mot qui désigne une petite pieuvre) ; or, ce mot n'existe absolument pas en français... »*

2. *« Pour le fait qui nous concerne, signalons que les trois mots suivants : cahot, carreau et K.O. (abréviation de Knock-Out, terme de boxe) sont prononcés de la même manière : KAWO. Parfois, la confusion jouant, certains locuteurs veulent « rétablir » un R ». « Signalons à ce propos que certaines personnes, convaincues que le W est une marque créole, disent plus volontiers « pren » que « pwen » (poing, point) lorsqu'elles parlent français ».*

Ces exemples sont des cas d'hypercorrection du locuteur créole. Mais qu'en est-il réellement du /R/ en créole ? Pourquoi varie-t-il ?

Colat-Jolivière distingue quatre traitements du /R/ créole :

1. Le cas où il est presque similaire au /R/ français
2. Le cas où il s'est transformé en /w/
3. Le cas où il a disparu
4. Le cas où il apparaîtrait dans des mots créoles provenant de mots français qui n'en comportaient pas.

En 1, Colat-Jolivière soutient que, dans certains cas, le /R/ du français a été conservé. Ce /R/ est donc prononcé « à peu près comme le /R/ du français » car il a conservé son point d'articulation. On retrouve ces /R/ devant une voyelle palatale (/i/, /e/, /E/). Ainsi, tous les /R/ placés devant /i/, /e/, /E/ en français devront être traduits par /R/ + /i/, /e/, /E/ en créole. On retrouve à ce propos une série d'exemples dans cet article : *richa, rimèd, rita, rène, réyèl, révé, réponn, raché, rat, ravèt, rakèt*³⁵ ... Cette règle n'est valable que pour les cas où l'on retrouve /R/ en position initiale. Dans d'autres positions, /R/ pourra disparaître, être transformé en /w/ ou, dans certains cas, être conservé. On retrouve :

/fRER/ → /fwE/

/sR/ → /sE/

/mER/ → /mE/

/ekRityR/ → /lekRiti/

/kRE/ → /lakRe/

Les deux derniers exemples sont issus d'une règle qui veut que /R/, s'il se trouve placé entre une occlusive /k/, /g/, /t/ ou /d/ et une voyelle palatale /i/, /e/, /E/ soit conservé, donc prononcé « à peu près comme le /R/ du français ». Toutefois, cette règle n'est valable que dans un contexte d'initial de syllabe. On retrouve donc : /kRije/ (crier), /kRej□/ (créole), /gRi/é/ (faire des grimaces), /tRavaj/ (travailler), /dRive/ (se promener), /lekRiti/ (écriture), exception faite pour le mot *truelle* dont la prononciation est la même qu'en français, mais sans /R/, qui est tombé.

En 2, les cas où /R/ s'est transformé en /w/. Selon Colat-Jolivière, /R/ français, devant les voyelles vélaires (/o/, /□/, /u/) « s'est ouvert jusqu'à aboutir à la bilabiale w ». Les exemples suivants sont cités : *Wobè (Robert), Wolan (Rolland), womans (romance), woutouné (retourner), bouwo (bourreau), woti (rôti), wout (route)*...

La règle est identique lorsque /R/ est placé devant la voyelle nasale (/□/); il se transforme aussi en /w/ : *won, wondi, wonm*. /R/ se transforme encore en /w/ lorsqu'il est précédé de /p/, /b/, /f/,

³⁵ Les exemples de Colat-Jolivière ne seront pas transcrits ici en API, mais le seront dans le tableau récapitulatif du /R/ créole qui suit.

/v/ (processus de labialisation) : *bwa* (*bras*), *bwi* (*bruit*), *fwi* (*fruit, frit*), *fwaz* (*phrase*), *pwan* (*prendre*), *pwens* (*prince*), *pwé* (*près*), *vwé* (*vrai*).

Enfin, il faut aussi noter la disparition, dans certains cas, de /R/ lorsqu'il est précédé de /f/ : *Fanswaz* et *Fwanswaz* (Françoise) coexistent en créole, on retrouve ainsi *Sen fanswa* (Saint-françois, commune de la Guadeloupe), *Fwans* pour la France.

La combinaison française /f/ + /R/ se traduit donc en créole soit par /f/ + /w/, soit par /f/ + O.

De plus, il faut préciser que certains locuteurs prononcent /f/ + /R/ dans tous les cas, sans doute à cause de leur situation diglossique³⁶. On retrouve chez ces derniers : *fri* (*frit*), *frè* (*frère*), *fré* (*frais*)...

En 3, on assiste à la chute du /R/ en position initiale, en « milieu de mot » et en position finale.

– En position initiale, la suite occlusive + /R/ + voyelle vélaire disparaît quelquefois. Il s'agit de faits relevant de l'exception ou d'une prononciation particulière de certains locuteurs. On retrouve :

/guye/ (*grouiller*)

/gunuj/ (*grenouille*) prononcé le plus souvent */gRunuj/*

/bule/ (*brûler*) prononcé le plus souvent */bRile/* (exception à la règle de labialisation de /R/ dans /b/ + /R/).

– En position « milieu de mot », /R/ chute lorsqu'il est placé devant une consonne : *tòti*, *pòt*, *kòd*, *dòt*, *zòt*, *zòtey*, *chèché*, *dòmi*, *goumé*, *goubè*, *journal*, *jouné*.

Colat-Jolivière remarque aussi la nasalisation de la voyelle après la chute de /R/ en contexte « milieu de mot » devant une consonne : *manmlad* (*marmelade*), *kannaval* (*carnaval*). /R/ chute aussi dans la suite voyelle + /R/ + yod : *bayè* (*barrière*), *payé* (*parier*), mais on retrouve les exceptions suivantes : *sèryé*, *sèryozité*, où /R/ ne chute pas. Colat-Jolivière explique ce maintien de /R/ par sa chute dans d'autres contextes : dans les exemples précédents, /R/ chute à cause des points d'articulation de /a/ et du yod. /R/ chuterait donc lorsqu'il est entre /a/ et yod, mais non lorsqu'il est entre /↔/ et yod.

– En position finale, /R/ disparaît aussi, ceci, même s'il est placé devant un /↔/ final. Exemples : *bè* (*beurre*), *boskè* ou *boksè* (*boxeur*), *Pyè* (*Pierre*), *Wobè* (*Robert*), *Albè*

³⁶ On retrouve d'ailleurs des phénomènes d'hypercorrection dans les exemples fournis par Jeannot-Fourcaud [2003] (qui parle de phénomène d'alternance) : dans le contexte /b/ + /R/, on retrouve /bwε/ en même temps que /bRε/ (trad. boire).

(Albert), *sik* (sucre), *Jilbè* (Gilbert), *pè* (peur), *chalè* (chaleur), *fwéché* (fraîcheur), *ma* (mare).
 Mais lorsqu'on retrouve /R/ placé devant une autre voyelle que /↔/, ce premier est prononcé :
maré (attacher (anc. fr. amarrer)), *mori* (morue).

– Dans certains cas, la disparition de /R/ entraîne la modification de la voyelle qui la précédait, surtout si celle-ci se retrouve en position finale de mot : c'est ainsi qu'on assiste à la transformation du groupe oir en /wè/ ou en /wa/

<i>/bwaR/</i> → <i>/bwE/</i>	<i>/istwaR/</i> → <i>/istwa/</i> ou encore <i>/listwa/</i>
<i>/nwaR/</i> → <i>/nwE/</i>	<i>/miwaR/</i> → <i>/miwa/</i>
<i>/swaR/</i> → <i>/swE/</i> (ou <i>/swa/</i>)	

Exception sera faite pour */ΣwaR/* → */Σwe/*

– De même, la disparition de /R/ peut entraîner la transformation des voyelles qui se retrouvent alors en position finale de mot :

<i>/sp□R/</i> par exemple se transforme en <i>/sp□/</i>	<i>/b↔R/</i> → <i>/bE/</i>
<i>/Σ□Rt/</i> se transforme en <i>/Σ□t/</i>	<i>/baR/</i> (<i>bar</i>) → <i>/ba/</i>
<i>/fl↔R/</i> → <i>/flE/</i>	<i>/ΣaR/</i> → <i>cha</i>

En 4, on retrouve l'introduction de /R/ à l'initiale et à l'intérieur des mots :

– En position initiale, la consonne aspirée /h/ se transforme en /R/ dans certains cas :

<i>had</i> devient <i>rad</i> (<i>habit</i>)	<i>hay</i> devient <i>ray</i> (<i>hair</i>)
<i>ho</i> devient <i>ro</i> (<i>haut</i>)	<i>halé</i> devient <i>rale</i> (<i>hâler</i>)
<i>Hach</i> devient <i>rach</i> (<i>hache</i>)	<i>hadi</i> devient <i>radi</i> (<i>hardi</i>)
<i>hangnon</i> devient <i>rangnon</i> (<i>haillons</i>)	

– /R/ peut aussi apparaître à l'intérieur du mot, devant une consonne :

kadina devient *kardina* (*cadenas*)
lègzamen devient *lèrzamen* (*examen*)

Ceci est le fait de prononciations spécifiques ou isolées, non représentatives d'une prononciation créole qualifiée de « basique » par les locuteurs eux-mêmes. Le tableau récapitulatif du /R/ créole ci-dessous concerne le /R/ en créole guadeloupéen, selon l'article de Colat-Jolivière [1978].

	Contexte	Exemple	Traduction	Contre-exemples et variantes	Traduction
Conservation du /R/	en position initiale, devant une voyelle palatale /i/, /e/, /E/	/RiΣa/ /RimEd/ /Rita/ /REne/ /RejE/ /Reve/ /Rep□n/ /RaΣe/ /Rat/ /RavEt/ /RakEt/	riche remède retard Renée réel rêver répondre arracher rat cafard "raquette" (variété de cactus)	-	-
/R/ se transforme en /w/	/R/ devant les voyelles vélares /o/, /□/, /u/	/Wolā/ /womās/ /wutune/ /buwo/ /woti/ /wut/	Rolland romance retourner bourreau rôti route	-	-
	/R/ devant la voyelle nasale /□/	/W□/ /w□di/ /w□m/	rond arrondir (ou tourner en rond) rhum	-	-
	/R/ précédé de /p/, /b/, /f/, /v/	/bwa/ /fwil/ /fwaz/ /pwā/ /pwe/ /vwE/	bras fruit ou frit phrase prendre près vrai	/bRile/	brûler
/R/ disparaît	/R/ précédé de /f/ (dans certains cas)	/Fāsواز/ /SE)fāswa/	Françoise Saint-françois (commune de guadeloupe)	/Fwās/ /fRi/ /fRe/ /fRE/	France frit frais frère
	en position initiale en contexte occlusive + /R/ + voyelle vélaire	/guje/ /gunuj/ /bule/	grouiller grenouille brûler	/brile/ /gRunuj/	brûler grenouille
	en position "milieu de mot", placé devant une consonne	/t□ti/ /p□t/ /k□d/ /z□tEj/ /ΣEΣe/ /d□mi/ /gume/ /GubE/ /Zunal/ /Zune/	tortue porte corde orteil chercher dormir se battre (anc. fr. gourmer) Gourbeyre (commune de Guadeloupe) journal journée	-	-
	en position "milieu de mot" en contexte voyelle + /R/ + yod (/R/ entre /a/ et /j/)	/bajE/ /kaje/ /paje/	barrière cahier ou écailler parier ou éparpiller	/sERje/ /sèRjozite/	sérieux (adjectif) sérieux (nom)
	en position finale, devant /←>/	/bE/ /b□skE/ ou /b□ksE/ /PjE/ /WobE/ /sik/ /JilbE/ /pE/ /ΣalE/ /ma/	beurre boxeur Pierre Robert sucre Gilbert peur chaleur mare	-	-
Introduction d'un /R/	en position initiale, avec /h/ aspiré (/h/ créole se transforme en /R/)	/Rad/ /Ro/ /RaΣ/ /Raj/ /Rale/ /Rā)□/	habit haut hache haïr hâler haillons	/had/ /ho/ /haΣ/ /haj/ /hale/ /hā)□/	-
	en position "milieu de mot", devant une consonne	/kaRdina/ /lèRzamE/	cadenas examen	/kadina/ /kadinal/ /EGzamE/	cadenas cardinal (poisson) examen

Tableau récapitulatif du /R/ en créole

c. Modification du h

Hauteur /ot^hR/ → *rotè* /RotE/ ou *hotè* (/hotE/avec h aspiré)

Haler /ale/ → *ralé* /Rale/ ou *halé* /hale/ avec h aspiré)

Héler /ele/ (appeler de loin) → *rélé* /Rele/ ou *hélé* /hele/ avec h aspiré)

Hair /aiR/ → *ray* /Raj/ ou *hay* /haj/ (aspiré)

Hamac /amak/ → *ranmac* /Rāmak/ ou *hanmac* /hāmak/ (aspiré)

Le h graphique français, qui n'est pas prononcé, le devient en créole guadeloupéen. Toutefois, exception sera faite pour les mots commençant par /h/ dit aspiré comme *handicapé* ou *honte* qui n'admettent pas /R/ à la place de /h/, mais qui se transformeront en /ãdikape/ et en /w^ht/. De même, les mots commençant par un /h/ non-aspiré, comme *histoire*, *homme*, *homard*, *honneur*, *hôtel* se transforment successivement en : /listwa/, /n^hm/, /homa/, /lonE/, /lotE/.

d. Modification du j

/Zape/ se transforme par exemple en /hape/ (la forme /Zape/ existe à côté de celle-ci)

/ZamE/ se transforme en /hāme/ (les formes /Zāme/ et /Zā/ existant également)

/aRZã/ se transforme en /lahã/ (la forme /lajã/ existant également)

La pertinence de la transformation /Z/ français → /h/ créole n'est certes pas évidente mais montre tout de même la coexistence de deux formes variantes. Ainsi les formes /Zape/, /Zã/, /lajã/, etc, sont tout à fait reconnues et utilisées par les locuteurs créoles.

A1.2. Les voyelles

a. Ouverture des voyelles

➤ Ouverture des voyelles : cas de /u/

En créole, on ne retrouve pas de /y/ car ce phonème subit une transformation : il se transforme en /i/ :

/vwatyR/ → /vwati/ (ou *loto* (+ idiomatique)) /myR/ → /mi/

/Ry/ → /lari/ /kRy/ → /kRi/

Quelques exceptions sont à noter dans des exemples comme /dy/ (dur), exceptions qui font partie de l'acrolecte.

b. Phénomènes de nasalisation

- les verbes en /ãdR/, /E)dR/ (eindre), et /E)dR/ (aindre) (nasalisation)

/tãdR/ → /tãn/

/vãdR/ → /vãn/

/tE)dR/ → /tE)n/

/etE)dR/ → /etE)n/

/plE)dR/ → /plE)n/

Il convient de noter les transformations suivantes :

Les verbes en /ãdR/ « eindre » se transforment en /ãn/ (« ann »).

Les verbes en /E)dR/ (« eindre » et « aindre ») se transforment en /E)n/ (« enn »).

A2. Les phonèmes créoles

A travers les tableaux des consonnes, des voyelles, des semi-consonnes et des nasales suivants il est possible de se demander quels sont les phonèmes du créole, leurs particularités, en les mettant en opposition avec les phonèmes du français. La partie « lettre ou digrammes français »³⁷ donne un aperçu de la différence entre l'orthographe du français par rapport aux phonèmes du créole. Les cas barrés sont des cas inexistantes en français (O).

A2.1. Les consonnes

³⁷ Le digramme est défini par Dubois [1994] comme étant « un groupe de deux lettres employé pour transcrire un phonème unique. Ainsi, le phonème /ʃ/ est transcrit en français par le digramme ch ».

NOTATION PHONOLOGIQUE	exemple créole	traduction	Particularité	lettres ou digrammes français
/k/	/ka t/	claque	-	k - c+ a, o, u - cc + a, o, u c + consonne - qu - q final - cqu
/p/	/pas/	parce que	-	p - pp
/b/	/b /	bord	-	b - bb
/m/	/maje/	marier	-	m - mm
/t/	/tās /	attention	-	t - tt
/d/	/d mi/	dormir	-	d - dd
/n/	/neje/	noyer	-	n - nn
/j/	/be e/	Se baigner	-	gn + voyelle
/N/	/ziNe/	donner une pichenette	équivalent inexistant en français (sauf emprunts à l'anglais)	ng
/v/	/v E/	voleur	-	v
/Σ/	/Σa E/	chaleur	-	ch
/z/	/dāsEz/	danseuse	-	z - s intervocalique
/l/	/māmzE /	mademoiselle	-	l - ll (dans certains contextes)
/f/	/fām/	femme	-	f - ph - ff
/g/	/gid /	guidon	-	g - gg
/Z/	/naZe/	nager	-	g+ e, i, é, è, y - j
/h/	/haΣ/	hache	Toujours aspiré en créole	h
/R/	/Rede/	aider	prononcé comme en français, placé uniquement en début de mot, devant les voyelles /a/, /e/, /E/, /i/ ou devant la nasale /E/	r - rr
/s/	/sitw /	citron	jamais prononcé /z/ en créole	c + e, i, é, è, y - s - ç - ss sc + e, i, é, è, y
/C/	/ ECi/	letchi	-	tch
/dZ/	/adZidā/	adjudant	-	dj

Tableau des consonnes

Il est très intéressant de voir la proximité entre les deux langues. La différence se fait au niveau des phonèmes suivants :

□ /h/ est toujours aspiré en créole. La prononciation est loin d'être la même du créole au français : la prononciation du /h/ créole exige une aspiration qu'on ne retrouve pas en français mais en anglais : *hand, head, high, hat*... Au *h* français correspond souvent une agglutination en créole :

- Agglutination en /z/, /l/ et /n/ :

*/abitā/ : /zabitā/
 /ERb/ : /zEb/
 /abityd/ : /labitid/
 /istwaR/ : /listwa/
 /on↔R/ : /lonE/
 /□m/ : /n□)m/
 /opital/ : /lopital/...*

- On peut retrouver l'absence de *h* en créole (plan contrastif) :

*/elik□ptER/ : /elik□ptE/
 /EktaR/ : /Ekta/
 /elis/ : /elis/
 /OR↔zmā/ : /eREzmā/, /eREzs□/
 /otEs/ : /otEs/*

- Introduction de /R/ ou de/w/ (en terme de transformation de mots français en créole (plan diachronique et synchronique)) :

*/aΣe/ : /RaΣe/
 /aiR/ : /Ray/
 /ot↔R/ : /wotE/
 /omaR/ : /woma/
 /u/ (*houe*) : /wu/*

- Les groupes *ky* /C/ et *gy* /dZ/, qui sont assez rares en français, sont très présents en créole.

▪ On retrouve ainsi une quantité importante de mots qui n'ont pas souvent de rapport avec le français :

*/CE)be/ : /t↔niR/
 /CEk/ : /kElk/*

/Coke/ : /titije/

/dZEp/ : /gEp/

/ladZe/ : /laΣe/

/dZeRi/ : /geRiR/

L'anglais illustre ces phonèmes de manière plus adéquate :

- *chair, child, char, change...* pour /C/
- *jack, jacket, jesus, jungle...* pour /dZ/

□ /N/ correspond en français à un cas barré. En effet, c'est un phonème qu'on retrouve le plus souvent dans les emprunts à l'anglais, qu'on peut illustrer par des exemples en anglais : *thing, doing, talking, parking, gang*. En créole, c'est un phonème qu'on peut illustrer par les exemples : *zing* /ziN/ (= petite quantité), *gyongo* /d□Ngo/ (= mâle, viril), *malanga* /malãNga/ (légume local), *kodeng* /kodE)N/ (dinde)... Il faut noter que /N/, lorsqu'il rencontre les nasales /E)/ /□)/ ou /ã/ (placé avant lui) devient /g/. On n'aura pas en créole de combinaison nasale + /N/. On retrouve des « interdictions » pour */□)/ + /N/ ou */E)/ + /N/ ou encore */ã/ + /N/, mais bien des possibilités avec /E)/ /□)/ ou /ã/ + /g/, formant en fait les sons /□)/, /ã/ et /E)/ + /N/. Ces cas particuliers montrent que le système phonologique du créole fonctionne de manière autonome par rapport au français.

A2.2. Les voyelles orales

API	exemple créole	traduction	lettre ou digramme français
/a/	/tab/	table	a-â-à-ah-ha-hâ
/i/	/plis/	plus	i-y-î-hi - ll (dans certains contextes)
/o/	/loto/	voiture	o-eau-au-hau

/w/	/bwa/ /kwi/ /mwE/ /bwe/ /nwE/ /pwā/	bois demi-calebasse moi bouée noir prendre	w ou + voyelle (sauf e)
/y/	/kabuja/ /peji/ /maje/ /dajE/ /ajE/ /jo/ /maleREzsi/	nœud coulant pays se marier d'ailleurs rien ils, eux malheureusement	i + voyelle y ll (dans certains contextes)
/y/ (+ voyelle)	/Clit/ /it/ /lān it/	cuit huit la nuit	

Tableau des semi-consonnes

A la lumière de ce tableau, il est possible de dire que la combinaison /y/ + voyelle équivaut à la combinaison /|/ + voyelle. Or nous savons que /y/ n'existe pas en créole, ce qui explique la difficulté de trouver des cas où /|/ est suivi d'une autre voyelle que /i/. En effet, si on retrouvait la combinaison /|/ + une autre voyelle que /i/, on obtiendrait des cas d'impossibilités tels que :

- *u + a = /| a/ → se prononcerait en fait /ya/ → /y/ non présent en créole
- *u + o = /| o/ → se prononcerait en fait /yo/ → /y/ non présent en créole
- *u + u = /| u/ → cas barré
- *u + é = /| e/ → se prononcerait en fait /ye/ → /y/ non présent en créole
- *u + è = /| E/ → se prononcerait en fait /yE/ → /y/ non présent en créole

A3. Système phonologique du créole

« *Quelle que soit l'étendue du texte considéré, il faut d'abord la segmenter en portions de plus en plus réduites jusqu'aux éléments non décomposables. Parallèlement, on identifie ces éléments par les substitutions qu'ils admettent. On aboutit par exemple à segmenter fr. raison en [r]-[E]-[z]-[□], où l'on peut opérer les substitutions : [s] à la place de [r] (= saison) ; [a] au lieu*

de [E] (= rasons); [y] au lieu de [z] (= rayon); [E] au lieu de [□] (= raisin) ». Benveniste [1966, T1, p. 120].

A3.1 Paires minimales

« Les phonèmes sont avant tout des entités oppositives, relatives et négatives ». Saussure [CLG, 1995]. L'analyse phonologique du créole, permet de trouver des paires minimales. Ces paires minimales sont étudiées selon l'analyse de Coursil [1995], analyse qui permet de mieux voir les différences articulatoires à la base du principe même des paires minimales. La phonologie segmente la langue en sept catégories :

A	aperture (tension/laxité)
B	articulations buccales
V	voisement
N	nasalité
A	arrondie
A	antérieure
O	ouvert

Tableau des catégories phonologiques

On retrouve A, B, V, N, A, A, O (Aperture, articulation Buccale, Voisement, Nasalité, l'Arrondissement, l'Antériorité et l'Ouverture). L'aperture est composée de 6 rangs différents qui représentent chacun un « certain degré d'ouverture entre deux limites extrêmes qui sont : l'occlusion complète (rang 1) et l'ouverture maximale (rang 6). L'articulation buccale comporte 9 rangs (de 0 à 8). Les autres catégories sont binaires : 0 correspondant à non et 1 à oui. Le code 1 présente plus d'intérêt pour l'étude.

Aperture

A	rangs ³⁸ d'aperture	API
1	occlusives et fricatives	/k/, /p/, /b/, /m/, /t/, /d/, /v/, /g/, /f/, /s/, /z/, /ʒ/, /ʒ/, /n/, /l/, /N/, /C/, /dʒ/, /h/
2	liquides	/l/, /R/
3	semi-consonnes	/w/, /j/, /ʃ/

³⁸ J'ai gardé ici la notion de rang, synonyme de degré chez Coursil [1995].

4	voyelles tendues	/i/, /u/
5	voyelles moyennes	/e/, /ɛ/, /o/, /ɔ/, /ā/, /ɔ̃/, /ɛ̃/
6	voyelles laches	/a/

Tableau des apertures

Les phonèmes du créole sont classés selon six rangs d'aperture, du plus tendu au plus lâche. Le phonème le plus tendu étant /k/ et le phonème le plus lâche étant /a/. Il convient aussi de noter que les occlusives et les fricatives ont le même rang d'aperture.

Articulation buccale

B	articulations buccales	API
1	bilabiales	/p/, /b/, /m/
2	apicales	/t/, /d/, /n/
3	gutturales (vélares)	/k/, /g/, /j/, /ŋ/, /j/, /w/, /h/, /ʎ/
4	labio-dentales	/f/, /v/
5	alvéolaires	/s/, /z/
6	post-alvéolaires	/ʃ/, /ʒ/
7	latérales dentales	/l/
8	latérales vibrantes	/R/
9	palatales	/C/, /dʒ/
0	voyelles (pas d'articulation buccale)	/a/, /i/, /o/, /e/, /ɛ/, /u/, /ɔ/, /ā/, /ɔ̃/, /ɛ̃/

Tableaux des articulations buccales

L'articulation buccale représente les parties buccales entrant en contact pour la production des sons. Les rangs d'articulation vont de 1 à 9, 0 représentant une articulation buccale nulle (l'air passe librement). Le classement des palatales (rang 9) est celui énoncé par Bernabé [1987, p. 12].

Catégories binaires

Les catégories suivantes sont binaires, 0 correspond donc à non et 1 à oui (les oppositions de la langue sont ici bien marquées). Ainsi, par exemple, dans le tableau final (« tableau des paires minimales »), le phonème voisé aura un code de voisement égal à 1 et le phonème non-nasal (oral) aura un code de nasalité égal à 0.

V	voisement
N	nasalité
Ar	arrondies
Ant	antérieures
O	ouverts

Légende des catégories ABVNAAO

Le caractère unique de ces caractéristiques est marqué à la manière d'une empreinte digitale (phonologique dans ce cas précis) qui permet à la fois de souligner la particularité de chaque phonème. Ces codes facilitent la compréhension du système phonologique de toute langue, permettent de distinguer chaque phonème, d'en faire des paires minimales, et, enfin, ces codes phonologiques facilitent le travail de formalisation permettant de travailler par exemple sur la syllabation, l'identification et le classement automatique des phonèmes grâce à des règles formelles basées sur ces mêmes codes ; règles qui reproduisent en fin de compte le fonctionnement de la langue.

Catégories phonologiques du créole

A	B	V	N	A	A	O
1	1	0	0	0	0	0
2	2	1	1	1	1	1
3	3					
4	4					
5	5					
6	6					
	7					
	8					
	9					
	0					

Registre des catégories phonologiques du créole

Le tableau ci-dessous contient les codes phonologiques des phonèmes du créole guadeloupéen, codes uniques décrivant phonologiquement chaque phonème, car ils donnent les modes d'aperture, d'articulation buccale, les voisements, etc. En dehors du fait qu'il permet de former des paires minimales, l'utilité d'un tel tableau réside dans le fait qu'il permet de voir par exemple sur quels points articulatoires s'opposent les phonèmes et par conséquent de dire exactement pourquoi tel et tel phonème sont incompatibles en créole.

A	B	V	N	A	A	O	NOTATION PHONOLOGIQUE	
1	1	0	0	0	0	0	/p/	1
1	1	1	0	0	0	0	/b/	2
1	1	1	1	0	0	0	/m/	3
1	2	0	0	0	0	0	/t/	4
1	2	1	0	0	0	0	/d/	5
1	2	1	1	0	0	0	/n/	6
1	3	0	0	0	0	0	/k/	7
1	3	1	0	0	0	0	/g/	8

1	3	1	1	0	0	0	/j/	9
1	3	1	1	0	1	0	/N/	10
1	3	1	0	1	0	0	/h/	11
1	4	0	0	0	0	0	/f/	12
1	4	1	0	0	0	0	/v/	13
1	5	0	0	0	0	0	/Σ/	14
1	5	1	0	0	0	0	/Z/	15
1	6	0	0	0	0	0	/s/	16
1	6	1	0	0	0	0	/z/	17
1	9	0	0	0	0	0	/C/	18
1	9	1	0	0	0	0	/dZ/	19
2	7	1	0	0	0	0	/l/	20
2	8	1	0	0	0	0	/R/	21
3	3	1	0	0	1	0	/j/	22
3	3	1	0	1	1	0	/ʎ/	23
3	3	1	0	1	0	0	/w/	24
4	0	1	0	0	1	0	/i/	25
4	0	1	0	1	0	0	/u/	26
5	0	1	0	0	1	1	/E/	27
5	0	1	0	0	1	0	/e/	28
5	0	1	1	0	0	0	/Eʎ/	29
5	0	1	0	1	0	0	/o/	30
5	0	1	0	1	0	1	/□/	31
5	0	1	1	1	0	0	/□ʎ/	32
6	0	1	0	0	0	0	/a/	33
6	0	1	1	0	0	0	/ã/	34

Tableau des codes phonologiques du créole

A partir de cette table, il est possible de trouver des paires minimales, à la lecture des codes binaires représentant les caractéristiques phonologiques des phonèmes (codes phonologiques) : il est clair que les oppositions qu'on retrouve en créole seront presque les mêmes que celles du français, car les deux langues ont souvent des phonèmes identiques, avec les mêmes points d'articulation et donc les mêmes oppositions entre phonèmes. Exemples de paires minimales :

A	B	V	N	A	A	O	NOTATION PHONOLOGIQUE	
1	1	0	0	0	0	0	/p/	1
1	1	1	0	0	0	0	/b/	2

Les paires minimales qu'on retrouve en français sont les mêmes paires minimales en créole, à quelques exceptions près :

- les phonèmes qui sont absents du créole et présents en français
- les phonèmes présents en créole et absents du français

Parmi les phonèmes présents en créole et absents du français, on note les paires suivantes :

A	B	V	N	A	A	O	NOTATION PHONOLOGIQUE	
1	9	0	0	0	0	0	/C/	18
1	9	1	0	0	0	0	/dZ/	19

L'opposition entre /C/ et /dZ/ se fait donc au niveau du voisement (opposition sourde/sonore).

A	B	V	N	A	A	O	NOTATION PHONOLOGIQUE	
1	2	0	0	0	0	0	/t/	4
1	5	0	0	0	0	0	/Σ/	14

A	B	V	N	A	A	O	NOTATION PHONOLOGIQUE	
1	2	1	0	0	0	0	/d/	5
1	5	1	0	0	0	0	/Z/	15

L'opposition porte ici sur le rang de l'articulation buccale (B). Si ces phonèmes s'opposaient à un autre niveau (de leurs caractéristiques) auraient-ils pu être compatibles, c'est-à-dire se suivre ou se précéder dans un mot par exemple ? Sans doute non. De même, s'ils avaient eu la même articulation buccale, la compatibilité ne se vérifierait pas non plus (c'est le cas de /p/ et /b/, /t/ et /d/, /k/ et /g/). On retrouve déjà ces oppositions chez Valdman [1978, pp. 51-56], qui considère /C/ et /dZ/ comme des consonnes composées de /t/ ou /k/ et /d/ ou /g/ suivies de yod /j/. Ces oppositions peuvent se retrouver dans des exemples créoles.

- Pour illustrer l'opposition, en créole martiniquais, entre /C/ et /dZ/, on peut citer le cas d'un homme qui militait pour une cause inconnue en s'écriant : « Lagyé pyè ! » /ladZepjE/ (libérez Pierre !), tout le monde se demandait ce qu'il voulait bien dire car tout le monde avait entendu : « latchedé Pyè ! » /laCepjE/ (la queue de Pierre !). Cette anecdote montre que, lorsque l'opposition sourde/sonore n'est pas claire pour /C/ et /dZ/, la confusion entre les deux phonèmes est possible.
- *Ban mwen on ti bo, dé ti bo, twa ti mo doudou (chanson) : donne-moi un petit « bo » (bise), deux petits « bo » (bise), trois petits « mo » (mots) doudou.*

Ici, les consonnes sont tellement proches au niveau de leur point d'articulation et l'opposition par conséquent tellement subtile qu'il est presque impossible de distinguer qu'en troisième position il s'agit d'un « *mo* » et non d'un « *bo* ». La version originale de la chanson étant *ban mwen on ti bo, dé ti bo, twa ti bo doudou !*

- Un troisième exemple peut témoigner de la proximité articulatoire des phonèmes : il s'agit de l'opposition /d/ vs /n/ qu'on retrouve avec /d̥/ (autre) et /n̥/ (note).

On peut observer chez certains locuteurs une tendance à confondre « *ban mwen on dôt* » et « *ban mwen on nôt* » : *donne-moi un autre*. En fait, il y a ici un double phénomène phonologique : le calque du français /d̥nmwa.ɔ̃n̥tR/ a généré la séquence /bãmwɛ̃n̥t/ qui a été facilité par la proximité existant entre /d/ et /n/ et accentué par l'assimilation de la nasale /ɔ̃/ sur /d̥t/ (→ /n̥t/). Mais cela reste une hypothèse. Voici encore quelques exemples d'oppositions pouvant faire ou faisant l'objet d'ambiguïté phonologique en créole :

phonèmes	exemples	Traduction lit.
/p/	Pòl té ni on bèl pòt	paul avait une belle porte
/b/	Pòl té ni on bèl bòt	paul avait une belle botte
/t/	difé an twèl a-w ! (citation humoristique)	tu as le feu à la toile !
/p/	difé an pwèl a-w ! (citation humoristique)	tu as le feu aux poils !
/s/	i ni gwo so	il a de gros seaux
/z/	i ni gwo zo	il a de gros os

Exemples d'oppositions phonologiques

Etant donné que les phonèmes sont des valeurs relatives et oppositives (comme le soulignent les codes inscrits dans les tableaux précédents), ceci fondant le système phonologique, il serait donc possible de définir, en fonction de ces oppositions, des champs de consécution de phonèmes (« possibles » ou « impossibles »). C'est ce que montrent les tableaux de consécution de phonèmes dans trois contextes différents : le cas où le phonème ou groupe de phonème se trouve à l'initiale du mot (« contexte initial »), le cas où il se trouve en milieu de mot (contexte « milieu de mot »), et le cas où celui-ci se trouve en fin de mot (contexte « final »).

A3.2 Consécution de phonèmes : contexte initial

On retrouve, à travers ces tables, une vue globale sur le système syllabique du créole : les consécutives possibles ou impossibles de phonèmes présentées ici fournissent des informations sur les compatibilités entre phonèmes en montrant en même temps les raisons de ces compatibilités/incompatibilités. Malheureusement, il n'est pas toujours évident de fixer des règles de consécution entre phonèmes en ce qui concerne le créole guadeloupéen. En effet, les locuteurs guadeloupéens, tous bilingues au moins, ont souvent recours à des emprunts puisés dans la langue française pour communiquer en créole, et quand un mot n'existe pas en créole, il faut absolument l'emprunter, l'adapter au créole. Si l'on prend l'exemple *ordinateur* qui n'existait pas en créole, on peut constater que ce mot n'est pas resté un calque mais a subi une sorte de « créolisation »³⁹ qui l'a transformé en cr. /lɔwɔdinatE/ (apparition d'un /l/ initial, /R/ s'est transformé en /w/, /ɔR/ en /E/). Beaucoup de mots subissent ainsi cette transformation, un fort pourcentage de ces mots étant des termes techniques ou des mots très récemment entrés dans le lexique français : /debwusajEz/ (débroussailleuse), /pɔwɔtab/ (portable), /leRo/ ou /eRo/ (euros). De fait, il n'est pas très évident de fixer des lois de consécution de phonèmes qui respectent le fonctionnement du créole. Le danger est de tomber dans un créole qui reste éloigné des locuteurs. C'est la raison pour laquelle, au risque de se rapprocher du français, il s'agit de reproduire le plus fidèlement le créole reconnu et parlé par les locuteurs.

La deuxième difficulté vient du fait qu'il existe souvent en créole deux ou trois formes lexicales utilisées (problème de la variation), d'où le problème pour représenter dans un tableau le fait qu'on retrouve deux combinaisons possibles de phonèmes pour un même mot.

Soient les exemples suivants :

/dE)go/ et /dE)gɔ/ (cul)

/kE/ et /CE/ (cœur)

/gE/ et /dZE/ (guère)

Ceci souligne la proximité articulatoire des phonèmes concernés, tout en montrant la possibilité d'avoir des prononciations différentes témoignant de l'importance de la variation linguistique en Guadeloupe. Dans ces tables, les cas barrés (impossibilités) sont présentés avec le

³⁹ Cf. la notion d'*appropriation* chez Chaudenson [2003, p. 219]

signe moins (-). Il s'agit de données attestées par des locuteurs (créole guadeloupéen) et les cas barrés n'indiquent en aucun cas que la consécution est réellement impossible, mais simplement que des exemples n'ont pas été trouvés dans le contexte demandé, ceci par aucun des locuteurs interrogés. La lecture des tableaux se fait de la manière suivante : l'axe des ordonnées présente le ou les phonème(s) à associer à celui ou ceux de l'axe des abscisses pour obtenir une consécution de phonèmes possible/impossible à l'initiale d'un mot. Par exemple, si l'on prend le cas de /k/ (en créole) en ordonnée et de /E/ en abscisse, on remarque la possibilité d'avoir ce groupe à l'initiale d'un mot avec l'exemple de /kE)be/ en créole (tenir).

	/u/	/E/	/e/	/E)/	/o/	/□/	/□)/	/a/	/ā/	/i/		/j/	/l/	/w/
/p/	/pul/	/pE/	/pe/	/pE)ti/	/poto/	/p□/	/p□)/	/papa/	/pānje/	/pisa/		/pje/	—	/pwa/
/b/	/but/	/bE/	/beke/	/bE)/	/bo/	/b□k/	/b□)?	/ba/	/bā/	/bitE)/		/bjE)/	—	/bwE/
/m/	/mut□/	/mE/	/mene/	/mE)/	/mo/	/m□/	/m□s/	/ma/	/māmā/	/mit/		/mje/	—	/mwE)/
/t/	/tut/	/tE/	/te/	/tE)/	/tomat/	/t□/	/t□)/	/ta/	/tā/	/ti/		/tjE/	—	/twa/
/d/	/dus/	/dE)E/	/de/	/dE)n/	/do/	/d□mi/	/d□)/	/dak□/	/dā/	/di/		/djab/	—	/dwa/
/n/	/nuvE/	/nEw/	/ne/	/nE)/	/notE/	/n□t/	/n□)/	/naZe/	/nānā/	/ni/		/njEK/	—	/nwa/
/k/	/ku/	/kE/	/ke/	/kE)be/	/koko/	/k□/	/k□)ba/	/ka/	/kā/	/ki/		/kjE)n/	/k ijE/	/kwE/
/g/	/qu/	/gE/	/geRi/	/gE)bo/	/gozje/	/g□/	/g□)mbo/	/gate/	/gā/	/gide/		—	/g ijanE/	/gwadlup/
/l/	—	/l)Ek/	—	/l)E)/E)/	—	—	—	—	—	—		—	—	—

/N/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/h/	/hu/	/hEn/	/hep/	/hE)/ (chien)	/hotE/	/h□t/ (aspirant)	/h□t/	/haΣ/	/hāni/	—	—	—	—	—
/f/	/fu/	/fE/	/feRe/	/fE)/	/fo/	/f□/	/f□n/	/fasil/	/fān/	/fil/	/fjE/	—	/fwa/	—
/v/	/vu/	/vE/	/ve/	/vE)/	/vote/	/v□E/	/v□v□/	/vatu/	/vā/	/vis/	/vjān/	—	/vwE/	—
/Σ/	/Σut/	/ΣE/	—	/ΣE)n/	/Σo/	/Σ□t/	/Σ□je/	/Σat/	/Σāte/	/ΣimE)/	/ΣjE)/	—	/Σwa/	—
/Z/	/Zu/	/ZEs/	/Ze/	/ZE)/	/Zoni/	/Z□n/	/Z□/	/Za/	/Zā/	/Zis/	—	/Z i/	/Zwa/	—
/s/	/su/	/sE/	/se/	/sE)/	/so/	/s□ti/	/s□/	/sa/	/sā/	/si/	/sjEK/	/s ije/	/swe/	—
/z/	/zuti/	/zEb/	/ze/	/zE)/	/zo/	/z□di/	/z□/□/	/zafE/	/zāmi/	/zig/	/zje/	/z il/	/zwE/	—
/C/	/Cu/	/CE/	/Ce/	/CE)be/	/Co/	/C□□□/	—	/CaCa/	—	—	—	/C i/	—	—
/dZ/	/dZus/	/dZE/	/dZe/	/dZE)m/	—	/dZ□b/	—	/dZa/	—	—	—	—	—	—
/l/	/lus/	/lE/	/leve/	/lE)/	/loto/	/l□/	/l□g/	/las/	/lāti/	/li/	/ljānaZ/	—	/lwa/	—
/R/	/Rus/	/RE/	/Re/	/Ren/	/Rote/	/R□b/	/R□/	/Rat/	/RāZe/	/Ri/	—	—	—	—
/u/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/E/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/e/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	/ewi/	—
/E)/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/o/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	/owa/	—
/□/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/□)/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/a/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	/ajE)/	—	/awa/	—
/ā/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	/ājE)/	—	/āwo/	—
/i/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/j/	—	—	/jepa/	/jE)jE)/	/jota/	—	/j□n/	/jaja/	—	—	—	—	—	—
/ /	—	—	—	—	—	—	—	—	—	/ it/	—	—	—	—
/w/	/wut/	/wE/	/wep/	—	/wo/	/w□/	/w□/	/waΣ/	—	/wi/	—	—	—	—

Tableau des consécutives de phonèmes (contexte initial 1)

Ce premier tableau des consécutives des phonèmes à l'initiale d'un mot ne présente que les voyelles et les semi-consonnes qui peuvent être précédées des consonnes, des semi-consonnes et des voyelles figurant sur l'axe opposé. Par exemple, la combinaison /p/ + /u/ « donne » /pul/ (poule), mais la combinaison /u/ + /p/ n'est pas possible à l'initiale d'un mot.

Les données figurant dans ce tableau présentent plusieurs variantes. Ainsi, par exemple, /g|ijanE/ (guyanais) pourrait être aussi bien prononcé /dZ|ijanE/ ou même /gijanE/. Il en est de même pour /kjE)n/ (tenir) ou /CE)n/.

A la ligne h, les données entre parenthèses sont des données contextuelles, qui permettent de voir de quelle unité sémantique il s'agit : en omettant ces indications, il est difficile de trouver le sens des mots mentionnés à leur gauche, car ils sont toujours accompagnés de ces unités entre parenthèses et n'existent pas sans eux.

Les cas de consécution de phonèmes comportant à tort des signes « — » n'a pas d'incidence sur la suite de la présente étude. En effet, le tableau final qui regroupe les cas de consécutives impossibles annule systématiquement les cas de consécutives qui ne sont valables que dans un seul contexte. Si, par exemple, une consécution est notée « — », alors qu'elle ne devrait pas l'être à l'initiale d'un mot, les autres cas possibles en milieu de mots ou en finale de mot concernant la consécution des mêmes phonèmes interdisent cette consécution qui ne figurera pas dans le tableau terminal ; ce qui veut dire qu'une consécution notée comme étant impossible dans le tableau final est une consécution jugée impossible à l'initiale, en milieu de mot et en finale de mot. Si un cas n'est jugé impossible que dans un seul de ces contextes, l'impossibilité ne peut pas figurer dans le tableau final.

En fait, on ne note dans le tableau final que les cas de consécution de phonèmes impossibles dans les trois cas (contextes « initial », « milieu de mot », et « final »).

	/p/	/b/	/m/	/t/	/d/	/n/	/k/	/g/	/j/	/N/	/h/	/f/	/v/	/Σ/	/Z/	/s/	/z/	/C/	/dZ/	/l/	/R/
/p/	—	—	—	—	—	/pnemoloZi/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	/psit/	—	—	—	/pI□/	/pRā/
/b/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	/blo/	/bRa/
/m/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/t/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	/tRije/
/d/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	/dlo/	/dRa/
/n/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/k/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	/klima/	/kRE)m/
/g/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	/gIE)gIE/	/gRa/
/j/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/N/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/h/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/f/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	/fIE)m/	/fRI/
/v/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	/vle/	/vRe/
/Σ/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/Z/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/s/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/z/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/C/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/dZ/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/l/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/R/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/u/	*	/ublije/	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	/uvE/	*	*	*	*	*	*	*	*
/E/	*	*	*	*	*	*	/Ekta/	/Egzāp/	*	*	*	*	/EvE/	*	*	/EspRe/	*	*	*	*	*
/e/	/epi/	*	*	/etidje/	*	*	*	/egojis/	*	*	*	*	*	/eΣwe/	*	*	*	*	*	/eIEksj□/	*
/EY/	*	*	/E)me/	/E)tEI/	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
/o/	/opoze/	/obEY/	*	/oti/	*	*	/okipe/	*	*	*	*	/ofE/	*	*	*	*	*	*	*	/ola/	*
/□/	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
/□Y/	/□)pil/	*	*	/otā/	/□)d□t/	*	*	*	*	*	*	*	/ovwa/	*	*	/oswa/	*	*	*	/□)lo/	*
/a/	/apa/	*	/am□wti/	/atān/	/adā/	*	/akize/	/agu/	*	*	*	*	avā/	/aΣte/	/aZi/	/asi/	*	*	*	/alātu/	/aRtis/
/ā/	/āplis/	/āba/	/āmE/	/ātāt/	/ādidā/	/ānu/	/āk□/	/āgaje/	*	/āgle/	/āho/	/āf□/	/āvi/	*	*	*	*	*	*	/āIE/	*
/i/	*	*	*	/itil/	*	/initil/	*	*	*	*	*	*	*	*	*	/isidā/	/ize/	*	*	*	*
/j/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/ / et /w/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Tableau des consécutives de phonèmes (contexte initial 2)

Le tableau des consécutives de phonèmes « contexte initial 2 » ne présente que les consonnes pouvant être précédées par d'autres consonnes, des semi-consonnes ou des voyelles à l'initiale d'un mot. Comparativement au tableau précédent, il est clair que le manque de données est flagrant et le cas est identique pour le français. Ce phénomène s'explique par le fait qu'on ne peut prononcer une consonne ou une semi-consonne sans l'appui d'une voyelle, car les consonnes ou même les semi-consonnes sont des souffles ; essayer de prononcer /p/ ou /t/ sans l'aide d'une voyelle est chose compliquée et incompréhensible. Quand on n'a pas de voyelle, ni avant, ni après /p/, le mot sera imprononçable. Les seuls phonèmes permettant une telle prononciation (prononciation de deux consonnes qui se suivent en position initiale) sont les consonnes liquides, car elles ne possèdent pas le même point d'articulation. On retrouve toutefois en français, puis en créole des termes d'origine grecque faisant exception à cette règle : /pnOmoloZi/ en est un exemple.

Les astérisques présents dans ce tableau signalent les cas de consécutives hypothétiquement possibles. Ces astérisques concernent par exemple les voyelles en position initiale qui sont suivies d'une consonne. La raison pour laquelle il est difficile de trouver des exemples appropriés pour illustrer les cas où des voyelles se trouvent à l'initiale des mots est d'ordre phonologique : le créole a recours à une consonne, placée avant la voyelle initiale, sans doute afin de pallier les cas de hiatus (nous y reviendrons).

/aRZã/ : /laZã/

/honɹR/ : /lonE/

/ãtEn/ : /lãtEn/

/afER/ : /zafE/

/ãfã/ (pluriel) : /zãfã/

Cette hypothèse se vérifie dans les cas où l'on retrouve le déterminant /□/ (un, une) précédant ces voyelles initiales :

*/E)peajã/ → /E)pelajã/ : *enpé lajan* : beaucoup d'argent

*/aonE/ → /alɔnE/ : *a lonè* : (être) à l'honneur

*/□)ãtEn/ → /□)lãtEn/ : *on latèn* : une antenne

*/eafEãnula/ → */ezafEãnula/ : *é zafè an-noula ?* : Qu'en est-il de notre affaire ?

Enfin, en ce qui concerne les consonnes /s/ + /p/, /t/, /k/ ou /l/, on dira que le créole évite l'utilisation de ces groupes en position initiale en rajoutant une voyelle avant /s/ (cas de prosthèse) :

/spesjal/ : /Espesjal/

/spR/ : /ispR/

/stasjɔ/ : /Estasjɔ/

/skɛt/ : /Eskɛt/

/slip/ : /islip/

/slo/ (slow) : /islo/

Remarque :

Cette tendance à mettre /E/ et /i/ avant les groupes /sp/, /st/, /sk/ et /sl/ est considérée comme ridicule et obsolète par les jeunes locuteurs qui ont tendance à omettre la voyelle initiale et à donc utiliser ces groupes de phonèmes, tout comme le fait le français. Cette situation phonologique n'est d'ailleurs pas sans rappeler l'espagnol : *especial, desporte, estaciòn, esqueleto, eslogàn ...*

A3.3 Consécution de phonèmes : contexte «milieu de mot »

Après avoir étudié la consécution de phonèmes sous la dimension possibilités/impossibilités en position initiale, il s'agit d'étudier à présent le même type de consécution dans la même dimension, mais à l'intérieur même des mots cette fois. Peut-on par exemple admettre que /p/ peut être suivi de /b/ à l'intérieur d'un mot, puisque dans ce cas, le groupe /pb/ peut bénéficier d'un voisinage vocalique ? Le tableau suivant tend à démontrer l'impossibilité de cette suite même à l'intérieur du mot.

	/p/	/b/	/m/	/t/	/d/	/n/	/k/	/g/	/j/	/l/	/h/	/f/	/v/	/ʃ/	/ʒ/	/s/	/z/	/C/	/dʒ/	/l/	/R/	
/p/	—		/devlopmā/	/adɔpte/		/ipnɔptise/										/lapse/				/lapli/	/kapREs/	
/b/	—	—		/obtjE)n/	/abdomino/											/labsE)t/				/kablaʒ/	/kabRi/	
/m/		/dɔ)mbRe/	—	/nɔ)mte/		/pwɔ)mne/										/dāmZān/	/mE)msi/	/māmZE/		/pwomle/	/lajādamRi/	
/t/	/kutpje/	/lɔ)tbɔ/	/batmā/	—			/kutkE/					/katfi/	/kutvā/	/katΣimE/					/batzje/	/matla/	/patRi/	
/d/	/kudpje/	/kudbwa/	/kudmE/	/kudtE/	—	/kadna/	/gadkɔkɔ/					/kudfE/	/kudvā/	/gadchāpE/		/mEdsE/	/gadEdzafE/		/gwadlup/	/dRa/		
/n/			/guvEnmā/	/bɔ)ntE/	/zāndoli/	—	/fānkān/	fāngas							/bRānΣe/	/kwE)nse/	/bRE)nzE)N/				/konRi/	
/k/		/pakbo/		/dɔ)ktE/			—										/aksidā/	/lEkzamE/		/sikɔn/	/sikRe/	
/g/	/figpɔm/		/ɔ)gmāte/					—									/lEkzamE/			/lagli/	/bugREs/	
/j/									—													
/N/										—												
/h/											—											
/f/				/katjE/								—								/sufle/	kofRaj	
/v/			/lavmā/	/lɔ)vtās/									—							/vle/	vRak	
/ʃ/	/kwɔ)ʃpat/		/fwā)ʃmā/	/a)ʃte/										—							/bu)ʃRi/	
/ʒ/			/sula)ʒmā/												—						/bulā)ʒRi/	
/s/	/ZEspɔm/		/ZEsmaak/	/pastEk/			/jiskɔ)t/									—				/)ʃāsle/	/episRi/	
/z/			/eRE)zmā/	/movEzte/									/bRizfE/							/mizle/	/mEn)izRi/	
/C/																		—				
/dʒ/																			—			
/l/	/malpwɔp/	/fulbak/	/bElmE/	/kɔ)lte/	/sɔ)lde/	/malnEg/	/pɔ)lka/					/malfini/	/falvE/	/mal)šās/		/kalsɔ/	/malzje/	/malCo/		—	/distilRi/	
/R/	/paRpE/	/kaRbe/	/dɔ)RmEz/	/aRtis/	/kaRdinal/	/kaRne/	/maRkaʒ/	/vERgɔ/				/paRfE/	/sERvEz/	/aR)ʃitèk/	/ɔ)ʒE/	/haRsEle/					/kaRle/	—
/u/	/kupe/	/kubaRil/	/dʒumbe/	/kute/	/bude/	/kukun/	/kukun/	/nuga/	/suku)ā/			/suf/	/suvā/	/bu)ʃe/	/bu)ʒe/	/bus/	/kuzine/			/kulwa/	/kuRi/	
/E/			/mEmsi/				/sEksjɔ/										/bEzE/			/bEl/	/kERmEs/	
/e/	/pepa/	/tibebe/		/mete/	/Rede/	/mene/	/beke/	/begle/	/be)je/			/zeze/	/leve/	/pe)ʃe/	/le)ʒe/	/lese/	/peze/		/Zed)ʒām/	/hele/	/lāmeRi/	
/E/	/E)pe/	/tE)bal/	/E)me/	/RE)te/	/zE)djE/	/kwE)nse/	/zE)ke/	/dE)gɔ/	/jE)jE/	/bRE)hE)n/		/lE)vtās/	/lE)ʃe/	/lE)ʃe/	/len)ʒistis/	/RE)se/						
/o/	/lopositjɔ/	/dʒobe/	/)ʃomaj/	/poto/	/gwodomɔ/	/lonE/	/bokal/	/dwogE/	/ko)je/			/bofRE/	/love/	/ko)ʃi/	/lo)ʒe/	/hose/	/woze/			/moli/	/moRi/	
/ɔ/	/pwɔp/	/bɔ)ɔ/	/pɔ)mtE/	/pɔ)te/	/lɔ)de/	/kɔ)ne/	/bɔ)kIE/	/gɔ)gɔ/	/pɔ)je/	/bɔ)hE/		/zɔ)fi/	/lɔ)vtās/	/kò)ʃe/	/gò)ʒe/	/mɔ)so/				/sɔ)lda/	/mɔ)wnalo/	
/ɔ/	/pɔ)p/	/bɔ)ɔ/	/kolɔ)mbɔ/	/kɔ)te/	/bɔ)da/	/jɔ)nde/		/lɔ)ge/	/pɔ)jèt/			/wɔ)fle/	/vɔ)vo/	/bwɔ)ʃe/	/lɔ)ʒi/	/fɔ)se/	/wɔ)ʒe/		/dʒɔ)ɔ)ʒɔ/	/ɔ)lo/		
/a/	/papa/	/babje/	/bamu/	/gato/	/)ʒadEk/	/fane/	/mako/	/lage/			/lahā/	/lafE/	/savɔ/	/Ra)ʃe/	/ma)ʒi/	/mase/	/kRaze/	/paCuli/		/pale/	/paRe/	
/ā/	/tāpi/	/sāble/	/lāmE/	/lāti/	/jādab/	/ma)ʒān/	/bāke/	/māgo/	/pE)je/			/zāfā/	/lāvi/	/bRā)ʃe/	/mā)ʒe/	/fwāse/	/ā)ʒafE/					
/i/	/flipe/	/libeRE/	/simitjE/	/lite/	/bide/	/vini/	/diksjonE/	/figpɔm/	/)ʃi)ā/	/zi)je/		/dife/	/livRE/	/ni)ʃe/	/pi)ʒe/	/pise/	/mize/			/pile/	/viRE/	
/j/			/kajmā/																			
/l/																						
/w/	/pawpE/	/awbit/	/dɔ)wmEz/	/awtis/	/ɔ)wdinE/	/kɔ)wne/	/mawkaʒ/	/vEwgɔ/				/nawflaw/	/sEwwEz/	/maw)ʃe/	/ɔ)wze/	/hawsEle/					/dɔ)wlote/	

Tableau des consécutives de phonèmes (contexte milieu de mot 1)

Ce tableau des consécutives de phonèmes en contexte «milieu de mot » présente les phonèmes qui, en position « milieu de mot », peuvent ou non se suivre. Etant donné le fait qu'il est quelques fois difficile de trouver des contextes particuliers pour lesquels deux phonèmes peuvent entrer ou non dans une relation de voisinage, certaines cases restent vides, avec comme seule indication, le signe « – » qui indique l'impossibilité d'avoir la consécutive des phonèmes concernés. On peut trouver dans ce tableau, des mots phonétiquement très proches, mais qui représentent en fait des variantes différentes : c'est le cas par exemple de /kɔtpje/ et /kɔdɔpje/. La similarité des deux prononciations peut être due à la proximité articulaire des deux phonèmes /t/ et /d/, à la variation topolectale.

Ce tableau présente en fait les différents phonèmes qu'on ne peut placer avant les consonnes dans le cadre de la consécutive de phonèmes.

En ce qui concerne les phonèmes pouvant entrer dans le même type de relation (de consécutive), le deuxième tableau « milieu de mots 2 » présente les phonèmes qui peuvent précéder les voyelles et les semi-consonnes en position « milieu de mot » ; ceci montrant les relations de voisinage entretenues entre phonèmes, dans un mot.

	/u/	/E/	/e/	/E/	/o/	/ɔ/	/ɔ/	/a/	/ä/	/i/	/j/	/ /	/w/
/p/	/lapul/	/lapEΣ/	/opeRe/	/lapE)n/	/depose/	/zepɔ/	/Repɔs/	/RepaRe/	/sispän/	/apije/	/Estwopje/	+	/zepwɔ/
/b/	/täbuje/	/tEbEge/	/Rabese/	+	/Rabote/	/debɔde/	/Estɔmak/	/labatwa/	/labäk/	/abije/	/babje/	+	/tibwE/
/m/	/amuRe/	/fimE/	/komedi/	/malmE)ne/	/gwsomodo/	/komɔd/	/demɔte/	/kämäRad/	/zämän/	/ämize/	/limjE/	+	/memwa/
/t/	/kawtuΣ/	/gRatE/	/deteRe/	/detE)n/	/etone/	/detɔd/	/REtɔbe/	/bitako/	/ätän/	/negRitid/	/lämitje/	+	/Estwopje/
/d/	/REdute/	/mɔwtadE/	/kɔsideRasjɔ)?	/ladE)g/	/zändoli/	/tomadɔz/	/mɔdɔN/	/padavwa/	/madäm/	/ɔwdinE/	/zE)djE/	/kɔd it/	/Σadwɔ/
/n/	+	/känE/	/bjE)neRe/	/balE)n/	/mEnote/	/mEnɔt/	/lenɔm/	/ljänaZ/	/zänäna/	/känif/	/mänje/	/län it/	+
/k/	/äkujonad/	/zukEz/	/sekele/	/eskE)te/	/dekole/	/lakɔdejɔ/	/okɔtRE/	/bukäne/	/Eskädal/	/Eskiz/	/E)kjEt/	+	/dEkwa/
/g/	/ägudi/	/flEgEdE/	/degene/	+	/lagoni/	/REdE)gɔt/	/mɔgɔ)ɔ/	/sigAREt/	/awogäs/	/bigin/	/figje/	+	/maRE)gwE/
/j/	+	/käkä)Ez/	/ma)etizE/	+	/i)orÄ/	/pä)ɔ/	+	/basi)ak/	/Repi)äs/	+	/kokä)Ez/	+	—
/N/	+	+	/ziNe/	+	+	+	/deNɔ/	+	+	+	+	+	+
/h/	"lahune"	"lahEn"	"däheRe"	/lahE)n/	+	"lahɔ"	/lahɔte/	/lahal/	+	+	—	—	—
/f/	/dekalfuke/	/kwafEz/	/difeRä/	+	/Σifone/	((fE/ /lafɔ/	/kɔfɔ)n/	/lalfabe/	/lafämi/	/pwofite/	/kɔfje/	+	/mofwaze/
/v/	/avuwe/	/RavEt/	/E)veteRe/	/ladevE)n/	/vɔ)vone/	((pRä/ /lavɔ/	/vɔ)vɔ)ne/	/tRavaj/	/paläväläm/	/palaviRe/	/ävjole/	+	/padavwa/
/Σ/	/deΣuke/	/peΣEz/	/deΣene/	/pwoΣE)n/	/deΣofe/	+	/piΣɔ)ne/	/deΣaZE/	/oΣäsite/	/katΣimE/	/maΣjE/	+	/eΣwe/
/Z/	/aZunu/	/naZEz/	/däZeRe/	+	/laZonis/	/dEZɔdi/	/buZɔ)ne/	/laZaluzi/	/dämZän/	/kɔ)ZiRe/	/leZ)jonE/	+	/naZwa/
/s/	/dusumä/	/kɔ)sEvwa/	/kɔ)sekäs/	/labsE)t/	/CESote/	/REsɔti/	/masɔ)n/	/musaΣ/	/äsäm/	/felisite/	/pisjEt/	/vE)ns it/	/ESwa/
/z/	/gazuje/	/dezEspwa/	/lezetazini/	/bRE)nzE)N/	/asezone/	/dezɔd/	+	/dezagRemä/	/lEgzäp/	/Rezilta/	/Razje/	+	/bizwE/
/C/	+	/hoCEt/	+	/ameRiCE/	+	/kudCɔk/	+	+	+	+	—	+	—
/dZ/	/madZumbe/	/bladZEz/	+	+	+	+	+	+	+	+	—	+	—
/l/	/bluz/	/flEgEdE/	/malelive/	/blE)de/	/blokaj/	/kalɔt/	/kolɔ)mbo/	/lavalas/	/alātu/	/zalimEt/	/Eskalje/	/RE ile/	/zElwɔ/
/R/	/REtRuve/	/makRE/	/kRejɔ/	/kRE)n/	/kɔ)tRole/	/kontRɔ/	/aRɔ)di/	/tRavaj/	/gRämun/	/buRik/	/aRjE/	+	—

Tableau des consécutives de phonèmes (contexte milieu de mot 2)

Dans cette table, on peut retrouver des mots qui constituent des variantes. En fait, ces mots montrent une opposition qui n'avait pas encore été relevée : l'opposition /Z/ vs /h/. On peut retrouver cette opposition dans des mots comme /laZā/ vs /lahā/ (argent), /laZ□/ vs /lah□/ (prison) ou encore /dāZeRe/ vs /dāheRe/ (dangereux). Il convient toutefois de souligner que si le cas contraire demeure possible, j /Z/ ne peut en aucun cas remplacer h /h/ : on ne peut par exemple avoir */laZ□te/ au lieu de *lahonté* (la honte) ou encore */laZal/ au lieu de /lahal/ (marché de poisson). La possibilité de remplacement de /Z/ par /h/ semble s'appliquer dans des situations très précises : on ne pourra par exemple avoir :

*/kal□h/ au lieu de /kal□Z/ (poulailler)

*/dhEl/ au lieu de /dZEl/ (bouche ou gueule)

*/hwa/ au lieu de /Zwa/ (joie)

*/dāmhān/ au lieu de /dāmZān/ (dame-jeanne)

On pourra par contre rencontrer les cas suivants :

/ha/ au lieu de /Za/ (déjà)

/lahonis/ au lieu de /laZonis/ (jaunisse)

/dāheRe/ au lieu de /dājeRe/

Le contexte requis pour ce genre de substitution semble donc refuser que /Z/ soit en position finale de mot (*/kal□h/, */ljānah/ (lien)). Sa position en début de mot ne semble pas être contre-indiquée, à condition que ce phonème soit suivi d'une voyelle (comme on peut le voir dans le tableau des cas de consécutives de phonèmes en position initiale, /Z/ en début de mot est toujours suivi d'une voyelle). On peut donc avoir :

/ha/ au lieu de /Za/

/hu/ au lieu de /Zu/ (jour)

/his/ au lieu de /Zis/ (même).

Il est possible d'émettre des hypothèses quant à la raison pour laquelle certains locuteurs ont recours systématiquement à /h/, sous ces conditions de voisinage, afin de remplacer /j/. On constate empiriquement qu'il s'agit, dans ces cas précis, de locuteurs possédant un lexique et une

syntaxe du créole plus éloignée du français que ceux des autres locuteurs. Comment expliquer ces phénomènes de variation ?

Pour revenir à la table, il faut aussi noter la présence de certains éléments notés entre parenthèses qui ne font en fait que donner le contexte dans lequel on utilise les mots concernés : ce qu'il s'agit de montrer ici, c'est qu'on ne retrouve pas, dans le corpus présenté, de contexte différent où l'on peut utiliser /lav□/ s'il n'est accompagné de /prã/ (*pran lavòl = s'envoler, voler = volé, vol = vòl...*). Il en est de même pour /laf□/. Mais il faut aussi signaler des problèmes liés à la combinaison de /N/ (en créole) avec les autres phonèmes. En effet, le problème est de savoir comment on peut représenter graphiquement le fait que certains locuteurs prononcent une nasale suivie de /N/. Soient les exemples (il a été choisi ici la notation graphique « nng » pour représenter la consécution /n/ + /N/). Le phénomène de variation nous permet de constater des oppositions entre :

Anglé vs « annglé » (/ãgle/ vs /ãNle/) (anglais)

Dengon vs « denngon » (/dE)g□/ vs /dE)N□/) (postérieur (partie du corps))

Malanga vs « malangga » (/malãga/ vs /malãNa/) (légume guadeloupéen)

Zépeng vs « zépenng » (/zepE)g/ vs /zepE)N/) (aiguille)

Kodeng vs « kodennng » (/kodE)g/ vs /kodE)N/) (dinde)

Le nombre restreint de locuteurs interrogés utilisant la suite voyelle nasale + consonne (/ãgle/) conduit à admettre la consécution voyelle nasale + /N/ comme étant la forme la plus courante (/ãNle/).

A3.4 Consécution de phonèmes : contexte finales de mots

La position finale (fait que deux phonèmes se suivent et que cette suite constitue les deux derniers phonèmes du mot) présentée ici est celle des cas où un phonème peut ou non précéder une consonne en finale de mot.

	/p/	/b/	/m/	/t/	/d/	/n/	/k/	/g/	/j/	/N/	/h/	/f/	/v/	/Σ/	/Z/	/s/	/z/	/C/	/dZ/	/l/	/R/	
/p/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/b/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/m/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/t/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/d/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/n/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/k/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	/paks/*	—	—	—	—	—	—
/g/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/j/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/N/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/h/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/f/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/v/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/Σ/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/Z/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/s/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/z/	—	—	/lazm/*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/C/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/dZ/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/l/	—	—	/kalm/*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/R/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/u/	/lup/	/dub/	/vukum/	/but/	/pud/	/Σun/	/fuk/	/bug/	—	—	/suf/	/muv/	/suΣ/	/wuZ/	/lus/	/duz/	—	—	/pul/	—	—	—
/E/	/vIEp/	/mEb/	/mEm/	/mEt/	/IEd/	/hEn/	/bEk/	/nEg/	—	—	/nEf/	/IEv/	/lapEΣ/	/bEZ/	/fEs/	/peΣEZ/	—	—	/bEl/	—	—	—
/e/	/wep/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/Ej/	/sE)p/	—	/mE)m/	/äsE)t/	—*	/tRE)n/	/sE)k/	/ladE)g/	/pE)j/	—	+	+	+	/IE)j/	/pE)s/	/ΣE)z/	—	—	+	—	—	—
/o/	—*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/□/	/pw□p/	/l□b/	/p□m/	/b□t/	/m□d/	/k□n/	/dZ□k/	/gw□g/	/b□j/	—	—	/k□f/	/l□v/	/w□Σ/	/ka□j/	/p□s/	/tomad□z/	—	—	/f□l/	—	—
/□j/	/p□p/	—*	/b□m/	/w□t/	—*	/j□n/	/d□k/	/k□g/	/b□j/	—	+	+	/p□Σ/	/ep□Z/	/Rep□s/	/w□z/	—	—	+	—	—	—
/a/	/sap/	/djab/	/Zādam/	/Σat/	/had/	—	/hak/	/pag/	/m□ta/	—	—	/blaf/	/kasav/	/haΣ/	/ΣaZ/	/bas/	/levwaz/	/maC/	—	/bal/	—	—
/ā/	/tāp/	/māb/	/fām/	/vāt/	/bād/	/kabān/	/labāk/	/lemāg/	/m□tā/	—	—	/kāt/	/Σāv/	/hāΣ/	/lāZ/	/pās/	+	—	—	+	—	—
/i/	/Cip/	/lib/	/kim/	/kotesit/	/gid/	/Σabin/	/misik/	/fig/	/si/	—	—	/tif/	/liv/	/niΣ/	/piZ/	/āplis/	/Eskiz/	—	—	/fasil/	—	—
/j/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/l/	+	+	+	/lān it/	+	+	+	+	+	—	—	+	+	+	+	+	+	—	—	/l il/	—	—
/w/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Tableau des consécutives de phonèmes (contexte « finale de mot 1 »)

Cas notés « —* » et « * »

Les cas notés * sont des cas de consécution assez rares en créole.

Traitement de /d/, de /p/ et de /b/ final (—*)

➤ cas des suites /□)/ + /dR/ final, /E)/ + /dR/ final, /ã/ + /dR/ final

Il s'agit de cas qu'on ne retrouve pas souvent en créole à cause de la nasalisation de /d/ (après la chute de /R/ final) :

/p□)dR/ : /p□)n/

/ãtãdR/ : /tãn/

/RãdR/ : /Rãn/

/vãdR/ : /vãn/

➤ cas des suites /□)/ + b final, /E)/ + b final, /ã/ + b final

/b/ subit souvent le même phénomène de nasalisation que /d/ (/b/ → /m/) :

/b□)be/ : /b□)m/

/t□)be/ : /t□)m/

➤ cas de /o/ en position finale

Lorsque /o/ se trouve en position finale en créole, il s'ouvre et se transforme en /□/. C'est le cas de l'exemple : /salo/ fr. → /sal□p/ cr. ou l'exemple de /tRop/ → /tR□p/. Il est d'ailleurs assez étonnant de retrouver /p/ en créole alors qu'il a disparu en français au niveau phonétique.

➤ cas de /i/

On ne peut trouver /i/ sans voyelle d'appui. Dans le cadre de cette table, une fois de plus, la langue n'admet son intégration dans une unité lexicale que s'il est suivi de la voyelle /i/.

Cette combinaison conduit à conclure une fois de plus que /i/ correspond en fait à /y/ (qui n'existe pas en créole) + /i/.

Le dernier tableau contextuel des consécutives de phonèmes créoles concerne les suites consonnes, voyelles ou semi-consonnes précédant des voyelles ou semi-consonnes en position finale (de mot).

	/u/	/E/	/e/	/E)/	/o/	/□/	/□)/	/a/	/ã/	/i/	/i/	/j/	/i/	/w/
--	-----	-----	-----	------	-----	-----	------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

/p/	+	/lapE/	/lape/	/lapE/	/depo/	/tRāsp□/	/p□p□/	/pepa/	/pE)pā/	/lapli/	—	+	—
/b/	/labu/	/tEbE/	/labe/	/ΣabE/	/kol□mbo/	/b□b□/	/Σab□/	/deba/	/zobā/	/lābi/	—	+	—
/m/	/bamu/	/lāmE/	/lawme/	/dEmE/	/kamo/	/lām□/	/dem□/	/homa/	/pimā/	/demi/	—	+	—
/t/	/lātu/	/letE/	/kaΣte/	/bitE/	/mato/	/dit□/	/bet□/	/jota/	/mitā/	/vwati/	—	/E)st i/□	—
/d/	/dudu/	/lodE/	/bide/	/budE/	/Σodo/	/matad□/	/pad□/	/fada/	/ādidā/	/fwadi/	—	/k□d i/	—
/n/	/ajunu/	/lonE/	/kawne/	—	/domino/	/son□/	/Σen□/	/zānāna/	/nānā/	/pini/	—	/ān i/	—
/k/	/laku/	/lekE/	/bake/	/REkE/	/mako/	/āk□/	/balk□/	/kaka/	/pikā/	/piki/	—	/k i/	—
/g/	/degu/	/blagE/	/lage/	+	/bugo/	/g□g□/	/deN□/	/dega/	/bRigā/	/figi/	—	/zeg i/	—
/j/	+	/se)E/	/bE)E/	/)E)E/	+	+	/z□)□/	/Σi/a/	/fE)ā/	/wo)i/	—	—*?	—
/N/	+	+	/ziNe/	+	/dE)go/	+	/dE)g□/	/malāga/	+	+	—	+	—
/h/	/hu/	+	/māhe/	/b□hE/	/āho/	+	+	+	/lahā/	+	—	—*?	—
/f/	/fufu/	/lāfE/	/kafe/	/pawfE/	+	+	/Σif□/	+	/zāfā/	/katfi/	—	+	—
/v/	/Rādevu/	/EvE/	/lave/	/divE/	/kavo/	+	/sav□/	/buva/	/duvā/	/lavi/	—	+	—
/Σ/	/ΣubiΣu/	/peΣE/	/haΣe/	/pwoΣE/	/laΣo/	+	/koΣ□/	/paΣa/	/oΣā/	/koΣi/	—	/miΣ i/	—
/j/	/b□)Zu/	/naZE/	/obliZe/	/siRiZE/	/peZo/	/maZ□/	/piZ□/	/soZa/	/kiZā/	/maZi/	—	/Z i/	—
/s/	/bukusu/	/am□wtisE/	/Rabese/	/basE/	/laso/	/aRās□/	/fas□/	/pisa/	/laksā/	/taksi/	—	+	—
/z/	/zazu/	/betizE/	/depose/	/RezE/	/sizo/	/tRez□/	/sez□/	/taza/	/medizā/	/jaluzi/	—	+	—
/C/	/Cu/	/CE/	/Ce/	/ameRiCE/	/malCo/	+	+	/CaCa/	+	+	—	/C i/	—
/dZ/	/gudZu/	/bladZE/	/ladZE/	/dZE)dZE/	+	+	+	/oladZa/	/abidZā/	/fidZi/	—	/zedZ i/	—
/l/	/klu/	/fE)E/	/kule/	/plE/	/dlo/	/l□□/	/pl□/	/sila/	/blā/	/zādoli/	—	—	—
/R/	/kuRu/	/livRe/	/RepaRe/	/maRE/	/kaRo/	—*	/gudR□/	/k□tRa/	/i)oRa/	/kuRi/	—	—	—
/u/	—	/labuE/	/avue/	—	—*	—*	—*	—*	—*	—*	/duj/	—	—
/E/	—*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	/lavEj/	—	—
/e/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/E)/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/o/	—*	—*	—*	—*	—	—*	—*	—*	—*	—*	/woj/	—	—
/□/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	/t□j/	—	—
/□)/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/a/	—*	—	—*	—	—	—	—	—	—	—	/laj/	—	/maw/
/ā/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/i/	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
/j/	+	/limjE/	/apije/	/ΣjE/	/tijo/	/p□j□/	/k□)sideRasj□/	/jaja/	/plijā/	/kaji/	—	—	—
/ /	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	/E)st i/□	—	—
/w/	/pEtipewu/	/nwE/	/Σwe/	/tibwE/	/āwo/	/dew□/	/maw□/	/listwa/	/pwā/	/kwi/	—	—	—

Tableau des consécutives de phonèmes (contexte « finale de mot 2 »)

Ce dernier tableau de consécution de phonèmes « finales 2 » attire l'attention de par les contrastes de compatibilité entre les phonèmes qu'il contient.

En ce qui concerne les suites consonnes-voyelles

La compatibilité est presque totale. Les cases comportant des exemples montrent cette compatibilité. Il en est de même pour les signes « + ». Par contre, le seul cas d'incompatibilité, signalé par un signe « — », concerne la consécution /n/ + /E)/, qui, selon les locuteurs interrogés n'existe pas en finale de mot en créole guadeloupéen, langue dans laquelle on retrouverait /e/ à la suite de /n/. On retrouve :

/tuRne/ (fr.) : /tune/ (Créole Guadeloupéen) : /tunE)/ (Créole Martiniquais)

/amne/ (fr.) : /mene/ (CG.) : /menE)/ (CM.)

/sone/ (fr.) : /sone/ (CG.) : /sonE)/ (CM.)

Un autre cas unique dans la suite consonne-voyelle est mentionné par le signe « —* » et concerne la suite /R/ + /□/. Il s'agit ici d'un signe marquant l'utilisation du phonème /w/ + /□/ à la place du phonème /R/ + /□/ en créole guadeloupéen. L'emploi de /R/ dans cette situation est même fréquent lorsqu'on veut reproduire l'accent « négropolitain »⁴⁰ :

négropolitain	créole guadeloupéen	traduction
/deR□/	/dew□/	dehors
/kaR□t/	/kaw□t/	carotte
/k□tR□/	/k□tw□/	contrôle
/paR□/	/paw□/	parole
/petR□/	/petw□/	pétrole

Tableau de la prononciation créole du /R/ (négropolitain)

En ce qui concerne les suites consonnes-semi-consonnes :

La tendance s'inverse quelque peu : la semi-consonne /j/ n'est admise en position finale que si elle est précédée d'une voyelle. Il en est de même pour /w/. Il convient de noter une exception pour /l/, qui bénéficie, dans les tables, d'une voyelle d'appui /i/. Cependant, deux cas notés « —* ? » paraissent ambigus car l'existence d'une combinatoire /l/ + /u/ + /i/, /l/ + /l/ + /i/, /h/ + /l/ + /i/ et /h/ + /u/ + /i/ en position finale (combinatoire pour laquelle aucun exemple n'a été trouvé) nécessite un effort articulatoire assez particulier, remettant en cause la possibilité d'existence d'une telle combinaison.

La combinaison voyelle-voyelle en position finale présente quant à elle des cas d'impossibilité plus nombreux. Seuls deux cas restent possibles : les consécutives /u/ + /E/ et

⁴⁰ Le négropolitain est pour le créolophone, celui qui est né aux Antilles ou en France métropolitaine et qui a vécu en Métropole pendant une période assez longue (ou même des fois courte), suffisante pour qu'il prenne l'accent parisien et se mette à « rouler » les r à outrance lorsqu'il s'exprime en créole (par hypercorrection ou simplement pour montrer sa fierté parce qu'il revient de la Métropole). On dit d'ailleurs en Guadeloupe que le négropolitain « roule » et en Martinique, on dira qu'il « brode ». Il est important de noter cependant, malgré le fait que l'on parle de « rouler » le /R/, qu'il s'agit en fait du /R/ grassyé.

/u/ + /e/. Ce sont des exemples qui existent à côté des cas plus fréquents /u/ + /w/ + /E/ et /u/ + /w/ + /E/. En effet, le plus souvent, les locuteurs interrogés préfèrent utiliser /labuwe/ et /avuwe/ aux formes /labue/ et /avue/. Peut-on considérer ces deux derniers cas comme des exceptions ou doit-on définitivement conclure que les cas de hiatus sont inexistant dans les suites de voyelles en position finale de mot en créole guadeloupéen ? Dans les cas relevés par le signe « —* », la semi-consonne /w/ est placée avant la voyelle qui se trouve en position finale, comme pour éviter un hiatus (/sue/ → /swe/).

Ces cas de préposition récurrente du /w/ par rapport à la voyelle finale de façon à éviter le hiatus, expliquent en partie la raison pour laquelle la ligne concernant /w/ (dernière ligne) ne présente aucun cas d'impossibilité de consécution.

Les nasales, elles, ne peuvent être suivies d'une autre voyelle. Dans ce cas on n'aurait plus la combinaison voyelle + nasale, mais une autre consécution. En fait, en s'associant à une voyelle finale, la voyelle nasale se transforme en une suite voyelle + /n/ + voyelle. En ce qui concerne par exemple les cas de /□/, /E/, /ã/ + voyelle, on observe :

/□/ + /E/ → /onE/ on obtient donc désormais /o/ + /n/ + /E/ et non plus /□/ + /E/

/□/ + /e/ → /one/ on obtient donc désormais /o/ + /n/ + /e/ et non plus /□/ + /e/

/E/ + /E/ → /enE/ ou /EnE/ on obtient donc désormais /e/ + /n/ + /E/ ou /E/ + /n/ + /E/ et non plus /E/ + /E/

/E/ + /e/ → /ene/ ou /Ene/ on obtient donc désormais /e/ + /n/ + /e/, ou /E/ + /n/ + /e/ et non plus /E/ + /e/

/ã/ + /E/ → /anE/ on obtient donc désormais /a/ + /n/ + /E/ et non plus /ã/ + /E/

/ã/ + /o/ → /ano/ on obtient donc désormais /a/ + /n/ + /o/ et non plus /ã/ + /o/

Les autres cas de consécution de voyelle en position finale signalés par des « — » sont des impossibilités.

En ce qui concerne les suites voyelles-semi-consonnes :

Les seules possibilités de consécution sont celles où /j/ est précédé de /u/, /E/, /o/, /□/, a et celles où /w/ est précédé de /a/ :

/duj/ : douille

/lavEj/ : la veille

/ləj/ : (de l') ail

Le cas /a/ + /w/ final qu'on retrouve dans /maw/, /baw/... : généralement, /R/ en position finale n'est pas prononcé ni même écrit en créole, ces cas sont donc des exceptions constituant des cas d'emprunts à la langue française (emprunts qui sont transformés selon les règles phonologiques énoncées plus haut) :

(ni) /maw/ : en avoir marre, mais (une) /maR/ (fr.) : /ma/ (CG)

/baw/ (CG) : bar, mais (une) /baR/ (fr.) : /ba/ (CG)

En ce qui concerne les semi-consonnes :

Hormis les possibilités « constantes » d'avoir /j/ + voyelle et /w/ + voyelle en position finale, force est de constater qu'aucune suite semi-consonne - semi-consonne n'est admise en position finale, ni même de suite / / + voyelle en position finale, sauf pour le cas / / + voyelle /i/ qui présente une certaine difficulté pour la construction de la table. En effet, si l'on admet dans ce tableau que / / = /u/ + /i/, il est clair qu'on ne pourra avoir de possibilité pour le cas / / + voyelle /i/.

	/p/	/b/	/m/	/t/	/d/	/n/	/k/	/g/	/l/	/N/	/h/	/f/	/v/	/ʃ/	/Z/	/s/	/z/	/C/	/dZ/	/l/	/R/		/u/	/E/	/e/	/E/	/o/	/□/	/□/	/a/	/ä/	/i/	/j/	/ /	/w/	
/p/	—	—	—				—	—		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—																	
/b/		—	—		—	—	—	—		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—																	
/m/			—		—		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—																	
/t/				—	—		—	—	—	—	—				—	—	—	—	—																	

Il s'agit ici des consécutives impossibles de phonèmes dans les trois positions (initiale, milieu de mot, finale). Dans les autres tableaux de compatibilité, certaines combinaisons étaient impossibles. J'ai réuni ces cas d'impossibilité dans le tableau ci-dessus.

De plus, il convient de signaler ici le nombre assez important, par rapport au français ou à l'espagnol, de cas barrés en ce qui concerne la consécution de voyelles. Il n'y a pas beaucoup de consécutives de voyelles à l'intérieur des mots en créole guadeloupéen, comme si la langue voulait éviter les cas de hiatus. Ce tableau permet, ensuite, de visualiser quelles sont les suites consonne-voyelle possibles ou impossibles. Tous ces cas serviront de balise pour la formalisation ultérieure et permettront de mieux comprendre le fonctionnement du créole.

A4. Le système syllabique créole

Les champs de consécution impossibles consonne-voyelle du tableau précédent (tableau des incompatibilités entre phonèmes) fournissent directement les champs de consécution possibles du créole guadeloupéen. Partant de ces consécutions possibles, il semble plus aisé de créer une base syllabique du créole, c'est-à-dire une structure de base qui indique les suites consonne-voyelle possibles en créole guadeloupéen. La présente description du système syllabique créole permet de présenter les suites syllabiques possibles et impossibles. Pour une description plus détaillée, cf. Hazaël-Massieux G. [1972] et Bernabé [1977, 1978a, 1980].

Base syllabique

La base syllabique représente la structure minimale qu'on peut former avec une seule consonne et une seule voyelle. Cette base donne une idée des types de formations C-V qu'on pourrait avoir en créole. Ainsi, si l'on dit que V est possible, cela veut dire qu'une voyelle, prise seule, peut générer du sens (exemple : /ã/ (moi, je, dans) ou encore /e/ (et, avec)). La base suivante est celle du créole guadeloupéen.

V

CC

CV

VC

Cette base syllabique permet ensuite de générer des suites plus longues. On peut ainsi créer CCCV, VCVC, VCC, mais pas *CCC, puisqu'une voyelle semble obligatoire après une telle suite. De plus, il faut noter l'interdiction de *C seul (sans l'appui d'une voyelle), ou de la suite VV (en ce qui concerne la suite VV, les locuteurs l'évitent dans un même mot, sans doute selon la loi du moindre effort). Il y a donc plusieurs degrés d'interdiction :

1. *C est formellement interdit
2. *VV est interdit (les cas d'évitement de VV sont nombreux)

Il est aussi possible de représenter ces degrés d'interdiction.

En degré d'interdiction 1, on retrouve par exemple : *C, *CC, *CCC...

En degré d'interdiction 2, on retrouve par exemple : *VV, *VVV, *VVVV

Suites interdites
*C
*VV
*VVC
*CCCC
*CVV
*CVVC

Tableau des combinaisons vocaliques et consonantiques impossibles du créole

En résumé soient les suites :

Suites possibles	Exemples	traduction
V	/u/	/u/
VC	/Et/	/EtR/
CV	/l□/	/l□R/
VCC	/kapte/	/kapte/
VCV	/āba/	/āba/
CCV	/pRā/	/pRā/
CCCV	/EspRi/	/EspRi/
CCVC	/tRāsp□/	/tRāsp□R/
CVCC	/lapse/	/apsE/
CVCV	/dudu/	/dudu/
VCCC	/EspRe/	/EkspRE/
VCCV	/aΣte/	/aΣte/
VCVC	/initil/	/inytil/

Tableau des combinaisons vocaliques et consonantiques possibles du créole

On peut définir ainsi une infinité de suites, d'où la force génératrice que doit avoir la base syllabique.

Remarque 1 : Il faut préciser que, sous la forme graphique, même si l'on voit en créole une suite de trois consonnes qui se suivent en apparence, tel n'est pas forcément le cas :

/n□)mte/ (qui a un homme)

/fāmte/ (qui a une femme)

/Zāambe/ (enjamber)

En fait, dans ces exemples, *on*, *an*, *en* sont des nasales (/ɔ̃/, /ã/, /ɛ̃/) suivies de /m/, qu'il ne faut pas considérer comme étant une suite de /o/ + /n/ + /m/ + /t/ (ou /b/) mais bien comme une suite /ɔ̃/ + /m/ + /t/ (ou /b/) ou encore /ã/ + /m/ + /t/ (ou /b/) ou encore /ɛ̃/ + /m/ + /t/ (ou /b/).

Remarque 2 : La suite VV peut être considérée comme étant la consécution de deux voyelles dans le même mot ou la consécution de deux voyelles dans deux mots distincts (l'un se terminant par une voyelle et l'autre commençant par une autre voyelle).

Ainsi, on note dans ces exemples français :

Créance : le cas VV à l'intérieur d'un même mot /kreãs/

Il va à Arles : deux cas vv dans des mots distincts (*va à Arles*) /ilv~~aa~~arl/

Traitement des semi-consonnes

Comment considérer les semi-consonnes ? Font-elles partie des voyelles (V) ou encore des consonnes (C) ? Etant donné le fait que les suites /w/ + voyelle et /j/ + voyelle sont autorisées (*nwa*, *mayé...*), on ne peut considérer que /w/ et /j/ font partie du groupe C, VV étant une suite proscrite. Par contre, /w/ + consonne et /j/ + consonne sont des suites possibles, à condition que ces semi-consonnes aient des voyelles dans leur entourage, or la consonne exige l'appui d'une voyelle pour être prononcée, donc /w/ et /j/ seront considérés comme consonnes dans la structure syllabique précitée.

Les cas barrés

- * C → pas de consonne sans l'appui d'une voyelle
- * VV → évitement du cas de hiatus
- * VVC → * VV
- * CCCC → quatre consonnes ne peuvent se suivre en créole guadeloupéen
- * CVV → * VV
- * CVVC → * VV

La base CV et VC

Contrairement aux suites VCV, VCC, etc, on observe une plus grande facilité de la langue créole à admettre les suites CV et VC (bien que la suite VC soit moins utilisée que la suite CV). On remarque en créole une certaine préférence pour les suites constituées d'une consonne suivie d'une voyelle.

La vérification se fait aisément dans le « tableau des incompatibilités entre phonèmes », qui présente une très faible proportion de signes « — » (marquant l'impossibilité

de consécution entre phonèmes) en ce qui concerne les suites consonne-voyelle, semi-consonne-voyelle, voyelle-consonne et voyelle-semi-consonne. De plus, dans ces tables, on retrouve des cas où la suite CV n'admet pas certaines consonnes ou voyelles en début de mot (comme /N/ par exemple), n'admet pas certaines consonnes ou voyelles en finale de mot ou encore présente une incompatibilité entre certaines consonnes ou voyelles. La formation des mots selon la base syllabique est donc étroitement liée aux tableaux d'incompatibilité entre phonèmes. Dans le souci de retrouver ces possibilités et impossibilités de consécution des consonnes et des voyelles constituant une base syllabique créole, il semble intéressant de mentionner ces cas dans un tableau qui associe les lettres ou digrammes du créole (avec leur notation phonétique) à leur « code syllabique » (C pour consonne et V pour voyelle). Deux champs ont été définis pour chacune de ces lettres ou digrammes, l'un contenant les possibilités, l'autre, les impossibilités de consécution consonne-voyelle. En fait, il faut noter que ce tableau est en étroite relation avec le tableau des incompatibilités entre phonèmes, car chaque possibilité de consécution entre un phonème a et un phonème b est noté comme consécution possible dans le « tableau basique des structures syllabiques » suivant. On notera par exemple la possibilité de la suite CC pour signifier que /p/ n'est pas compatible avec /p/ mais qu'il peut l'être avec /R/. Par contre, vu qu'on ne retrouve aucune possibilité de consécution voyelle-voyelle dans le tableau des incompatibilités entre phonèmes, le cas VV est noté dans le champ des impossibilités.

Ce tableau présente les cas de consécution possibles et impossibles consonne-voyelle pour chaque phonème. Mais il n'a été recensé ici que les cas entrant dans le cadre d'une structure syllabique de base (*i.e* possibilités/impossibilités de retrouver une consonne à la suite de telle ou telle voyelle ou les possibilités/impossibilités de retrouver une voyelle à la suite de telle ou telle consonne). Il n'y a donc pas de cas particulier de suite de deux phonèmes, c'est-à-dire des possibilités et impossibilités de consécution consonnes-voyelles pour tel ou tel phonème en particulier.

Lettre ou digramme créole	NOTATION PHONÉTIQUE	Code syllabique	Structure syllabique de base	
			Impossibilités	Possibilités

p	/p/	c	c - VC	CC - CV
b	/b/	c	c - VC	CC - CV
m	/m/	c	c - VC	CC - CV
t	/t/	c	c - VC	CC - CV
d	/d/	c	c	CC - CV - VC
n	/n/	c	c	CC - CV - VC
k	/k/	c	c - VC	CC - CV
g	/g/	c	c	CC - CV - VC
gn	/ŋ/	c	c - VC	CV
ng	/ŋ/	c	c - CC	CV
h	/h/	c	c - CC	CC - CV - VC
f	/f/	c	c	CC - CV - VC
v	/v/	c	c	CC - CV - VC
ch	/ʃ/	c	c	CC - CV - VC
j	/ʒ/	c	c	CC - CV - VC
s	/s/	c	c	CC - CV - VC
z	/z/	c	c	CC - CV - VC
ky	/C/	c	c - CC	CV - VC
gy	/dʒ/	c	c - CC	CV - VC
l	/l/	c	c	CC - CV - VC
r	/R/	c	c	CC - CV - VC
y	/j/	c	c	CC - CV - VC
ui	/ɥ/	c	c - CV - VC	CC
w	/w/	c	c	CC - CV - VC
ou	/u/	c	V V	V - CV - VC
è	/E/	c	V V - V	VC - CV
é	/e/	c	V V	V - CV - VC
en	/E/	v	V V - V	VC - CV
o	/o/	v	V V	V - CV - VC
ò	/ɔ/	v	V V - V	VC - CV
on	/ɔ/	v	V V	VC - V - CV
a	/a/	v	V V	V - CV - VC
an	/ã/	v	V V	V - CV - VC
i	/i/	v	V V	V - CV - VC

Tableau basique des structures syllabiques

On trouve dans ce tableau, par exemple, l'impossibilité d'avoir une quelconque consonne précédant ou suivant /g/ + /n/, une complète « disponibilité » de /w/ pour les voyelles, une incompatibilité entre voyelles, etc...

Les cas de possibilités recensés sont les suivants : CC-CV-VC-V, ce qui correspond exactement à la base syllabique énoncée plus haut. Les cas d'impossibilité recensés sont les suivants : *C,*CC,*CV,*VV,*V.

Etant donné le fait qu'il s'agit de cas particuliers concernant chaque phonème, il n'est pas possible de généraliser en appliquant ces cas aux autres phonèmes. Là où on retrouve *CC avec /h/ (/h/ ne peut avoir de consonne dans son voisinage immédiat), on retrouve CC avec /s/ (*estasyon, ispò, rèsté...*).

Les cas intéressants au niveau de ce tableau sont ceux qui font partie du champ des possibilités. Il convient de rappeler que les champs présents sont issus directement du tableau des incompatibilités entre phonèmes. La trame ayant conduit à construire ce nouveau tableau est retracée dans ce qui suit.

Les cas de consécution entre phonèmes dans les positions « initiale », « milieu de mot » et « finale » ont été étudiés. Après avoir réuni toutes les données présentes dans les tableaux de consécution, un nouveau tableau a été créé (tableau des incompatibilités entre phonèmes), représentant l'incompatibilité entre phonèmes dans les positions « initiale », « milieu de mot » et « finale », ceci dans n'importe quel sens (phonème x + phonème y et phonème y + phonème x).

Le contenu de ce nouveau tableau a permis de construire des champs de possibilité de consécution CV qui a fourni une base syllabique du créole guadeloupéen.

A5. La liaison et l'élision

A5.1. La liaison

« On appelle *liaison* l'insertion entre deux phonèmes vocaliques d'un élément consonantique de soutien (consonne ou glide). En français, la liaison obligatoire à la jointure de deux mots dans certains syntagmes (Art + N ; Adj. + N ; Adv. + Adj.) se traduit par la prononciation d'une consonne latente héritée d'un état antérieur de la langue, et maintenue

dans la graphie : très heureux, un petit ami, etc. La liaison avec une consonne qui serait muette dans le mot isolé est propre au français ; avec une consonne qui serait prononcée à la fin du mot isolé (petite amie) ». Dubois et al. [1994].

« Quelles que soient leurs opinions théoriques, tous les auteurs s'accordent en pratique à décrire la liaison comme un phénomène ayant lieu dans une chaîne parlée au contact entre deux mots, dont le premier lorsqu'il est prononcé isolé ou devant un mot commençant par une consonne (C) se termine par une voyelle (V), et dont le second prononcé isolément commence par une voyelle ; tous caractérisent ce phénomène par deux faits phonétiques, bien qu'ils ne les dégagent pas toujours explicitement :

– La présence d'une consonne dite consonne de liaison (CL) qui n'apparaît que dans ce contexte, et qui appartient au premier mot en ce sens que sa nature phonétique ([t], [z], [n], [r] ou [p]) est déterminée par lui dans la mesure où c'est avec lui qu'elle peut varier ;

– La resyllabation qui fait entendre CL à l'attaque de la première syllabe du second mot en jeu ». Encrevé [1988, p.23]

Selon ces deux définitions, la liaison est un phénomène qui se trouve entre la terminaison C d'un mot et le début V d'un autre mot qui se trouve à sa suite. Il s'agit d'un phénomène oral stricto sensu résultant du « contact entre deux mots ». Pour étudier ce phénomène en créole, il s'agira de retrouver les tableaux des consécutives de phonèmes en position « finale » et « initiale ». L'étude des cas de phonèmes pouvant se trouver dans ces positions aidera à mieux comprendre ce phénomène.

Voici ce qui a été retenu des tableaux précités :

- Les phonèmes suivants peuvent se trouver en position finale (de mot) :

/p/ – /b/ – /m/ – /t/ – /d/ – /n/ – /k/ – /g/ – /j/ – /f/ – /v/ – /Σ/ – /Z/ – /s/ – /z/ – /C/ – /l/ – /j/ – /w/ – /l/

- Les voyelles suivantes peuvent, elles, se trouver en position initiale :

/u/ – /E/ – /e/ – /E)/ – /o/ – /□/ – /□)/ – /a/ – /ã/ – /i/

Il s'agit ensuite de trouver des exemples de mots se terminant par les consonnes ci-dessus, qui seront suivis d'autres mots commençant par les voyelles /u/ – /E/ – /e/ – /E)/ – /o/ – /□/ – /□)/ – /a/ – /ã/ – /i/ – ui //:

*Chòt a-w la /Σ□**taw**la/ : ton short (celui dont je connais l'existence)*

*Pòt a dlo /p□**tad**lo/ : pot d'eau*

*Bèt a fé /b**Eta**fe/ : luciole*

*Mèt a mannyòk /m**Eta**mānj□k/ : le maître (de l'affaire)*

*Lèv an-mwen /l**Ev**āmwE)/ : ma ou mes lèvres*

*Malpwòp ou malpwòp ! /malpw□**p**malpw□p/ : Tu n'es vraiment pas propre !*

*Pèp an mwen /p**Ep**āmwE)/ : mon Peuple*

*Fòw ouvè pòt-la /f□**wuv**Ep□tla/ : il faut que tu ouvre la porte*

*Pawòl an bouch /paw□**lā**buΣ/ : paroles en l'air*

*Lit a zouvriyé /lit**azuv**Rije/ : la lutte des ouvriers*

On ne retrouve pas, à travers ces exemples, la définition de la liaison vue précédemment. Soit la définition suivante : « La liaison consiste à prononcer devant un mot commençant par une voyelle une consonne finale, muette en dehors de cette condition (...). La consonne finale du premier mot se soude à la voyelle initiale du second pour former une syllabe avec elle. On ne saurait trop recommander aux étrangers et particulièrement aux Anglo-américains de prononcer (...) [p↔titāfã]= petite enfant et de ne faire aucune pause entre petit (avec t final prononcé) et enfant ». Fouché [1959, p. 434].

La liaison se fait uniquement lorsque la dernière lettre est atone, c'est-à-dire lorsqu'on ne la prononce pas. Or, en créole, toutes les lettres se prononcent (du moins, pour la graphie adoptée, cf. annexe 1).

La liaison serait-elle possible en créole ? « La liaison ne s'applique qu'à une consonne finale qui serait muette dans le mot isolé, car c'est par là que ce phénomène est unique en français. Dans le cas d'une consonne qui serait prononcée dans le mot isolé, on dit qu'il y a « enchaînement » : il habite à la campagne, un net avantage ». Delattre, [1966, p. 55].

Il ne semble donc pas y avoir de phénomène de liaison en créole, mais un processus d'enchaînement. Il s'agit d'un phénomène de syllabation, qui, selon Encrevé [1988], touche aussi les consécutives consonnes finales-consonnes initiales dans le cas du français.

Exemples :

Pòt-la (le pot), prononcé /p□tla/ (sans pause entre les deux mots)

Bout rèd (coup dur), prononcé /butREd/ (sans pause entre les deux mots)

Moun an-mwen (mon pote), prononcé /munāmwE/ (sans pause entre les deux mots)

Zèb a fè (variété de plante), prononcé /zEbafE/ (sans pause entre les deux mots)

Fèt i fèt (une fois cela fait), prononcé /fEtifEt/ (sans pause entre les deux mots)

Bèk an bèk (lèvres contre lèvres), prononcé /bEkābEk/ (sans pause entre les deux mots)

Dans ces exemples, l'enchaînement se fait avec une « fluidité » qui n'est pas étonnante, étant donné le fait que ce sont des phonèmes finaux et initiaux qui se suivent facilement, même à l'intérieur des mots (cf. tableaux de consécution des phonèmes). Les cas d'enchaînement difficiles ou inexistantes sont donc des cas où les phonèmes ne présentent pas une compatibilité qu'on peut observer dans les tableaux des consécutives de phonèmes établis précédemment. Voici quelques exemples d'enchaînement difficiles ou impossibles :

Fòk kyenbé rèd ! /f□kCE)beREd/ (Il faut tenir bon !) : Consécution /k/ - /C/

Chanpagn dèyè poko mangné /Σāpa/dEjEpokomā/e/ (il y a encore beaucoup de champagne !) consécution // - /d/

I malpwòp menm ! /imalpw□pmE)m/ (Il n'est vraiment pas propre !) Consécution /p/ - /m/

On jandab gyòk /□)ZādabdZ□k/ (un gendarme vaillant) : consécution /b/ - /dZ/

On stèk haché /□)stEkhaΣe/ (steak haché) : consécution /k/ - /h/

Tout pèp pari ! /tutpEppaRi/ (Toute la communauté parisienne) : consécution /p/ - /p/

An pòté mèb ba-y (je lui ai apporté des meubles) : consécution /b/ - /b/

Il faut avouer que le locuteur évite souvent ce genre de consécution difficile par le biais des synonymes ou d'une prononciation « à la française » qu'on peut retrouver par exemple dans /stEkhaΣe/, ou /h/ perd de son « aspiration », /h/ qui sera prononcé finalement comme le *h* non-aspiré français. Concernant le contact entre consonnes, la plus grande difficulté en ce qui concerne la langue créole et qu'on retrouve le plus souvent dans les tableaux de consécution de phonèmes précédentes concerne les suites /p/ - /p/, /b/ - /b/, /t/ - /t/, c'est-à-dire la consécution de deux phonèmes identiques.

Dans les exemples cités, la prononciation de la syllabe finale impose souvent un temps d'arrêt au locuteur afin de pouvoir prononcer la première syllabe du deuxième mot : c'est là l'indice du non-enchaînement. Il est aussi un exemple très intéressant qui mérite une attention particulière : il s'agit de la traduction créole du français *Saint-Antoine* (*sentantwan(e)*) prononcé /sE)tātwan/ en créole. Le digramme *an* correspond en créole à la nasale /ã/ et le

groupe /an/ n'existe pas en créole (le e muet marque bien la prononciation du groupe /an/). De plus, il faut noter qu'en créole guadeloupéen *t* final est prononcé, mais dans la traduction *t* final français chute parce qu'il est atone. On dira ainsi : *cet homme est un saint* : *nonm-lasa sé on sen* mais les locuteurs n'acceptent pas *nonm-lasa sé on *sent*. Le fait qu'on retrouve *sent* + nom du saint en créole ne devrait être valable que lorsque le nom du saint commence par une voyelle : *sentantwan(e)*, *sentandré*, *sentignas*, mais on retrouve *senpòl*, *senpyè*, *senfabris*... Le plus étonnant est qu'il existe aussi *sentmari*, *sentbèwnadèt*, *sentsandra*. On peut penser qu'il s'agit d'un calque de la liaison que fait le français ou qu'il s'agit d'une consonne latente apparaissant dès lors qu'on retrouve le contexte consonne latente + voyelle. Mais cette hypothèse n'explique pas les exemples : *Sentmari*, *Sentsandra*, etc., où l'on est contraint d'admettre un calque.

Un autre phénomène qu'il est intéressant de voir est celui du hiatus :

1. *Ka ou fè* s'est contracté, puis transformé en *ka-w fè* /kawfE/
2. *Pwennbik a li* : chute de /l/ qui a donné *pwennbik a i*, puis *pwennbik a-y* /pwE)nbikaj/
3. *Ouvè li li ouvè li* : même processus que précédemment /uvEjuvE/
4. *Kouyon i kouyon* est prononcé /kuj□)jkuj□)/
5. *Sou ou té sou* est prononcé /suwtesu/

Les cas de consécution VV sont systématiquement évités en créole guadeloupéen. De manière à éviter ces cas, la langue a recours par exemple à la semi-consonne /w/ (comme dans les exemples 1 et 5) qui prend la place de la voyelle /u/.

En ce qui concerne le contact de voyelle + /i/, lorsque les cas se vérifient, /i/ se transforme en /j/ (cas 2, 3, et 4). La chute de /l/ (dans les exemples précédents) est conséquence du principe d'économie linguistique. On peut donc dire qu'il y a peu ou pas de cas de hiatus en créole, car la langue évite les cas de consécution VV en usant de stratagèmes divers, notamment en utilisant le plus souvent les consonnes les plus proches du système vocalique, c'est-à-dire les semi-consonnes.

L'impossibilité d'avoir la liaison en créole a été avancée précédemment, mais exception faite pour ces noms de Saints. Etant donné le fait qu'il n'y a pas de consonne muette en créole et sachant qu'il n'y a pas non plus de voyelle muette dans cette langue, qu'en est-il de l'élision ?

A5.2. L'élision

« L'élision est un phénomène de phonétique combinatoire à la frontière de mot, par lequel une voyelle finale atone disparaît devant l'initiale vocalique du mot suivant. En français, dans la langue écrite, l'élision est signalée par l'apostrophe ». Dubois et al. [1994]

Le fait que ce phénomène apparaîsse lorsqu'une voyelle atone finale tombe devant une voyelle tonique à l'initiale du mot suivant permet de postuler l'inexistence des cas d'élision en créole guadeloupéen, puisqu'en créole il n'y a pas de voyelle atone, donc pas de phénomène d'élision.

B. Morphophonologie

B1. L'affixation créole

La présente partie est une étude du processus du passage des affixes du français vers les affixes du créole. Dans cette partie, les affixes du créole sont présentés en terme de correspondance par rapport à ceux du français et une méthode générale de traduction est postulée.

B1.1. Les préfixes et suffixes nominaux

Comme en français, un nom peut recevoir un certain nombre d'affixes en créole, selon des règles d'ordre sémantique et logique :

(a). *Santiman* → **Présantiman** (*pressentiment*) (préfixation)

(b). *Dépanndan* → **Lendépanndan** (*indépendance*) (parasyntèse + agglutination)

(c). *Kyiziz* → **Kyizinyè** (*cuisinière*) (suffixation)

Il est important de noter une certaine difficulté de préfixation des noms en créole, ceci même si on remarque certains néologismes. En fait, le créole ne forme pas si « aisément » des unités à partir de préfixes créoles disponibles. Les noms préfixés sont très souvent en créole des traductions littérales de noms français déjà préfixés :

« **Réabilitasyon kiltirèl** » (*réhabilitation culturelle*)

Enpridans (*Imprudence*)

Les affixes du créole correspondent souvent aux préfixes et suffixes du français, et on retrouve ce que Germain nomme « l'indigénisation » des mots français⁴¹ : « *L'indigénisation des mots importés leur permet d'acquérir une forme créole très ressemblante à celle des mots nés dans le pays. Les procédés utilisés sont la dérivation populaire et les tropes... (La dérivation populaire) soumet le mot importé au crible des lois phonétiques et graphiques du créole* ». Germain [1995, pp. 92-93].

Il a été évoqué précédemment une certaine difficulté de préfixation nominale à partir de préfixes créoles, pas d'impossibilité. Il y a en créole des affixes supprimés ou rajoutés par rapport au français. Le radical en lui-même peut aussi subir des modifications (cf. Germain, 1995, p. 93). On retrouve ainsi des affixes différents du créole au français (en français, ces affixes sont employés dans un autre contexte) :

(d). **Konpòwtasyon** (*comportement*) (variante : *konpòwtèman*)

(e). **Anmèwdasyon** (*emmerdement*) (variante : *anmèwdèman*)

B1.2. Les préfixes et suffixes adjectivaux, verbaux et adverbiaux

L'affixation adjectivale, verbal et adverbiale en créole sont libres, cette liberté étant plus dépendante de la sémantique que de la syntaxe⁴². On retrouve d'ailleurs cette liberté d'affixation en espagnol :

Pequeño (*petit*) → **pequeñito** (*tout petit*) → **pequeñísimo** (*extrêmement petit*)

Negro (*noir*) → **negrìto** (*petit noir (affectif)*) → **negròn** (*personne très noire*)

Rubia (*blonde*) → **rubita** (*petite blonde*) → **rubiona** (*très blonde*) → **rubiota** (« *blondinette* »)

En créole, on retrouve :

⁴¹ Il s'agit ici de l'hypothèse que je nomme « créolisation synchronique »

⁴² La notion de liberté ici évoquée correspond dans cette étude à celle de disponibilité d'affixes. Je préfère parler de liberté ou de facilité d'affixation eu égard au grand nombre d'affixes se prêtant à la préfixation ou à la suffixation en créole.

Mako (curieux, pauvre type ou cocu)

Misyé sé on malmako (« Il est très curieux », « C'est vraiment un pauvre type » ou « Il est vraiment cocu ! »)

E i wou-mako ankò! (« Et en plus il est curieux ! », « Et en plus c'est un pauvre type » ou « Et en plus il est cocu ! »)⁴³

Kouyon (imbécile)

Misyé sé on malkouyon (il est vraiment imbécile)

E i wou-kouyon ankò (et en plus, il est imbécile)

Sé pa kouyonism (ou *kouyoniz*) *a-w ki fè nou la* (c'est à cause de ton imbécillité qu'on en est là)

Misyé sé on kouyonè a fanm (c'est un coureur (litt. : un « couillonneur » de femme))

	Préfixes et suffixes créoles	Radical	Exemples créoles	Préfixes et suffixes français correspondants	Exemples français
1	-asyon	konpòwt	konpòwtasyon	-ement	comportement
2	?? -man	dous	dousouman	-ement	doucement
3	-té	bèl	bèlté	-té	beauté
4	-sité	konplo	konplosité	-ité	complicité
5	an-	fiyansé	anfiyansé	-	fiancer (se)
6	mal-	mako	malmako	-	-
7	wou-	mako	wou-mako	-	-

Cas de préfixes et de suffixes propres au créole

Les exemples 1 à 4 de ce tableau sont des affixes créoles qui ont un correspondant français. En revanche, les exemples 5 à 7 sont des affixes créoles qui n'ont pas de correspondant en français. La lecture du tableau est possible dans les deux sens, c'est-à-dire du créole vers le français et inversement.

En ce qui concerne l'exemple 1, il est intéressant de noter qu'à côté du suffixe créole *-asyon*, il existe aussi la variante *-èman* (*konpòwtèman*, *kalmèman*, etc.).

L'exemple 2 pose problème, dans le sens où il est assez difficile de voir dans *dousouman* un suffixe *-ouman* qu'on ne retrouve dans aucune autre forme dérivée. Il existe aussi une variante avec le suffixe *-man* : *dousman*.

⁴³ Il a été ici mentionné la présence du suffixe par un tiret qui le détache du radical. En effet, dans cette étude, il convient de distinguer *wou* (préfixe précédant une forme non verbale) que l'on retrouve dans *wou-kouyon*, *wou-mako*, etc., de *wou* (non-préfixe) que l'on retrouve dans *wousouwvè* (recevoir).

L'exemple 3 ne répond pas aux règles de correspondance énoncées en première partie car le radical *beau* en français est traduit par *bèl* en créole et non pas **bo*, ce qui donne *bèlté* dès qu'on applique la règle de correspondance.

En ce qui concerne l'exemple 4, le radical est *konplo* et le suffixe n'est pas *-ité* comme pour le français, mais *-sité* en créole (le verbe correspondant à *konploté* (monter un complot)).

Le préfixe créole *an-* est traduit : *mettre dans, à l'intérieur de...* Le cas particulier 5 présente une préfixation à partir du radical *fiyansé* (se fiancer). En français, il n'y a pas d'affixes pour exprimer le fait de se fiancer avec quelqu'un, en créole, on utilise un préfixe qui va donner à l'unité lexicale le sens littéral de « mettre dans les fiançailles ».

Les exemples 6 et 7 montrent des affixes créoles qui n'existent pas en français et qui veulent dire « il est vraiment très », « il est un grand, un gros... » (*mal-* créole précédant le nom). Le *wou-* créole précédant le nom voudrait dire quant à lui : « et en plus il est... ».

Le tableau précédent a présenté des cas où l'on a vu successivement des exemples de préfixes qui n'obéissent pas aux règles énoncées en première partie d'étude et d'autres exemples d'affixes qui n'ont pas de correspondant en français. Précédemment, j'ai aussi évoqué la possibilité d'appliquer des règles morphophonologiques aux affixes créoles qui correspondent à des traductions d'affixes français. Il s'agit donc de savoir quelle sera la méthodologie de traduction en ce qui concerne l'affixation.

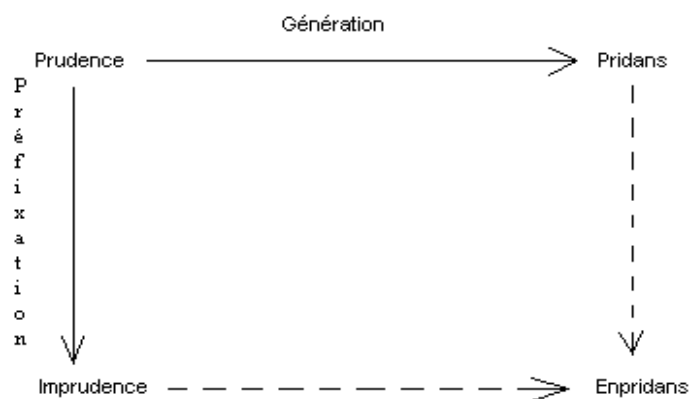


Schéma méthodologique de l'affixation⁴⁴

Ce schéma reprend les deux méthodes pour le traitement de l'affixation en créole (le schéma suivant s'applique aussi à la parasynthèse) :

⁴⁴ Il a été choisi ici de donner un exemple de la méthode de préfixation.

1. Dans un premier cas, on a la possibilité de générer automatiquement le radical français *prudence* (en créole *pridans*) grâce aux règles morphophonologiques. Le radical créole obtenu subit alors ensuite l'étape de l'affixation.
2. Le cas suivant est celui où il serait possible d'appliquer l'affixation à un radical français (→ *imprudence*) pour ensuite appliquer les règles morphophonologiques à l'unité française affixée (→ *enpridans*).

Ces deux méthodes ne sont pas identiques. Soient les exemples cités précédemment :

Méthode 1 :

Réalis- → *génération* → *réaliz-* → *affixation* → *réalizab*

Travaill- → *génération* → *travay-* → *affixation* → *travayyè* (en supposant l'existence d'une règle annulant la géminée obtenue)

-ordre → *génération* → *lòd* → *affixation* → *dézòd* (en supposant l'existence d'une règle annulant //initial)

Beau- → *génération* → *bèl-* → *affixation* → *bèlté*

Complic- → *génération* → *konplis-* → *affixation* → *konplisité* (cette forme est reconnue par les locuteurs).

Méthode 2 :

Réalis- → *suffixation* → *réalisable* → *génération* → *réalizab*

Travaill- → *suffixation* → *travailleur* → *génération* → *travayè*

-ordre → *préfixation* → *désordre* → *génération* → *dézòd*

-diabl- → *parasyntèse* → *endiablé* → *génération* → *andyablé*

Beau- → *suffixation* → *beauté* → *génération* → **boté* (il faudrait ici établir une règle d'exception)

Complic- → *suffixation* → *complicité* → *génération* → *konplisité*

La méthode 2 semble la plus adaptée à l'affixation en ce qui concerne le créole guadeloupéen. Il est important de préciser ici que la « méthode plus adaptée » est celle qui génère le moins de règles d'exception pour un ensemble E de cas. Les exceptions, qui sont en réalité des affixes propres au créole, seront listées dans une table. Dans l'optique d'aller plus en avant dans le cadre de cette étude, la proposition de règles de Collot [2002] a été analysée,

mais ne présente pas de réel intérêt au niveau de la formalisation. Ces règles s'appliquent en effet à des formes qualifiées de néologismes, d'autant qu'aucun des locuteurs interrogés dans le cadre de cette étude ne reconnaît la majeure partie des dérivés pour lesquels ces règles ont été établies (l'auteur précise d'ailleurs « *Les quelques constances morphophonologiques ici exposées ne s'appliquent qu'aux seules formes propres au créole, et pas aux dérivés français « créolisés » qui ne sont pas prédictibles morphologiquement sans le recours à la diachronie* » Collot [2002, pp. 69-70]).

C. SYNTAXE

C1. La phrase

Dans la grammaire traditionnelle, une phrase peut être scindée en propositions. Ces propositions sont le plus souvent introduites par des marqueurs, ce qui pose problème pour la phrase créole qui ne comporte pas par exemple de marqueur de subordination. Dans le but d'éclaircir la question, je reprendrai les définitions habituelles de phrase, et essaierai d'examiner ce qu'elles valent pour le créole.

C1.1. La phrase : définition

La notion de phrase, définie par Ducrot et Schaeffer [1995, p.298] comme « *une suite de mots organisés conformément à la syntaxe* », s'oppose à celle d'énoncé, qui est « *la réalisation d'une phrase dans une situation donnée* ».

Dubois et al. [1994] définissent l'énoncé comme « *une suite finie de mots d'une langue émise par un ou plusieurs locuteurs* ». Selon ces auteurs, « *un énoncé peut être formé d'une ou plusieurs phrases* ».

Selon Arrivé et al. [1986], l'énoncé est « *tout segment linguistique égal ou supérieur à la dimension de la phrase (inférieur dans des conditions particulières)* » et pour lui, « *tout segment de la chaîne parlée ou écrite qui, compris entre deux interruptions, n'a pas encore été identifié comme phrase est un énoncé* ».

En fait, les différentes définitions des notions de phrase et d'énoncés s'opposent souvent, et il est difficile de dire exactement dans ce contexte de la phrase ou de l'énoncé lequel contient l'autre (la phrase est-elle dans l'énoncé ou est-ce le contraire ?).

La notion de phrase est définie par une série de critères graphiques, phonétiques et sémantiques.

Sur le plan graphique, on peut dire que la phrase est délimitée par une majuscule et un point qui en indique la fin.

Sur le plan phonétique, on parle d'intonation caractéristique (cf. Arrivé et al. [1986]) marquée par une montée ou une descente, mais aussi par deux pauses importantes marquant le début et la fin de la phrase.

Sur le plan sémantique, la phrase représente une « *unité de pensée* » ou encore « *un assemblage de mots ayant un sens complet* » (*ibid*).

Pour Delaveau [2001], la notion de phrase est abstraite et reste en dehors de toute relation de communication. L'opposition phrase/énoncé se situe donc dans le fait que l'énoncé est parlé, écrit ou pensé. La phrase est « *répétable, statique* », tandis que l'énoncé demeure un objet fuyant : « *Il pleut, prononcé le 5 janvier 1995 à Fort-de-France et le 10 novembre 1995 à Paris constitue autant d'énoncés distincts, et est une seule phrase* » [Delaveau, 2001, p.10].

Chez Riegel et al. [1994], la phrase est aussi une « *entité abstraite* » ordonnée par des règles phonologiques, morphologiques et sémantiques. L'énoncé est, lui, la réalisation concrète de la phrase (« *elle (la phrase) se réalise sous la forme concrète d'énoncés* » [Riegel et al. 1994, p.26]). Riegel parle aussi d'« *assemblage grammaticalement bien formé* » pour définir ce même objet qu'est la phrase, ce qui exclut, de fait, des productions telles que /ziva/, /tadikwa/ ou /prālapa/ pour dire : *vas-y, qu'as-tu dit ? Et ne le prends pas*. En conséquence, selon cette définition de la phrase, les productions précédentes seraient des énoncés.

Cette exclusion (des productions précédentes) est confirmée par le fait qu'une phrase ne peut être conçue que « *sous forme normalisée, voire canonique* ». L'exemple de Riegel et al., qui montre bien la coupure entre phrase et énoncé, fait appel à la situation de communication

pour la compréhension même du discours : lorsque le chirurgien dit « *bistouri* », il faut comprendre, en se plongeant dans le contexte de communication : « *ouvrez-moi le bistouri* » [Riegel et al., 1994, p.26].

Partant des définitions de Delaveau [2001] et Tomassone [1996]⁴⁵, il est possible de décrire ici la phrase selon des critères syntagmatiques : la phrase est une suite d'unités qu'on peut représenter avec la règle $P \rightarrow SN SV$. Il paraît vain dans ce contexte, de chercher à distinguer phrase et énoncé, puisque les structures sont analysables de la même manière, au même niveau. Toutefois, il convient de souligner l'importance du critère graphique : on considère en effet que l'extrait suivant compte deux phrases dont le début de chacune est marqué par une majuscule et la fin par un point :

*On jou, konpè Genbo, asi on gwo pyébwa,
Té ka manjé on kwi farin patat é pwa.
Konpè Rakoun té ka drivé anba bwa-la,
Santi lòdè-la, i di : « Fo an manjé sa ».*

Poullet et Telchid [2002, p.14]⁴⁶

Ces deux phrases correspondent à deux structures syntagmatiques dont les divers éléments (SN, SP, etc.) sont construits autour du verbe. L'analyse de l'exemple créole :

Bwè. Manjé. Dòm. Sé twa biten i té sav fè sèlman.

(Trad. Boire. Manger. Dormir. Ce sont les trois seules activités qu'il pouvait avoir) révèle quatre phrases qui peuvent être représentées à l'aide d'une grammaire syntagmatique.

Enfin, les exemples suivants correspondent à des phrases d'une structure particulière, analysables de la même manière (même grammaire syntagmatique) que les phrases précédentes.

Ciel, mon mari !

Magnifique !

La gardienne du rez-de-chaussée de l'immeuble de la rue Saint-Jacques du quartier du 18^{ème} arrondissement de Paris.

Toutefois, à l'instar de Delaveau [2001], la notion de proposition (de la grammaire traditionnelle) sera écartée au profit de celle de phrase (principale, subordonnée)⁴⁷.

⁴⁵ Pour Tomassone [1996, p.113], la phrase est « *la plus grande unité qui puisse être décrite par des règles syntaxiques* ».

⁴⁶ « Maître Corbeau sur un arbre perché,
Tenait à son bec un fromage.
Maître Renard, par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage... »

C1.2. La phrase simple

Il est important de souligner la difficulté à définir la structure « canonique » d'une phrase simple. Est-elle une phrase dépourvue de tout relatif et/ou de toute subordonnée ou encore serait-ce tout simplement une production ne comportant qu'une « proposition principale ».

1. *Je vais à la maison du frère de Jacques*
2. *J'espère qu'il dort*
3. *Je l'aime bien*
4. *Il énerve la gardienne du rez-de-chaussée de l'immeuble de la rue Saint-Jacques du quartier du 18^{ème} arrondissement de Paris.*

Parmi ces quatre phrases, laquelle (ou lesquelles) peut-on considérer comme phrase simple ou complexe ?

Selon Riegel et *al.* [1994, p.108], dans la phrase complexe, « une structure phrastique peut apparaître à l'intérieur du même type ».

Doit-on pour autant en déduire que dans le cas de la phrase simple, on n'a qu'une seule structure ?

Riegel et *al.* fixent donc une structure canonique de phrase, un schéma structurel, une « phrase de base » pouvant servir de modèle pour l'analyse des autres structures de phrases : il s'agit d'une phrase assertive, ne comportant qu'une seule structure phrastique. Il s'agit d'une phrase « neutre », c'est-à-dire une phrase qui ne soit ni négative, ni emphatique, ni passive, ni exclamative. Cette structure canonique est illustrée par l'exemple : « *Une petite clef tomba sur le trottoir* » Riegel et *al.* [1994, p.108, exemple 8]. Il s'agit, enfin, d'une structure où l'ordre des mots est le suivant⁴⁸ : (cc) -sujet-(cc)-verbe-complément(s)/attributs-(cc) où (cc) symbolise le complément circonstanciel, « facultatif et mobile ». « *C'est par rapport à ce schéma de référence (modèle opératoire) que seront décrites toutes les phrases observables* ». Riegel et *al.* [1994, p.109]

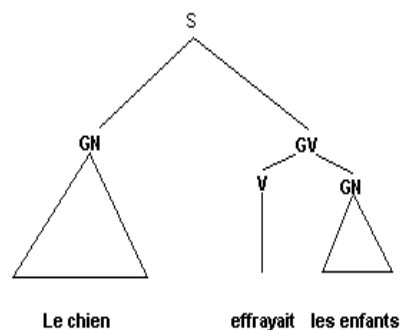
Selon cette définition de la phrase simple, il est désormais possible de dire, à ce stade de l'étude, que seules les phrases 1, 3 et 4 ci-dessus sont des phrases simples. Mais il faut bien distinguer la phrase simple décrite ci-dessus de la phrase minimale. Riegel et *al.* définissent la

⁴⁷ Nous reviendrons plus en détail sur ce point tout au long de cette partie consacrée à la syntaxe.

⁴⁸ Cette structure est dépendante de la langue analysée, en l'occurrence, il s'agit ici du français.

phrase simple comme étant une réduction minimale des éléments d'une phrase « d'origine » jusqu'à obtention d'une structure canonique.

Ainsi, la phrase « *pendant des années, l'affreux gros chien noir de l'ancienne concierge de l'immeuble effrayait tous les enfants qui passaient plusieurs fois par jour devant la loge* »⁴⁹ serait réductible au point d'obtenir la phrase canonique suivante : « *le chien effrayait les enfants* ». Il est vrai que cette réduction se fait dans un premier temps au mépris de la sémantique, mais il faut en réalité se dire que la procédure d'effacement que subit cette phrase permet une analyse syntaxique en obtenant finalement la structure SN-SV. Cette structure canonique permet de dégager les dépendances des différents éléments qui constituent cette phrase. L'analyse de cette phrase permet d'obtenir le résultat suivant :



Arbre d'analyse d'une phrase simple⁵⁰

Cette structure, reprise par Delaveau [2001, p.11] en référence à Chomsky [1957], représente en quelque sorte une structure canonique de la phrase simple (S = SN-SV). Il existe des règles de réécriture pouvant s'appliquer à chaque phrase (cf. exemple précédent, où l'on aurait) :

$S = SN + SV$

$SN \rightarrow \text{Dét} + N$

$SV \rightarrow V + SN$

On note ici la structure de la phrase simple type, c'est-à-dire la structure S = SN-SV : « *Ce que signifie cette formule, c'est qu'il y a entre les phrases une espèce de ressemblance. Une phrase contient au moins un sujet et un verbe, ou, en terme de logique des propositions, un sujet et un prédicat* ». Delaveau [2001, p. 11].

L'interrogation, la négation et l'enclassement sont pour Delaveau des propriétés qui valent pour toute phrase. Il n'est toutefois pas précisé si les phrases négative ou interrogative peuvent être des phrases simples ou non. Dans le cas du créole guadeloupéen, la définition de

⁴⁹ Exemple tiré d'une émission télévisée « l'Université de tous les savoirs », où le conférencier du jour était Sylvain Kahane (Université de Paris X).

⁵⁰ Tout comme S et P désigneront la même structure, il ne sera pas fait de distinction entre GN et SN ou entre GV et SV, ou encore entre GP et SP.

la phrase peut être une tâche difficile, en tout cas en ce qui concerne le présent cadre de travail. Soient les exemples suivants :

A.1. An vwè-w malad : je t'ai vu malade (j'ai eu l'occasion de te voir durant ta maladie)

A.2. An vwè-w malad : j'ai vu que tu es malade (j'ai constaté ta maladie)

B.1. An mandé an touvé : j'ai demandé, j'ai trouvé (ma route, par exemple)

B.2. An mandé an touvé : j'ai demandé (à Dieu par exemple), que je trouve

Ces exemples, regroupés en fonction de leur ambiguïté, offrent l'opportunité de voir comment, selon les définitions précédentes, on peut passer d'une phrase simple à une phrase dite complexe en ce qui concerne la traduction de deux formes créoles identiques. En effet, en ce qui concerne l'exemple A1 et l'exemple A2, la même phrase créole correspond à deux phrases en français : une phrase simple et une phrase complexe. Les exemples B1 et B2 soulignent les mêmes ambiguïtés qu'en A1 et A2. Il existe pourtant une forme créole qui est calquée sur celle du français, ce qui supprime les oppositions entre A1 et A2 et entre B1 et B2. On obtient alors :

A.1.bis. An vwè-w malad : je t'ai vu malade (j'ai eu l'occasion de te voir durant ta maladie)

A.2.bis. An vwè kè-w malad : j'ai vu que tu es malade (j'ai constaté ta maladie)

B.1.bis. An mandé an touvé : j'ai demandé, j'ai trouvé (ma route)

B.2.bis. An mandé pou (an pé) touvé : j'ai demandé pour que (je puisse) trouver

Ces formes, jugées comme étant « francisées » constituent un exemple de ce qu'on pourrait décrire comme un continuum français-créole. Le fait de traduire un relatif français en créole ne correspond pas à des formes reconnues, et donc attestées par les locuteurs interrogés. En effet, ceux-ci rejettent souvent des phrases telles que :

*Je veux que tu viennes : *an vlé kè ou vin*

*Je crois que tu es fatigué : *an ka kwè kè ou las*

*Je suis certain qu'il lui dira : *an sèten i ké di-y li*

*La banane que tu as mangée : *bannann-la kè ou manjé-la*

*La robe que j'ai achetée : *wòb-la kè an achté-la*

Durant l'enquête relative à la présente étude, un locuteur a pu même émettre l'hypothèse d'une disparition du « kè » relatif en créole, bien que sa présence soit encore « supportée » dans de nombreuses phrases.

La structure de la phrase créole ne pose pas de problème en elle-même, mais lorsqu'on doit passer d'une structure complexe française à une structure qu'on pourrait croire tout aussi

complexe en créole, on constate que la phrase correspondante peut être une phrase simple si l'on se base sur l'existence d'un marqueur de subordination par exemple. Mais l'insuffisance d'un critère consistant à se baser sur l'existence d'un morphème marqueur de relation entre deux propositions est vraie pour beaucoup de langues :

Je veux que tu y ailles : I want you to go *L'homme que j'aime: The man I love*

La difficulté du travail du linguiste ne se situe donc pas dans ce cas en la définition de la structure canonique créole, mais dans le fait de passer aisément d'une structure complexe française à une structure simple créole. Cela peut être contourné grâce à un certain nombre de règles. On peut toutefois, même si cela ne constitue pas une difficulté en soi, relever des particularités quant à la structure canonique créole. Peut-on appliquer cette structure (S = SN-SV) à toute phrase simple créole ? L'analyse a pu révéler quelques cas de phrases ne se pliant pas aisément à cette structure :

1. *An las : je suis fatigué (an : je, pro), (las : fatigué, adj)*
2. *An la dèpi yè : je suis là depuis hier (an : je, pro), (la : là, adv), (dèpi : depuis, prép), (yè : hier, adv)*
3. *An la la an-mwen : je vais bien (an : ja, pro), (la : là, adv), (la : là, adv) (an-mwen : mon, poss), (lit : je suis là, je suis vivant, je suis en forme)*
4. *Gwo loto nwè a-w la owa Pyè é Jak, anba pyé mango a manman ti fanm chabin-la : ta grosse voiture noire est chez Pierre et Jacques, sous le manguier de la mère de la jeune fille chabine (gwo : gros, adj), (loto : voiture, N), (nwè : noir, adj), (a-w : ton, poss), (la : déictique) (owa : chez, prép), (Pyè : Pierre, N), (é : et, conj), (Jak : Jacques, N), (anba : sous, prép), (pyé mango : manguier, N), (a : « à » marqueur de possession), (manman : mère, N), (ti : petit, adj), (fanm : femme, fille, N), (chabin : chabine, adj), (-la : la, dét).*

Les quatre phrases précédentes ne comportent pas d'élément verbal, mais des éléments prédicatifs adjectivaux (*las*), adverbiaux (*la, owa*). Dire qu'il existe ici un élément verbal « invisible », une sorte de copule qui assurerait la fonction verbale, ne serait-ce pas vouloir forcément classer ce type de production dans la « catégorie des phrases » et trouver à tout prix un verbe, fut-il présent par son absence ? La notion de phrase se définit-elle forcément par la présence d'un verbe ?

Damoiseau [1999] parle, lui, de phrase à noyau verbal et de phrase à noyau non verbal :

Phrase à noyau verbal : *i ka travay : il travaille*

Phrase à noyau non verbal : *Sandra malad : Sandra est malade*

En fait, la position adoptée par Damoiseau [1999] (semblable à celle des fonctionnalistes) consiste à garder la notion de phrase mais à dire qu'il existe des phrases qui ne possèdent pas de verbe, mais un noyau (tête du S) non verbal. L'important ici est de voir qu'il existe une structure verbale de la phrase simple qui ne correspond pas *stricto sensu* à la structure de la phrase française. Toutefois, force est de constater qu'on peut opposer certaines phrases selon leur structure. Il paraît intéressant d'opposer ces deux exemples :

1. *An las (je suis fatigué)*
2. *Gwo loto nwè a-w la owa Pyè é Jak, anba pyé mango a manman ti fanm chabin-la (ta grosse voiture noire est à côté de la maison de Pierre, sous le manguier de la mère de la petite femme chabine)*

L'opposition ne porte pas ici sur le nombre de verbes (puisque'il n'y a, à proprement parler, pas de verbe) mais sur ce que nombre de linguistes, comme Damoiseau [1999] d'ailleurs, nomment « les expansions du nom ». Soient les exemples :

1. *An las manjé mango (j'en ai marre de manger des mangues)*
2. *Pyè malad (Pierre est malade)*
3. *Pyè ka malad souvan (Pierre est souvent malade)*
4. *Pyè té malad (Pierre était malade)*

En ce qui concerne l'exemple 1, peut-on parler de structure complexe, puisqu'il n'y a qu'un verbe (même si l'on peut considérer qu'il y a une prédication représentée par l'ensemble vide) ? En se basant sur une définition qui consisterait à considérer toute phrase complexe comme comportant au moins deux éléments prédicatifs, on pourrait répondre négativement à la question posée ci-dessus.

L'exemple 2 représente-t-il une structure simple ou complexe ? L'exemple 2 ne comporte pas de verbe, mais un élément prédicatif et un seul (*malad*) qui ne permet pas d'affirmer ici qu'on a affaire à une phrase complexe.

Les exemples 3 et 4 représentent-il des structures simples et quels sont les verbes présents dans ces phrases (en supposant qu'il en existe) ? Les phrases 3 et 4 ne comportent pas de verbe, mais des éléments prédicatifs (*malad*) précédés de marqueurs de temps, de mode et d'aspect (*ké* et *té*). L'unique élément prédicatif (même s'il est précédé d'un marqueur de temps, de mode et d'aspect) qui est présent dans chacune de ces phrases ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit ici de phrases complexes.

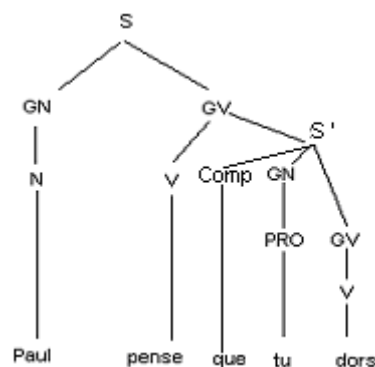
La grammaire traditionnelle propose souvent de se baser sur un marqueur de relation entre deux propositions pour affirmer qu'une phrase est simple ou complexe. Nous avons vu

que le créole ne marque pas forcément de manière visible cette relation. Le critère qui consiste à prendre en compte la présence d'un élément prédicatif (et un seul) est-il suffisant pour affirmer que l'on est en présence d'une phrase simple ou d'une phrase complexe en créole ? Existe-t-il des contre-exemples à ce critère ? Autant de questions qui seront abordées dans la partie suivante consacrée à l'étude de la phrase complexe en créole.

C1.3. La phrase complexe

Une phrase du type : *Paul pense que tu dors*, comporte deux verbes et pose donc problème au regard de la structure décrite jusqu'alors. La description de la phrase simple n'est donc pas suffisante, car selon le schéma suivant, la phrase *Paul pense que tu dors* présente la structure S1 = SN-SV (*Paul pense*) et S2 = SN-SV (*que tu dors*). Il est donc important de fixer d'autres critères qui permettent de distinguer la phrase simple de la phrase complexe. Ce critère relève non pas de la linéarité de la structure SN-SV, mais de sa « richesse », c'est-à-dire de sa composition. Il s'agit donc de définir la phrase complexe comme ayant une racine S et contenant un sous-arbre de racine S'. Soient les phrases suivantes :

1. *Paul pense que tu dors*
2. *Je le lui ai acheté afin que sa femme soit satisfaite*
3. *Je le lui ai acheté afin de satisfaire sa femme*
4. *Je sais que tu peux venir*



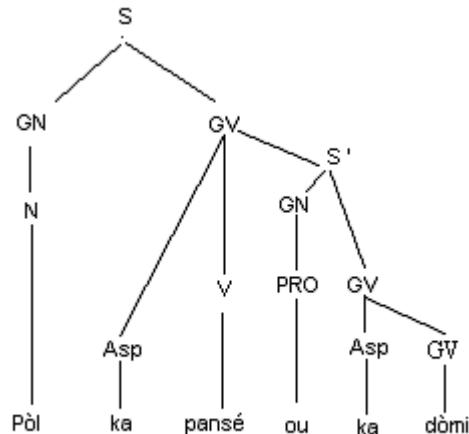
Exemple de structure subordonnée au sein d'une phrase complexe (cas du français)

1. *Pòl ka pansé ou ka dòmi*⁵¹ (*Pòl* : Paul) (*ka* : aspect, être en train de) (*pansé* : penser) (*ou* : tu, pro) (*ka* : aspect, être en train de) (*dòmi* : dormir)
2. *An achté-y ba-y pou fanm a-y kontan* (*an* : je, pro) (*achté* : acheter, V passé) (*-y* : le, pro) (*ba* : pour, prép) (*-y* : le, pro) (*pou* : pour, prép) (*fanm* : femme, N) (*a* : à, marqueur de possession) (*-y* : sa, poss) (*kontan* : content : adj)

⁵¹ Les phrases suivantes sont les traductions des exemples précédents.

3. *An achté-y ba-y pou fè fanm a-y kontan* (an : je, pro) (achte : acheter, V passé) (-y : le, pro) (ba : pour, prép) (-y : le, pro) (pou : pour, prép) (fè : faire, V (= que en fr.)) (fanm : femme, N) (a : à, marqueur de possession) (-y : sa, poss) (kontan : content : adj)

4. *An sav ou pé vin* (an : je) (sav : savoir, V prés) (ou : tu, pro) (pé : pouvoir, V prés) (vin : venir, V).



Exemple de structure subordonnée au sein d'une phrase complexe (cas du créole)⁵²

Le schéma ci-dessus ne fait pas office de structure type, mais d'un exemple de relation implicite entre ce qu'on nomme en grammaire traditionnelle française une « proposition principale » et une « proposition subordonnée ». La structure de la phrase simple créole peut différer en certains points de la structure de la phrase complexe créole dans le sens où certains indicateurs généralement pris en compte par la grammaire traditionnelle pour la définition de la phrase simple ou de la phrase complexe n'existent pas ou sont implicites. C'est notamment le cas des pronoms relatifs ou des conjonctions de subordination, qui ne marquent pas la relation de manière explicite entre ce qu'on appelle la « proposition principale » et la « proposition subordonnée » en grammaire traditionnelle. Ce serait aussi le cas d'une définition de la phrase complexe comme étant une phrase composée de deux verbes. D'une manière générale, il est possible de définir la phrase complexe comme une phrase qui comporte deux verbes. En effet, dans l'exemple *Pyè ka pansé ou ka dòmi* (Pierre pense que tu dors), on retrouve deux phrases comportant chacune un verbe : *Pyè ka pansé* et *ou ka dòmi*.

Il convient d'admettre que la phrase *Pyè ka pansé ou ka dòmi* est une phrase complexe, mais il est tout aussi important de signaler que, la prédication ne nécessitant pas obligatoirement une unité de classe verbale en créole guadeloupéen, nous aurons aussi le cas de phrases complexes qui ne comportent qu'un verbe. Ces phrases comportent en fait deux

⁵² La présente représentation est provisoire, elle sera revue de manière plus détaillée en deuxième partie d'analyse.

éléments prédicatifs : *Pyè ka pansé ou ka bèl lè ou lèvé* (Pierre pense que tu es belle au réveil). De même, les phrases qui comportent une coordination seraient elles aussi des phrases complexes, dans la mesure où elles peuvent avoir deux verbes ou encore deux éléments prédicatifs *Pyè ka sonjé é i ka jis révé Sandrin*. Il convient donc ici de considérer une phrase complexe comme étant composée de deux phrases. C'est ainsi qu'on pourrait dire qu'une phrase créole qui ne comporte qu'un verbe peut être une phrase complexe : *Pyè vin pas i malad* (Pierre est venu parce qu'il est malade). Cette phrase ne comporte qu'un verbe mais est pourtant une phrase complexe. De même la phrase : *ou dòm onlo é ou las aprésan* (tu as beaucoup dormi et maintenant tu es fatigué), qui comporte un élément de coordination *é* (et) est considéré comme étant une phrase complexe.

A l'instar de Bernabé [2003, p.183], j'ai donc fait appel à la notion de prédication pour expliquer ce fait : la phrase simple est une phrase qui ne comporte qu'un élément prédicatif (verbe ou non), tandis que la phrase complexe en comporte au moins deux. Selon Bernabé [ibid] : « *Le niveau I de l'expansion est un niveau dit **monophrastique** : il concerne des éléments internes à la phrase simple. C'est le nombre de noyaux prédicatifs qui détermine le caractère simple ou complexe d'une phrase. Quand il y a un seul noyau prédicatif, on a affaire à une phrase simple. Quand il y en a plus d'un, on a affaire à une phrase complexe* ». Une phrase complexe, en créole guadeloupéen, est, en résumé, composée ou non de phrases subordonnées ou coordonnées (expansions), mais comporte au moins deux éléments prédicatifs dans chacune des phrases qui la composent.

C2. Le Syntagme Nominal

C2.1. Le nom

« *Le nom est l'unité de base du syntagme nominal, il est nécessairement déterminé, il est éventuellement modifié ou complété ; c'est la seule partie du discours qui a le pouvoir de désigner les unités sur lesquelles peuvent porter les prédications* ». Arrivé, Gadet, Galmiche [1986].

« *Les créoles sont des langues de type isolant analytique à tendance agglutinante, dans lesquelles le mot est identifié avec la racine, la fonction est indiquée par la position, tandis que la catégorisation qui est le fait de la mise en discours se fait au moyen de particules successives. A priori, « manjé » en créole n'est ni un nom, ni un verbe. Selon les éléments qu'on lui adjoint dans le discours, on aura affaire à un « groupe verbal » (moin ka manjé = je suis en train de manger) ou à un « groupe nominal » (manjé-lasa = ce repas).... Au delà des fonctions sujet ou complément, des valeurs prédicatives illustrées ci-dessus, on*

montrera comment des mots peuvent tantôt être le nom-noyau d'un syntagme nominal, tantôt le « déterminant », c'est-à-dire un mot chargé d'une fonction épithète : ex : « ti-moun fwè-moin » = le fils de mon frère ; « fwè timoun-moin » = le frère de mon fils, etc. ». M.C. Hazaël-Massieux [1999, p.55].

En créole guadeloupéen, une même unité peut être Nom ou Verbe. Un nom peut déterminer un autre : *pyès kann* (champ de canne), *bò rivyè* (le bord de la rivière). Les exemples suivants montrent le fait qu'une même unité peut être successivement Nom ou verbe.

1. *an enmé lè ou ka rimé : j'aime quand tu te déhanches*

V

2. *an enmé ti rimé a-w la (j'aime ta manière de te déhancher)*

N

3. *sé rimé i ka rimé (il ne fait que (se) remuer)*

V V

4. *rimé rimé a-w rimé a-w sé ta-w (remues à ta guise, ton «remuement» t'appartient)*

V N N

Le fait d'avoir plusieurs catégories possibles pour une même unité augmente par ailleurs le nombre d'ambiguïtés éventuelles.

On note :

1. *bèl fi vs bèlfi (ou bèl-fi)*

2. *bèl fi vs bèl-fi*

On peut ainsi opposer :

1. *Jak enmé bèlfi (ou bèl-fi) : Jacques aime les brues*

V N

2. *Jak enmé bèl fi : Jacques aime les belles filles*

V Adj N

Il est apparu essentiel de savoir que le nom n'est pas forcément déterminé par un déterminant ou qu'un nom peut en déterminer un autre, ceci dans le but de pouvoir par la suite déterminer quel est le noyau du SN lorsqu'on a affaire au cas où un nom détermine l'autre.

En ce qui concerne la génération automatique d'énoncés en créole guadeloupéen, où il s'agit de partir d'énoncés français, l'ordre des mots du créole sera établi grâce à aux règles syntagmatiques établies en deuxième partie d'étude :

Devenu Maire hier, Monsieur Dupont a félicité ses électeurs ce matin

SN

Misyé Dupont, ki vin Mè dèpi yè, félisité sé moun-la ki voté ba-y la bonmaten-la

SN

On retrouve les règles suivantes (il s'agit ici d'hypothèses s'appuyant sur des exemples intuitifs, que j'analyserai dans la partie consacrée au traitement syntaxique) :

SN → N + Dét (*nonm-la : l'homme*)

SN → N (*fanm ! : femme !*)

SN → N + N (*pyès kann : champ de canne*)

SN → N + Adj + Dét (*fanm lèd-la : la femme laide*)

On considère que dans la classe Dét se trouvent les déterminants articles, démonstratifs, numéraux, interrogatifs et les indéfinis. On retrouve :

- Le déterminant article (*la*) : *nonm-la : l'homme*
- Le déterminant démonstratif (*lasa*) *nonm-lasa : cet homme*
- Le déterminant numéral (*dé, twa, kat...*) *twa nonm : trois hommes*
- Le déterminant interrogatif (*ki, kilès...*) *ki nonm ? : quel homme ?*
- Le déterminant indéfini (*onlo, onpil...*) *onlo nonm : beaucoup d'hommes*

Deux noms consécutifs se déterminent l'un l'autre. A ce titre (et comme dans le cas de la copule), il paraît inadéquat de marquer l'absence d'un déterminant par un élément vide (*pyès ∅ kann*).

Il est en effet difficile d'admettre que cette absence correspond à la présence d'un élément vide.

Ces règles, notées d'une étoile expriment le fait qu'on peut avoir plusieurs noms ou plusieurs déterminants consécutifs :

SN → N*

SN → N* + Dét*

SN → Dét* + N*

Exemples :

1. Cas où SN → N* : *pyès kann* (deux noms)

2. SN → N* + Dét* : *pyès kann-la* (un déterminant spécifique (-la) et deux noms)
3. SN → Dét* + N* : *bèl fanm* (*des belles femmes*) (un adjectif (bèl) et un nom)

C2.2. Les déterminants

« La grammaire de Port-Royal, notant qu'un nom commun, par lui-même, ne désigne rien, et renvoie seulement à un concept (nous dirions qu'il y a un sens et pas de référent), appelle « déterminant » les éléments qui doivent lui être rajoutés pour que l'on puisse lui fixer une « étendue »... ». Ducrot et Schaeffer [1995].

« La détermination, fonction linguistique, peut s'exprimer de façon verbale ou non verbale (et c'est toujours au moins partiellement le cas) : la prise en compte du non-verbal pour articuler le verbal relève de l'étude du fonctionnement du langage... ». G. Hazaël-Massieux [1996a, p.185].

Il existe plusieurs types de déterminants en créole guadeloupéen :

1. Le déterminant spécifique⁵³

Il s'agit en créole de -la placé après le nom. Ce déterminant apporte une information sur le fait qu'il s'agit de « la chose dont on parle » (et/ou dont on a déjà parlé).

Fanm-la di mwen pa bo-y (*la femme m'a demandé de ne pas l'embrasser*)

L'existence de la femme dont on parle ici a déjà été mentionnée dans le discours, mais l'interlocuteur ne la connaît pas forcément (la femme).

2. Pluralisation du nom par le déterminant spécifique

La pluralisation du nom ne peut se faire que par le déterminant spécifique en créole guadeloupéen, par le biais de la structure : sé + nom + -la.

L'enfant : timoun-la

Les enfants : sé timoun-la

L'homme : nonm-la

Les hommes : sé nonm-la

Remarque : L'absence de déterminant est courante en créole guadeloupéen pour exprimer une valeur générique :

Fanm sé chatengn : *la femme est comme une châtaigne (elle se relève facilement d'une déception)*

Pawòl pa ni koulè : *les paroles n'ont pas de couleur (je peux t'écouter sans te regarder)*

⁵³ La question du déterminant spécifique est largement abordée dans [Damoiseau, 1999, p.31] en ce qui concerne le créole martiniquais.

3. Le déterminant indéfini

Il se place avant le nom. Il joue à la fois le rôle de « quantificateur », remplaçant *yonn* (un) et le rôle de déterminant article.

On fanm sé on manman (une femme est une mère)

Misyé ni on fanm (ce monsieur a une femme (et une seule))

Remarque 1 : Mais on dira en créole :

- *Komen fanm ou ni ? (combien de femmes as-tu ?)*
- *Yonn ! (une !)*⁵⁴

On dira, pour les besoins du programme, que *yonn*, placé devant un nom, se transforme en *on*.

Remarque 2 : en créole, l'absence du déterminant (*des* en français) correspond à l'indéfini pluriel.

On timoun (un enfant) vs timoun (des enfants)

On chiklèt (un chewing-gum) vs chiklèt (des chewing-gums)

Ban-mwen pòm : donne-moi des pommes

ou encore au générique (seul le contexte permet de distinguer le générique de l'indéfini pluriel)

Fanm Gwadeloup bèl : les guadeloupéennes ont belles.

⁵⁴ En créole guadeloupéen, *yonn* ne peut avoir de valeur emphatique, comme *yan* en créole martiniquais : on dira : *man wè on bèl fanm* (j'ai vu une belle femme) et *man wè yan* (ou *yon*) *bèl fanm !* (J'ai vu une de ces belles femmes !).

4. Le déterminant possessif

L'expression de la « possession » se fait en créole de deux manières : soit on utilise un marqueur de possession suivi du nom, soit on utilise un marqueur de possession suivi d'un pronom personnel.

a. En ce qui concerne le premier cas (marqueur + N), le nom indiquant le possesseur est placé à droite du marqueur de possession A, tandis que le nom désignant le possédé est placé à gauche du N possesseur. On obtient alors :

– N possédé + A + N possesseur : *loto a Pyè* (la voiture de Pierre = l'auto à pierre))

Mais il existe aussi un autre schéma sensiblement différent de celui-ci :

– N possesseur + A + N possédé : *on boug a gwo tèt* (un homme qui a (possède) une grosse tête = un homme à grosse tête) (*on* : un) (*boug* : homme, bougre) (*a* : à, marqueur de possession) (*gwo* : gros) (*tèt* : tête)

Il s'agit, ici, du schéma inverse de celui présenté précédemment. On retrouve d'ailleurs les exemples suivants :

□ *On fanm a chalè* (une femme chaude)

□ *Mi fanm a sik a blan-la* (voilà la femme maniérée du Blanc (le Blanc possède une femme qui a (possède) des manières) (*mi* : voici, présentatif) (*a* : marqueur de possession) (*sik* : manières) (*a* : marqueur de possession) (*blan* : Blanc) (*-la* : le)

□ *Mi fanm a sik blan-la* (voilà la femme qui possède du sucre blanc : ici, pas de marqueur de possession en direction de *blan* mais en direction de *fanm*, c'est le sucre que possède la femme qui est blanc)

/VS/

□ *Mi fanm blan a sik-la* (voilà la femme blanche (qui est) maniérée : ici la femme blanche possède des manières).

b. Dans le deuxième cas, le marqueur de possession est suivi d'un pronom personnel qui devient dans ce cas déterminant possessif. Ce déterminant possessif admet par ailleurs facultativement le déterminant spécifique⁵⁵.

Timoun an-mwen malad : mon enfant est malade

*Timoun an-mwen **la** malad* : mon enfant (celui dont tu connais l'existence) est malade

Ou ké di fanm a-w pa vin a kaz : tu demanderas à ta femme de ne pas venir chez moi

*Ou ké di fanm a-w **la** pa vin a kaz* : tu demanderas à ta femme (péjoratif : celle dont on connaît l'existence officieuse = ta maîtresse) de ne pas venir chez moi

⁵⁵ Cf. Bernabé [2003, p. 114].

Lorsqu'on utilise le déterminant spécifique après le déterminant possessif, on induit une indication sur le fait qu'il s'agit d'un « élément possédé qui n'est pas celui qu'on possède généralement ».

Le déterminant possessif change de forme en cas de nasalisation : lorsque *a* est placé devant une consonne nasale (personne 1 singulier ou personne 1 pluriel), il se nasalise en *an*. Il est intéressant de noter la disparition de *a* présent dans le pronom complément si le nom placé avant lui possède une voyelle finale *a*. On dira en créole guadeloupéen :

- a. *Papa-y* et non **papa a-y*, *manman-mwen* et non *manman an-mwen*

Mais on gardera les formes :

- b. *Zanfan an-nou* (*nos enfants*) (*zanfan* : *enfants*, *N plu* – *an-nou* : *nos*, *dét poss sg ou plu*)
 c. *Bonda a-yo* (*leurs postérieurs*) (*bonda* : *postérieur*, *N – a-yo* : *dét poss sg ou plu*)
 d. *Dan a-zòt* (*leurs dents*) (*dan* : *dents*, *N – a-zòt* : *dét poss sg ou plu*)
 e. *Fren a-y* (*ses freins*) (*fren* : *frein*, *N – a-y* : *dét poss sg ou plu*)

déterminants possessifs	traduction	exemples
nom + <i>an-mwen</i>	mon ma mes	<i>loto an-mwen</i> : ma voiture mes voitures
nom + <i>a-w</i>	ton ta tes	<i>madanm a-w</i> : ta femme
nom + <i>a-y</i>	son sa ses	<i>timoun a-y</i> : son enfant ses enfants
nom + <i>an-nou</i>	notre	<i>kaz an-nou</i> : nôtre maison
nom + <i>a-zòt</i>	votre	<i>lajan a-zòt</i> : votre argent
nom + <i>a-yo</i>	leur	<i>soulyé a-yo</i> : leurs chaussures

Tableau des déterminants possessifs

Au pluriel, le déterminant possessif prend :

- Soit la forme *sé* + N possédé + A + N possesseur : *sé loto a Pyè-la* (*les voitures de Pierre*)
- Soit la forme *sé* + N possesseur + A + N possédé : *sé fanm a sik-la* (*les femmes chaudes*)

Dans ce cas, le déterminant spécifique est obligatoire, puisque la forme du pluriel en créole est *sé...la*.

5. Les déterminants numéraux

Les déterminants numéraux se placent devant le nom, mais on peut retrouver un ou plusieurs éléments adjectivaux entre le numéral et le nom.

Dé fanm : deux femmes

Dé bèl gwo fanm : deux belles grosses femmes

6. Les déterminants démonstratifs

Les déterminants démonstratifs se placent après le syntagme nominal (et non pas après le nom) :

Exemple :

Fanm-lasa : cette femme

N Dét

Fanm gro-lasa : cette grosse femme

N Adj Dét

Le démonstratif pluriel (réfèrent proche) se forme à partir de la structure *sé* + SN + *-lasa*. On obtient :

Sé bèl mango vèt-lasa : ces belles mangues vertes (-ci)

Remarque 1 : La pluralisation du pronom démonstratif se fait par le biais de la structure : *sé* + SN + *-lasa*

Fanm-lasa : cette femme

Sé nonm-lasa : ces hommes

Sé fanm-lasa : ces femmes

Kado-lasa : ce cadeau

Nonm-lasa : cet homme

Sé kado-lasa : ces cadeaux

Remarque 2 : Il a été convenu, pour la présente étude, de ne pas avoir recours au tiret lorsque *-lasa* est précédé d'un pronom complément, ce qui évite d'avoir :

**boug a-y-lasa*

Il faut noter dans ce cas, la possibilité d'un choix entre la notation avec tiret (cf. exemple précédent), qui demeure plus lisible⁵⁶, et la notation sans tiret, plus « économique » en terme de graphie [cf. Pouillet et *al.*, 1990, p.8]. On aurait ainsi :

Fanm-lasa : cette femme

Fanm a-w lasa : cette femme (à toi)

⁵⁶ cf. [M. C. Hazaël-Massieux, 1993, p.85]

C2.3. Les pronoms

1. Le pronom personnel

Il n'y a pas de vouvoiement en créole, ou plutôt, doit-on dire, on retrouve la même forme pour le vouvoiement et le tutoiement. De même, pour la troisième personne du singulier et du pluriel, il n'y a pas de distinction entre le masculin et le féminin.

Je suis malade : an malad (an : je, pro – malad : malade, adj)

Tu es malade : ou malad (ou : tu, pro)

Il est malade : i malad (i : il, elle, pro)

Elle est malade : i malad

Nous sommes malades : nou malad (nou : nous, pro)

Vous êtes malades : zòt malad (zòt : vous, pro)

Ils sont malades : yo malad (yo : ils, elles, pro)

Elles sont malades : yo malad

Remarque 1 : Il convient de noter l'absence de copule dans ces énoncés où le noyau prédicatif est l'adjectif *malad* qui reste d'ailleurs invariable

Remarque 2 : Il faut aussi noter que la forme *an* (première personne du singulier) est la forme réduite de *mwen*. De même, la forme contractée de *zòt* peut être *zò* en créole guadeloupéen.

Remarque 3 : Le pronom personnel indéterminé (*on* en français) peut être traduit de deux manières en créole :

a. *On* : yo

Dans ce cas, il s'agit de ce qu'on pourrait nommer une valeur positive :

Yo di-w pa palé ban-mwen ? : On (ils) t'a (t'ont) demandé de ne pas m'adresser la parole ?

b. *On* : moun

On aura ici une valeur péjorative :

Moun di-w pa palé ban-mwen ? : On (ces gens-là) t'a (t'ont) demandé de ne pas m'adresser la parole ?

Remarque 4 : La valeur péjorative qu'on retrouve en français sous la forme *ça* est identique en créole où l'on retrouve *sa*.

En plus, ça ne fait que dormir et manger toute la journée !

An plis, yenki manjé é dòmi sa ka manjé é dòmi tout la jouné !

Dans cet exemple, la répétition relève d'un procédé d'insistance.

Remarque 5 : Dans le langage parlé, le pronom personnel complément s’efface lorsque le prédicat qui le précède se termine par la nasale *an* (on entend alors un allongement de cette nasale).

Ban-mwen sa ! (Donne-le moi !) devient *ban[^]-sa⁵⁷ !*

Sujet	Complément
an/mwen = je	-mwen/an = moi, me
ou = tu	-vou/-w = toi, te
i = il, elle	-y/-li = lui, le, la
nou = nous	-nou = nous
zòt = vous	-zòt = vous
yo = ils, elles, on	yo = leur, les

Tableau des pronoms personnels du créole guadeloupéen

Les traits d’union présents dans la partie droite du tableau résultent d’un choix graphique justifié en annexe 1. La barre oblique sépare la « forme longue » de la « forme contractée », cette dernière étant plus utilisée à l’oral.

An fen : j’ai faim (sujet)

Mwen fen : j’ai faim (sujet) (utilisation moins fréquente de la forme longue à l’oral en créole guadeloupéen)

Ban mwen-y : donne-le moi

Brilé-yo : brûlez-les

2. le pronom indéfini

Le pronom indéfini se place devant le nom, mais on peut aussi retrouver un ou plusieurs éléments adjectivaux entre le pronom indéfini et le nom.

Pon[^] bèl fanm : aucune belle femme

Enpé bèl gwo fanm : beaucoup de belles et grosses femmes

⁵⁷ Rappelons que ce signe représente un allongement de la nasale à l’oral

3. Le pronom démonstratif

Nombre	Référent proche	Référent lointain
Singulier	sila : celui-ci, celle-ci	tala : celui-là, celle-là, celui, celle
Pluriel	séla : ceux-ci, celles-ci	séla : ceux, celles sa : ceux, celles

Tableau des pronoms démonstratifs du créole guadeloupéen

Le tableau ci-dessus, inspiré de Ludwig et *al.* [2002, p.19], présente les pronoms démonstratifs en créole guadeloupéen. Il a été constitué en fonction de la référence (proche vs lointain) et non pas selon le schéma classique masculin/féminin/neutre (cf. Grévisse [1980, p.578]). Il est bon de rappeler qu'il n'y a pas de distinction de genre en créole, ce qui explique qu'on ait une forme créole unique pour le masculin et le féminin français.

Le pronom démonstratif *séla* (à la fois utilisé pour une référence proche et lointaine), est employé pour désigner un objet immédiat (*séla !* (= ceux-ci)), mais aussi pour désigner un référent plus lointain (*séla an té ka palé-w la* (ceux dont je te parlais)). Enfin, *sa* désigne essentiellement des objets inanimés⁵⁸, dont la référence n'est pas « proche » (*sa an té ba-w la* (= ce que je t'avais donné (il peut s'agir ici d'une ou de plusieurs choses))). Il convient de noter que, dans le souci d'insister sur la *deixis*, le pronom démonstratif *séla* est souvent accompagné du déterminant spécifique *-la* (on peut même retrouver des répétitions de ce déterminant après le SN) :

Séla an té palé-w la : ceux dont je t'avais parlé.

Séla on té palé-w la la : ceux dont je t'avais parlé (et dont tu connais l'existence).

4. Le pronom possessif

Selon Damoiseau [1999, p.61], le pronom possessif en créole martiniquais est formé à partir du pronom personnel et de l'élément *tan-* (*tan-mwen* = le mien). Pour Germain (créole guadeloupéen) [1995, p. 73], *T* s'agglutine à *A* pour former *TA*, qui se « transforme » en *TAN* lorsqu'il est suivi d'une nasale. Enfin, pour Ludwig et *al.* [2002, p.18] (créole guadeloupéen), le pronom possessif est exprimé par l'item *ta-* suivi du pronom personnel complément pour le singulier et par *sé* (marque du pluriel) + pronom possessif singulier + pronom complément.

⁵⁸ Rappelons que l'emploi de *sa* pour désigner des personnes est péjoratif

Personne	Singulier	Pluriel
1	tan-mwen : le mien, la mienne	sé tan-mwen : les miens, les miennes
2	ta-w : le tien, la tienne	sé ta-w : les tiens, les tiennes
3	ta-y : le sien, la sienne	sé ta-y : les siens, les siennes
1	tan-nou : le nôtre, la nôtre	sé tan-nou : les nôtres
2	ta-zòt : le vôtre, la vôtre	sé ta-zòt : les vôtres
3	ta-yo : le leur, la leur	sé ta-yo : les leurs

Tableau des pronoms possessifs du créole guadeloupéen

Il est intéressant de remarquer la variation dans l'usage contemporain : les créolophones utilisent quelquefois des formes différentes de celles présentées dans ce tableau. Le *t* initial de l'item *ta* disparaît, ce qui engendre des formes telles que :

Sé an-mwen : les miens, les miennes

Sé a-w : les tiens, les tiennes

Sé a-y : les siens, les siennes

Sé an-nou : les nôtres

Sé a-zòt : les vôtres

Sé a-yo : les leurs

5. Le pronom possessif-démonstratif⁵⁹

Selon Ludwig et al. [2002], le pronom possessif-démonstratif « indique l'appartenance et le lieu où se trouve l'objet possédé ». *La* indique ici une personne ou une chose dont l'interlocuteur connaît l'existence. *La* a ici une valeur de déictique. Le tableau suivant présente ces pronoms :

Personne	Singulier	Pluriel
1	tan-mwen la : le mien, la mienne (qui est là)	sé tan-mwen la les miens, les miennes (qui sont là)
2	ta-w la : le tien, la tienne (qui est là)	sé ta-w la : les tiens, les tiennes (qui sont là)
3	ta-y la : le sien, la sienne (qui est là)	sé ta-y la : les siens, les siennes (qui sont là)
1	tan-nou la : le nôtre, la nôtre (qui est là)	sé tan-nou la : les nôtres (qui sont là)
2	ta-zòt la : le vôtre, la vôtre (qui est là)	sé ta-zòt la : les vôtres (qui sont là)
3	ta-yo la : le leur, la leur (qui est là)	sé ta-yo la : les leurs (qui sont là)

Tableau des pronoms possessifs-démonstratifs du créole guadeloupéen

⁵⁹ cf. Ludwig et al. [2002, p.20]

Le pronom possessif-démonstratif créole se forme donc avec Ta + Pro + -la. Il convient de noter que le locuteur créolophone utilise souvent (sinon systématiquement) la forme contractée et prononce *tan[^]-la* au lieu de *tan-mwen la*. De même, le locuteur modifie souvent la forme plurielle du pronom possessif-démonstratif ; on obtient : *sé an[^]-la*, *sé a-w la*, *sé a-y la*, *sé an-nou la*, *sé a-zòt la*, *sé a-yo la*. Enfin, l'existence même du pronom possessif-démonstratif (qu'on retrouve d'ailleurs dans peu de grammaires créoles) peut être contestée par le fait qu'il s'agit simplement d'un possessif suivi d'un démonstratif et non d'un pronom à part entière.

6. Le pronom réfléchi

Dans le cadre de cette étude, deux points importants seront étudiés :

- Le sens réfléchi
- Le sens réciproque et successif

a. Sens réfléchi

« *En guadeloupéen, il n'existe pas de forme spécifique de réfléchi* ». Bernabé [1983, T.2, p.919].

En fait, là où le créole martiniquais emploie *kò* + nom (ou pronom personnel) pour marquer la réflexivité, le créole guadeloupéen ne semble pas utiliser une quelconque forme de ce type. En créole guadeloupéen, la réflexivité est exprimée par la suite verbe + pronom personnel, comme dans les exemples suivants⁶⁰ :

An ka défann mwen (je me défends)

Mais on pourrait aussi avoir : *ou ka défann vou (tu te défends)*

V Pro pers⁶¹

Il existe toutefois quelques exceptions où l'on retrouve une forme *kò* exprimant la réflexivité en créole guadeloupéen ou encore une forme verbale sans complément exprimant elle aussi la réflexivité. On retrouve :

An ka débwoyé kò an-mwen (je me débrouille)

I ka débat (il se débat)

V Compl

V

Remarque : la forme contractée du pronom personnel sera préférée à l'oral :

Ou gadé-w ! (Tu t'es regardé !)

⁶⁰ Les exemples suivants sont tirés de [Damoiseau, 1999, p.58] pour le créole martiniquais, mais on retrouve les mêmes exemples en créole guadeloupéen.

⁶¹ « V » = verbe, « pro pers » = pronom personnel et « complt » = complément.

An vwan[^] tonbé (je me suis vu tomber)

Toujours dans la perspective de la génération automatique d'énoncés français → créole, l'expression de la réflexivité pose un problème. En effet, si l'on dit que la forme française « pronom réfléchi + verbe » (*se regarder*) correspond à la forme créole « verbe + pronom personnel » (*an ka douché-mwen* (je me douche)), cela engendre des exceptions (cas où cette règle ne « marche » plus).

Soient les exemples :

Pronom réfléchi + verbe en français : *il se regarde* → *i ka gadé-y* : verbe + pronom personnel en créole

Pronom réfléchi + verbe en français : *tu t'es douché* → *ou douché-w* : verbe + pronom personnel en créole

Mais :

Pronom réfléchi + verbe en français : *je me débats* : *an ka débat* : verbe sans complément en créole et non **an ka débat-mwen*

Pronom réfléchi + verbe en français : *il se détériore* : *i ka dégrenné* : verbe sans complément en créole et non **i ka dégrenné-y*

En fait, il s'agit de constructions différentes pour lesquelles aucune comparaison n'est possible, ce sont des « structures idiomatiques » dont il serait possible de dégager la règle suivante : pronom réfléchi + verbe en français → verbe sans complément en créole. Il ne s'agit pas d'un travail de correspondance à proprement parler, mais de règles visant rendre compte de « structures idiomatiques » créole (cf. *se battre* (→ *lité*) ou encore *se dépêcher* (→ *fè mannèv*)).

b. Sens réciproque et successif

Le sens réciproque ne comporte pas non plus de marque en créole guadeloupéen.

Les énoncés :

Marie et Pierre se lavent (l'un lavant l'autre)

Claude et Jacques s'embrassent (l'un embrassant l'autre)

Se traduiront :

Mari é Pyè ka lavé

Klòd é Jak ka bo

Toutefois, le créole utilise des paraphrases ou encore le pronom personnel pour insister sur la réciprocité.

En créole :

Mari é Pyè (,yonn) ka lavé (lòt)

Klòd é Jak (,yonn) ka bo (lòt)

Correspondant en français à :

Marie et Pierre se lavent (mutuellement ; l'un et l'autre, etc.)

Claude et Jacques s'embrassent (tous les deux ; l'un embrasse l'autre, etc.)

La successivité ne s'exprime pas non plus en créole guadeloupéen par une marque spécifique. De même, des paraphrases ou le pronom personnel peuvent permettre d'insister sur la successivité :

Les jours se suivent⁶² : sé jou-la ka suiv (-yo)

Les mots s'enchaînent [...] : sé mo-la ka anchéné (-yo)

7. Les pronom adverbiaux « y » et « en »

« A la pronominalisation large, nous opposerons la pronominalisation stricte. Cette dernière concerne exclusivement le remplacement du nom. Selon notre terminologie, toute pronominalisation stricte est une pronominalisation zéro en ce sens qu'elle aboutit à un effacement du nom ». Bernabé [1983, T.2, p.848]. Dans les exemples suivants⁶³ :

Pyè ka chanté (Pierre chante ou Pierre en chante), la disparition d'une forme pronominale « en surface » est manifeste.

Force est de constater l'absence de forme pronominale en créole, correspondant aux pronoms compléments français *y* et *en*. Il conviendrait mieux de parler d'absence de ces compléments en créole, absence qu'on pourrait ainsi illustrer :

An vlé : j'en veux / je veux

An kay : je vais / j'y vais

An ka pran : je prends / j'en prends

An ké pawtisipé : je participerai / j'y participerai

⁶² Exemples tirés de [Ludwig et al., 2002, p.20]

⁶³ Issus de [Bernabé, 1983, T.3, p.1100]

Ces exemples correspondent à deux traductions, le contexte pouvant dans ces cas précis guider le locuteur dans son choix sémantique. En fait, si l'on prononce *an vlé*, en arrivant dans un groupe de personnes en train de discuter, chacun s'attendra à avoir une « suite » en se demandant « que veut-il ? ». Par contre, si l'on prononce le même énoncé, en arrivant dans un groupe de personnes en train de déguster un gâteau, ceux-ci traduiront « j'en veux ». Ainsi, à l'instar de Bernabé [1983, p. 848], on peut dire que l'emploi de formes de substitution du pronom, telles que : *adan*, *osi*, etc. constituent des anaphoriques qui ne masquent pas l'absence du pronom complément. Le problème du choix entre *je vais* / *j'y vais* est absent de la présente étude car le point de départ de ce programme de génération automatique (input) est un énoncé français supposé correct.

Toutefois, il est ici utile de relever l'attitude des locuteurs face à l'absence de pronom complément ou de l'anaphore en créole guadeloupéen : en tentant de faire traduire (par des locuteurs natifs dans le cadre de cette étude) les énoncés : *Mon mari, j'en rêve tous les soirs* et *Du poulet, j'en mange souvent*, on obtient des énoncés du type :

Nonm an-mwen, an ka révé dè-y toulé swa

Poul, an ka manjé sa souvan

Transformation des pronoms compléments devant les nasales

Les pronoms compléments -y et -w deviennent -li et -vou lorsqu'ils sont précédés d'un verbe se terminant par une consonne.

On ne retrouve pas : **i palé onlo mè an pa tann-y*

Mais : *I palé onlo mè an pa tann-li : il a beaucoup parlé mais je ne l'ai pas entendu*

On ne retrouve pas : **o chapo-la an té vann-w la ?*

Mais : *O chapo-la an té vann-vou la ? : ou est le chapeau que je t'avais vendu ?*

On ne retrouve pas : **rann-y biten a-y !*

Mais : *Rann-li biten a-y ! : rends-lui ses affaires !*

C2.4. L'adjectif

1. L'adjectif qualificatif

En créole, le nom et l'adjectif sont très proches. Ils peuvent tous les deux être noyaux de la phrase, ils sont tous les deux invariables, acceptent tous les deux la détermination, raison pour laquelle il paraît judicieux de les associer.

Il faut noter la possibilité de retrouver l'adjectif qualificatif comme noyau de la phrase [cf. Damoiseau, 1999].

I bèl : il est beau

Pòl malad : Paul est malade

Tout comme le nom, l'adjectif créole ne reçoit pas, comme en français, de marque du féminin ou du pluriel (il ne varie pas). Soient les exemples :

On bèl nonm : un bel homme

On bèl fanm : une belle femme

On gran chato : un grand château

On gran kaz : une grande maison

Cependant, l'adjectif peut bénéficier de la pluralisation au sein du GN. Cette pluralisation est marquée par *sé* + GN + *-la*.

Sé gwo nonm-la : les gros (hommes)

Sé gran chato-la : les grands châteaux

Dans l'exemple *sé gwo-la*, on note que l'adjectif, parce qu'il est nominalisé peut recevoir cette marque du pluriel.

Enfin, la marque *-la* (déterminant) se rapportant au nom, peut facilement être rattachée à l'adjectif s'il est le dernier élément de l'énoncé.

Nonm-la : l'homme

Nonm ho-la : le grand homme (d'une grande taille)

Nonm ho é kouyon-la : le grand homme imbécile

Nonm ho, nwè, mako é kouyon-la : le grand homme noir, curieux (rapporteur) et imbécile

Le locuteur, aidé du contexte, distinguera bien quant à lui un nom (*bèlfi* = *belle-fille*) d'une suite (adjectif + nom (*bèl fi* = *belle fille*)). Ainsi, pour distinguer le nom de la suite adjectif + nom, il sera nécessaire de prendre en compte la présence ou l'absence des caractères diacritiques entre les deux unités dans les énoncés français :

A. Au blanc graphique présent dans un énoncé français, il conviendrait de « faire correspondre » un blanc graphique dans l'énoncé généré en créole.

Belle fille correspondra à *bèl fi*

Grosse voiture correspondra à *gwo loto*

Grande maison correspondra à *gran kaz*

B. Les rares cas où l'on a un trait d'union entre l'adjectif et le nom en français sont listés dans une table, car ils ne correspondent pas toujours à la suite adjectif + trait d'union + nom en créole.

Ainsi :

Belle-fille correspondra à *bèlfi*

Grande-terre correspondra à *granntè*

Grand-mère correspondra à *granmanman*

Il faut noter qu'il est intéressant de prendre en compte l'ordre des mots lorsqu'on travaille sur l'adjectif en français par rapport à l'adjectif en créole. En effet, si l'adjectif peut se placer avant ou après le nom en français, en créole l'ordre n'est pas le même.

On retrouve en créole :

Yo té ni mové lidé mais **yo té ni lidé mové*

On sitiasyon tris mais **on tris sitiasyon*

En français :

De mauvaises pensées les animaient ou *des pensées mauvaises les animaient*

Une triste situation ou *une situation triste*

« *Un petit nombre d'adjectifs courants et monosyllabiques se placent **devant** le nom (beau/bèl, bon/bon, grand/gran, gros/gro, ...). La plupart des adjectifs se placent **après** le nom : c'est notamment le cas des adjectifs exprimant une couleur, une forme, une nationalité* ». Damoiseau [1999, p.40].

A travers ces exemples on constate que la place de l'adjectif n'est pas systématiquement la même en français qu'en créole.

Il est donc possible, et c'est la solution la plus immédiate, de faire une liste des adjectifs qui se placent avant le nom. Cela ne serait pas un obstacle à la consécution d'adjectifs avant ou après le nom :

Une belle, grande et grosse femme : on bèl gran fanm gwo

Une large et belle voiture rouge : on loto laj, bèl é wouj ou encore on bèl loto laj é wouj

2. L'adjectif numéral

Dans la classe des adjectifs numéraux, on distingue :

a. Le numéral ordinal

En créole : *prèmyé, dézyèm, ..., dènyé.*

En français : *premier, deuxième, ..., dernier.*

b. Le numéral cardinal

En français : *un, deux, trois...*

En créole : *yonn, dé, twa...*

A l'inverse du créole, l'adjectif numéral n'a pas la même forme que le déterminant indéfini.

Ainsi, en français on dira :

*J'en veux **un** (numéral cardinal)*

***Un** matin, il se leva (déterminant indéfini)*

En créole :

*An vlé **yonn** (numéral cardinal)*

***On** bonmaten, i lèvé (déterminant indéfini)*

Mais on ne pourra pas avoir : **an vlé on.*

Ni non plus **yonn bonmaten, i lèvé*

Il n'est pas possible, comme dans certains cas en français parlé, de dire en créole : « *le prof m'a donné un un* » (**pwofèsè-la ban mwen on yonn* est un cas barré). L'adjectif numéral *yonn* n'est donc pas compatible avec le déterminant indéfini *on*. Il y a aussi incompatibilité entre le numéral cardinal *yonn* et le numéral ordinal : on n'aura donc pas : **i vlé yonn prèmyé lajan* mais *i vlé on prèmyé lajan* (il veut un premier versement (un acompte)). Toutefois, il est utile de préciser qu'on peut avoir compatibilité entre les autres numéraux cardinaux et les numéraux ordinaux (**cas 1**) et aussi une compatibilité entre les autres numéraux cardinaux et les autres déterminants indéfinis (**cas 2**) :

Sé dé pwèmèyé-la ké rantré (cas 1) : les deux premiers rentreront.

Pwofèsè-la ban mwen on dé (cas 2) : le professeur m'a donné un deux.

C3. Le Syntagme Verbal

L'analyse distingue le syntagme nominal du syntagme verbal. Le syntagme verbal comporte un noyau (ou une tête) autour duquel s'articulent d'autres éléments qui dépendent du noyau lui-même. Le noyau assume un rôle prédicatif et n'est pas forcément un verbe. « *Il apparaît, en effet, que des éléments à prédisposition verbal (ayant donc une certaine « nature») peuvent avoir une fonction « adjectivale» et inversement* ». Bernabé [1983, T.3, p.1068].

« *Le créole guadeloupéen a la possibilité de former un prédicat sans prédicateur explicite, c'est-à-dire sans verbe ...* ». Ludwig et al. [2002, p.24].

Le schéma ci-dessous représente la fonction de prédication selon la classe syntaxique des unités :

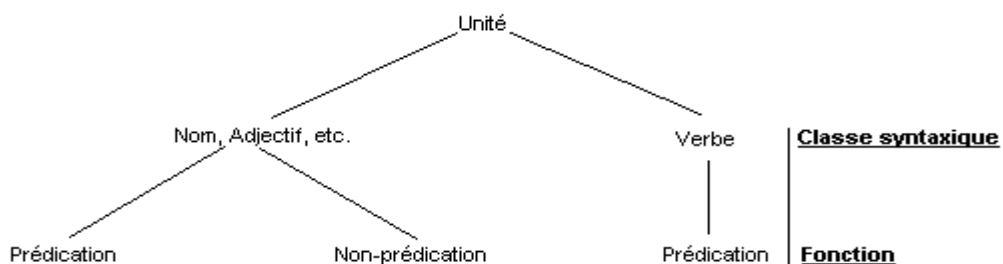


Schéma de la fonction de prédication

En créole guadeloupéen, une unité (de classe nominale ou adjectivale), peut avoir ou non une fonction prédicative au sein du syntagme verbal.

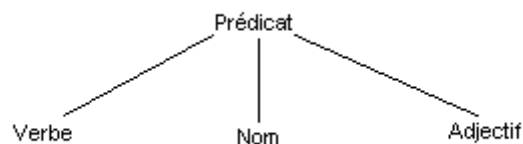
Classe syntaxique	Unité concernée	Fonction	Exemples	Traduction littérale	Combinaison (fonction prédicative + non prédicative)	Traduction littérale
Nom	manjé	Prédicative	an byen manjé !	J'ai bien mangé	an manjé on manjé si	"j'ai mangé un mangé sur"
		Non-prédicative	manjé-la si	le repas est sur		
Adjectif	bèl	Prédicative	ou bèl !	tu es belle !	ou bèl bèl a-w !	"tu es belle belle à toi" (tu es très belle)
		Non-prédicative	on bèl fanm	une belle femme		
Verbe	dansé	Prédicative	an kay dansé	je vais danser	dansé dansé-la	"danse la danse"

Exemples de formes prédicatives du créole guadeloupéen

A la lumière de ce tableau, on constate que les unités nominales ou adjectivales peuvent sans difficulté « accéder » à la prédication en créole. Le plus étrange est que l'exemple fourni à la ligne 3 du tableau (classe verbale) peut lui-même devenir une unité nominale. On pourrait finalement se demander s'il n'existe en créole guadeloupéen que des noms assumant de temps à autre une fonction verbale ou uniquement des verbes assumant de temps à autre une fonction nominale. Des unités telles que *maché*, *kouri*, etc., n'ont pas vraiment comme équivalent français *une marche*, *une course*, etc. mais plutôt *la façon de marcher*, *la marche* pour *maché* et *la façon de courir*, *la course* pour *kouri*.

Il est intéressant de noter l'impossibilité de passer de la classe nominale à la classe verbale en ce qui concerne certains noms (et notamment tous les noms propres). Il s'agit par exemple des noms : *Pyè* (*Pierre*), *Chivé* (*cheveu*), *Lèt* (*lettre*), *Klé* (*clef*), *Kòd* (*corde*), *Tab* (*table*).

Il convient donc d'utiliser simultanément les deux notions : celle de prédicat et celle de verbe. Le prédicat peut être un nom, un adjectif ou un verbe. On parlera alors de prédicat nominal, de prédicat adjectival ou encore de prédicat verbal pour désigner le fait que le noyau (la tête) prédictatif soit un nom, un adjectif ou un verbe.



Le prédicat en créole guadeloupéen

Etant donné « l'uniformité » existant entre les prédicats verbaux et nominaux, il est très difficile de les distinguer, et donc d'identifier le verbe dans un énoncé en créole guadeloupéen. Selon Valdman [1978, p.210], « *l'invariabilité du verbe rend difficile la démarcation entre le nom et le verbe* ». En effet, à travers les exemples du tableau des formes prédictives du créole guadeloupéen ci-dessus, on retrouve les cas où la forme de l'adjectif ou du nom à fonction non-prédictive est identique à l'adjectif ou au nom à fonction prédictive. C'est ainsi qu'on a par exemple *an manjé on manjé si* (cf. tableau des formes prédictives du créole guadeloupéen), où la première occurrence de *manjé* est un verbe et la deuxième occurrence, un nom : on a ici un isomorphisme entre l'unité nominale et verbale. L'opposition verbo-nominale en créole guadeloupéen permet d'envisager le schéma suivant :

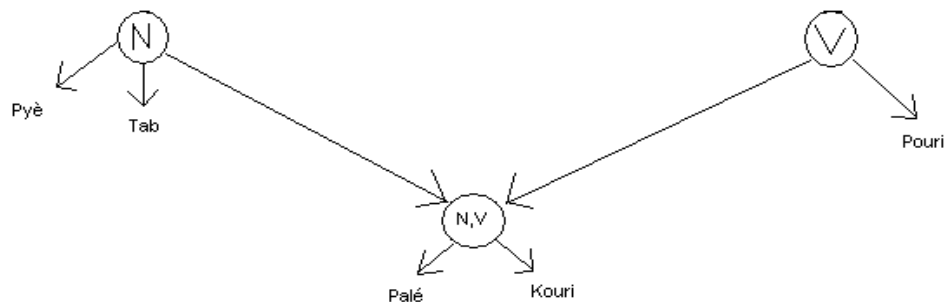


Schéma N,V

Le nom peut ici être du type *Pyè*, c'est-à-dire un élément qui ne pourra pas accéder à la prédication.

Le nom peut aussi être du type *tab*, c'est-à-dire un élément qui ne pourra pas accéder lui non plus à la fonction prédicative.

Le verbe peut être du type *pouri*, c'est-à-dire un verbe qui accèdera plus difficilement que les autres unités à la fonction non-prédicative.

L'élément N, V représente ici la jonction de N et de V, c'est-à-dire une unité qui peut à la fois être nom ou verbe. Il est possible de dire que la copule n'assume pas, en créole guadeloupéen, un rôle prédicatif comme l'auxiliaire en français. Soient les exemples :

J'ai dormi → *an dòm*

Tu es fatigué → *an las*

« *Le créole ne possède pas d'auxiliaire qui remplit la fonction d'un simple prédicateur (comme être en français)* ». Ludwig et al. [2002, p.24]. La copule *yé*, n'est utilisée que pour exprimer un état en créole. On ne retrouve cette copule que dans des phrases interrogatives (directes ou indirectes) ou encore dans des constructions servant à exprimer des « *significations plus précises, par exemple « se trouver* ». (cf. Ludwig et al., [2002, p.24]).

Considérons ces exemples :

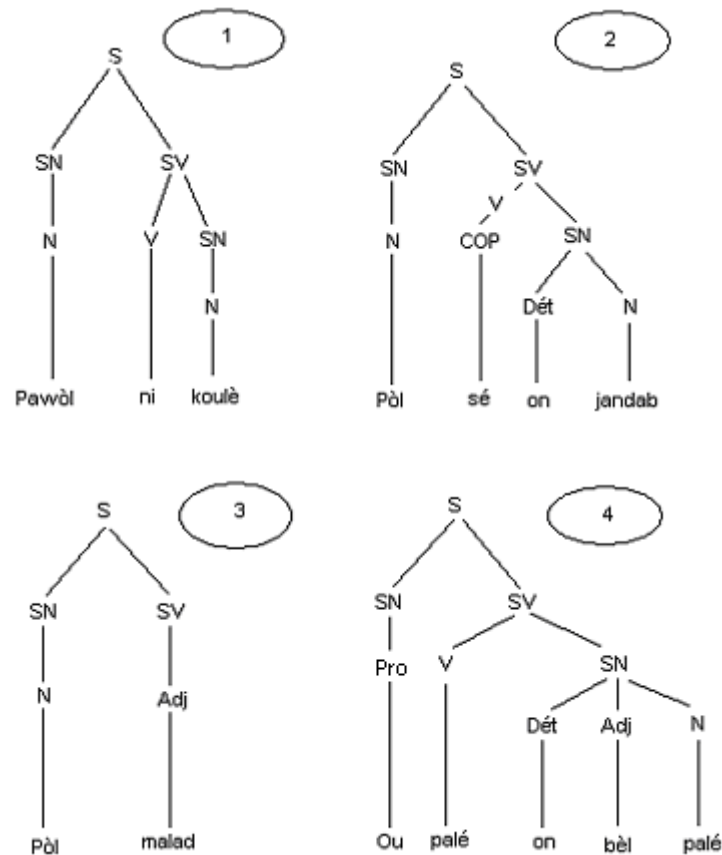
Ola ou yé ? : où es-tu ? (Interrogation directe)

Fò-w di-mwen ola ou té yé : il faut que tu me dises où tu étais (« *se trouver* ») (interrogation indirecte).

An ka pansé ou ké di-mwen ki jan i yé : je pense que tu me diras comment il se porte (interrogation indirecte).

Il convient de noter parallèlement l'existence de l'élément *sé* (verbe être dans ce cas précis). Ludwig et al. indiquent : « *lorsque l'attribut est un nom spécifié par un article ou par un adjectif possessif, le prédicateur est exprimé sous la forme sé* » [2002, p.24]. En conséquence, les éléments *sé* et *yé* seront nommés « COP » (copule).

Soient les exemples (on occulte pour le moment tout problème lié à la discontinuité ou à l'ordre des différents éléments) :



Structures prédictives avec ou sans copule

La structure 1 présente le cas où un syntagme S est composé d'un syntagme nominal et d'un syntagme verbal. Le syntagme verbal est lui-même composé d'un verbe et d'un syntagme nominal. La prédication est ici assumée par le verbe *ni* (avoir). Traduction de l'énoncé 1 : *les paroles ont une couleur* (je ne peux pas t'écouter sans te regarder (adage populaire)).

La structure 2 qu'on pourrait opposer à la structure 4, montre que la prédication peut être assumée soit par la copule, soit par un verbe. Il est intéressant de noter ici la fonction verbale de la première occurrence de l'élément verbal *palé* et la fonction nominale de la deuxième occurrence.

La structure 3 est, elle, composée d'un syntagme nominal et d'un syntagme verbal comportant lui-même un adjectif assumant la prédication. Il s'agit donc ici d'une prédication adjectivale⁶⁴.

⁶⁴ Concernant les structures d'arbres, cf. Bernabé [1983, T.3, p.1079] ou encore Valdman [1978, p.210].

C3.1. La négation

En créole guadeloupéen, quatre éléments servent à marquer la négation : il s'agit de *pa*, *pé* (*ké*), *pon* et *poko*. Ces éléments peuvent quelquefois se combiner et former ce qu'on nommera la négation complexe, opposée à la négation simple, c'est-à-dire l'utilisation d'une seule de ces formes pour marquer la négation.

La négation simple

La négation simple peut s'exprimer en créole par *pé* ou *pa*, pouvant être suivis d'une marque aspectuelle, une marque de temps, un adverbe, etc. « ...la négation s'exprime par l'insertion de *pa* devant le SV » Valdman [1978, p. 264]. Contrairement à Valdman, il convient de dire que la négation fait partie du syntagme verbal. De plus, il faut noter l'existence de l'élément *pé*, qui est une variante morphologique de *pa*. Soient les exemples suivants de négation simple en créole guadeloupéen :

- a. *Pa* précède le verbe ainsi que les marqueurs de temps et d'aspect :

I pa dòmì : il n'a pas dormi

Jak pa té maké non a-y : Jacques n'avait pas écrit son nom

Pa palé ! : Ne parlez pas !

- b. *Pé*, qui obéit à la règle *pa + ké = pé ké* se place aussi avant les marques de temps et d'aspect.

I pé ké dòmì : il ne dormira pas

Jak pé ké maké non a-y : Jacques n'écrira pas son nom

- c. *Poko*, équivalent créole de *pas encore*, se place avant le verbe ou toute marque de temps ou d'aspect. Il est possible de retrouver cette marque après *poko* ou encore entre *pa* et *ko* (*pa : pas, ko : encore*). Les exemples suivants démontrent ce fait (la traduction française est équivalente, il s'agit en créole de variétés sémantiquement équivalentes) :

An poko té dòmì : je n'avais pas encore dormi

An pa té ko dòmì : je n'avais pas encore dormi

Remarque : La présence d'une marque d'aspect, dans ce contexte, oblige à avoir un ordre précis :

An poko té ka dòmì : je n'étais pas encore en train de dormir (je ne dormais pas encore)

An pa té ko ka dòmì : je n'étais pas encore en train de dormir (je n'arrivais toujours pas trouver le sommeil).

La négation complexe (ou double négation⁶⁵)

On nommera ici négation complexe la négation qui consiste à utiliser au moins deux éléments de négation dans la même phrase :

- *Pa...pon* (*pa* : pas, *pon* : aucunement)
- *Pé ké...pon* (*pa* + *ké* = *pé ké* : négation au futur)
- *Pa / pé ké...janmè* (*pa* + *ké* = *pé ké* : pas... jamais (au futur))
- *Pa / pé ké...hak* (*pa* + *ké* = *pé ké* : pas... rien (au futur))
- *Pa / pé ké...ayen* (*pa* + *ké* = *pé ké* : pas... rien du tout (au futur))

Exemples

- a.1. *An pa dòmi pon jou* : je n'ai dormi aucun jour (je n'ai jamais dormi)
 a.2. *An pa pon dòmi* : je n'ai aucunement dormi (je n'ai pas dormi du tout)
- b.1. *An pé ké dòmi pon jou* : je ne dormirai aucun jour (je ne dormirai jamais)
 b.2. *An pé ké pon dòmi* : je ne dormirai aucunement (je ne dormirai pas du tout)
- c. *An pa janmè dòmi* : je n'ai jamais dormi
 d. *An pa di hak* : je n'ai rien dit
 e. *An pa manjé ayen* : je n'ai rien manjé

Remarque 1 : *Pon, janmè, hak* ou *janmè* ne sont pas employés sans *pa* ou *pé ké*⁶⁶.

Remarque 2 : Le créole utilise aussi la reduplication de la négation pour affirmer : *je ne peux pas ne pas dormir* : *an pé pa pa dòmi* (*an* : je, *pro – pé* : pouvoir, *V – pa* : pas, *nég – dòmi* : dormir, *V*).

Soient les correspondances suivantes entre la forme négative française et celle du créole :

	Français	Exemples	Créole	Exemples
Règle	n' ou ne + verbe + pas (+ verbe)	il ne vient pas dormir ce soir	pa (+ aspect) + verbe exception : lorsque la marque d'aspect est celle du futur, pa se transforme en pé	i pa ka vin dòmi oswè-la
Règle	n' ou ne + verbe + pas + encore + verbe	il n'est pas encore venu	poko + verbe	i poko vini
Cas particulier	ne + verbe + jamais + verbe	il ne vient jamais dormir	pa janmè + verbe	i pa ka janmè vin dòmi

Tableau synoptique de la forme négative

En ce qui concerne le cas particulier présenté dans le tableau ci-dessus, c'est l'ordre des différents éléments qui change, la règle de formation de la négation restant dans ce cas précis intacte.

⁶⁵ Notion empruntée à Ludwig et al. [2002, p.30]

⁶⁶ Le forclusif n'est jamais utilisé seul. On retrouve d'ailleurs la description de ce deuxième élément de la négation (forclusif) chez Damourrette et Pichon (Vol. 1, § 116).

C3.2. Le temps, le mode et l'aspect

L'étude du Temps, du Mode et de l'Aspect proposée ici se place dans le cadre de l'objectif de la génération automatique d'énoncés en créole guadeloupéen.

C3.2.1 L'aspect en créole guadeloupéen

I. Aspect perfectif

L'aspect perfectif correspond au morphème zéro (O) en créole guadeloupéen et ne concerne que les verbes de procès⁶⁷.

Le perfectif guadeloupéen permet d'indiquer que l'action s'est déroulée dans le passé et d'insister sur le fait qu'il s'agit d'une action achevée.

An manjé (j'ai mangé)

Pòl dòmi (Paul a dormi)

Le perfectif peut prendre une valeur temporelle de prétérit (action délimitée dans le passé) lorsqu'il est accompagné d'un circonstant qui ancre l'action à un moment antérieur à la situation de l'énonciation.

An byen manjé yè swa (j'ai bien mangé hier soir)

Pòl dòmi onlo lèndi maten (Paul a beaucoup dormi lundi matin)

Selon Bernabé [1983, pp.1056-1057], il convient de parler d'aoriste (dans le sens d'« événementiel ») plutôt que de parler de prétérit (en évoquant l'argument de Benveniste [1966], à propos de la confusion entre prétérit et imparfait). L'auteur parle de l'accompli du créole comme étant un héritage du « français parlé par effacement du morphème avoir ou être...une phrase comme *Pyè manjé provient de Pierre a mangé* ».

Selon lui, « l'homonymie » accompli/aoriste est due à l'absence de distinction entre un code oral et un code écrit en créole. Les exemples ci-dessous sont extraits de Bernabé [1983, pp.1056-1057] :

⁶⁷ Il convient de dire que la présence de la marque zéro dans le système aspecto-temporel du créole haïtien est remise en cause par Bentolila [1987, P. 104] : « face aux très nombreux énoncés qui, en créole d'Haïti, ne présentent pas une marque formelle de modalisation aspecto-temporelle, le problème se pose de savoir si l'on est en présence de choix de modalité à signifiant zéro ». Il serait pertinent, selon lui, de savoir « si le locuteur néglige volontairement de donner une quelconque information aspectuelle ou temporelle ou si, opposant de façon économique un signifiant zéro aux signifiants phonématiques des autres modalités, il fournit une information spécifique et constante ».

Accompli du présent :

Es ou konpwann ka yo sòti di 'w la ? (As-tu compris ce qu'ils viennent de te dire ?)

Valeur aoristique :

Yè, nou pa konpwann ka i té ka di la (Hier, nous n'avons pas compris ce qu'il disait)

Il convient de ne pas confondre l'aspect accompli avec le temps passé :

An manjé (j'ai mangé, accompli du présent, accompagné du marqueur zéro)

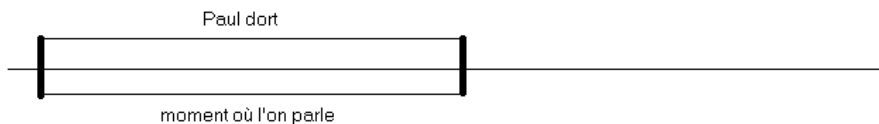
An té manjé (j'avais mangé, accompli du passé accompagné du marqueur de temps passé *té*)

II. Aspect imperfectif

La marque de l'aspect imperfectif est *ka* pour les verbes de procès et la marque zéro pour les verbes d'état⁶⁸. La phrase :

Pòl ka dòmi (Paul dort)

peut être schématiquement représentée :



⁶⁸ La notion de « verbes d'état » ou de « verbes de procès » est utilisée par Ludwig et al. [2002, p. 25] tandis que chez Bernabé [1983, vol. 3, pp. 1051-1053], on retrouve l'opposition verbes statifs VS non statifs.

A. Verbes de procès

○ Valeur durative (progressif)

Il y a un parallèle étroit entre le moment d'énonciation et l'action elle-même. Le marqueur *ka* indique une action en train de se réaliser au moment même de l'énonciation (exemple (a)). Il est possible de percevoir par ailleurs le procès dans sa durée et dans son déroulement (exemple (b)) :

(a) *Nou ka li on liv* (Nous sommes en train de lire un livre)

(b) *Pyè ka dòmi toujou* (Pierre est encore en train de dormir)

○ Valeur itérative

On retrouve ici le caractère répétitif de l'action et *ka* prend une valeur itérative.

Nou ka li on liv dètanzantan (Nous lisons un livre de temps en temps)

Chaklè i malade, i ka bwè wonm (Il boit du rhum à chaque fois qu'il est malade)

○ Valeur générale (atemporelle)

Il s'agit ici de la valeur de « vérité générale » et le procès est toujours vérifié : « *En étendant encore les limites temporelles du procès, on obtient le présent de vérité générale : la Terre tourne autour du soleil ; souvent femme varie : bien fol est qui s'y fie ; etc.* » Arrivé, Gadet, Galmiche, [1986, p.563]. Le présent de vérité générale est le temps qui permet de situer l'action de manière permanente, quasi-définitive. Là encore, on retrouve la construction *ka* + verbe :

Latè ka touné (La terre tourne)

Solèy ka brilé po (a moun) (Le soleil brûle la peau (des gens))

Gran nonm pa ka wont (« Les grands hommes n'ont jamais honte » (adage))

○ Valeur habituelle

On a ici un procès qualifié d'habituel, *i.e* un procès qui se répète habituellement. La valeur « habituelle » est rendue grâce à l'utilisation du marqueur *ka* que suit le verbe.

I ka travay onlo lè samdi (Il travaille beaucoup le samedi)

Lè dimanch, Jan ka alé légliz (Le dimanche, Jean va à l'église)

Mari ka lèvé a sètè touléjou (Marie se réveille à sept heures tous les jours)

○ Valeur prospective

L'action est située dans le prolongement du moment de l'énonciation :

An ka vin (je viens (= j'arrive))

An kay travay (je vais travailler (j'envisage de travailler de façon imminente))

Remarque : en créole guadeloupéen, on utilise souvent un verbe de déplacement (*ay* (aller)) pour exprimer le prospectif (*NB* : *ka + ay = kay*)

B. Verbes d'état

En ce qui concerne l'aspect imperfectif, on ne retrouve pas toujours la marque *ka* pour les verbes d'état, faisant partie ici d'une liste que je nommerai *liste A*. On y retrouve :

Tini : avoir

Pé : pouvoir

Bèl : être beau

Anvi : avoir envie

Lèd : être laid

Swèf : avoir soif

Sav : savoir

Fen : avoir faim

Kontan : être content ou aimer

Kwè : croire

Konpwann : comprendre

Hay : détester

Konnèt : connaître

Fwèt : avoir froid

Enmé : aimer

Vlé : vouloir

Wont/Hont : avoir honte

Bizwen : avoir besoin

Cho : avoir chaud

Pisimyé : préférer, etc.

Extrait de la liste A

Valeur itérative

La valeur itérative est rendue par l'association de *ka* et du verbe de la liste A. Il faut toutefois noter que le signifié de certains verbes bloque leur combinaison avec *ka* :

I ka tini onlo lajan a fen a chak mwa (il a de l'argent à la fin de chaque mois) (i : il, pro – ka : asp – tini : avoir, V – onlo : beaucoup, adv – lajan : argent, N – a fen : à la fin – a : de, prép – chak : chaque, adj. indéf. – mwa : mois, N).

Mais les locuteurs s'interrogent beaucoup sur la validité de :

? *I ka konnèt chimen a kaz an-mwen lè i ka maléré* (? Il connaît la route de chez moi quand il est malheureux) (i : il, pro – ka : asp – konnèt : connaître, V – chimen : chemin, N – a kaz an-mwen : de ma maison – lè : quand, conj – i : il, pro – ka : asp – maléré : malheureux, adj).

? *Pòl ka konnèt Pyè lè i sou* (? Paul connaît Pierre quand il est saoul) (Pòl : Paul, N – ka : asp – konnèt : connaître, V – Pyè : Pierre, N – lè : quand, conj – i : il, pro – sou : saoul, adj).

III. L'imperfectif-continuatif⁶⁹

Lorsque le déictique *la* est accompagné d'un verbal, il prend une valeur différente qui est celle de la durée. Cette valeur nécessite en outre le marqueur prédicatif *ka*, qui accentue la valeur durative de l'énoncé. Selon Jeannot-Fourcaud [2003] : « *on peut considérer que l'on a affaire à une seule unité [laka], dont les deux composantes initiales se sont synthématisées pour former une seule unité significative, porteuse d'un signifié d'imperfectif continuatif* ». L'auteur explique en note qu'elle garde la dénomination « *continuatif* » proposée par Bernabé [1983, p. 1064] bien que chez ce dernier cette dénomination renvoie à une unité /ka/ indépendante. En ce qui concerne la présente étude, *laka* sera considéré comme une seule unité (on n'aura pas *la + ka*) :

Pòl laka dòmi (Paul est en train de dormir)

An laka gadé mas pasé (expression populaire) (je suis en train de regarder le défilé carnavalesque).

⁶⁹ Analyse proposée par G. Hazaël-Massieux [1996b, p. 237] et par Jeannot-Fourcaud [2003].

C3.2.2 Le temps en créole guadeloupéen

De manière à rendre l'analyse plus claire et plus ciblée par rapport à l'objectif fixé qui est celui de décrire le temps en créole guadeloupéen, il convient de se baser sur les analyses de Ludwig et *al.* [2002, pp.25-28] et de Bernabé [2003, p. 135], qui évoquent les notions d'antériorité, de simultanéité et de postériorité par rapport au moment de l'énonciation.

I. L'antériorité

Le marqueur de l'antériorité en créole guadeloupéen est *té*. Pour les verbes de procès, on retrouve :

Silvi té palé ba Wobè (Sylvie avait parlé à Robert)

I té ka kouri an lari-la (elle courait dans la rue)

Le marqueur *té*, accompagné des verbes de procès, produit un effet de sens ayant une valeur de perfectif⁷⁰. En revanche, le marqueur *té* ne peut déterminer seul le verbe. En effet, si l'on prend en compte l'existence du morphème zéro, on dira que *té* est toujours accompagné de ce marqueur ou encore du marqueur *ka*. En revanche, si l'on estime que O n'est pas un marqueur et que l'aspect perfectif correspond justement à l'absence de tout marqueur, c'est une toute autre affaire. Pour les verbes d'état (liste A), on retrouve :

An té hay misyé (je le détestais)

Nou té vlé pati osi (nous aussi, nous voulions partir)

En ce qui concerne les verbes d'état, le marqueur *té* peut assumer seul la détermination temporelle de l'antériorité.

➤ L'antériorité immédiate

L'antériorité immédiate est exprimée par l'ajout des éléments *sòti* et/ou *fin*, suivis du verbe.

An sòti lévé : je viens de me réveiller

An fin lévé : je viens de me réveiller

An sòti fin lévé : je viens de me réveiller⁷¹

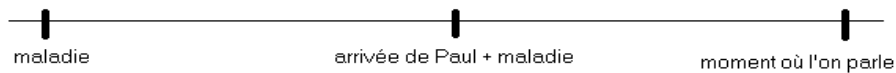
⁷⁰ Alleyne [1996, p. 61] explique « Notre analyse montre que *té* débute comme le passé d'un résultatif (c'est-à-dire un statif). Quand *té* passe ensuite aux verbes qui expriment l'événement qui produit le résultat (statif), il exprime nécessairement un antérieur ».

⁷¹ On ne retrouve cette combinaison que dans le sens *sòti fin* et non *fin sòti*.

L'exemple : *Pòl sòti rivé* (Paul vient d'arriver) peut être représenté par le schéma suivant :



Le schéma suivant correspond à la phrase : *Lè Pòl rivé an té malad* (Quand Paul est arrivé, j'étais malade). Le fait que Paul arrive ne change rien à l'état initial : la maladie.



II. La simultanéité

➤ Verbes de procès :

Le créole guadeloupéen exprime la simultanéité à partir du marqueur *ka* précédant le verbe. Mais il faut noter que la marque *ka* est ici aspectuelle et non temporelle⁷².

An ka dòmi (Je dors)

Pòl ka manjé (Paul mange)

Timoun-la ka kouri (L'enfant court)

⁷² cf. Bernabé [2003, p. 140]

➤ Verbes d'état :

Pour les verbes d'état, il n'y a pas de marque aspectuelle ou temporelle (sur ce point, les linguistes cités *infra*⁷³ semblent reconnaître unanimement qu'on ne retrouve même pas ici la marque zéro).

Nou fen (nous avons faim)

I hont mari a-w (il a honte de son mari)

○ Valeur générique

Il s'agit d'une valeur constamment vraie avant et après le moment de l'énonciation :

Polèt bizwen lajan (Paulette a besoin d'argent)

Minis-la sav palé ban-nou (Le ministre sait nous parler)

○ Valeur itérative

L'absence de marque peut avoir aussi une valeur itérative :

Dèpi an vwè-y an cho (dès que je le vois, j'ai chaud)

An enmé lè ou ni ti wòb-lasa (j'aime que (quand) tu portes cette robe)

⁷³ Pour rappel : Ludwig et al. [2002, p. 25]

C3.2.3 Le mode en créole guadeloupéen

Suivant en cela Jeannot-Fourcaud [2003] et Bernabé [1987, p.124], il convient ici de souligner la difficulté d'admettre le marqueur de postériorité (*ké*) comme étant un véritable temps en ce qui concerne le créole guadeloupéen. Selon Bernabé, « *Si ké avait été un temps, la combinaison té ké aurait été une pure contradiction compte tenu des définitions données (...) du passé et du futur. En effet, un énoncé ne peut être à la fois antérieur et postérieur au moment de l'énonciation. En considérant ké comme un mode, on évite la contradiction en question* ». ⁷⁴ Il ne convient pas dans la présente étude de statuer sur le futur en créole, mais il est intéressant de souligner ici qu'il s'agit de revoir cette notion qui ne semble pas convenir au créole guadeloupéen.

Comme il a été annoncé ci-dessus, le marqueur de la postériorité en créole guadeloupéen est *ké*. Cependant *ké* est considéré comme une marque de postériorité « simple ». On retrouve :

An ké manjé zìyanm dèmen (je mangerai des ignames demain)

An ké alé lanmès, an ja di-w (j'irai à la messe, je te l'ai déjà dit)

Nou ké palé (Nous parlerons)

Pyè ké ékri (Pierre écrira)

An ké ni lajan (J'aurai de l'argent)

➤ La postériorité immédiate : désigne une action qui va se réaliser dans un avenir très proche. C'est le cas de tournures comme *être sur le point de*, où *être* est au présent. Il se forme avec *kay* (= *ka* + verbe *alé*) : *être* (au présent) *sur le point de*.

An kay dòmi (Je vais dormir (« je suis sur le point d'aller dormir »))

Jak kay achté on loto (Jacques va acheter une voiture (« Jacques est sur le point d'aller acheter une voiture »))

Lapli kay tonbé (Il va pleuvoir (« la pluie est sur le point de tomber »))

Il est important de noter qu'on ne peut exprimer le futur « proche » avec les verbes de la liste A.

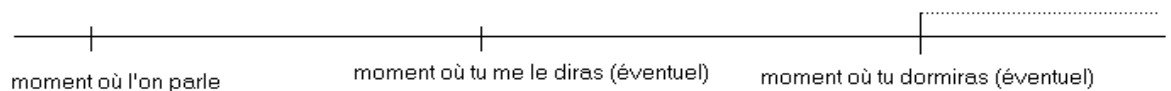
⁷⁴ Bernabé soulignait dès [1983, T3, p.1031] : « *On voit mal comment en faisant du futur un temps, on pourrait expliquer sans illogisme la séquence té + ké (passé + futur). En effet, parler de « futur du passé » (comme cela se fait dans nombre de grammaires qui tentent d'expliquer la séquence française –rait) n'est-ce pas une contradiction, si le futur est décrit en termes de temps ?* ».

➤ La postériorité « lointaine » : l'action se déroule dans un avenir plus lointain. En créole, cet éloignement est souligné par les séquences *ké + kay*. Cet éloignement par rapport au moment de l'énonciation est souligné dans des expressions (traduction française) comme *être sur le point de* où le verbe *être* n'est plus lui-même au présent mais au futur.

Lè ou ké kay dansé, an ké pati (Je partirai quand tu seras sur le point d'aller danser)

An ké kontan lè timoun an-mwen ké kay lékòl (Je serai heureux lorsque mon enfant entrera à l'école)

Soit la phrase : *Ou ké di-mwen lè ou ké kay dòmi* (Tu me diras quand tu iras dormir (quand tu seras sur le point d'aller dormir) illustrée par le schéma suivant :



Il est possible d'obtenir un nombre important de combinaisons possibles entre les différents marqueurs du créole et quelques unités morphématiques comme l'illustrent les exemples suivants :

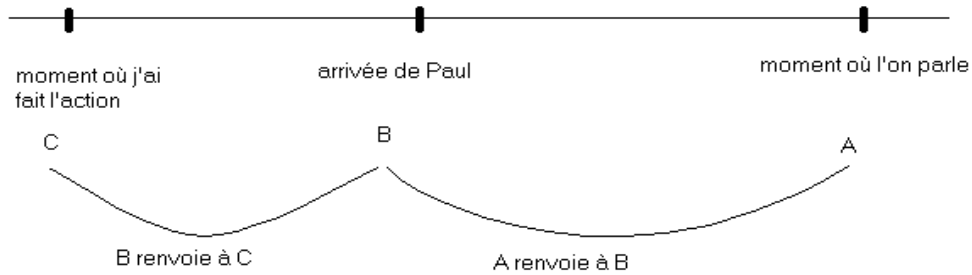
- *An ja fè-y* (Je l'ai déjà fait) (*an* : je, *pro – ja* : déjà – *fè* : faire, *V - -y* : le, la, pro)

Au moment où l'on parle, l'action est accomplie et le résultat est là.

- *Lè Pòl rivé, an té ja fè-y* (Je l'avais déjà fait quand Paul est arrivé) (*lè* : quand, *adv – Pòl* : Paul, *N – rivé* : arriver, *V – an* : je, *pro – té* : asp – *ja* : déjà – *fè* : faire, *V - -y* : le, la, pro)

Té ja Réfère ici à une action dont le déroulement renvoie lui-même à une action accomplie.

En fait, quand Paul est arrivé, l'action était déjà accomplie.



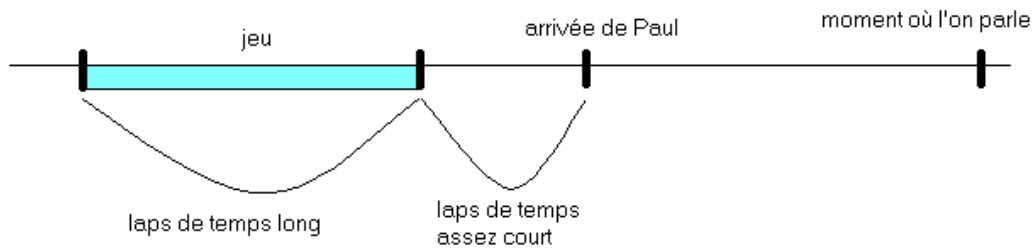
- *An té sòti lèvé lè Pòl rivé* (Je venais de me réveiller quand Paul est arrivé).

Sòti exprime la proximité entre l'arrivée de Paul et le moment où je me réveille ; le réveil étant lui-même situé dans le passé (par rapport au moment de l'énonciation).



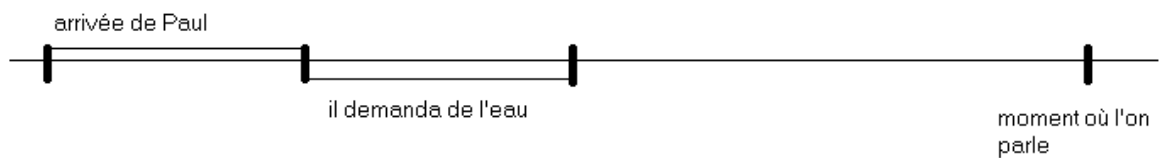
- *An té sòti ka jwé lè Pòl rivé* (Je venais de terminer de jouer quand Paul est arrivé).

Ici, on a le même contexte que précédemment, mais l'action de louer dure plus longtemps que l'action de se réveiller de l'exemple précédent.



-
- *Lè Pòl rivé, i mandé dlo* (Quand Paul est arrivé, il demanda de l'eau).

La première action s'enchaîne avec la deuxième.



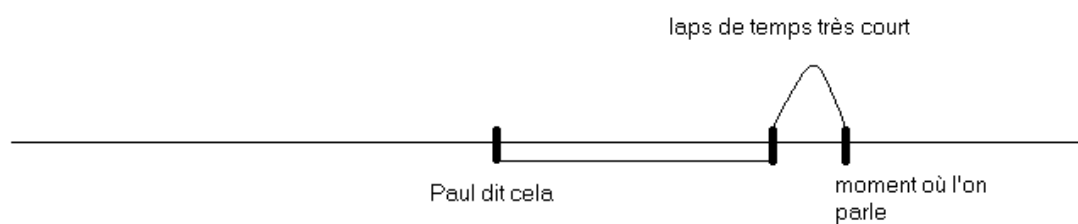
-
- *Lè Pòl té ka vin, an té ka kontan* (Quand Paul venait, j'étais content).

Simultanéité des deux actions (content et venait).



-
- *Pòl sòti ka di sa* (Paul était en train de le dire).

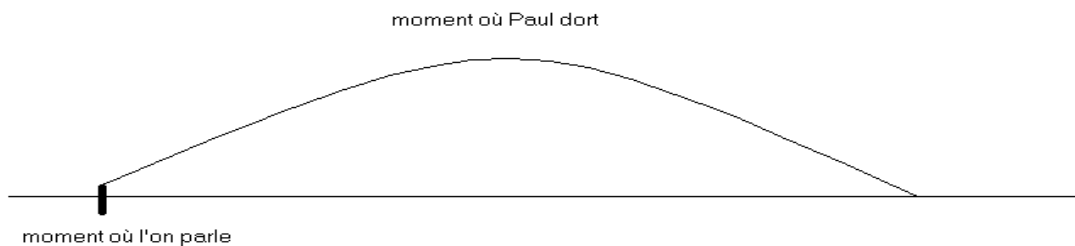
Comparativement à *sòti*, *sòti ka* implique une certaine durée dans l'action qui se trouve toujours aussi proche du moment où l'on parle.



-
- *Pòl ké ja dòmi lè ou ké vin chèche-y* (Paul aura déjà dormi quand tu viendras le chercher).

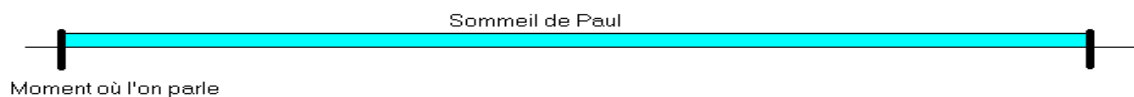
Le moment où Paul dort se situe obligatoirement avant l'action « tu viendras le chercher ».

L'arrêt de la première action « Paul dort » n'est pas mentionné mais se situe entre le moment où l'on parle et le moment où on vient le chercher. En fait, quand on viendra le chercher, l'action sera déjà accomplie (projection d'une action accomplie dépendante d'une action future).



-
- *Pòl ké ja ka dòmi lè ou ké vin* (Paul sera déjà en train de dormir quand tu viendras).

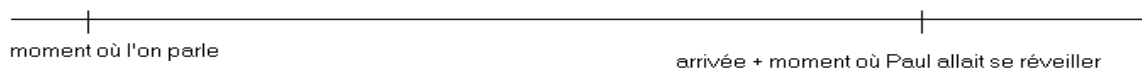
L'action de dormir débute presque au moment où l'on parle, ceci sans qu'on sache à quel moment elle va se terminer. Cependant, l'action « tu viendras » se situe obligatoirement entre le début et la fin du sommeil de Paul. En fait, les deux actions s'emboîtent : le sommeil, qui est un déroulement d'action, et l'arrivée, qui survient pendant ce déroulement.



-
- *Pòl ké sòti lévé lè ou ké rivé* (Quand tu arriveras, Paul sera tout juste réveillé).



-
- *Pòl té kay lévé lè ou rivé* (Paul était sur le point de se réveiller quand tu es arrivé (Paul allait se réveiller quand tu es arrivé)).



-
- *Si Pòl pa té malad, i té ké kouri jòd-la* (Si Paul n'était pas malade, il aurait couru aujourd'hui).

Correspond au conditionnel français.

- *Si Pòl pa té malad, i té ké ka kouri jòd-la* (Si Paul n'était pas malade, il serait en train de courir aujourd'hui).

Le fait que Paul coure ou pas aujourd'hui est conditionné par la fait qu'il soit malade ou non.

Il s'agit ici d'un conditionnel français, mais, contrairement à *té ké*, qui exprime la même condition, Paul serait en train de faire l'action maintenant s'il n'était pas malade, tandis qu'avec *té ké*, même en ayant la même précision temporelle (heure ou date), Paul ne serait pas en train d'exécuter l'action au moment où l'on parle.

- *Pòl té ja ka dòmi lè ou vin* (Paul était déjà en train de dormir quand tu es arrivé (Paul dormait déjà quand tu es arrivé)).

Ici, l'arrivée n'a aucune incidence sur la première action, le fait que Paul dort. La présence de *ka* révèle ici que l'action était déjà en train de se réaliser au moment de l'arrivée. On ne sait pas quand l'action se termine (cf. pointillés), mais on sait au moins qu'elle ne se termine pas avant l'arrivée.



C4. Les phrases créoles

« Les grammaires classiques utilisent le terme de « proposition » pour désigner le même objet que celui que nous désignons par « phrase ». La grammaire s'est peu à peu détachée de la logique dont elle a hérité le terme de « proposition ». Or la logique étudie les propriétés de la pensée, alors que la grammaire étudie les propriétés des langues ». Delaveau [2001, p.10].

C4.1. Propositions ou phrases créoles ?

Paul pense que tu dors

En grammaire traditionnelle, il est admis que cette phrase est divisée en deux propositions dont l'une est principale (*Paul pense*) et l'autre, subordonnée (*que tu dors*). Cette dénomination, héritée de la logique, va à l'encontre de la description syntaxique de la phrase. En admettant qu'une phrase puisse être scindée en propositions, on représenterait une phrase complexe par une structure linéaire (*S = SN-SV+SN-SV) et on abandonnerait alors la représentation arborescente (S = SN-SV). Selon Tesnière [1959, p.13], l'analyse syntaxique révèle trois éléments dans une phrase comme *Alfred parle* : 1) *Alfred*, 2) *parle* et 3) la connexion qui unit *Alfred* et *parle*. Il en est de même pour des phrases du type *il mange, il rêve*, etc. Le connecteur peut être implicite (souvent représenté par l'ensemble vide) ou explicite (copule, etc.)⁷⁵. La notion de proposition ne semble donc pas être une notion qui rend compte de la réalité syntaxique (non-linéaire) du français et encore moins de la réalité syntaxique du créole (cf. exemple de structure relative au sein d'une phrase complexe (cas du créole)). Dans le cadre de cette étude, il convient donc d'user d'une terminologie syntaxique qui ne soit pas étrangère à ces problèmes. « On parle de phrase radicale, pour désigner une phrase, simple ou complexe, non dominée par un autre nœud. Le nœud S, origine de l'arbre, est appelé la racine de l'arbre, d'où le mot « radicale ». On parle de phrase enchâssée pour désigner une phrase dominée par un nœud. La phrase est emboîtée à l'intérieur d'un autre arbre. On parle de phrase matrice, pour désigner le tout, c'est-à-dire l'arbre complet auquel appartient une enchâssée. » Delaveau [2001, p.79].

La **phrase radicale** est donc la phrase P qui n'est dominée par aucun nœud (proposition principale en grammaire traditionnelle) et **phrase subordonnée** la phrase P' dominée par un nœud (proposition subordonnée en grammaire traditionnelle).

La **phrase matrice** désigne la phrase qui comprend la phrase radicale et la phrase subordonnée.

⁷⁵ Cf. Delaveau [2001, p. 11]

C4.2. La phrase subordonnée

1. La phrase subordonnée relative

En français, l'élément séparateur des deux phrases radicale et subordonnée indique la fin de la phrase radicale et le début de la phrase subordonnée (au niveau linéaire). Ce « marqueur » existe aussi en créole guadeloupéen, mais est peu ou pas utilisé. On retrouvera chez les locuteurs : *l'homme que j'aime : nonm-la an enmé-la (the man I love)*. L'absence de ce marqueur est généralement désigné par l'élément vide (\emptyset) dans certaines grammaires créoles (cf. Ludwig et al. [2002, p.36]), mais il est préférable d'écarter ce marqueur vide de la présente description.

- a. *J'ai vu le garçon **qui t'a insulté hier** : an vwè ti-boug la **i jiré-w yè-la***
- b. *Tu dois appeler l'homme **qui s'occupe du jardin** : fò-w kriyé boug-la **i ka okipé-y dè jaden-la***
- c. *Elle m'a présenté à l'homme **que Paul veut tuer** : i présanté-mwen boug-la **Pòl bizwen kyuyé-la***

L'absence de marqueur est patente dans les exemples précédents où l'on ne retrouve aucun relatif. Mais cela ne reste pas une généralité dans le sens où nombre de locuteurs utilisent les formes relatives créoles *ki* et *kè* [cf. Damoiseau, 1999, p.66] :

- a. *J'ai vu le garçon **qui t'a insulté hier** : an vwè ti-boug la **ki jiré-w yè-la***
- b. *Tu dois appeler l'homme **qui s'occupe du jardin** : fò-w kriyé boug-la **ki ka okipé-y dè jaden-la***
- c. *Elle m'a présenté à l'homme **que Paul veut tuer** : i présanté-mwen boug-la **kè Pòl bizwen kyuyé-la***

Accusés de parler un créole « trop francisé », les locuteurs qui utilisent ces formes relatives le font d'une manière automatique, témoignant de la grande variation dans la langue créole et de l'influence du français sur cette dernière. En ce qui concerne le présent travail, il convient d'opter pour l'inexistence de toute marque de subordination, d'autant qu'il existe beaucoup de relatifs français qui n'ont pas d'équivalent créole (cf. le tableau des pronoms relatifs du créole guadeloupéen *supra*).

Remarques :

- La construction relative française à *qui* n'a pas d'équivalent en créole guadeloupéen :
l'homme à qui j'ai parlé : nonm-la an palé ba-y la.

- Selon la graphie choisie (cf. annexe 1), on note l'apparition d'un déterminant article relié au verbe par un trait d'union dû à la présence d'un premier déterminant article après le nom : *la maison bleue que tu as achetée : kaz blé-la ou aché-la, l'homme à qui tu as parlé : nonm-la ou palé ba-y la.* L'absence de liaison graphique entre le déterminant article et le verbe (dans l'exemple précédent) est due à l'existence d'une première liaison entre le verbe et le pronom personnel complément.

	Pronoms relatifs français	Exemples français	Traduction créole
Relatifs "simples"	qui (sujet)	la femme qui t'aime	fanm-la i enmé-w la
	que (c.o.d)	la maison que j'ai achetée	kaz-la an achte-la
	où (c.c.l)	la ville où j'habite	vil-la an ka réte-la
	où (c.c.t)	l'année où il est venu	lanné-la i vin-la
	dont (complt. du nom)	la voiture dont la roue est crevée	loto-la wou a-y krévé-la
	dont (complt. d'un adjectif)	le cadeau dont il est content	kado-la i kontan-la
	dont (c.o.i)	l'enfant dont tu me parles	timoun-la ou ka palé-mwen la
	dont (complt. d'agent)	la souris dont le frère a été mangé par le chat ⁷⁶	frè a sourit-la chat-la manjé-la
Relatifs "complexes"	lequel - laquelle - lesquels - lesquelles	les machines, lesquelles sont à l'usine, sont en panne	sé machin-la i an lizin-la
	auquel - à laquelle - auxquels - auxquelles	le groupe auquel il appartient est dissout	group-la i adan-la mò
	duquel - de laquelle - desquels - desquelles	le pays duquel il vient est indépendant	péyi-la i sòti-la endépendan
	avec, dans, par lequel, laquelle, lesquels, lesquelles	l'homme avec lequel je t'ai vu la porte par laquelle tu es passé	nonm-la an vwè-w èvè-y la pòt-la ou pasé pa-y la

Exemples de correspondance entre les phrases subordonnées françaises et créoles

⁷⁶ L'exemple « la souris dont le frère a été mangé par le chat », correspond à une construction passive.

2. La phrase subordonnée conjonctive

a. La complétive

En créole guadeloupéen, les subordonnées complétives ne portent pas non plus de marque de subordination⁷⁷. En français, elles sont introduites par *que* et l'équivalent créole de ce marqueur est inexistant (conformément au choix précédent concernant la présente étude) :

- *Elle voudrait **que je lui parle** : i té ké vlé **an palé ba-y***
- *Jean savait **qu'il allait mourir** : Jan té sav i té **kay mò***
- *Penses-tu **qu'il viendra demain** ? : ou ka pansé i ké **vin dèmen** ?*

Remarque : Les complétives sujet représentent une difficulté lors du passage du français au créole. Il est en effet très difficile, voire impossible dans certains cas, de traduire « directement » en créole :

- *Qu'il soit aussi fatigué m'inquiète beaucoup*
- *Qu'il roule aussi vite constitue un danger pour les autres*

Dans ce cas précis, la complétive est remplacée par un groupe nominal en fonction sujet :

- *Sa fatigue m'inquiète beaucoup : fatig a-y ka enkyété-mwen onlo*
- *La vitesse à laquelle il roule met les autres en danger : vitès i ka fè danjéré pou lèzòt (trad. lit. = « la vitesse qu'il fait est dangereuse pour les autres »).*

b. Les circonstancielles

➤ Etant donné le fait qu'on ne retrouve pas de marqueur de subordination en créole, les circonstancielles ne seront pas introduites par une conjonction.

*Je viendrai **après qu'il aura fini** : an ké vin **aprè** i fin*

*Pierre voulait écouter **avant que** Jean eut parlé : Pyè té vlé kouté **avan** Jan palé*

*Nous essayerons **tant que** nous serons debout : nou ké éséyé **toutotan** nou ké doubout*

⁷⁷ Cf. Delumeau et Lablanche [à paraître (1)]

➤ Les circonstancielles de cause se construisent tout comme les circonstancielles de temps en créole guadeloupéen :

Etant donné qu'il fut malade, je me suis occupé de ses bœufs : Etan doné i té malad, an maré bèf a-y ba-y

Marie était fâchée parce que je ne lui ai pas donné d'argent : Mari té kòlè pas an pa bay lajan

Ce n'est pas parce que tu as de l'argent que tu dois faire l'idiot : A pa pas ou ni lajan fò-w fè kouyon.

Le tableau suivant est une liste non exhaustive des conjonctions et prépositions introduisant les phrases subordonnées circonstancielles complétives de temps et de cause.

		Conjonctions ou prépositions	Traduction	Exemples	Traduction des exemples
Temps	Antériorité	avan jistan toutotan toutlè	avant que jusqu'à ce que tout autant que tant que	an bizwen vwè-y avan i pati i kouri jistan i té las an pé ké pati toutotan ka rèsté manjé i ké vin palé ba-w toutlè ou ké rèsté anlè kouch-la	je voudrais le voir avant qu'il ne s'en aille il a couru jusqu'à ce qu'il fut fatigué je ne partirai pas tant qu'il reste encore de la nourriture il viendra te parler tant que tu restes sur le lit
	Simultanéité	toupannan lè	pendant que quand	i ka palé toupannan i ka dòmi lè chat pa la, rat ka bay bal	il parle pendant qu'il dort (pendant son sommeil) quand le chat n'est pas là les souris dansent
	Postériorité	aprè dèpi aprè davwa	après que depuis que une fois que	i pati aprè i fin palé dèpi i rantré an Frans la, i pa^ manjé donmbéré ankò an ké ba-w li aprè davwa ou kyoré dan a-w	il est parti après qu'il eut fini de parler depuis qu'il est arrivé en France, il ne mange plus de donmbéré je te le donnerai une fois que tu te seras brossé les dents
cause		étan doné pas davwa padavwa	étant donné que parce que parce que parce que	étan doné i té malad, an maré bèf a-y ba-y i vin pas i té bizwen Mari té kòlè davwa an pa ba-y lajan an vann-li ba-y padavwa i pléré	étant donné qu'il était malade, je me suis occupé de ses bœufs il est venu parce qu'il en avait besoin Marie était fâchée parce que je ne lui ai pas donné d'argent je le lui ai vendu parce qu'il a pleuré

Tableau des conjonctives (temps et cause)

➤ Les circonstancielles de but se construisent de la même manière, avec la possibilité de rajouter un élément prépositionnel *pour* :

*An vin palé ba-w **pou-w** pé konprann : je suis venu te parler **pour** que tu puisses comprendre*

Remarque :

– Lorsque *pou* est suivi de *you* (pronom personnel (deuxième personne) qui sera ensuite contracté en *ou*), il se produit un phénomène phonétique d'assimilation qui transforme *ou /u/* en gutturale */w/*. On obtient alors *pou-w /puw/* au lieu de *pou-ou /puu/*.

➤ Les circonstancielles d'opposition et de concession sont introduites en créole par : *menm si, kan byen menm, malgré, tout* (+ adjectif), *san*.

Remarque :

– La conjonction *tout* (+ adjectif) impose en créole une règle stipulant la reprise de l'adjectif après le SN :

Tout malad i malad : tout malade qu'il est

Tout kouyon Pòl kouyon : tout bête que Paul est

Tout sou boug-la ou ka vwè douvan kaz-la sou : Trad. Lit. Tout saouïl que l'homme que tu vois devant la maison est.

	Conjonctions ou prépositions	Traduction	Exemples	Traduction des exemples
but	asèlfen pou pa la pè	afin que pour que "par la peur que"	an vin asèlfen ou ban-mwen lajan an-mwen an vin palé ba-w pou-w pé konprann Pa la pè i vwè-mwen, an kouri	je suis venu afin que tu me donnes mon argent je suis venu te parler afin que tu comprennes j'ai couru, de peur qu'il ne me voie
opposition et concession	menm si kan byen menm malgré tout san alòskè	même si quand bien même malgré que tout...que sans que alors que	i pati menm si i té malad kan byen menm an té ké lésé-y ba-y, fòdrè-y okipé dè-y i mayé malgré madanm a-y pa té vlé tout kouyon Pòl kouyon i pati é kès-la i sòti san manman-y sav i ka bwè alòskè dòktè a-y di-y pa fè-y	Trad. Lit. il est parti même s'il était malade quand bien même il le lui avait laissé, il aurait fallu qu'il s'en occupe il s'est marié malgré que sa femme ne le veuille pas tout bête que Paul est, il est parti avec la caisse elle est sortie sans que sa mère le sache il boit alors que son médecin le lui a interdit

Tableau des conjonctives (but, opposition et concession)

➤ les circonstancielles de condition sont introduites par *si, si sèlman, asipozé, sèlon, okèlka, amwens*, etc.

An ké ba-w lajan si ou fè vèsèl-la : je te donnerai de l'argent si tu fais la vaisselle

Fémé pòt-la okèlka i té ké anvì ay dòmi : ferme la porte au cas où il aurait envie de dormir

Jak ké ba-w klé-la amwens ou ja ni-y : Jacques te donnera la clé, à moins que tu ne l'aies déjà

Sèlon ou mèt jip-lasa oben on dòt, i ké rèsèvwà-w byen ou mal : selon que tu portes cette jupe ou une autre, il te recevra bien ou mal.

Remarque :

Lorsque la conjonction *si* introduit la subordonnée circonstancielle de condition, la présence du marqueur *ka* n'est pas obligatoire, ceci pour tout type de verbe. Le temps de la subordonnée ne correspond alors pas à un temps passé, mais à un temps présent (il a été admis en partie C3 l'absence de *ka* devant les verbes qui ne font pas partie de la liste A, ceci correspondant à un temps passé) :

Il viendra si je le lui demande : i ké vin si an mandé-y

Si tu le frappes, il s'en ira : si ou ba-y kou i ké pati

➤ les circonstancielles de comparaison font appel à *mwen...ki, méyè...ki, plis...ki, menm jan...ki*.

Pòl mwen vyé ki Pyè : Paul est moins vieux que Pierre

An ni plis lajan ki misyé : j'ai plus d'argent que lui

Tan a jòdla méyè ki ta yè : le temps d'aujourd'hui est meilleur que celui d'hier

I maléré menm jan ki mwen : il est aussi pauvre que moi

	Conjonctions ou prépositions	Traduction	Exemples	Traduction des exemples
Condition	si si sèlman asipozé sèlon amwens okèlka	si si seulement en supposant que selon que à moins que au cas où	An ké ba-w lajan si ou fè vèsèl-la An té ké di-y non si sèlman an té sav sa pli bonnè Asipozé ou té ké malad, ou pa té ké envité-y Sèlon ou mèt jip-lasa oben on dòt, i ké rèsèvwà-w byen ou mal Jak ké ba-w klé-la amwens ou ja ni-y Fémé pòt-la okèlka i téké anví ay dòmi	Je te donnerai de l'argent si tu fais la vaisselle Je lui aurai dis non si seulement je l'avais su avant En supposant que tu sois malade, tu ne l'aurais pas invité Selon que tu portes cette jupe ou une autre, il te recevra bien ou mal Jak te donnera la clé, à moins que tu ne l'aies déjà Ferme la porte au cas où il aurait envie de dormir
Comparaison	mwen...ki mèyé...ki plis...ki menm jan...ki	moins...que plus...que meilleur...que de la même manière que	Pòl mwen vyé ki Pyè An ni plis lajan ki misyé Tan a jòdla méyé ki ta yè I maléré menm jan ki mwen	Paul est moins vieux que Pierre J'ai plus d'argent que lui Le temps d'aujourd'hui est meilleur que celui d'hier Il est aussi pauvre que moi

Tableau des conjonctives (condition et comparaison)

3. La phrase comparative

En créole guadeloupéen, la phrase comparative est introduite par *plis...plis*. La première occurrence *plis* est placée en début de phrase radicale, tandis que la deuxième occurrence est, elle, placée en début de phrase subordonnée.

Plis i kouri, plis i ké las : plus il court, plus il sera fatigué.

Remarque : il est courant de retrouver les contractions *pli* et *pi* à l'oral :

Pli lapli ka tonbé, pli dlo ka monté : plus il pleut, plus l'eau monte

Pi ou bay, pi i ka pran : plus tu lui donnes, plus il prend

4. La phrase infinitive

➤ Valeur relative

La traduction de l'infinitif français correspond en créole guadeloupéen à la forme verbale « nue » qu'on retrouve dans les autres temps, modes et aspects. La subordonnée infinitive française correspond quant à elle à une structure complétive créole⁷⁸.

Elle regardait les enfants jouer : I té ka gadé sé timoun-la jwé

Tu penseras à l'accompagner : ou ké chonjé akonpagné-y

Il écoute tomber les feuilles : i ka kouté sé fè-y la tonbé

Remarques :

1. On ne retrouve pas la même construction en français et en créole dans de nombreux cas : dans ce cas précis, le complément s'intercale entre les deux verbes :

Il regarde courir sa fille : i ka gadé fī a-y kouri

2. Il faut faire une distinction entre ce qui correspond en créole à une construction infinitive française et une construction avec verbes sériels⁷⁹.

Il n'arrêtait pas d'aller et de revenir dans le couloir :

I pa té ka las touné viré an koulwa-la (il s'agitait dans le couloir)

I pa té ka las touné é viré an koulwa-la (il allait et revenait dans le couloir)

Pierre court lui parler :

Pyè ka kouri palé ba-y (Pierre s'est dépêché de lui parler)

Pyè ka kouri pou palé ba-y (Pierre a couru afin de lui parler)

⁷⁸ cf. Delumeau et Lablanche [à paraître (1)].

⁷⁹ « La combinatoire des verbes composés est donc à la fois fermée et idiosyncrasique. Les « locutions idiomatiques » dont Valdman souligne l'existence y fonctionnent d'une manière plus nette encore que dans le cas de la composition nominale ou adjectivale ; par là même, elles constituent une réfutation assez puissante du caractère productif dudit phénomène, en créole ». Bernabé [1983, vol. 3, p.1278].

Il n'est pas possible d'insérer un quelconque élément entre deux verbes sériels. Cette « fermeture », et donc l'impossibilité « d'intercaler » un élément (préposition, article, etc.) détermine le fait qu'il s'agit de verbes sériels ou simplement de verbes consécutifs.

➤ Valeur circonstancielle

– Circonstancielle de temps

Avant d'aller à la messe, il passe manger chez sa mère : *avan i ay lanmès, i ka pasé manjé a ka manman-y.*

Remarque

Il convient de noter la disparition de la préposition et la conjugaison du verbe aller à la troisième personne (reprise du sujet et du temps de la radicale).

Après avoir mangé, tu t'en iras parler à Tony : lè ou ké fin manjé, ou ké ay palé ba Toni

– Circonstancielle de cause

Tu seras puni pour avoir parlé au voisin : an ké pini-w pas ou palé ba vwazen-la

– Circonstancielle de but

Je suis venu afin de vous dire bonjour : an vin (pou) di-w bonjou

Antoine rigole dans le but d'énerver Pierre : Antwann ka ri (yenki) pou énéwvè Pyè

Je suis venu (pour) te dire que je m'en vais : an vin (pou) di-w an ka pati

Il est intéressant de noter la construction idiomatique *yenki pou*, correspondant en français à *dans le but unique de*. Le fait de pouvoir introduire la préposition entre les deux verbes dans les exemples précédents indique bien qu'il s'agit ici de deux verbes qui se suivent simplement et non de deux verbes sériels.

– Circonstancielle d'opposition ou de concession

Tout bête qu'il soit, il saura vous le dire : tout kouyon i kouyon, i ké sav di-zòt sa⁸⁰

Il a préféré courir au lieu de prendre son fusil : i té pisimyé kouri olyé i té pran fizi a-y

⁸⁰ La construction « *Tout x que* » est rendue en créole par une réduplication « *Tout x i x* » (trad. lit. *Tout x qu'il soit x*)

5. La phrase participiale

– Avec participe présent

Les marrons s'enfuyant dans la forêt, il dut trouver une solution
Kòm nèg-mawon té ka chapé an bwa-la, fò-y té touvé on solisyon

Les bébés criant depuis ce matin, réclamaient leur lait
Sé tibébé-la i té ka hélé dèpi bonmaten-la, té ka réklamé lèt a-yo

Lorsque le sujet de la phrase radicale est différent de celui de la phrase subordonnée, il est assez difficile de traduire la phrase participiale avec participe présent. Pour pallier cette difficulté, il s'agit d'utiliser une construction créole *kòm...* ou *kòm...*, *alòs* correspondant en français à *comme...* ou à *comme...*, *alors*. Par contre, lorsque le sujet de la phrase radicale est identique à celui de la phrase subordonnée, il est possible de traduire la phrase participiale avec participe présent en ayant recours à une subordonnée relative. Il convient de rappeler que le participe présent n'a pas de correspondant en créole.

– Avec gérondif

Il n'y a pas non plus de correspondant créole du gérondif français, ce qui laisse présager d'autres tournures, de manière à traduire la phrase participiale avec gérondif française.

Il l'observait (tout) en dormant : i té ka obsèwvé-y (pannan) i té ka dòmi

Paul ramassa la pierre en passant dans le jardin : Pòl ranmasé wòch-la pannan i té ka pasé an jaden-la

Il convient dans ce cas d'opter pour une traduction de la phrase participiale introduite par *pannan* (*pendant, tout en...*) ou *toupannan* (*tout en ...*, trad. lit. : *tout pendant que*).

– Avec participe passé

La voiture accidentée, elle s'en alla : lè loto-la vin krazé, i foukan

Le nouveau maire élu remercia ses voisins : lè nouvo mè-la vin éli, i rèchèwswé vwazen a-y

La phrase radicale française (avec participe passé) peut être remplacée par la structure « *dès que* ou *lorsque* + plus-que-parfait (indicatif) ». En créole, on n'utilisera que cette deuxième structure dont l'équivalent est : « *lè* + SN + *vin* + SV ; l'aspect accompli étant rendu par le verbe *vin*. La structure correspond en fait à :

(Lorsque) la voiture (est venue à être) écrasée, elle s'en alla

(Lorsque) le nouveau maire (est venu à être) élu, il remercia ses voisins

En outre, une autre structure permet de contourner la construction « *lè* + SN + *vin* + SV » : il s'agit de la structure *lè ou vwè* (lorsque, dès que) :

Lè-w (contraction) vwè loto-la krazé, i foukan

Lè-w vwè nouvo mè-la éli, i rèchèwsyé vwazen a-y

Il a été mentionné précédemment le fait que phrases radicales et subordonnées se trouvent dans la phrase matrice. Mais les temps et modes de la phrase radicale imposent souvent en français des temps et modes dans la phrase subordonnée, qu'en est-il pour le créole guadeloupéen ? C'est précisément l'objet de la section suivante qui se propose d'étudier la concordance des temps en créole guadeloupéen.

C4.3. La concordance des temps

– Cas de la subordonnée introduite par *si* (Modes utilisés dans les subordonnées de condition)

Le tableau suivant présente les différents exemples relatifs à la concordance des temps entre la phrase radicale et la phrase subordonnée introduite par *si* (subordonnées de condition). La référence à des hypothèses réalisables ou irréalisables est une indication, mais ne constitue en rien une véritable scission, qui serait d'ailleurs inutile à la réalisation d'un programme de génération automatique d'énoncés. Il s'agit donc d'un tableau composé de deux sous-tableaux, dont celui de gauche donne des exemples de phrases matrices comportant une phrase radicale et une phrase subordonnée introduite par *si*. Le sous-tableau de gauche, tout comme celui de droite, comporte tous les temps et modes qu'on peut retrouver en français après la conjonction *si*. Il est important de dire que ce tableau a été construit sur la base du français dans l'optique de la génération. Le tableau de droite reprend les temps et modes utilisés dans le tableau de gauche en français comme en créole. Enfin, la dernière ligne des deux tableaux traite du cas des verbes de la liste A, c'est-à-dire des verbes d'état, qui n'acceptent pas le marqueur aspectuel *ka*.

	Phrase radicale	Phrase subordonnée			Phrase radicale	Phrase subordonnée
Hypothèse réalisable	si je lui parle	il comprendra	1	français	présent	futur
	si an palé ba-y	i ké konpwann	2	créole	Présent (sans marqueur ka)	futur
	si tu joues avec le feu	tu te brûleras	3	français	présent	futur
	si-w ka jwé épi difé	ou ka brilé-w	4	créole	présent (vérité générale)	présent (vérité générale)
	si-w ka jwé épi difé	ou ké brilé-w	5	créole	présent	futur
	si-w jwé épi difé	ou ké brilé-w	6	créole	présent (sans marqueur ka)	futur
	si tu t'es couché à 8 heures mardi	tu n'as pas été fatigué mercredi	7	français	Passé-composé	Passé-composé
	si ou ay dōmi a yuitè mawdi	ou pa té las mèwkrèdi	8	créole	passé	plus-que-parfait
Hypothèse irréalisable						
	si je ne dormais pas	je t'aurai reçu	9	français	imparfait	futur antérieur
	si an pa té ka dōmi	an té ké rèsévwa-w	10	créole	imparfait	conditionnel
	si je n'étais pas malade	tu serais avec moi	11	français	imparfait	imparfait
	si an pa té malad	ou té ké èvè mwen	12	créole	plus-que-parfait	conditionnel
	si je n'étais pas malade	je serais en train de nager	13	français	imparfait	conditionnel présent (+ asp. imperfectif)
	si an pa té malad	an té ké ka najé	14	créole	plus-que-parfait	conditionnel (+ asp. imperfectif)
	si j'avais eu de l'argent	tu n'aurais pas été malade	15	français	plus-que-parfait	conditionnel passé
	si an té ni lajan	ou pa té ké malad	16	créole	plus-que-parfait	conditionnel
	si je n'étais pas en train de parler	tu serais déjà puni	17	français	imparfait (+ asp. imperfectif)	conditionnel présent
	si an pa té (ja) ka palé	ou té ké ja pini	18	créole	imparfait	conditionnel
Verbes de la liste A						
	si je le savais plus tôt	je serais venu	19	français	imparfait	conditionnel présent
	si an té sav sa pi bonnè	an té ké vin	20	créole	plus-que-parfait	conditionnel

Tableau de concordance des temps (cas de la subordonnée introduite par si)

L'absence du marqueur *ka* (ligne 2) ne correspond pas au passé, mais à un temps présent. Il est intéressant de voir, à la ligne 4, un présent de vérité général (en phrase radicale et aussi en phrase subordonnée), qui pourrait être remplacé en créole par la conjonction *lè* (*quand*) : *lè ou ka jwé épi difé, ou ka brilé-w*. C'est précisément cette « concordance » qu'on retrouve dans la plupart des proverbes créoles. Par contre, le cas de la ligne 8 est intéressant : contrairement à la ligne 2, l'absence de *ka* ne correspond pas ici à un temps présent. Soient les exemples :

Si ou ay dòmí a yuitè (mawdi) → ou pa té las (mèwkrèdi)

(Trad. lit. Si tu es allé dormir à huit heures mardi, tu n'as pas été fatigué mercredi)

Si ou ay dòmí a yuitè (lè mawdi) → ou las (lè mèwkrèdi)

(Trad. lit. Si tu te couches à huit heures (le mardi), tu es fatigué (le mercredi))

Si ou ay dòmí → ou pé ké las dèmen

(Trad. lit. Si tu vas dormir, tu ne seras pas fatigué demain)

Si ou ay dòmí a yuitè yè oswa → ou oblijé las alè

(Trad. lit. Si tu es allé dormir à huit heures hier soir, tu es obligé d'être (il est normal que tu sois) fatigué maintenant)

Si ou kay (= ka + alé) dòmí a yuitè → ou pa ka las lèlandèmen

(Trad. lit. Si tu vas (en général) te coucher le mardi, tu n'est pas fatigué le lendemain (tu ne le seras jamais))

Ces exemples montrent la complexité de la notion de concordance des temps en ce qui concerne le créole et le français. La phrase subordonnée créole semble beaucoup plus « souple », car il n'y a pas de temps ni de mode obligatoire. Un autre point intéressant est celui de la ligne 18 où l'on a l'imparfait pour la phrase radicale française rendu par un aspect imperfectif créole. Cependant il est un autre élément : *ja* (= *déjà*), soulignant l'aspect imperfectif créole (Trad. lit. = *si je n'étais pas déjà en train de parler, tu serais déjà puni*).

– Le subjonctif dans les relatives (en français)

C'est la plus belle femme que j'aie connue

Sé pli bèl fanm an ja konnèt

(Trad.lit. : c'est la plus belle femme que je connais déjà)

Je ne connais personne qui puisse être comme lui

An pa konnèt pon^ moun i pé kon-li

(Trad.lit. : je ne connais personne qui peut être comme lui)

Je voudrais quelqu'un qui soit capable de réparer ma télévision

An té ké vlé on moun i kapab réparé télévizyon an-mwen

(Trad.lit. : je voudrais quelqu'un qui est capable de réparer ma télévision)

Les exemples précédents présentent quelques tournures qui peuvent correspondre en créole à des phrases en français comportant le subjonctif. Plus généralement et plus simplement, le subjonctif dans ces relatives françaises est rendu par la forme verbale nue créole.

– Modes indicatif et subjonctif dans les complétives

Je ne pense pas qu'il puisse la réparer

An pa^ pansé i ké pé réparé-y

Je pense qu'il le fera

An ka pansé i ké fè-y

Je sais qu'il arrive

An sav i ka vin

(trad. lit. : je sais qu'il est en train d'arriver)

Je voudrais qu'il vienne

An té ké vlé i vin

Les modes indicatif et subjonctif dans les complétives françaises sont rendus par le présent ou la postérité⁸¹ (*ké*) en créole.

⁸¹ Il convient de rappeler qu'à l'instar de Bernabé [1983, T3, p.1031], la notion de mode est admise en ce qui concerne la postérité.

– Modes utilisés dans les circonstanciels de temps, de cause et de but

Dès que Pierre fut parti, elle mangea

Pati Pyè pati, i manjé

(trad. lit. : parti que Pierre est parti, elle a mangé/elle mangea)

Elle mange tant qu'elle peut le faire

I ka manjé tou sa i pé manjé

(trad. lit. : elle mange tout ce qu'elle peut manger)

Elle voulait tout manger avant qu'il ne revienne

I té vlé manjé tout avan i wouvin

(trad. lit. : elle a tout voulu manger avant qu'il revienne)

Mais elle a promis de faire la vaisselle après qu'elle eut terminé de manger

Mè i pwomèt fè vèsèl-la lè i té ké fin manjé

(trad. lit. : mais elle a promis de faire la vaisselle quand elle aurait terminé de manger)

J'irai avec lui, non pas que je le veuille vraiment, mais bon... !

An ké ay èvè-y, a pa pas an vé ay vréman, mè ka-w vé fè... !

(trad. lit. : j'irai avec lui, ce n'est pas parce que je le veux vraiment, mais que veux-tu... !)

J'irai avec lui, non pas que je le veux vraiment, mais bon... !

An ké ay èvè-y, a pa pas an vé ay vréman, mè ka-w vé fè... !

(trad. lit. : j'irai avec lui, ce n'est pas parce que je le veux vraiment, mais que veux-tu... !)

Je suis venu avec lui de sorte qu'il ne se sente pas seul

An vin èvè-y pou-y pa senti-y tousèl

Je lui ai donné une montre pour qu'il ne me demande plus l'heure

An ba-y on mont pou-y pa mandé-mwen lè ankò

Une fois de plus, on retrouve le mode indicatif en créole, traduisant le mode indicatif dans les circonstanciels de temps françaises.

Remarque : *Dès que* correspond en créole à une construction V + sujet de la subordonnée + V (simultanéité) :

Dès qu'Antoine arrivera à l'église, il prendra l'hostie : *rivé Antwann ké rivé an légliz-la, i ké pran lòsti*. Cette construction est suivie du marqueur de postérité.

– Modes utilisés dans les subordonnées circonstancielles de concession

Pierrette voulait lui offrir du lait sans que sa mère ne le sache

Pyèrèt té vlé ba-y lèt san manman-y sav sa

Elle passa dans la forêt alors que sa mère le lui avait interdit

I pasé an bwa-la alòskè manman-y di-y pa fè-y

Elle le fit même si elle sait que le loup y est

I fè-y menm si i sav louwa anba bwa-la

Quand bien même la peur l’envahirait, elle continuerait à marcher

Kanbyenmenm lapè té ké pran-y, i té ké kontinyé maché

Quoiqu’elle soit peureuse, elle s’est décidée

Menm si i té lach, i desidé-y

Ces exemples montrent que l’indicatif est le seul mode utilisé dans les circonstancielles de concession.

– Modes utilisés dans les subordonnées de comparaison

Paul est plus grand que Pierre ne le pensait

Pòl pli gran ki Pyè té ka kwè

Cet exemple montre l’utilisation du mode indicatif dans les subordonnées de comparaison, mais cette construction n’est pas celle qu’on retrouve le plus souvent chez les locuteurs guadeloupéens. En effet, ces derniers jugent plus « idiomatique » la phrase : *Pyè konprann Pyè té pi gran ki sa* (*Pierre croyait que Paul était plus grand que cela*). *Pi* est la forme contractée de *pli* qui est lui-même la forme contractée de *plis* (*plus*).

Cas particulier

Quand la subordonnée est présentée comme une simple hypothèse, on a en créole la forme *té + ké*.

Il a mieux parlé que je ne l’aurais pensé

I palé myé ki an té ké kwè

C4.4. La dislocation

En français, comme en créole guadeloupéen, les éléments constituant la phrase matrice sont dans un ordre plus ou moins précis (axe syntagmatique). L'ordre est de type SVO (sujet-verbe-objet)⁸² :

a. *Pyè ka manjé on pòm : Pierre mange une pomme*

S V O S V O

b. *Lizèt ka vwè on pyébwa : Lisette voit un arbre*

S V O S V O

Dans l'optique d'une mise en relief (emphase), certains éléments peuvent être déplacés au sein de la phrase matrice. Il existe en outre plusieurs procédés de mise en relief en français comme en créole guadeloupéen (accentuation, ponctuation, répétition, etc.), mais il s'agit de se limiter ici à l'étude de la mise en relief syntaxique commune au français et au créole : les procédés phonétiques ou sémantiques d'emphase ne seront pas étudiés ni même les procédés de mise en relief propres au créole.

1. La dislocation simple

Procédé d'emphase, la dislocation représente un détachement d'une partie de la phrase matrice et donc un bouleversement de la structure canonique SVO produisant une mise en relief de l'élément déplacé⁸³. La mise en relief d'un élément de la phrase matrice peut quelquefois induire l'introduction d'un pronom de reprise :

1.1. La dislocation gauche

a'. *Pyè, i vin a kaz : Pierre, il est venu chez moi*

b'. *Mwen, an ké dòmi owa misyé : moi, je dormirai à côté de lui*

c'. *Lizèt, i kay lanmès : Lisette, elle va à la messe*

La partie mise en relief peut être déplacée soit vers la gauche, soit vers la droite. On a pour les deux langues, dans les cas de dislocation gauche, un pronom de reprise (obligatoire).

⁸² Cf. Bernabé [1983, vol. 1, pp. 584-630] et Damoiseau [1999, pp. 137-144]

⁸³ Cf. Riegel et al. [1994, p.426], Arrivé, Gadet, Galmiche [1986, p. 244], Tomassone [1996, p. 156], Bernabé [1983, vol. 1, pp. 584-630], Damoiseau [1999, pp. 137-144] et Delaveau [2001, p. 175].

1.2. La dislocation droite

a''. I vin a kaz, Pyè : il est venu à la maison, Pierre

b''. An ké dòmì owa misyé, mwen : je dormirai à côté de lui, moi

c''. I kay lanmès, Lizèt : elle va à la messe, Lisette

1.3. Contraintes sur la dislocation

Dans le cadre de la dislocation gauche, on retrouve⁸⁴ :

1. a. *Pierre, on va lui parler*

b. *A Pierre, on va lui parler*

2. a. *Pierre, je pense toujours à lui*

b. **A Pierre, je pense toujours à lui*

c. *A Pierre j'y pense toujours*

En français, lors de la dislocation gauche, il est possible de reprendre la préposition (dans le cadre d'un groupe ayant la fonction prépositionnelle (la forme disloquée peut être soit un SN, soit un SP)). Dans le cadre de la dislocation droite, on retrouve :

1'. a. **on va lui parler, Pierre*

b. *On va lui parler, à Pierre*

2'. a. **je pense toujours à lui, Pierre*

b. **je pense toujours à lui, à Pierre*

c. *J'y pense toujours, à Pierre*

Les exemples 2b et 2'b montrent qu'on ne peut avoir SP = *prép* + SN d'un côté et dans le même temps un SP de forme *prép* + pronom de l'autre, ce qui interdit les exemples :

**il est venu avec elle, avec Sophie*

**il est heureux de le connaître, de Paul*

Cette règle est appelée règle de non-redondance. Dans le cas de la dislocation droite (DD), il n'est pas possible de reprendre un pronom, sauf s'il s'agit d'un clitique (cf. cas barrés 2'a et 2'b). Il y a donc une certaine asymétrie entre la gauche et la droite dans le cadre de la DD qui n'accepte que la reprise d'un clitique. Dans le cas de dislocation gauche (DG), on a la possibilité d'avoir une reprise pronominale sous la forme d'un clitique ou une « forme forte » (précédée d'une préposition). Cette possibilité de choisir entre ces deux formes de reprise pronominale est due à la possibilité d'avoir un SN ou un SP disloqué.

⁸⁴ Exemples tirés de Delaveau [2001, p.175].

Remarque : Le choix entre la reprise pronominale sous la forme d'un clitique et une « forme forte » n'est possible que dans le cas où l'on a un SP disloqué. Il convient de ne pas tenir compte ici des restrictions sémantiques pesant sur les antécédents des pronoms disjoints : *y parler, *parler à lui, etc. Tableau présenté par Delaveau [2001, p.175] :

	<u>Construction disloquée</u>	<u>Forme de la reprise</u>
Dislocation Gauche	SN	Clitique Prép. + pronom disjoint
Dislocation Gauche	SP	Clitique
Dislocation Droite	SN	Clitique Le, la, les
Dislocation Droite	SP	Clitique Lui, y, en

Dislocation gauche et droite

En créole guadeloupéen, les contraintes sont différentes :

On va parler à Pierre : nou ké palé ba Pyè

Je pense toujours à Pierre : an ka sonjé Pyè toujou

Dislocation gauche :

1.

a. *Pyè, nou ké palé ba-y : Pierre, on va lui parler*

b. **ba Pyè, nou ké palé-y : à Pierre, on va lui parler*

2.

a. *Pyè, an ka sonjé-y toujou : Pierre je pense toujours à lui*

b. *Pyè, an ka sonjé-y toujou : *à Pierre, je pense toujours à lui*

c. *Pyè, an ka sonjé-y toujou : à Pierre, j'y pense toujours*

Contrairement au français, on ne peut construire une phrase commençant par la préposition (introduisant le Complément d'Objet Indirect) (cf. exemple 1.b.). De même, la préposition *pou* (introduisant le C.O.I), ne peut pas être disloquée à gauche :

On aurait tout fait pour lui : nou té ké fè tou sa nou pé pou-y

*Pour lui, on aurait tout fait : *pou-y, nou té ké fè tou sa nou pé*

(Ce deuxième exemple prend le sens de « selon lui, on aurait tout fait » ; la préposition perd alors son rôle d'introducteur de C.O.I).

Dans le cadre de la dislocation droite, nous avons les exemples suivants :

1'.

- a. *Nou ké palé ba-y, Pyè : *on va lui parler, Pierre*
- b. **nou ké palé-y, ba Pyè : on va lui parler, à Pierre*

2'.

- a. *An ka sonjé-y toujou, Pyè : *je pense toujours à lui, Pierre*
- b. *An ka sonjé-y toujou, Pyè : *je pense toujours à lui, à Pierre*
- c. *An ka sonjé-y toujou, Pyè : j'y pense toujours, à Pierre*

La dislocation droite attestée par les locuteurs interrogés est la structure 1'a, contrairement aux exemples précédents (dislocation gauche).

2. La dislocation double

En ce qui concerne la dislocation double, il ne s'agit plus de déplacer un élément à droite ou à gauche au sein de la phrase matrice, mais d'en déplacer deux, dans un ordre précis.

2.1. La dislocation double à gauche (en français et en créole)

Soient les exemples précédents :

On va parler à Pierre : nou ké palé ba Pyè

Je pense toujours à Pierre : an ka sonjé Pyè toujou

Dans la majeure partie des cas (il s'agit de rester prudent sur le nombre de cas), l'ordre des unités disloquées reste le même du français au créole en ce qui concerne la dislocation à gauche :

Pierre, lui, on va lui parler : Pyè, li, nou ké palé ba-y

Moi, Pierre, j'y pense toujours : mwen, Pyè, an ka sonjé-y toujou

Remarque : on peut toutefois retrouver des changements dans l'ordre des unités non disloquées :

De temps à autre, nous nous baignons à la rivière

Dètanzantan nou ka bégné-nou an rivyè-la

Forme disloquée : li é mwen, dètanzantan, nou ka bégné-nou an rivyè-la

2.2. La dislocation double à droite (français et créole)

De la même manière, la dislocation double à droite ne pose pas de problème particulier du français au créole :

On va lui parler, à Pierre : nou ké palé ba-y, li, Pyè

Je pense toujours à Pierre, moi : an ka sonjé-y toujou, Pyè, mwen

Les différences fondamentales entre les deux langues se situent au niveau des pauses qui ne sont pas les mêmes du français au créole. Il peut paraître étonnant de constater que le pronom créole –y (contraction de *li*) est suivi d'un autre pronom *li*. Cette redondance, où la deuxième occurrence de *li* est prononcée avec plus de « force », sert à insister sur le fait qu'on parle bien ici de *Pierre* (certains locuteurs interrogés désignent même du doigt un *Pierre* imaginaire !).

3. L'extraction

Définie comme étant un procédé d'inversion de l'ordre normal thème-propos par Tomassone [1996, p. 157], l'extraction se manifeste par le placement d'une unité (mise alors en emphase) entre un présentatif et une relative. Ainsi on retrouve :

On va lui parler à Pierre : nou ké palé ba Pyè

Je pense toujours à Pierre : an ka sonjé Pyè toujou

L'extraction qui consisterait à mettre *Pierre* en relief dans la phrase « neutre » impose la présence de cette même préposition dans la phrase mise en relief. Qu'il s'agisse donc de la fonction sujet ou objet, le morphème *sé* sert à l'extraction en créole guadeloupéen (même si cela ne reste pas sa seule fonction). Soient les exemples de Bernabé [1983] :

- *Mèt-la palé : le maître a parlé (phrase « neutre »)*
- *Sé mèt-la ki palé : c'est le maître qui a parlé (et non quelqu'un d'autre) (clivage)*
- *Sé mèt-la ki palé la : c'est le maître (celui-là et pas un autre) qui a parlé (paraclivage)*
- *Tala ki palé-la sé mèt-la : celui qui a parlé, c'est le maître (pseudo-clivage)*

Suivant en cela les productions des locuteurs interrogés, il convient de retenir ici la forme du pseudo-clivage : *tala (ki)...sé* (celui ou celle qui...c'est). On retient aussi le présentatif créole *mi*, qui peut correspondre en français à *c'est, voici*.

- *Mi boug-la ou enmé-la : voici (ou c'est) l'homme que tu aimes*
- *Mi loto-la an achté-la : voici (ou c'est) la voiture que j'ai achetée*

La forme *mi...mi* exprime en outre l'étonnement, l'admiration :

- *Mi bèl kaz mi ! : quelle belle maison !*
- *Mi loto mi ! : quelle (belle) voiture (ou quel nombre important de voitures) !*

Remarque : L'absence de l'adjectif peut signifier « quel nombre important de... », c'est-à-dire permettre d'exprimer son étonnement ou son admiration face au nombre important d'un objet ou d'un nombre de personnes... Il est important de noter que la plupart des exemples et cas de dislocation ou d'extraction cités jusqu'à ce point, portent sur le déplacement d'un SN. Le déplacement du SV ou du SP, possible aussi bien en français qu'en créole, ne se fait pas de la même manière et selon les mêmes règles. En effet, partant d'une phrase neutre :

Pyè vin a kaz sou : Pierre est venu chez moi saoul

L'élément déplacé peut être le SN, le V, l'attribut ou le SP. Les éléments ici déplacés le seront vers la gauche, avec ou sans morphème :

Pyè, *i vin a kaz sou : Pierre, il est venu chez moi saoul*

SN

Vin, *Pyè vin a kaz sou : Trad. lit. Venu que Pierre est venu chez moi saoul*

V

Pou vin, *Pyè vin a kaz sou : trad. lit. : Pour être venu, Pierre est venu chez moi saoul*

V

A kaz *Pyè vin a kaz sou : trad. lit. : (C'est) chez moi (que) Pierre est venu saoul*

SP

Sou *Pyè vin a kaz sou : trad. lit. : (C'est) saoul (que) Pierre est venu chez moi*

Attr.

Pou sou, *Pyè vin a kaz sou : trad. lit. : Trad. lit Pour saoul, Pierre est venu chez moi saoul*

Attr.

Ces exemples, qui ne représentent en rien une exception dans le cas du créole guadeloupéen, montrent la grande possibilité de déplacement des unités de la phrase matrice créole en vue de la dislocation ou de l'extraction (non représenté ici).

Il est très difficile de traduire en français ces transformations raison pour laquelle j'ai choisi d'utiliser des extractions, qui ne correspondent pas (au niveau de la forme) aux exemples créoles. La traduction par une structure extraite française ne veut pas dire que la structure créole a subi, elle, une extraction. Dans le cas d'une phrase neutre *Pierre est venu chez moi saoul*, il reste assez difficile d'imaginer une dislocation gauche du V par exemple. Une analyse est proposée par M.C. Hazaël-Massieux [1996a, p. 77], où l'auteur propose un classement syntaxique des connecteurs. Ses arguments sont les suivants : « Soient A et B les éléments mis en relation, soit x le connecteur » :

Connecteurs de subordination⁸⁵

AB

(L'intonation constitue le seul lien)

Vant plen, bon manjé gaspiyé : (notre) Ventre (est) rempli, (et le) bon repas (est) gaspillé

XAB

Le connecteur est placé avant les éléments mis en relation

?Pou vant plen, bon manjé pa ka gaspiyé : Pour que le ventre sont rempli, le bon repas n'a pas besoin d'être gaspillé

AxB

Vant plen avan manjé gaspiyé : Le ventre a été rempli avant que le bon repas soit gaspillé

Connecteurs de coordination

AB (Marqueur intonatif)

AxB

Vant plen épi bon manjé ka gaspiyé : Le ventre est rempli et le bon repas est gaspillé

X1Ax2B : Oben vant plen, oben bon manjé ka gaspiyé : Soit les ventres sont pleins, soit le bon repas est gaspillé.

⁸⁵ Les exemples présentés ici ne sont pas issus de Hazaël-Massieux [1996a], mais d'une expression populaire guadeloupéenne.

C5. Le Syntagme Prépositionnel

Vers une définition de la notion de préposition

Les prépositions sont des morphèmes grammaticaux servant à mettre en relation deux éléments. Les éléments dont il est ici question peuvent être deux phrases ou encore deux groupes de morphèmes à l'intérieur même d'une phrase. Selon les auteurs, ces morphèmes grammaticaux portent des désignations différentes. On retrouvera ainsi⁸⁶ :

- « Mots de liaison » et « termes de relation » chez Brondal [1948]
- « Mots de liaison » chez Togeby [1951]
- « Outil syntaxique » chez Dubois et *al.* [1973]
- « Marqueurs de relation » et « connecteurs » chez G. Hazaël-Massieux [1978 et 1983]
- « Outil de relation » chez Arrivé et *al.* [1986]
- « Outil syntaxique de relation » chez Cervinka [1996, p.113]
- « Connecteur » chez M.C. Hazaël-Massieux [1996a, p. 77]

On pourrait dire ici, que finalement, les prépositions sont des outils syntaxiques marqueurs de relation, une sorte de connexion entre des « mots ». Ceci montre à quel point ces désignations sont proches, même si les contenus ne le sont souvent pas. Plutôt que de chercher la contradiction, il est préférable de chercher à comprendre quels sont les éléments créoles utiles à la connexion de deux termes à l'intérieur de la phrase ou entre deux phrases. On peut retrouver la préposition dans des positions différentes et dans des fonctions différentes. Il est tout aussi important de noter, et cela demeure complexe pour un programme de génération automatique, qu'on ne retrouve pas systématiquement une préposition créole là où le français en utilise une. De même, lorsque le français et le créole font appel à une préposition, il ne s'agit pas toujours de la même préposition :

1. *Il plonge dans l'eau : I ka plonjé an dlo-la*
2. *Il est passé à la banque : I pasé Labank*
3. *La voiture de Pierre (la voiture à Pierre) : loto a Pyè*

Le cas 1 est qualifié de « standard » : la préposition française correspond à la même préposition créole. En ce qui concerne le cas 2, on retrouve une préposition en français et non en créole.

⁸⁶ Les références ci-après sont issues de Cervinka [1996, p. 113]

En ce qui concerne le cas 3, il ne faudrait pourtant pas penser que toute préposition *de* française est systématiquement traduite par la préposition *a* en créole guadeloupéen. En effet, il existe la préposition *dè*, attestée par nombre de locuteurs, préposition qui, selon certains auteurs cités, fait partie du « créole francisé » (= mésolecte).

a. *Il m'a parlé de sa maison* : *I palé mwen dè kaz a-y*

b. *Il souffre de cette relation* : *I ka soufè dè rèlasyon-lasa*

c. *Il revient de Pointe-à-Pitre* : **i sòti dè Lapwent → I sòti Lapwent*

d. *Il parle de Pointe-à-Pitre* : *i ka palé dè Lapwent*

e. *Il sort de prison* : **i sòti dè Lajòl → I sòti Lajòl*

f. *Il rêve de prison* : *I ka révé dè Lajòl*

g. *Il vient de manger* : **i sòti dè manjé → I sòti manjé*

h. *Il regrette de n'avoir pu venir* : **i ka règrété dè pa té pé vin → I ka règrété i pa té pé vin*

Les exemples ci-dessus, eux aussi attestés par les locuteurs interrogés, présentent différents cas où l'on peut ou non retrouver la préposition *dè* créole correspondant à la préposition *de* en français. Il est ici important de noter que *revenir de*, *sortir de*, *venir de*, qui correspondent tous au verbe créole *sòti*, ne peuvent pas être suivis de la préposition *dè*. Il s'agit ici d'une réelle difficulté dans la mesure où le verbe créole *sòti* traduit un nombre assez important de verbes français appartenant au champ sémantique *venir de* (→ *revenir de*, *sortir de*, *venir de*, etc.). Le cas est identique en ce qui concerne le champ sémantique *finir de*. De plus, il convient de noter l'absence de préposition en créole pour traduire *commencer à*. Enfin, on peut relever l'exemple h, qui présente une situation où la préposition *de* n'est pas traduite en créole : il s'agit d'une construction qu'il est possible de gloser en ces termes : *il regrette qu'il n'ait pu venir*.

Il convient de prendre en compte le fait que certaines prépositions françaises ne se traduiront pas en créole, et que d'autres n'ont pas la même traduction en créole.

Soient les exemples suivants :

Quelques prépositions en créole guadeloupéen	Traductions
a	à
anlè	sur
asou	sous
adan, an	dans, en
andidan	à l'intérieur de
ba	pour (« attributif »)
pou	pour (but)
douvan	devant
pannan	pendant
èvè/avè (variantes)	avec
dè/di (variantes)	de
pa	par

Liste-exemple de prépositions en créole guadeloupéen

Quelques locutions prépositionnelles en créole guadeloupéen	Traductions
pa owa	vers
a travè	à travers
pa rapòt a	par rapport à
pa la pè	par crainte de
amwens	à moins de

Liste-exemple de locutions prépositionnelles en créole guadeloupéen

Il est possible de retrouver des cas de substitution entre ces prépositions :

Il est dans l'armoire : I adan lanmwa-la Fais cela pour moi⁸⁷ : Fè sa ba mwen
I an lanmwa-la Fè sa pou mwen
I andidan lanmwa-la

Il est intéressant de noter que certaines prépositions comme *vers* en français, sont traduites par des locutions prépositionnelles en créole ; c'est notamment le cas de *pa owa*, qui peut être traduit littéralement par « *par à côté de* ». De plus, il est possible de construire des locutions prépositionnelles à partir des prépositions créoles grâce au morphème *pa* (→ *pa owa*, *pa anlè*, *pa asou*, etc.)⁸⁸. Enfin, quelques locutions prépositionnelles françaises peuvent, à l'inverse, être traduites par des prépositions en créole : c'est le cas des locutions prépositionnelles *en vue de*, *dans le but de*, etc., qui sont traduites par *pou*.

⁸⁷ Exemples tirés de Bernabé [1983, vol. 3, p. 1206]

⁸⁸ Cf. Cervinka [1996, p.128], qui parle dans ce cas de « caractère lexicalisé de ces locutions ».

Je rappellerai, dans le tableau suivant, les différentes catégories définies dans les chapitres précédents. Dans ce tableau sont représentées les catégories qu'on peut retrouver dans les groupes nominaux, verbaux, prépositionnels et adjectivaux.

	Catégories		Exemples	Traduction
Groupe nominal	N		Pyè, Lapos...	Pierre, La Poste
	Dét	Art 1	Sé, on	Sé (premier terme de la pluralisation) On = un
		Art2	-la, -lasa	Le, ce
		Possessif	-a	Marque de la possession
	Pro	Numéral	Dé, twa	Deux, trois
		Personnel sujet	An, ou, i	Je, tu, il
		Personnel complément	-mwèn, -li	Moi, lui
		Indéfini	Pon [^] , enpé	Aucun, beaucoup
		Démonstratif	Sila, tala, séla, sa	Celui-ci, celui-là, ceux-là, ça
		Possessif	Tan-mwèn, tan-nou, sé tan-mwèn, sé tan-nou	Le mien, le nôtre, les miens, les nôtres
		Possessif-démonstratif	Tan-mwèn la, tan-nou la, sé tan-mwèn la, sé tan-nou la	Le mien, le nôtre, les miens, les nôtres (celui ou ceux dont tu connais déjà l'existence)
		Adj	Qualificatif	Malad, bèl
	Numéral ordinal		Prèmyé, dènyé	Premier, dernier
Numéral cardinal	Yonn, dé		Un, deux	
Groupe Verbal	V	Même si V peut avoir la même forme qu'un N ou qu'un adj., c'est bien sa fonction dans la phrase qui définira sa catégorie.	Manjé, palé	Manger, parler
	Nég	Simple	Pa Pé Poko	Ne...pas Ne...pas (futur) Ne...pas encore
		Complexe	Pa...pon Pa...ayen Pé...jan	Ne...pas (en aucune manière) Ne...rien Ne...jamais
	Aux Préd	Auxiliaires de prédication	Kay, té, ja, ka, laka, sòti	-
Rel	-	Ké, ki, ku	-	
Groupe Prépositionnel	Adv	Adverbes ou locutions adverbiales	Vítman Souvan Alavavit Dèmen Isidan	Rapidement Souvent Avec empressement Demain Ici
	Prép ou Conj	antériorité	Avan	Avant
		Simultanéité	Lè	Lorsque
		Postériorité	Apré	Après
		Cause	Pas	Parce que
		But	Pou	Pour
		Opposition	Menm si	Même si
		Condition	Si	Si
comparaison	Mwèn...ki	Moins...que		
Groupe Adjectival	Adv	Adverbes ou locutions adverbiales	Vítman Souvan Alavavit Dèmen Isidan	Rapidement Souvent Avec empressement Demain Ici
	Adj	Qualificatif	Malad, bèl	Malade, beau
		Numéral ordinal	Prèmyé, dènyé	Premier, dernier
		Numéral cardinal	Yonn, dé	Un, deux

Conclusion de la première partie

Dans cette description linguistique du créole guadeloupéen, j'ai rencontré un certain nombre de difficultés parmi lesquelles :

I. Problèmes phonologiques et morphophonologiques

A. Dans le cadre de l'hypothèse de la créolisation synchronique évoquée, le traitement de certains phénomènes phonologiques présentent des difficultés. Je reprendrai la notion de transformation décrite précédemment en terme de recherche de correspondances entre le français et le créole. Les cas suivants concernent donc la transformation de certains phonèmes français en créole. On constate que la résolution de ces difficultés nécessite l'établissement de règles précises et explicites qu'on retrouvera en seconde partie d'étude.

1. Transformation de /R/ français en créole guadeloupéen. On retrouve :

- ✓ Le cas où /R/ créole est phonologiquement similaire au /R/ français
- ✓ Le cas où /R/ se transforme en /w/
- ✓ Le cas où /R/ disparaît
- ✓ Le cas où il apparaît dans des mots créoles provenant de mots français qui n'en comportaient pas.

2. Modification de h. En fonction du fait que h soit aspiré ou non en français, on retrouve différents cas :

- ✓ Lorsque h est aspiré en français, on obtient en créole :
 - H aspiré en créole (/otoeR/ → /hotE/), mais la question de la variation est posée : on retrouve les variantes (/otoeR/ → /hotE/, /rotE/). Quelle forme faut-il prendre en compte dans le cadre de la traduction automatique ?
 - Une agglutination : histoire → listwa, homme → nonm, hôtel → lotèl.
- ✓ Lorsque h n'est pas aspiré en français, on obtient en créole :
 - La disparition de h : /ãdikape/
 - La transformation de h en /w/ : honte → wont

B. Il est intéressant de s'interroger sur l'affixation en créole guadeloupéen. En effet, un certain nombre de régularités ont été observées lorsque les affixes ont été soumis aux règles de traduction postulées dans le cadre de l'hypothèse de la créolisation synchronique. Les autres affixes qui n'ont pas obéi ces règles ont été des exceptions ou des cas particuliers (j'entends par « particuliers » le cas des affixes propres au créole). On peut dès lors se demander :

✓ S'il s'agit de définir des règles de traduction automatique des affixes du français vers le créole en admettant qu'il y aura des exceptions et des particularités recensées dans des tables.

✓ Ou encore de recenser tous les affixes du créole dans une table en décrivant leur fonctionnement. On pourrait ensuite traduire automatiquement les radicaux du français vers le créole, puis appliquer les règles d'affixation du créole à ces radicaux.

La première solution est celle qui a été choisie. Dans la deuxième partie d'étude, les affixes seront soumis à des règles, au même titre que les radicaux.

II. Problèmes syntaxiques

A. En se basant sur la présence d'un morphème marqueur de relation (un relatif par exemple), il a été impossible dans certains cas de distinguer une phrase simple d'une phrase complexe en créole. En effet, les locuteurs peuvent ou non utiliser les morphèmes *ki* ou *kè*, ce qui m'a obligé, dans un premier temps, à faire un choix au niveau de la prise en compte ou non de l'existence de ce morphème dans le cadre d'une génération automatique (l'ordinateur va-t-il générer des énoncés qui comportent ce morphème ?). Dans un deuxième temps, une fois le choix de l'absence de ce morphème effectué, il a fallu écarter la notion de proposition qui ne répondait pas suffisamment à la définition de la phrase créole au profit de la notion de phrase telle qu'elle est définie par Delaveau [2001], c'est-à-dire sur des critères syntagmatiques ($P \rightarrow SN SV$).

B. Comment définir la notion de nom en créole guadeloupéen, lorsqu'on sait qu'un nom n'est pas forcément actualisé par un déterminant, ou qu'il peut être déterminé par un autre nom ? Dans ce cas précis, lequel de ces noms porte la position de noyau au sein du syntagme nominal ? De même, il est intéressant de savoir qu'un nom peut assumer la fonction de prédication au sein de la phrase.

Comment représenter la structure arborescente qui prendra en compte le fait qu'un N peut être en position noyau dans la phrase ? Autant de questions réservées à la deuxième partie de l'étude.

C. L'expression de la réflexivité n'est pas identique en créole et en français. En établissant une règle du type : réflexivité en français = pronom réfléchi + verbe → réflexivité en créole = verbe + pronom personnel, on obtient des phrases créoles qui sont reconnues dans certains cas par les locuteurs : *an ka douché-mwen* (je me douche), *i ka gadé-y* (il le regarde), etc. Mais dans d'autres cas, les phrases générées ne sont pas reconnues : **an ka débat-mwen* (je me débats), **i ka dégrénné-y* (il se désagrège), etc. Il a donc été utile d'établir deux règles :

1. Réflexivité en français : pronom réfléchi + verbe → réflexivité en créole : verbe + pronom personnel.

2. Réflexivité en français : pronom réfléchi + verbe → réflexivité en créole : verbe sans pronom.

Une table aura la charge de recenser les verbes qui n'admettent pas de complément dans ce type de construction. Les verbes qui figurent dans cette table ne seront soumis qu'à la deuxième règle.

D. De même, en ce qui concerne l'expression de la réciprocité et de la successivité, la traduction en créole a été tout aussi problématique. En se demandant comment traduire la réciprocité et la successivité en créole, on est quelque peu contraint d'avoir recours à des constructions du type :

✓ *Yonn...lòt* pour la réciprocité (*Mari é Pyè, (yonn) ka lavé (lòt)* (Marie et Pierre se lavent))

✓ Verbe + *-yo* pour la successivité (*Sé jou-la ka suiv (-yo)* (les jours se suivent))

La présence de ces constructions entre parenthèses représente les commentaires des locuteurs qui pensent que cette construction n'est pas obligatoire, mais qu'elle a le mérite d'insister sur la réciprocité ou la successivité (comme en français : *mutuellement* (réciprocité) et *l'un après l'autre* (successivité)).

E. La traduction des pronoms compléments du français en créole est problématique. En demandant aux locuteurs la traduction de phrases françaises comportant les pronoms compléments *y* et *en*, ces derniers répondent par des gloses et des paraphrases. Les exemples suivants illustrent ce fait :

Mon mari, j'en rêve → *mari an-mwen, an ka révé dè-y* (trad. lit. Mon mari, je rêve de lui)

Si tu veux j'y vais → *si ou vlé, an kay anbala* (trad. lit. Si tu veux, je vais là-bas)

Aucune solution n'a été trouvée pour traduire ces pronoms compléments en créole dans la présente étude.

F. En français, la position des adjectifs qualificatifs par rapport au nom dépend de l'adjectif. On dira par exemple *une auto rouge* et *une petite auto*. Il en est de même en créole, mais la position de l'adjectif créole ne correspond pas nécessairement à la position de l'adjectif correspondant en français. Certains adjectifs sont postposés en français et antéposés en créole, et inversement. Pour régler cette combinatoire, des traits sont proposés en seconde partie d'analyse. Ces traits peuvent contraindre précisément l'antéposition ou la postposition des adjectifs en créole en fonction d'une liste qu'il sera utile de dresser.

G. Il est impossible de traduire les complétives sujet du français en créole.

Qu'il soit fatigué m'énerve → **kè i fatigé ka énéwvé-mwen*

Aussi paraît-il plus judicieux de passer par le remplacement de la complétive par un GN en fonction sujet en français avant la traduction. Le schéma suivant est une illustration de la procédure proposée :

Qu'il soit fatigué m'énerve → *Sa fatigue m'énerve* → *fatig a-y ka énéwvé-mwen*

H. Le verbe créole correspond à une forme nue. Contrairement au français, le verbe ne contient pas de morphème grammatical, la subordonnée infinitive française n'a donc pas de correspondant infinitif en créole. La traduction de la subordonnée infinitive sera une structure complétive créole :

Elle regardait tomber les feuilles → *i té ka gadé sé fèy-la tonbé*

J'aborderai ce point en deuxième partie d'étude.

I. La phrase participiale avec participe présent, passé ou avec gérondif ne peut se traduire en créole que par le truchement de constructions idiomatiques créoles :

✓ Pour le participe présent :

○ Lorsque le sujet de la phrase radicale est différent de celui de la phrase subordonnée, on retrouve la construction *kòm...* (comme...) ou encore *kòm...alò* (comme...alors) : *Les Nègres marrons s'enfuyant dans la forêt, il dut trouver une solution : kòm nèg-mawon té ka chapé an ba bwa-la, fò-y té touvé on solisyon.*

○ Lorsque le sujet de la phrase radicale est identique à celui de la phrase subordonnée, il est possible de traduire en ayant recours à une subordonnée relative : *les bébés criant depuis ce matin réclamaient leur lait : sé tibébé-la i té ka hélé dèpi bonmaten-la té ka réklamé lèt a-yo.*

✓ Pour le gérondif : il convient de traduire par une phrase introduite par la construction *pannan* (pendant que) ou *toupannan* (trad. lit. Tout pendant que) : *il l'observait en dormant : i té ka obsèwvé-y pannan i té ka dòmi.*

✓ Pour le participe passé, on utilisera en créole la structure *lè + SN + vin + SV*, ou encore plus simplement la construction *lè-w vwè* (quand, lorsque), préférée des locuteurs : *la voiture accidentée, elle s'en alla : lè loto-la vin krazé, i foukan* ou encore *lè-w vwè loto-la krazé, i foukan.*

J. Il existe un certain nombre de contraintes sur la dislocation :

✓ Dans le cadre de la dislocation gauche, la phrase créole n'est pas comme en français, introduite par une préposition : **ba Pyè, nou ké palé* (A Pierre, on va lui parler), **pou-y, nou té ké fè tou sa nou pé* (Pour lui, on aurait tout fait).

✓ Dans le cadre de la dislocation droite, il paraît tout aussi impossible de retrouver une préposition à droite dans la phrase créole : **nou ké palé ba-y, Pyè* (On va lui parler, à Pierre).

Ces impossibilités nécessitent d'opérer une autre transformation sur les phrases françaises qui consisterait à retrouver une phrase neutre en français avant la traduction en créole.

K. Enfin, il sera nécessaire d'établir dans une table une liste de correspondances entre les prépositions françaises et créoles, qui ne sont pas souvent identiques⁸⁹ : on retrouve soit une préposition différente, soit des cas d'agglutination en créole :

Il passe à la banque : i ka pasé Labank (cas d'agglutination)

La voiture de Pierre : loto a Pyè

Les cas d'agglutination semblent bloquer la présence de la préposition :

La voiture de la Dame : Loto a Madanm-la

Le guichet de la bank : giché a bank-la

III. Problèmes méthodologiques

A. La description linguistique ci-dessus concerne certains points précis en rapport direct avec l'objet central de la présente étude : la génération automatique d'énoncés en créole guadeloupéen. La description dans la perspective de la génération automatique requiert une méthode descriptive conduisant à se poser constamment la question : à quoi correspond en français telle ou telle particularité du créole et inversement comment traduire telle ou telle donnée française en créole.

Le taliste qui travaille dans cette perspective se posera différentes questions méthodologiques que j'ai recensées dans ce qui suit. Ce type de démarche nécessite qu'on ne s'attarde pas sur certains points qui ne posent pas de problèmes particuliers quant au passage du français au créole, mais qu'on se concentre sur d'autres. On est amené à se préoccuper de questions qui relèvent à la fois :

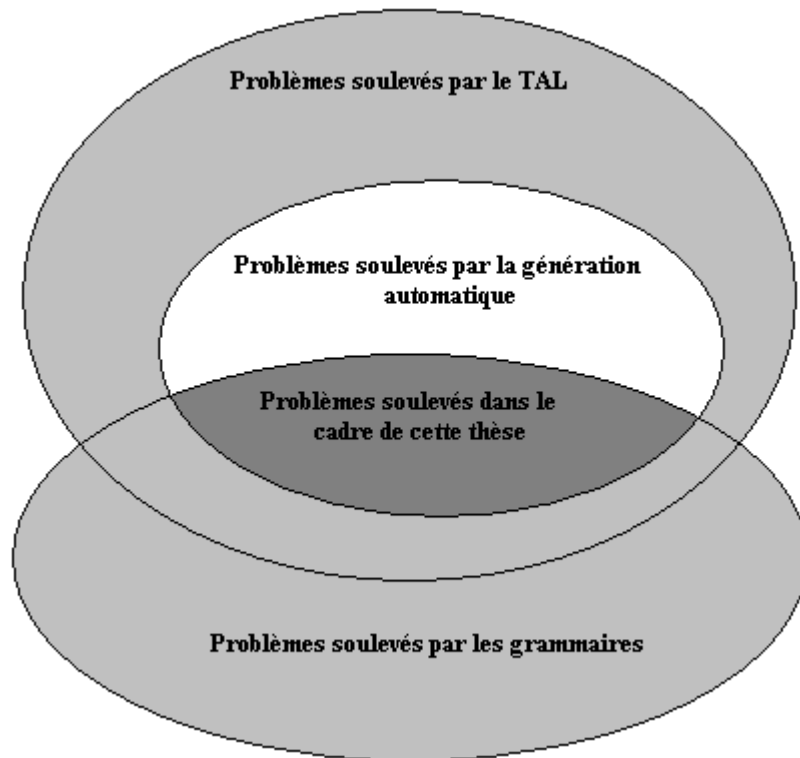
✓ Des méthodes descriptives adoptées dans les grammaires (on peut se demander par exemple si l'on doit décrire la langue créole comme un objet « isolé » ou dans une perspective contrastive ?),

✓ De problèmes évoqués en tal (cela dépend de l'objet d'étude, mais on pourrait penser par exemple aux problèmes graphiques et orthographiques relatifs à la correction automatique),

✓ Mais aussi de problèmes plus particuliers soulevés par la génération automatique (je pense notamment à la prise en compte de telle ou telle variante, puisque ce sont précisément ces variantes qui seront générées par l'ordinateur). Ainsi, étant donné le nombre important de variantes observées, quelle démarche doit adopter le linguiste désireux de travailler dans la perspective du traitement automatique des langues ?

⁸⁹ Le fait de dire qu'on retrouve une préposition différente que celle du français revient à dire qu'il s'agit d'une préposition qui ne correspond pas à celle générée par les règles de traduction automatique (cf. créolisation synchronique).

Le schéma ci-dessous présente, en terme d'ensembles, la particularité des questions posées dans le cadre de ce travail de thèse :



B. Nous avons précédemment montré que la créolisation peut être conçue tant du point de vue diachronique, comme processus lié à la genèse des langues créoles, que du point de vue synchronique, comme processus lié à la traduction d'unités lexicales du français vers le créole guadeloupéen. Dans la perspective du tal, est-il possible de concevoir un système de correspondances basé sur les régularités observées dans ce processus de créolisation synchronique ?

La seconde partie de cette thèse propose une ébauche de réponse à ces différents problèmes.

II. FORMALISMES ET TRAITEMENTS

Introduction

Le Traitement Automatique des Langues (T.A.L) est généralement admis comme étant une méthode consistant à concevoir des programmes basés sur des productions langagières⁹⁰.

Nombre des travaux réalisés dans ce domaine ne parviennent pas à un « aboutissement informatique », c'est-à-dire à une implémentation. L'implémentation est le processus qui consiste à écrire un programme informatique dans un langage artificiel.

Le TAL requiert une grande rigueur (scientifique) dans la description et la formalisation des données : aucune machine ne saurait prendre en compte pour l'heure le fait que tel ou tel « fait linguistique » relève du hasard. Ainsi, même si une étude linguistique ne parvient pas au stade de l'implémentation (on dira qu'il s'agit là d'une recherche fondamentale), elle est soumise à cette rigueur qu'impose l'optique du TAL. C'est la raison pour laquelle on distingue d'une part deux visées :

➤ La première, qui est certainement la plus courante, consiste à obtenir coûte que coûte un résultat, une implémentation (« il faut que ça tourne ! »). Il s'agit généralement de programmes commandés par des entreprises ou administrations et le concepteur se voit donc contraint, dans nombre de cas, d'avoir recours à des règles *ad hoc* ou à des listes interminables d'irrégularités, traitées comme il le peut.

➤ La deuxième (dans laquelle s'inscrit la présente étude) relève de la recherche fondamentale et consiste à traiter précisément ces irrégularités. La finalité de cette recherche mène quelquefois le chercheur à des programmes informatiques sans cesse améliorés et/ou remis en question. Il est important de noter que certaines irrégularités de la langue ne se « saisissent » pas aisément et que certains chercheurs, même dans le cadre d'une recherche fondamentale, ont tout de même recours à des listes d'exceptions. Le plus important, dans ce cas précis, étant d'éviter d'avoir de grandes listes, c'est-à-dire de mentionner les très rares cas d'exception, en cherchant ainsi à traiter les autres cas par des règles. Enfin, il convient de noter une certaine complémentarité entre ces deux pôles qui se complètent à l'instar de la recherche fondamentale et la recherche appliquée.

⁹⁰ On peut définir de manière très simplifiée le traitement automatique des langues comme étant constitué des méthodes et des programmes qui prennent pour données des productions langagières, quand ces méthodes et programmes tiennent compte des spécificités des langues humaines.

D'autre part, il est pertinent de distinguer deux traitements :

➤ Le traitement déclaratif, où le concepteur manie à la fois la description (ou le recueil de données) et l'implémentation. L'observation des résultats obtenus laisse penser que le maniement de ces données linguistiques se fait encore au niveau de l'implémentation et que toute modification d'une autre donnée linguistique entraîne systématiquement une modification au niveau du programme.

➤ A l'inverse, le traitement procédural, adoptée pour la présente étude, consiste à scinder la description linguistique (ou le recueil des données) et la formalisation de l'implémentation en elle-même. On est ici dans le cadre de systèmes experts, c'est-à-dire de systèmes où chacun a sa « spécialité » : le linguiste s'occupe des données et de la formalisation, l'informaticien de l'implémentation.

Le système expert requiert donc une « distance » par rapport aux données brutes recueillies par le linguiste, ce qui implique par la suite une mathématisation de ces données, mathématisation sans laquelle l'interface entre la linguistique et l'informatique n'est pas possible.

La traduction automatique, qui est une des branches du TAL, est le passage automatique d'une langue X à une autre langue Y, en passant par des règles formelles.

Le TAL théorique peut être ainsi représenté :

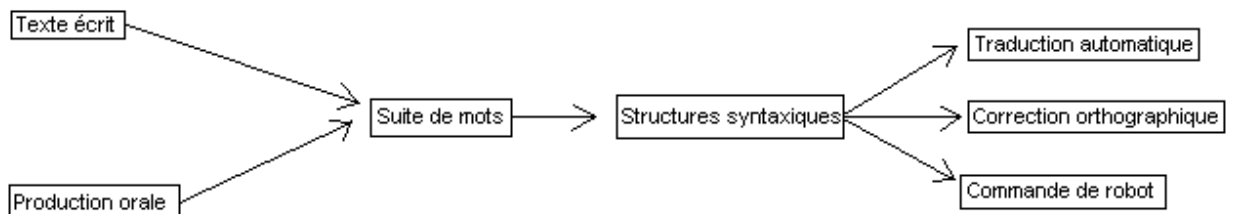


Schéma du TAL théorique

L'analyse syntaxique est ici centrale, car c'est le point de passage de tous les objets.

Cet autre schéma représente la traduction automatique :

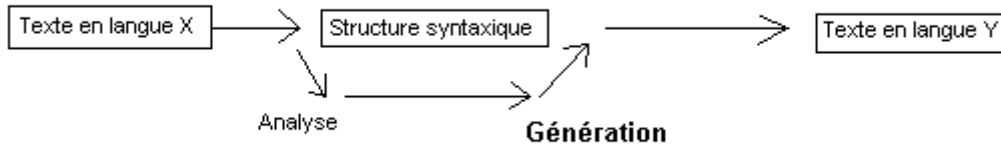


Schéma traduction automatique d'énoncés⁹¹

Dans le cadre de cette thèse la génération peut être ainsi décrite : il s'agit du processus qui se situe après l'analyse de l'énoncé fourni en input⁹². La génération automatique peut être définie comme étant le processus central de la traduction automatique, car il se situe (et comprend donc les résultats de l'analyse) au niveau le plus proche de l'output. En fait, la génération automatique suppose à la fois une description linguistique (une analyse syntaxique, lexicale, morphologique, etc.) et une formalisation préalable. Cette description linguistique étant déjà faite, il s'agit de se pencher à présent sur la question de la formalisation des données et d'exposer la « procédure générale » de traitement formel à adopter dans cette deuxième partie.

⁹¹ On notera ici que la notion de « texte » présente dans les deux schémas concerne non seulement des textes, mais aussi des énoncés écrits.

⁹² L'input est la donnée fournie en entrée (texte, énoncés, etc.), tandis que l'output est la donnée en sortie (texte, énoncé, etc.).

E. Choix Pratiques

Dans cette partie d'étude, seront abordées des questions pratiques qu'il est nécessaire d'évoquer préalablement.

E1. La question de l'A.P.I

Il n'existe pas pour l'heure d'orthographe du créole guadeloupéen. Il convient de souligner une plus grande facilité de travailler en TAL avec un système phonétique tel celui de Ludwig et *al.* [2002] (que l'on pourrait opposer à un système graphique morphologique). Ces questions seront abordées en annexe 1, mais les exemples suivants donnent déjà un aperçu de la graphie adoptée dans le cadre de cette étude.

énoncé français		API français		API créole		énoncé créole
Paul est malade	→	/pɔ̃lE malad/	→	/ pɔ̃lmalad/	→	Pòl malad
Marie aime beaucoup les piments forts	→	/mariEmbokulEpimãfɔ̃R/	→	/mariE)mepimãfɔ̃)lo/	→	Mari enmé piman fò onlo
Jacques lisait des romans	→	/ZaklisEdEromã/	→	/Zatekaliwomã/	→	Jak té ka li woman

Exemple de traitement graphique

Les exemples précédents montrent une plus grande aisance au niveau du passage du français vers le créole, puisqu'on se trouve affranchi d'un certain nombre de règles graphiques que nous imposerait un système morphologique.

On peut noter entre autres :

- Une règle qui transformerait le digraphe *au* /o/ en *ò* /ɔ̃/ dans le contexte *Paul*
- Une règle qui permettrait de faire chuter schwa final dans *malade*
- Une autre règle qui permettrait de faire chuter schwa final dans *Marie*
- Une règle qui transformerait le digraphe *ai* /E/ en *en* /E)/ dans le contexte *aime*
- Une règle qui transformerait schwa final en /e/ en créole
- Une règle qui transformerait *ent* final en /ã/ *an* en créole
- Une règle qui ferait chuter *s* final
- Une règle qui ferait chuter *t* final
- Une règle qui ferait chuter *r* final
- Une règle qui transformerait le trigraphe *cqu* en *k* créole
- Une règle qui transformerait /R/ initial français en /w/ en créole

Hormis la dernière règle, il y a ici une batterie de règles *ad hoc* (en plus d'être non économiques), qui ne fonctionnent que dans ces contextes précis. Pourtant, il n'a été choisi que trois phrases simples. On imagine dès lors le nombre de règles qu'on aurait à écrire dans une perspective de génération automatique d'énoncés en créole guadeloupéen.

Il faut noter que ce type de travail (qui consisterait à éditer des règles telles que les précédentes) a déjà été réalisé pour le passage du français à l'API, il serait donc insensé de le reprendre dans sa globalité⁹³.

Enfin, on retrouve ci-dessous la série de règles qu'on aurait à écrire si l'on utilise la procédure qui consiste à passer par l'API :

- Une règle de nasalisation de /E/ en /È/ (/Em/ à /È)me/)
- Une règle d'ajout du suffixe /e/ à tout verbe créole
- Une règle concernant la chute de /R/ final (/f□R/ → /f□/)
- Une règle de transformation de /R/ initial en /w/ (/R/ → /w/)

Dans les exemples ci-dessus le nombre restreint de règles, lorsqu'on passe par une graphie phonétique, témoigne d'une plus grande simplicité du traitement par rapport à la batterie de règles obtenues en partant d'une graphie morphologique.

⁹³ J'ai moi-même réalisé un programme de ce type dans le cadre d'un mémoire de maîtrise « présentation d'un programme de transcription automatique transcodal », juin 1999, Université de la Martinique, sous la direction de Jacques Coursil.

E2. La graphie « adopté »

Ce tableau présente la graphie adoptée dans le cadre de la présente étude. Il trouve une plus grande explication en annexe 1, où les questions relatives à la graphie sont plus amplement abordées.

	Lettres ou digrammes créoles	A.P.I créole	A.P.I français	lettres ou digrammes français
1	k	/k/	/k/	k – c + a, o, u – cc + a, o, u – c + consonne – qu – q final – cqu
2	p	/p/	/p/	p – pp
3	b	/b/	/b/	b – bb
4	m	/m/	/m/	m – mm
5	t	/t/	/t/	t – tt
6	d	/d/	/d/	d – dd
7	n	/n/	/n/	n – nn
8	gn	/ŋ/	/ŋ/	gn + voyelle
9	v	/v/	/v/	v
10	ch	/ʃ/	/ʃ/	ch
11	l	/l/	/l/	l – ll (dans certains contextes)
12	f	/f/	/f/	f – ph – ff
13	g	/g/	/g/	g – gg
14	j	/ʒ/	/ʒ/	j – g+ e, i, é, è, y
15	h	/h/	-	h
16	r	/R/	/R/	r – rr
17	s	/s/	/s/	c + e, l, é, è, y – s – ç – ss – sc + e, l, é, è, y
18	z	/z/	/z/	z – s intervocalique
19	ky	/C/	/C/	tch
20	gy	/dʒ/	/dʒ/	dj
21	a	/a/	/a/	a-â-à-ah-ha-hâ
22	i	/i/	/i/	i-y-hi-î
23	o	/o/	/o/	o dans certains contextes) –eau-au-hau
24	é	/e/	/e/	é-hé-ai
25	è	/E/	/E/	è-ê-hai-aie
26	ou	/u/	/u/	ou-òu-houe-oue-aoû
27	ò	/ɔ/	/ɔ/	o dans certains contextes
28	an	/ã/	/ã/	an-en-aon-emps-ean-ents
29	on	/õ/	/õ/	on
30	en	/E/	/E/	in-ain-aim-ym – ein (dans certains cas)
37	ng	/N/	/N/	parking
38	w	/w/	/w/	qu (prononciation latine) – w – ou + voyelle
39	y	/j/	/j/	y – i + voyelle
40	u	/ʌ/	/ʌ/	u + l, is, it, er, ère
a	cas barré	cas barré	/y/	u – hue – ue – û – ü
b	cas barré	cas barré	/↔/	e muet
c	cas barré	cas barré	/O/	eux – eu (dans certains contextes)
d	cas barré	cas barré	/ɔ/	oeu – eu (dans certains contextes)
e	cas barré	cas barré	/ɔ/	un – um

Tableau des correspondances phonologiques

Ce tableau des correspondances phonologiques a la particularité de montrer le passage du français orthographié au créole graphié (et réciproquement). Ce tableau montre qu'il sera nécessaire d'établir :

- Une règle générale permettant de reproduire « tels quels » certains caractères API en caractères graphiques du créole (/k/ → k (ligne 1))
- Une série de règles permettant de passer des caractères API « particuliers » aux caractères graphiques du créole (/ñ/ → gn (ligne 8) ; /Σ/ → ch (ligne 10) ; /Z/ → j (ligne 14) ; /C/ → tch (ligne 19) ; /dZ/ → dj (ligne 20) ; /e/ → é (ligne 24) ; /E/ → è (ligne 25) ; /u/ → ou (ligne 26) ; /□/ → ò (ligne 27) ; /ã/ → an (ligne 28) ; /□/ → on (ligne 29) ; /E/ → en (ligne 30) ; /j/ → y (ligne 39) ; / / → u (ligne 40).

E3. Ponctuation et blanc graphique

Le sens commun place souvent la question du blanc graphique dans le champ d'étude de la ponctuation. En annexe 1, il est montré que la question du blanc graphique nécessite un traitement particulier eu égard à sa complexité et à ses liens avec la morphologie et la morphosyntaxe.

E3.1. La ponctuation

Le rôle d'indicateur prosodique, le rôle syntaxique et le rôle sémantique mentionnés en annexe 1 soulignent l'importance de la ponctuation. En revanche, on peut dès maintenant signaler le système de ponctuation choisi dans le cadre de la présente étude. On peut définir ainsi deux traitements de la ponctuation :

1. La conservation des caractères communs au français et au créole. On retrouve ainsi dans les deux langues :

- | | |
|------------------------------------|--------------------------|
| ➤ Le point (.) | ➤ Les parenthèses ()) |
| ➤ Les deux points (:) | ➤ Les crochets ([]) |
| ➤ Les points de suspension (...) | ➤ Les guillemets (« ») |
| ➤ Le point d'interrogation (?) | ➤ L'astérisque (*) |
| ➤ Le point d'exclamation (!) | ➤ L'alinéa (1) |
| ➤ Le point virgule (;) | ➤ Le tiret (-) |

La question du trait d'union (tiret) mérite toutefois une attention toute particulière. En effet, deux fonctions principales du trait d'union en créole guadeloupéen ont été définies plus haut :

- a. La liaison syntagmatique permettant de constituer une unité
- b. La liaison du nom et du déterminant postposé

Ainsi, en a, on compte deux classes :

➤ La classe verbale : le trait d'union sert à distinguer dans ce cas une construction « commune » (deux verbes se suivent) de la construction particulière dite « sérielle » où les deux verbes sont reliés par le trait d'union.

➤ La classe nominale, adverbiale ou adjectivale : il s'agit dans ce cas d'expressions idiomatiques telles que *on pijé-zyé* (une sieste), *on gadé-zafè* (ou *gadèd-zafè* (un voyant)), etc.

Il est important de noter que le cadre précis de cette fonction mène à établir des listes de correspondances (puisque'il s'agit de formes idiomatiques et/ou inexistantes en français).

En b, il est possible de définir une règle marquant la relation entre le nom et son déterminant article par le trait d'union :

Chyen-la : le chien

Nonm-la : l'homme

Fanm-la : la femme

D'un autre côté, eu égard à la possible discontinuité liée au fait de la mobilité du déterminant article en créole guadeloupéen, la marque du trait d'union devient non seulement un indice de rattachement de ce déterminant au nom qui le précède, mais ce trait d'union le distingue aussi d'un autre morphème isomorphe.

Bèl kaz jòn et blé a Pòl-la : la belle maison jaune et bleue de Paul

N Dét (cas de discontinuité)

Bèl kaz jòn et blé-la Pòl té ni la : la belle maison jaune et bleue que Paul avait (là)

N Dét déictique

Au niveau sémantique, le morphème *la* (le deuxième) peut renvoyer à l'idée d'une maison dont le locuteur B connaît déjà l'existence.

2. La disparition d'une forme de ponctuation. Il s'agit ici de l'apostrophe, pour des raisons évoquées en annexe 1.

Il est important de noter la possibilité d'existence du processus d'introduction de signes de ponctuation⁹⁴ : il s'agit de l'accent circonflexe (^) marquant un trait de longueur qu'on retrouve dans :

Ban[^] sa ! (Donne-moi cela !)

Lesan[^] trankil (laisse-moi tranquille)

I pé[^] fè sa (il ne le fera pas)

Pòl pa[^] manjé (Paul ne mange pas)

Ka-w ka rakontan[^] la ? (Qu'est-ce que tu me racontes ?)

Ce trait de longueur marque la disparition des éléments *-mwèn* ou *ké* et l'allongement de la voyelle finale du mot qui précède. En somme il s'agira de se demander si l'on décide de reproduire la forme orale du créole (on ne retrouve pas ces formes à l'écrit dans les conventions graphiques actuelles). Si tel en est le cas, il faudra créer des règles dictées par les possibilités de synérèse entre *-mwèn*, *ka*, *ké*, etc. et la voyelle finale du mot qui précède.

E3.2. Le blanc graphique (/vs/ blanc zéro)

Outre les problèmes morphologiques et morphosyntaxiques déjà évoqués à propos de la question du blanc graphique, il faut noter d'autres questions, cette fois d'ordre sémantique. Ainsi, il convient de distinguer :

On jenn fi (adjectif + nom) : une jeune fille (une enfant)

On jennfi (nom) : une jeune fille (en général on veut dire une vierge)

On jenn-fi (nom composé) : une jeune fille (une enfant)

La solution proposée par Bernabé [1983, pp. 337-338] est non satisfaisante pour la formalisation, puisqu'elle consiste à introduire une différenciation par des tests sémantiques. Par ailleurs, en ce qui concerne la suite adjectif + nom, l'étude des productions des locuteurs interrogés dans le cadre de cette étude indique que le cas le plus fréquent est celui du blanc graphique.

Ces derniers laissent un blanc graphique entre les mots en gras ci-dessous :

➤ *On **jenn fi*** (une jeune fille)

⁹⁴ Cf. Delumeau [2004a]

- *On jenn kòk* (un jeune coq)
- *On vyé tab* (une vieille table)
- *On vyé loto* (une vieille voiture)
- *On ti kaz* (une petite maison)
- *On ti kochon* (un petit porc)
- *On gran nonm* (un vieillard)
- *On gwo fanm* (une grosse femme)

Il s'agira donc de répertorier les cas d'exception tels que *jennfi* (jeune fille), *vyékò* (vieillard), *timoun* (enfant), *tifi* (fillette), etc. en indiquant la traduction de ces exceptions.

Dans ces exemples, le sens des unités liées par un trait d'union est identique à celui des unités qui comportent un blanc graphique. De plus, j'ai décidé d'accorder une certaine souveraineté aux choix des locuteurs. Pour ces deux raisons, un grand nombre de noms composés seront écartés de cette étude.

Il est important de proposer une convention graphique, suivant en cela les propositions de Ludwig et al., [2002, p.35]. Cette convention concerne des cas particuliers et isolés, qui figureront dans une liste. On retrouve par exemple :

- *A pa* (ce n'est pas) /vs/ *apa* (à part)
- *An-nou* (nôtre) /vs/ *annou* (impératif première personne du pluriel de *alé* (aller))
- *Katménaj* (dînette) /vs/ *kat chimen* (carrefour de quatre routes)

Enfin, on note la correspondance entre les blancs graphiques séparateurs de mots en français et en créole :

Paul aime les pommes : *Pòl enmé pòm*

Il est aussi possible de noter :

Paul aime les pommes : N + espace + V + espace + Dét + espace + N

Pòl enmé pòm : N + espace + V + espace + N

F. Traitement morphophonologique

F1. Traitement des transformations consonantiques et vocaliques

En première partie (description linguistique), les processus diachroniques dans le cadre du passage du français au créole (créolisation) ont été présentés. L'hypothèse d'une créolisation synchronique comme étant un ensemble de transformations permettant de passer du français au créole a été émise. Il s'agit ici d'observer simplement certaines régularités au niveau d'un nombre relativement conséquent de transformations.

Dans cette partie d'étude, ces régularités seront étudiées, au même titre que les possibilités de formalisation.

F1.1. Les transformations consonantiques

a. Les éléments en position initiale

En position initiale, la majeure partie des éléments est conservée.

On note d'une part :

➤ Le cas de /R/ initial, qui peut être transformé en /w/ ou encore être conservé.

- /R/ est conservé lors du passage du français au créole devant les voyelles

/i/, /e/, /E/, /↔/, /a/, /E)/, /ã/ :

/Riv/ en français → /Riv/ en créole

/Reynj□/ en français → /Reinj□/ en créole

/REgl/ en français → /REg/ en créole

/R↔naR/ en français → /R↔naR/ en créole

/Rate/ en français → /Rate/ en créole

/RE)/ en français → /RE)/ en créole

/Rã/ en français → /Rã/ en créole

/R/ étant conservé devant /i/, il convient de dire que la transformation de /y/ (en français) en /i/ (en créole) conduit aussi à la conservation de ce /R/ comme le montrent les exemples suivants :

/Rym/ en français → /Rim/ en créole

/Rybã/ en français → /Ribã/ en créole

La nécessité d'appliquer en premier lieu les règles qui concernent les transformations vocaliques est donc nécessaire.

▪ /R/ est transformé en /w/ lors du passage du français au créole devant les voyelles /o/, /□/, /u/, /□/ :

/Roti/ en français → */woti/* en créole

/R□b/ en français → */w□b/* en créole

/RuZ/ en français → */wuZ/* en créole

/R□y/ en français → */w□y/* en créole

	Elément initial	Exemple	Comportement		Exception
			conservation	transformation	
1	/b/	/bato/ /baRb/ /bjE)/	/bato/ /bab/ /bjE)/	-	
2	/k/	/kado/ /kilo/ /kalkyl/	/kado/ /kilo/ /kalkil/	-	
3	/d/	/d□RmiR/ /dus/ /do/	/d□mi/ /dus/ /do/	-	
4	/f/	/fE)/ /fini/ /fyzi/	/fE)/ /fin/ /fizi/	-	
5	/g/	/gEn/ /gato/ /g□RZ/	/gEn/ /gato/ /g□Z/	-	
6	/R/	/R↔taR/ /RuZ/ /Rolā/	/REta/ /RuZ/	/wolā/	
7	/Z/	/Z↔te/ /Zalu/ /Z□Z/	/Zete/ /Zalu/ /Z□Z/	-	
8	/l/	/lwa/ /laRZ/ /lE/	/lwa/ /laZ/ /lEd/	-	
9	/m/	/māZe/ /maRje/ /maR/	/māZe/ /maje/ /ma/	-	
10	/n/	/naZe/ /n_If/ /nuvo/	/naZe/ /nEf/ /nuvo/	-	
11	/p/	/paRle/ /plije/ /p□l/	/pale/ /plije/ /p□l/	-	
12	/s/	/s□Rti/ /sizo/ /sekyRite/	/s□ti/ /sizo/ /sekiRite/	-	
13	/t/	/tādR/ /t□l/ /twa/	/tān/ /t□l/ /twati/	-	
14	/v/	/vjād/ /vomiR/ /vwazE)/	/vjān/ /vomi/ /vwazE)/	-	
15	/w/	/wE/ /waj/	/wE/ /waj/	-	/wazo/→/zozjo/ /wa/→/zwa/ /wEst/→/wEst/
16	/z/	/zulu/ /z□)bi/ /z□n/	/zulu/ /z□)bi/ /z□n/	-	
17	/j/	/j□l/ /jota/	/j□l/ /jota/	-	/j□d/→/lj□d]
18	/i/	/it/	/it/	-	/il/→/lil/
19	/Σ/	/Σa/ /Σ↔mE)/	/Σat/ /ΣimE)/	-	
20	/j/	???	???	???	???

Tableau des transformations consonantiques (éléments en position initiale)

Les points d'interrogation montrent qu'il n'a pas été trouvé d'exemples pour illustrer le cas de //.

Il est important d'observer la conservation du h graphique français qui devient par ailleurs aspiré en créole. Il conviendrait donc de mentionner, dans la transcription API, l'existence du h aspiré créole. On retrouve :

Hauteur (orthographe française) → /hot_h/ (API français) → /hotE/ (API créole)

Hachoir (orthographe française) → /ha_hwaR/ (API français) → /ha_hwa/ (API créole)

L'orthographe des mots comportant h en position initiale sera mise en relation avec l'API du créole :

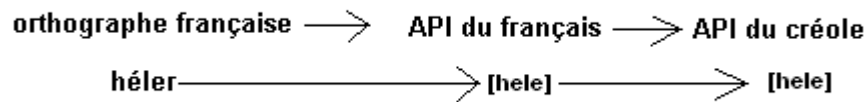


Schéma de la transformation de h aspiré

Ce schéma illustre le lien de correspondance entre l'existence du h à l'initiale de certains mots en français et la présence du h aspiré dans les mots correspondants en créole.

b. Les éléments en position finale

	Elément final	Exemple	Comportement		Exception
			conservation	transformation	
1	/b/	/baobab/ /baRb/ /kRab/	/baobab/ /bab/ /kRab/	-	
2	/k/	/sak/ /lak/ /pik/	/sak/ /lak/ /pik/	-	
3	/d/	/Ed/ /bRâdad/ /k□Rd/ /vjäd/ /dE)d/	/Ed/ /bRâdad/ /k□d/	/vjän/ /dE)n/	/Σ□d/→/Σo/
4	/f/	/vif/ /b.ıf/ /noef/	/vif/ /bEf/ /nEf/	-	
5	/g/	/gâg/ /l□)g/ /m□Rg/	/gâg/ /l□)g/ /m□wg/	-	
6	/R/	/baR/ /ZaR/ /sp□R/	-	/baw/ ou /ba/ /Za/ /sp□w/	
7	/Z/	/paZ/ /etRâZ/ /RuZ/	/paZ/ /etRâZ/ /RuZ/	-	
8	/l/	/bal/ /tE)bal/ /kapital/	/bal/ /tE)bal/ /kapital/	-	
9	/m/	/aRm/ /□m/ /R□m/	/zawm/ /n□)m/ /w□)m/	-	/k□m/→/k□)/
10	/n/	/pan/ /kan/ /aspiRin/	/pân/ /kân/ /laspiRin/	-	/b□n/→/b□)?
11	/p/	/läp/ /slip/ /nap/	/läp/ /slip/ /nap/	-	
12	/s/	/fas/ /kuRs/ /lis/	/fas/ /kus/ /lis/	-	
13	/t/	/mat/ /tât/ /b□t/	/mat/ /matât/ /b□t/	-	
14	/v/	/v.ıv/ /Riv/ /Σ□v/	/vEv/ /Riv/ /Σ□v/	-	
15	/w/	???	???	???	???
16	/z/	/gaz/ /t□)d.ız/ /liz/	/gaz/ /t□)dEz/ /liz/	-	
17	/j/	/paj/ /f.ıj/ /butEj/	/paj/ /fEj/ /butEj/	-	
18	/ı/	???	???	???	???
19	/Σ/	/baΣ/ /p□Σ/ /niΣ/	/baΣ/ /p□Σ/ /niΣ/	-	
20	/ı/	/b□Rı/ /siı/ /pE)ı/	/b□ı/ /siı/ /pE)ı/	-	

Tableau des transformations consonantiques (éléments en position finale)

Ce tableau, qui présente le « comportement » des éléments consonantiques en position finale, donne un aperçu global des transformations qui seront appliquées pour la génération automatique d'énoncés en créole guadeloupéen. On ne notera ici qu'une transformation : celle de /R/ final (ligne 6), qui peut soit chuter (/ZaR/ → /Za/), soit se transformer en semi-consonne (/baR/ → /baw/), mais en ce qui concerne ce point, il faudra établir une règle basée sur l'homophonie, car *bar* /baR/ en français correspond à *baw* /baw/ en créole, mais *barre* /baR/ en français, correspond en créole à *ba* /ba/.

De plus, il convient de dire qu'on peut trouver certaines exceptions, dont le nombre semble très réduit :

➤ Ligne 3 :

- Contrairement à la règle générale de conservation, /d/ final n'est pas conservé dans *chaude* lorsqu'on passe du français au créole (le créole ne fait pas comme le fait le français, d'alternance masculin/féminin pour chaud/chaude (*on nonm cho : un homme chaud/on fanm cho : une femme chaude*)).

- Lorsque /d/ final est précédé d'une nasale, il se nasalise en /n/.

➤ Ligne 10 : le créole guadeloupéen, ne faisant pas non plus d'alternance masculin/féminin pour *bon/bonne*, /b□n/ correspondant en créole à /b□/), on peut considérer que /n/ n'est pas conservé.

Enfin, la présence de points d'interrogation dans ce tableau est justifiée par le fait qu'il n'a pas été trouvé d'exemples français de mots comportant /w/ ou /l/ en position finale.

c. Les éléments en position « intérieure »

A la lumière des tableaux de consécution de phonèmes vus en première partie d'analyse, il est maintenant possible d'étudier le « comportement » des suites de phonèmes à l'intérieur des mots.

Dans le tableau suivant, les symboles « + » (exclusifs) confirment le fait qu'il y a conservation (le phonème reste identique lors du passage du français au créole) ou transformation (il y a transformation du phonème lors du passage du français au créole).

En revanche, les signes « 0 » montrent l'incapacité de trouver des exemples dans un contexte précis.

	Phonèmes créoles en « intérieure »	entre voyelle et consonne		intervocalique		interconsonantique		entre consonne et voyelle	
		conservation	transformation	conservation	transformation	conservation	transformation	conservation	transformation
1	/b/	+	-	+	-	+	-	+	-
2	/k/	+	-	+	-	+	-	+	-
3	/d/	+	-	+	-	+	-	+	-
4	/f/	+	-	+	-	+	-	+	-
5	/g/	+	-	+	-	+	-	+	-
6	/ʒ/	+	-	+	-	+	-	+	-
7	/l/	+	-	+	-	+	-	+	-
8	/m/	+	-	+	-	+	-	+	-
9	/n/	+	-	+	-	+	-	+	-
10	/p/	+	-	+	-	+	-	+	-
11	/s/	+	-	+	-	+	-	+	-
12	/t/	+	-	+	-	+	-	+	-
13	/v/	+	-	+	-	+	-	+	-
14	/w/	+	-	+	-	0	0	+	-
15	/z/	+	-	+	-	+	-	+	-
16	/j/	+	-	+	-	+	-	+	-
17	/ʎ/	0	0	+	-	0	0	+	-
18	/ʒ/	+	-	+	-	+	-	+	-
19	/j/	0	0	+	-	0	0	0	0
20	/N/	0	0	+	-	0	0	0	0
21	/h/	0	0	+	-	0	0	+	-

Tableau des transformations consonantiques (éléments en position « intérieure »)

Les tableaux des transformations consonantiques (éléments en position initiale et finale) montrent qu'il y a peu de transformations en ce qui concerne les consonnes lors du passage du français au créole.

On note la « non-possibilité » des suites comme *voyelle + h + consonne ou *voyelle + /j/ + consonne ou encore *consonne + /w/ + consonne. En effet, il n'a pas été trouvé de cas prouvant la possibilité de ces consécutives. Soient les règles suivantes :

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| ○ *voyelle + h + consonne | ○ *consonne + /j/ + consonne |
| ○ *consonne + h + consonne | ○ *voyelle + /j/ + consonne |
| ○ *voyelle + /j/ + consonne | ○ *voyelle + /N/ + consonne |
| ○ *consonne + /j/ + consonne | ○ *consonne + /N/ + consonne |
| ○ *consonne + /j/ + voyelle | ○ *consonne + /N/ + voyelle |
| ○ *consonne + /w/ + consonne | |

Ces cas peuvent être classés selon quatre situations différentes :

- S1 : situation 1 : (voyelle + /x/ + consonne)
- S2 : situation 2 : (voyelle + /x/ + voyelle) (contexte intervocalique)
- S3 : situation 3 : (consonne + /x/ + consonne) (contexte interconsonantique)
- S4 : situation 4 : (consonne + /x/ + voyelle)

En fait, /x/ représente toute consonne et /y/, toute voyelle. En partant du tableau précédent, il est possible de formuler les règles suivantes :

S1 :*(h, /j/, /j/, /N/)

S3 :*(h, /w/, /j/, /j/, /N/)

S4 :*(/j/, /N/)

Interprétation

On peut dire par exemple que h, /w/, /j/, /j/, /N/ ne peuvent se trouver dans un contexte interconsonantique (S3). Les autres consonnes peuvent se trouver dans ce même contexte.

Traitement de /R/ en position « intérieure »

Dans le tableau précédent, il a été choisi d'ignorer le traitement de /R/ en position « intérieure ». /R/ nécessite en effet un traitement particulier qui est présenté dans le tableau suivant :

	contexte	comportement			exception
		conservation	transformation en /w/	chute	
1	/R/ + /i/, /e/, /E/, /ã/, /E)/, /a/	+	-	-	schwa
2	/R/ + /o/, /□/, /u/, /□)/	-	+	-	Trou /tu/
3	/R/ + /p/, /b/, /f/, /v/, /m/, /k/, /t/, /d/, /g/, /s/, /n/, /z/	-	+	-	
4	voyelle + /R/ + /j/	-	+	-	Parier /paje/ Marier /maje/ Colorier /kolowje/ Injurier /jiRe/
5	/R/ + /j/	-	-	+	
6	/R/ + /w/	-	-	+	
7	/R/ + /l/	-	+	-	
8	/R/ + /Σ/	-	+	-	
9	/R/ + /l/	-	+	-	

Tableau des transformations consonantiques (/R/ en position « intérieure »)

Ce dernier tableau des transformations consonantiques présente les différents contextes où /R/, en position « intérieure » est conservé, transformé en /w/ ou encore disparaît (chute).

Ainsi, la ligne 1 présente un contexte où /R/, lorsqu'il est suivi par exemple de la voyelle /i/, est conservé : dans les mots créoles (traduction française identique) /pRi/, /tRi/, /kRi/, /R/ est conservé. L'exception « schwa » (qui n'est pas d'ailleurs *stricto sensu* une exception), correspond en français aux exemples : *entretenir*, *enregistrer*, *entrecôte*, c'est-à-dire aux cas où l'on retrouve /<=>/ placé après /R/. Dans ce cas précis, s'applique d'abord la règle de transformation de /<=>/ en /E/. Il est possible d'appliquer la règle de conservation du /R/, (suivant en cela la règle /R/ suivi de /E/ → conservation de /R/ (ligne 1)).

On obtient donc :

Entretenir /ãtR<=>teniR/ → /ãt**RE**tjE)n/ antrètjenn

Enregistrer /ãReZistRe/ → /ã**RE**Zistre/ anrèjistré

Entrecôte /ãtR<=>k□t/ → /ãt**RE**k□t/ antrèkòt

L'exception « trou » de la ligne 2 concerne la chute de /R/ dans ce contexte précis où l'on a en créole « tou ».

La ligne 4 concerne le contexte « voyelle + /R/ + /j/ », correspondant aux exceptions « *marier* », « *parier* », « *barrière* », « *derrière* », etc., qui sont traduits par « *mayé* », « *payé* », « *bayè* », « *dèyè* », etc. L'exception « *injurier* », correspond à « *jiré* ».

Dans les tableaux précédents, il a été mentionné des exceptions, exemples et cas particuliers qu'il conviendrait de compléter.

F1.2. Les transformations vocaliques

a. Les éléments en position initiale

	Elément initial	Exemple français	Comportement	
			conservation	transformation
1	/a/	/avj□/	/avij□/	-
		/atak/	/atak/	
		/apRE/	/apRe/	
2	/↔/	???	???	???
3	/i/	/imaZine/	/imaZine/	-
		/inytil/	/initil/	
		/isi/	/isidâ/	
4	/o/	/obliZe/	/obliZe/	-
		/otoRitER/	/otoRitE/	
		/opoze/	/opoze/	
5	/y/	/yteRys/	-	/iteRis/
		/yze/		/ize/
		/yniR/		/ini/
6	/e/	/ekRiR/	/ekRi/	/letid/
		/elEksj□/	/elEksj□/	/leta/
		/etyd/	/etid/	/zeg i/
		/eta/		/Σape/
		/egl ij/		
		/eΣape/		
7	/E/	/Ed/	/Ed/	-
		/EtR/	/Et/	
		/Esklav/	/Esklav/	
8	/E/	/E)tERpRete/	/E)tEwpRete/	-
		/E)skRi/	/E)skRi/	
		/E)sylte/	/E)silte/	
9	/ä/	/ätijE/	/ätije/	-
		/ätRe/	/ätRe/	
		/äsE)t/	/äsE)t/	
10	/□/	/□Rdinat.□R/	/□wdinatE/	-
		/□RdinER/	/□wdinE/	
		/□Rkide/	/□wkide/	
11	/□/	/□z/	/□z/	-
		/□dyle/	/□diile/	
		/□d/	/□d/	
12	/u/	/ublije/	/ublije/	-
		/uvER/	/uvE/	
		/uRagâ/	/uRagâ/	
13	/O/	/Okaliptys/	-	/ekaliptis/
		/øROzmâ/		/eREzmâ/
		/ORopeE/		/ewopejE/
14	/↘/	/↘vR/	-	/Ev/
		/↘zofaZ/		/ezofaZ/ ou /lezofaZ/
15	/↘/	/↘)tE/	-	/E)tE/

Tableau des transformations vocaliques (éléments en position initiale)

Le tableau des éléments vocaliques en position initiale est caractérisé par des transformations importantes (non-conservation) et un nombre conséquent d'exceptions par rapport aux transformations consonantiques. Etant donné le nombre d'exceptions, il a été préférable de les présenter dans des tableaux contenant toutes les productions des locuteurs interrogés ; il s'agit de tableaux non exhaustifs.

Exceptions

	Elément initial	Comportement		exceptions	traduction
		conservation	transformation		
1	/a/	-	agglutination	/alfabe/	/alfabe/
				/labse/	/absE/
				/labstinās/	/abstinās/
				/lakne/	/akne/
				/lalwe/	/alwe/
				/labsE)t/	/absE)t/
				/laksā/	/aksā/
				/lasid/	/asid/
				/lotEI/	/otEI/
				/lawme/	/aRme/
				/labsolisj□/	/absolysj□/
				/lawdwaz/	/aRdwaz/
				/labatwa/	/abatwaR/
				/labitid/	/abityd/
				/lawkāsijEI/	/aRkāsijEI/
				/labe/	/abe/
				/lāmwa/	/aRmwāR/
				/lazil/	/azil/
				/lazm/	/azm/
				/l□t/	/otR/
				/laewop□/	/aeRop□R/
				/laZ/	/aZ/
				/lāmu/	/amuR/
				/laZā/	/aRZā/
				/lamonjak/	/amonjak/
				/lawmistis/	/aRmistis/
				/lawZil/	/aRZil/
				/lot□n/	/ot□n/
				/lāne/	/ane/
				/lotoRizasj□/	/otoRizasj□/
				/laks/	/aks/
			aphérèse	/taΣe/	/ataΣe/
				/maRe/	/amaRe/
				/Rive/	/aRive/
				/seΣe/	/aseΣe/
				/bitasj□/	/abitasj□/
				/RaΣe/	/aRaΣe/
				/vale/	/avale/
				/RāZe/	/aRāZe/
				/sāble/	/asāble/
				/vāse/	/avāse/
				/p□te/	/ap□Rte/
			/pwoΣe/	/apRoΣe/	
			/woze/	/aRoze/	
			/sEvi/	/asERviR/	
			agglutination	/zabim/	/abim/
				/zabRiko/	/abRiko/
				/zakasja/	/akasja/
				/zānāna/	/anana/
				/zānimo/	/animo/
				/w□di/	/aR□diR/
			agglutination	/zaboka/	/avoka/ (fruit)
				/zāno/	/ano/
				/zawm/	/aRm/
			agglutination	/zam/	/am/ (âmes)
				apparition de /h/ (par rapport à l'API)	/nām/
			/haΣe/		/aΣe/
			/haΣ/		/aΣ/
			apparition de /h/ (par rapport à l'API)	/haΣwa/	/aΣwaR/
				/hawdi/	/aRdi/

2	/i/	-	agglutination	/ide/ /idätite/ /ilizj□/ /ile/ /listwa/ /livE/ /imaZ/	/ide/ /idätite/ /ilyzj□/ /ile/ /istwaR/ /ivER/ /imaZ/
			agglutination	/ziw□dE/ /zim□dis/ /zikak/ /zijäm/	/iR□dE/ /im□dis/ /ikak/ /i/am/
3	/o/	-	agglutination	/oto/ /onE/ /oRiz□/ /oRaZ/ /otoRizasj□/ /lopital/ /lotE/ /loR□skop/ /losejä/	/oto/ /on.ɹR/ /oRiz□/ /oRaZ/ /otoRizasj□/ /opital/ /otE/ /oR□skop/ /oseä/
			agglutination	/zonj□/ /zoliv/	/onj□/ /oliv/
			apparition de /h/ et transformation de /h/ en /w/	/hotE/ ou /wotE/ /homa/ /hose/ ou /wose/ /ho/ ou /wo/	/ot.ɹR/ /omaR/ /ose/ /o/
			apparition de /w/	/wote/	/ote/
4	/y/	-	agglutination	/linivEsite/ /linj□/ /limidite/ /linite/ /linivE/	/ynivERsite/ /ynj□/ /ymidite/ /ynite/ /ynivER/

5	/e/	-	agglutination	/letid/ /leta/ /letaZE/ /lekliz/ /legliz/ /lek□l/ /letE/ /letā/ /levje/ /ledikasj□)/ /letap/ /lete/ /lep□k/ /lekE/ /letE/ /letaZ/	/etyd/ /eta/ /etaZER/ /eklyz/ /egliz/ /ek□l/ /etER/ /etā/ /evje/ /edykasj□)/ /etap/ /ete/ /ep□k/ /ekER/ /etER/ /etaZ/
			modification de la voyelle initiale	/E)me/ /hāni/	/eme/ /heniR/
			aphérèse	/Σape/ /ΣāZe/ /kaje/ /Σofe/ /Σwe/ /tRāgle/ /klEsi/ /vāte/ /k□Σe/ /kute/ /kRaze/ /kim/ /file/ /laZi/ /leve/ /pliΣe/ /tufe/ /esās/	/eΣape/ /eΣāZe/ /ekaje/ /eΣofe/ /eΣwe / /etRāgle/ /eklERsiR/ /evāte/ /ek□RΣe/ /ekute/ /ekRaze/ /ekym/ /efile/ /elaRZiR/ /ek←ve/ /eplyΣe/ /etufe/ /esās/
			apparition de /h/ (par rapport à l'API)	/hele/	/ele/
			ajout d'un élément	/degRene/	/egRene/
			agglutination	/EgzamE)/ /lEn/ /lEnmi/ /lEskalje/ /lEsklav/ /lEsklavaZ/ /lEspas/ /lEspeRās/ /lEspRi/ /lEstim/ /lEstomak/ /lE/	/EgzamE)/ /En/ (aine-haine) /Enmi/ /Eskalje/ /Esklav/ /EsklavaZ/ /Espas/ /EspeRās/ /EspRi/ /Estim/ /Estoma/ /ER/
6	/E/	-	agglutination	/zEI/ /zEb/ /zEz/	/EI/ /ERb/ /Ez/
			apparition de /h/ (par rapport à l'API)	/hEn/	/En/
			modification de la voyelle initiale	/E)me/	/Em/

7	/E/	-	agglutination	/lE)po/ /lE)silin/ /lE)pawfE/ /lE)depādās/ /lE)f□wmasj□)/ /lE)Zistis/ /lE)tEstE)/	/E)po/ /E)sylin/ /E)paRfE/ /E)depādās/ /E)f□Rmasj□)/ /E)Zystis/ /E)tEstE)/
8	/ā/	-	agglutination	/lāsā/ /lāne/ /lāk/ /lātEn/ /lāduj/ /lās/ /lābeli/ /lāboli/ /lāvi/	/āsā/ /ane/ /ākR/ /ātEn/ /āduj/ /ās/ /ābeli/ /āboli/ /āvi/
			agglutination	/zāfā/ /zāpud/	/āfā/ /āpul/ (pied)
			aphérèse	/tān/ /bobine/ /tRene/ /bRāšē/ /vlope/ /pwazone/ /voje/ /dew□/ /f□se/ /teRe/ /po)e/	/ātādR/ /ābobine/ /ātRene/ /ābRāšē/ /āvlope/ /āpwazone/ /āvwaje/ /āde□R/ /āf□se/ /āteRe/ /āpwa/e/
apparition de /h/ (par rapport à l'API)	/hāš/ /hāte/ /hāga/	/āš/ /āte/ /āgaR/			
9	/□/	-	agglutination	/□d/ /□/ /□wdonās/ /□w□Z/ /□spis/ /□spitalite/ /□sti/	/□RdR/ /□R/ /□Rdonās/ /□R□Z/ /□spis/ /□spitalite/ /□sti/
			agglutination	/z□di/ /z□tEj/ /zo/	/□RdyR/ /□RtEj/ /□s/
			agglutination	/n□m/	/□m/
			apparition de /h/ (par rapport à l'API)	/h□wdEv/ /h□wZe/ /h□t/	/□Rd.□vR/ /□RZO/ /□t/
10	/□/	-	agglutination	/□bRaZ/ /□bilik/	/□bR/ /□bilik/
			agglutination	/z□N/	/□gl/
			agglutination	/m□n□k/	/□kl/
			apparition de /h/ et transformation de /h/ en /w/	/w□t/	/□t/
11	/u/	-	agglutination	/zuti/	/zuti/ (outil(s)-ortie(s))
			agglutination	/lus/	/uRs/
12	/O/	-	agglutination	/lew□p/ /lewo/	/Ow□p/ /Owo/
13	/,/	-	agglutination	/lE/	/,R/

Tableaux des transformations vocaliques (exceptions – position initiale)

Ces tableaux présentent les exceptions relatives aux règles de conservation et de transformation des éléments vocaliques en position initiale.

La colonne « comportement » indique que tous les cas traités en exception ne répondent pas à la règle de conservation définie dans les tableaux précédents. On retrouve ainsi :

- L'agglutination
- L'aphérèse
- L'apparition de /h/ par rapport à l'API
- Transformation de /h/ en /w/
- L'apparition de /w/
- La modification de la voyelle initiale
- L'ajout d'un élément

1. L'agglutination

Essentiellement liée à la créolisation (diachronique et synchronique), l'agglutination est un phénomène phonologique très courant en ce qui concerne le créole guadeloupéen.

« L'agglutination est la fusion en une seule unité de deux ou plusieurs morphèmes originellement distincts, mais qui se trouvent fréquemment ensemble dans un syntagme. Ce processus a une grande importance dans l'évolution diachronique du français, car il entre dans la formation de nombreux mots : ainsi les mots lierre (l'hierre), aujourd'hui (au jour d'hui) résultent de l'agglutination. Ce processus est important synchroniquement dans le créole des Antilles, de Haïti ». [Dubois et al., 1994]

Dans le cadre de la liste d'exceptions établie, on retrouve :

- | | |
|---|--|
| ○ L'agglutination avec /l/
/alfabe/ → /lalfabe/ (l' alphabet)
/on.ɹR/ → /lonE/ (l' honneur)
/E)sylin/ → /lE)silin/ (l' insuline) | ○ L'agglutination avec /z/
/abRiko/ → /zabRiko/ (les abricots)
/iR□)dEl/ → /ziw□)dEl/ (les hirondelles)
/oliv/ → /zoliv/ (les olives) |
| ○ L'agglutination avec /n/
/□m/ → /n□)m/ (un homme)
/am/ → /nām/ (une âme) | ○ L'agglutination avec /m/
/□)kl/ → / m□)n□)k/ (mon oncle) |

2. L'aphérèse

Est la suppression d'une lettre ou d'une syllabe à l'initiale d'un mot. On retrouve :

/ap□Rte/→/p□te/

/evâte/→/vâte/

/ãtãdR/→/tãn/

3. L'apparition de /h/

/h/ n'est pas présent au niveau de l'API du français. En revanche, on remarque son apparition (aspiration) dans la prononciation du créole. En somme, il faudra trouver, dans le programme, une règle « rendant possible » l'apparition de /h/ en créole (cf. schéma de la transformation de /h/ aspiré).

/aΣe/→/haΣe/

/omaR/→/homa/

/ele/→/hele/

4. Transformation de /h/ en /w/

Le h français peut, quelquefois, se transformer en /w/ en créole :

Hausser /ose/→/wose/

Honte /□)t/→ /w□)t/

5. Apparition de /w/

/w/ peut apparaître lors du passage du français au créole : /ote/→ /wote/

6. Modification de la voyelle initiale

On retrouve aussi la modification de la voyelle initiale (il s'agit essentiellement de transformations liées à la nasalisation).

/Em/→ /E)me/

/eme/→ /E)me/

/eniR/→ /hãni/

7. Ajout d'un élément

Il s'agit d'un phénomène consistant à rajouter un phonème par rapport au français (prothèse ou épenthèse).

/egRene/→ /degRene/

Toutes ces transformations ne figureront pas dans la liste des règles qui sera énoncée plus tard, puisqu'il s'agit d'exceptions qui seront consignés dans une table.

Dans ce qui suit, il s'agit de traiter les cas de consécution VV dans le contexte « intérieur » de mot.

Malgré la règle *VV, on a *S1 (voyelle + /x/ + consonne), *S2 (voyelle + /x/ + voyelle) et *S4 (consonne + /x/ + voyelle), il faut avouer que certains mots, dont un bon nombre sont des emprunts et calques du français, comportent la consécution VV. Ainsi, on peut distinguer d'une part les procédures d'évitement de la consécution VV (pays → péyi (introduction du yod) ; yaourt → yawut (introduction de /w/)) et d'autre part la consécution VV (météo → lamétéo).

L'analyse révèle une telle diversité allant de la procédure d'évitement systématique du hiatus à la consécution VV constante chez les différents locuteurs, qu'il paraît difficile d'établir une quelconque règle basée sur ces quelques faits. Il vaut mieux admettre pour l'heure la possibilité de la consécution VV et porter à la liste d'exception les cas où l'on ne retrouve pas le yod ou /w/ placés entre les voyelles concernées. On peut donc proposer une nouvelle liste, qui concerne les cas d'exception à la règle de consécution *VV.

	Consécution V V en français	API	Comportement		traduction
			Introduction du yod	Introduction de /w/	
1	océan	/oseã/	+	-	loséyan
4	yaourt	/jauRt/	-	+	yawut
5	pays	/pei/	+	-	péyi
6	paysan	/peizã/	+	-	péyizan
7	maïs	/mais/	+	-	mayis
8	haïr	/aiR/	+	-	hay
9	créance	/kReãs/	+	-	kréyans
10	séance	/seãs/	+	-	séyans
11	véhicule	/veiky/	+	-	véyikil
12	dehors	/d.ɔR/	-	+	déwò
14	créole	/kReɔ/	+	-	kréyòl
15	réaliser	/Realize/	+	-	réyalizé
16	réel	/ReEl/	+	-	Réyèl

Tableau d'exception à la règle VV

Il s'agit ici d'un tableau qui ne tient pas compte de l'importante variation relevée dans ce contexte précis, dans la mesure où certains locuteurs prononcent eux-mêmes alternativement réyèl /RejEl/ ou réèl /ReEl/ en fonction du contexte.

Etant donné l'importance de la variation sur ce point, il convient de rester prudent et ne proposer qu'une grille d'exception reprenant les prononciations les plus utilisées.

b. Les éléments en position finale

Dans le tableau suivant sont présentés les phonèmes en position finale qui sont conservés ou transformés dans le cadre de la créolisation synchronique.

	Elément final	Exemple français	Comportement		Exception
			conservation	transformation	
1	/a/	/ba/ /papa/ /matla/	/ba/ /papa/ /matla/	-	
2	/↔/	???	???	???	
3	/i/	/ni/ /Ri/ /p i/	/ni/ /diRi/ /lapli/	-	/fini/→/fin/ /mi/→/mit/
4	/o/	/so/ /bato/ /Σo/	/so/ /bato/ /Σo/	-	
5	/y/	/gly/ /ely/ /desy/	-	/lagli/ /eli/ /desi/	/pERdy/→/pEd/ /emy/→/emy/
6	/e/	/maRje/ /ublije/ /R↔fyze/	/maje/ /ublije/ /REfize/	-	
7	/E/	/RE/ /maRtinikE/ /REspE/	-	/Re/ /mawtinike/ /RESpe/	
8	/E)/	/RE)/ /bE)/ /paRfE)/	/RE)/ /bE)/ /pawfE)/	-	
9	/ã/	/Σã/ /dã/ /aRZã/	/Σã/ /dã/ /laZã/	-	
10	/□/	???	???	-	
11	/□)/	/p□)/ /pil□)/ /bat□)/	/p□)/ /pil□)/ /bat□)/	-	/□)/→/□)g/
12	/u/	/pu/ /biZu/ /Zalu/	/pu/ /biZu/ /Zalu/	-	
13	/O/	/nO/ /kø/ /silâsjO/	-	/ne/ /ke/ /silâsje/	
14	/↘/	???	???	???	
15	/↘)/	/op□Rt↘)/	/op□Rt↘)/	-	

Tableau des transformations vocaliques (éléments en position finale)

Le fonctionnement de ce tableau des éléments vocaliques est identique à celui du tableau des éléments consonantiques en position finale. On y trouve d'une part deux transformations :

➤ Ligne 3 : /i/ est conservé sauf dans les cas de *fini* et *mie* qui correspondent en créole à *fin* et *mit*.

➤ Ligne 5 : /y/ s'ouvre en /i/, mais il existe une exception : *perdu* /pERdy/, où /y/ final chute : /pERdy/ → /pEd/. Il convient de noter qu'on retrouve chez certains locuteurs interrogés (locuteurs âgés de 50 ans au moins) la forme /pEdi/ confirmant l'hypothèse selon laquelle /i/ serait issu de la transformation. Ce /i/ fait partie de la dernière syllabe comporte un accent (phonique) si faible qu'il en vient à chuter (dans /pEdi/ par exemple).

/emy/, lui, reste un calque du français.

➤ Ligne 7 : une autre transformation est à noter ici : il s'agit de la fermeture de /E/ en /e/.

Enfin, aux lignes 2 et 9, les points d'interrogation justifient le fait qu'il n'a pas été trouvé de cas où /<=>/, /<≡/ et /□/ seraient en position finale de mots français.

➤ Ligne 11 : /□/ est conservé, sauf dans *long* /l□/ qui se transforme en créole en long /l□)g/.

c. Les éléments en position « intérieure »

Le tableau des transformations vocaliques (éléments en position « intérieure ») ci-dessous, présente un nombre assez important de « 0 ». Les « 0 », représentent ici les consécutives « impossibles ». On note les cas suivants :

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| ○ *voyelle + /u/ + consonne | ○ *voyelle + /□/ + consonne |
| ○ *voyelle + /u/ + voyelle | ○ *voyelle + /□/ + voyelle |
| ○ *consonne + /u/ + voyelle | ○ *consonne + /□/ + voyelle |
| ○ *voyelle + /E/ + consonne | ○ *voyelle + /□)/ + consonne |
| ○ *voyelle + /E/ + voyelle | ○ *consonne + /□)/ + voyelle |
| ○ *consonne + /E/ + voyelle | ○ *voyelle + /□)/ + voyelle |
| ○ *voyelle + /e/ + consonne | ○ *voyelle + /a/ + consonne |
| ○ *voyelle + /e/ + voyelle | ○ *consonne + /a/ + voyelle |
| ○ *consonne + /e/ + voyelle | ○ *voyelle + /a/ + voyelle |
| ○ *voyelle + /E)/ + consonne | ○ *voyelle + /ã/ + consonne |
| ○ *voyelle + /E)/ + voyelle | ○ *consonne + /ã/ + voyelle |
| ○ *consonne + /E)/ + voyelle | ○ *voyelle + /ã/ + voyelle |
| ○ *voyelle + /o/ + consonne | ○ *voyelle + /i/ + consonne |
| ○ *voyelle + /o/ + voyelle | ○ *consonne + /i/ + voyelle |
| ○ *consonne + /o/ + voyelle | ○ *voyelle + /i/ + voyelle |

On peut regrouper les cas en situations suivantes :

S1 (situation 1) : voyelle + (x) + consonne

Dans ce cas, x ne peut être une voyelle

S2 : voyelle + (x) + voyelle

Dans ce cas non plus, x ne peut être une voyelle

S4 : consonne + (x) + voyelle

Dans ce cas, x ne peut être une des voyelles suivantes : /u/, /E/, /e/, /E)/, /o/, /□/, /□)/, /ã/,

/i/

Ainsi, en disant que S1 n'admet aucune voyelle, cela équivaut à dire qu'on ne peut retrouver aucun élément vocalique entre une voyelle et une consonne dans la position 'intérieur de mot » en créole guadeloupéen. Cette règle trouve sa justification dans la règle *VV énoncée plus haut. De même en S2 (contexte voyelle + x + voyelle), x ne peut être égal à une voyelle, puisqu'on ne peut avoir en créole de suite voyelle + voyelle + voyelle toujours selon la même règle *VV.

Malgré le fait qu'un tableau représentant ces compatibilités comporte un nombre important de « 0 », il a été intéressant de le représenter, dans un souci de clarté.

	phonème créole en « intérieure »	entre voyelle et consonne		intervocalique		interconsonantique		entre consonne et voyelle	
		conservation	transformation	conservation	transformation	conservation	transformation	conservation	transformation
1	/a/	0	0	0	0	+	-	+	-
2	/i/	0	0	0	0	+	-	0	0
3	/o/	0	0	0	0	+	-	0	0
4	/e/	0	0	0	0	+	-	0	0
5	/E/	0	0	0	0	+	-	0	0
6	/E)/	0	0	0	0	+	-	0	0
7	/ã/	0	0	0	0	+	-	0	0
8	/□/	0	0	0	0	+	-	0	0
9	/□)/	0	0	0	0	+	-	0	0
10	/u/	0	0	0	0	+	-	0	0

Tableau des transformations vocaliques (éléments en position « intérieure »)

Cas particuliers

	Eléments en position intérieure	Comportement		exceptions	traduction
		conservation (règle générale)	transformation (règle générale)		
1	/↔/	-	+ transformation en /E/	/leve/	/↔ve/
				/Σuval/	/Σ↔val/
				/duvã/	/d↔vã/
				/RimEd/	/R↔mEd/
				/wouvin/	/R↔v↔niR/
				/peze/	/p↔ze/
				/leve/	/↔ve/
2	/y/	-	+ transformation en /i/	/by/	/byt/ et /by/ (objectif)

Tableaux des transformations vocaliques (exceptions – position intérieure)

Le tableau précédent présente les cas particuliers aux transformations vocaliques (éléments en position intérieure). Il s'agit ici de présenter la méthode selon laquelle le tableau des exceptions pourra être construit et surtout quel type d'exception et de cas particulier pourra y figurer.

On compte ainsi trois grands types d'exceptions et de cas particuliers :

➤ Les exceptions et cas particuliers d'ordre morphophonologique, où l'on retrouve une ou plusieurs exceptions à la règle de transformation en ce qui concerne un phonème (on a par exemple : /R↔mEd/ → /RimEd/).

➤ Ceux qu'on pourrait qualifier de « lexicales » qui comptent les mots qui ne correspondent en aucun point aux règles de transformation dans la mesure où les mots français et créole sont totalement différents (c'est notamment le cas de /R↔v↔niR/ → /wouvin/, ceci même si certains locuteurs prononcent (plus rarement) /REvin/).

➤ Ceux qu'on pourrait qualifier de « sémantiques », dans la mesure où l'exception ou le cas particuliers à la règle de transformation distingue essentiellement le sens de deux mots (on a par exemple : /by/ → /byt/ (objectif) et /by/ → /bi/ (marquer un but))

On retrouve ici une méthode selon laquelle sera construit le tableau d'exception, mais nous reviendrons sur ce point.

F1.3. Règles consonantiques et vocaliques

F1.3.1. Format des règles

Les règles suivantes concernent la non-conservation des phonèmes. L'ordre qui régit ces règles est important, celles qui concernent les voyelles par exemple doivent être appliquées en priorité. L'analyse se fera dans le sens inverse :

A. Chaque mot est d'abord recherché dans les listes d'exceptions (recherche d'occurrences dans les tableaux d'exception et de cas particuliers précédents).

B. Si le mot analysé n'y figure pas, alors, il est décomposé en phonèmes et chaque phonème est soumis aux règles de transformation suivantes. L'absence de règle de transformation pour un phonème entraîne sa conservation.

Les mots français sont transcrits automatiquement en API. La transcription concerne tous les éléments sauf h français en position initiale, qui est conservé en API française.

La notion de position

De manière à scinder une phrase en mots, il a été nécessaire de définir la position des phonèmes dans une phrase par un nombre. Les blancs graphiques ont aussi une position.

Un mot donné est situé entre deux blancs graphiques de positions respectives n_i et n_j .

a est une variable indiquant une position à l'intérieur d'un mot. Ainsi, si l'on prend l'exemple du mot /tRavaj/, on peut considérer que n_i est le blanc qui précède le mot /tRavaj/, n_j est le blanc qui suit /tRavaj/, /tRavaj/ est dès lors identifié comme étant un mot. Si $a = 1$, en position $n_i + a$, on a le phonème /t/.

Le parcours se faisant de la gauche vers la droite, on peut dire que :

La position initiale (posinit) est définie comme étant le premier élément $n_i + 1$ (dans ce cas, $a = 1$) du parcours automatique de la chaîne de caractères API d'un mot.

Les positions intérieures (posinte) sont définies comme étant les éléments $n_i + a$ du parcours automatique de la chaîne de caractères API d'un mot.

La position finale (posfin) est définie comme étant le dernier élément $n_j - 1$ du parcours automatique de la chaîne de caractères API d'un mot.

La notion de catégorie

Une catégorie contient un ensemble de phonèmes {x, y, ...}. Par exemple, la catégorie « Voyelles » correspond aux voyelles du français et comprend {a, i, o, ...}. « VoyNas. » par exemple, correspond aux voyelles nasales du français.

On recense pour l'heure 3 catégories⁹⁵ :

1. Voyelle
2. Consone
3. VoyNas

F1.3.2. Règles

1. si x = /y/

alors x → /i/

/y/ se transforme en /i/ lors du passage en API créole.

2. si x = /O/

alors x → /e/

Si /O/ est en position initiale en français, il se transforme en /e/ en créole.

3. si x = /ɔ̃/

et posinit (x)

alors x → /E/

Si /ɔ̃/ est en position initiale en français, il se transforme en /E/ en créole.

4. si x = /ɔ̃/

et posinit (x)

alors x → /E/

Si /ɔ̃/ est en position initiale en français, il se transforme en /E/ en créole.

5. si x = /E/

et posfin (x)

alors x → /e/

Si /E/ est en position finale en français, il se transforme en /e/ en créole.

⁹⁵Au stade de l'implémentation, il conviendra certainement d'en définir d'autres

Il convient de rappeler que tous les phonèmes doivent être soumis aux règles jusqu'à ce qu'elles ne soient plus applicables. Cependant, dans de nombreux exemples comme /mER/ ou /kolER/, la règle 10 fait chuter /R/ en position finale et la règle 5 transforme ensuite /E/ en /e/, ce qui n'est pas reconnu par les locuteurs.

La règle 5 ne devra donc être appliquée que lorsque /E/ est en position finale (avant toute transformation), c'est-à-dire lorsque c'est le dernier phonème du mot concerné. Après application des autres règles, la règle 5 devient caduque et ne peut plus du tout être appliquée.

6. si $x = / \leftrightarrow /$

et posinte (x)

alors $x \rightarrow /E/$

Si /↔/ est placé en position intérieure en français, alors il se transforme en /E/ en créole.

7. si $x = /R/$

et posinit (x)

et $(x + 1) \in \{ /y/, /o/, / \square / \}$

alors $x \rightarrow /w/$

Si /R/ est en position initiale en français, il se transforme en /w/ en créole.

8. si $x = /R/$

et posinte (x)

et $(x + 1) \in \{ /o/, / \square /, /u/, / \square / \}$

alors $x \rightarrow /w/$

Si la voyelle qui suit /R/ (/R/ placé en position intérieure) est /o/ ou /□/ ou /u/ ou /□/, alors /R/ se transforme en /w/.

9. si $x = /R/$

et posinte (x)

et $(x - 1) \in \text{voyelle}$

et $(x + 1) \in \{ /j/ \}$

alors $x \rightarrow /w/$

Si la voyelle qui précède /R/ (/R/ placé en position intérieure) est une voyelle et que le phonème qui suit /R/ est /j/, alors /R/ se transforme en /w/.

10. si $x = /R/$

et posfin (x)

alors $x \rightarrow$ chute

Si $/R/$ est en position finale en français, il chute.

11. si $x = /R/$

et posinte (x)

et $(x + 1) \in \{/p/, /b/, /f/, /v/, /m/, /k/, /t/, /d/, /g/, /s/, /n/, /z/, /ʃ/, /ʒ/, /l/\}$

alors $x \rightarrow /w/$

Si la consonne qui suit $/R/$ ($/R/$ placé en position intérieure) est $/p/$ ou $/b/$ ou $/f/$ ou $/v/$ ou $/m/$ ou $/k/$ ou $/t/$ ou $/d/$ ou $/g/$ ou $/s/$ ou $/n/$ ou $/z/$ ou $/ʃ/$ ou $/ʒ/$ ou $/l/$, alors $/R/$ se transforme en $/w/$.

12. si $x = /R/$

et posfin (x)

ou posinte (x)

et $(x + 1) \in \{/ʃ/, /w/\}$

alors $/R/$ chute

Si $/R/$ est placé en position finale ou si la consonne qui suit $/R/$ en position « intérieure » est $/ʃ/$ ou $/w/$, alors il disparaît. Toutefois, on devra procéder à la vérification de la non-présence de ce mot dans une liste, avant de procéder à l'« élimination » du $/R/$ final. Le tableau des exceptions sera composé d'éléments comme $/baw/$, $/law/$, $/kaw/$, $/\Sigma aw/$, $/maw/$, etc., c'est-à-dire d'éléments qui « doivent se distinguer d'autres éléments ».

En effet, l'analyse autorise à penser que l'irrégularité, c'est-à-dire la transformation de $/R/$ en $/w/$ est justifiée par la nécessité de distinction entre :

Ba (barre) et *baw* (bar)

La (là) et *law* (lard) : on aurait donc ici *law-la* (le lard) au lieu de **la-la*

Ka (cas) et *kaw* (car)

Fa (phare) et *faw* (fard)

Ma (mare) et *maw* (marre)

13. si $x = /d/$

et posfin (x)

et $(x - 1) \in \{\text{VoyNas}\}$

alors $/d/ \rightarrow /n/$

Lorsque $/d/$, en position finale, est précédé d'une voyelle nasale, il se transforme en $/n/$.

Exemples de transformation

$/\text{aeRop}\square\text{R}/$: ce mot ne sera pas soumis aux règles, puisqu'il est présent dans la liste des exceptions : $/\text{aewop}\square/$

$/\text{mateRjEl}/$: $/\text{R}/$, en position « intérieure » est soumis à la règle 9 présentée dans la partie suivante, puisqu'il est placé devant le yod. Les autres éléments sont conservés. On retrouve : $/\text{matewjEl}/$ en créole.

Ces règles ont été implémentées avec succès sous java par Helenat Ragot, informaticienne. Pour des raisons matérielles (le délai étant très court), le programme concerne les mots et non les phrases. Il consiste à entrer des mots français dans une zone de texte. Le texte entré est transcrit en API et décomposé en phonèmes. Les règles sont appliquées à ces phonèmes de manière récursive, selon un ordre précis, ceci jusqu'à ce qu'elles deviennent inapplicables. Il y a ensuite une vérification de la présence des phonèmes restants (ceux qui n'ont subi aucune transformation jusqu'alors) dans la table des exceptions (si un phonème figure dans cette liste, il est directement transformé). Les phonèmes qui n'ont subi aucune transformation et qui ne font pas partie de la table d'exception sont ceux qui restent identiques du français au créole. On retrouve alors en sortie les phonèmes transformés ou non transformés. Enfin, une règle concernant la conservation de h a été énoncée : h ne disparaît pas dans la transcription API française, et on le retrouve ainsi en créole.

F2. La liaison et l'élision

F2.1. La liaison

Il n'y a pas, à proprement parler, de liaison en créole guadeloupéen car il n'y a pas de consonne latente. Il s'agit donc de se poser la question : que faire lorsqu'on a en français des cas de liaison qu'on doit traduire en créole ? On distingue deux cas :

- La liaison sans enchaînement⁹⁶
- La liaison avec enchaînement

F2.1.1. La liaison sans enchaînement

Deux méthodes s'opposent :

- Soit on considère que dans le traitement (préalable) du français, il n'y a pas de liaison : /gRāami/ /p↔tiāfā/ /↘)etydjā/.
- Soit on considère que le traitement préalable du français est basé sur la langue orale et on a dans ce cas précis effectivement liaison : /gRātami/ /p↔titāfā/ /↘)netydjā/.

Dans ce dernier cas, il convient de procéder à une segmentation en unités, comme suit :
/gRā/t/ami/ /p↔ti/t/āfā/ /↘)n/etydjā/.

La segmentation se fait à partir du code orthographique, en prenant en compte les blancs graphiques. Le fait de la non-existence du phénomène de liaison en créole entraîne l'élimination (la chute) du phonème de liaison (/t/ et /n/ dans le cas des exemples ci-dessus) lors du passage du français au créole (on reste ici dans le cadre du traitement morphologique et morphophonologique). On retrouve :

Grand ami /gRātami/ → /b□)zāmi/ *bon zanmi*

Petit enfant /p↔titāfā/ → /piti timoun/ *piti timoun*

Un étudiant /↘)netydjā/ → /□)letidjā/ *on letidian*

F2.1.2. La liaison avec enchaînement

Les cas de liaison avec enchaînement ne posent pas, en créole, de problème particulier : les exemples /bEtafe/ (*luciole*), /vinEvEmwE/ (*viens avec moi*), /pakakoΣ□) (lit. *Parc à cochon* → *porcherie*) s'enchaînent « naturellement ».

⁹⁶ Cf. Encrevé [1988]

F2.2. L'élision

Soumis à un test de validation, aucun locuteur n'a reconnu les formes **manman an-mwen* ou **papa an-mwen*, préférant de loin et à l'unanimité *papan-mwen* (*mon père*) et *manman-mwen* (*ma mère*). Ceux-ci reconnaissent cependant les formes :

Koulwa an-mwen (*mon couloir*)

Dan an-mwen (*ma dent*)

Chwa an-mwen (*mon choix*)

Ban an-mwen (*mon banc*)

Les formes *papan-mwen* et *manman-mwen* constituent des cas particuliers qu'il convient de noter dans un tableau d'exception :

Manman + forme contractée du pronom *mwen* (= *an*) → *manman*

Papa + forme contractée du pronom *mwen* (= *an*) → *papan*

A la question « que penser des formes *koulwan-mwen* et *chwan-nou* ? », les locuteurs répondent qu'il s'agit là de formes incorrectes (sic).

A la question « que penser des formes *dan-mwen* et *ban-nou* ? », ceux-ci répondent qu'ils ne sont pas martiniquais et qu'ils n'ont pas à parler ainsi... preuve que les questions du linguiste peuvent quelquefois froisser certaines susceptibilités...

Il convient de noter le phénomène de syncope, d'élision ou de synérèse⁹⁷ des formes *palan*, *foutan*, *kitan*, etc. En effet, les formes verbales *palé*, *fouté* et *kité*, suivies du pronom *an* se transforment en *kitan*, *foutan* ou *palan* dans la chaîne parlée :

Kité-mwen alé → *kitan alé* (*laisse-moi y aller (ou partir)*)

Fouté-mwen lapé → *foutan lapé* (*fiche-moi la paix*)

I palé-mwen mal → *palan mal* (*lit. Il a parlé mal de moi* → *il a dit du mal de moi*)

Le problème est qu'on ne retrouve ces formes qu'avec certains phonèmes et pas d'autres (* /□/, * /□/, * /u/, etc.). Il y a une certaine irrégularité dans la possibilité de retrouver ces formes :

Vlé an vlé (*ou vé an vé*) → **vlan vlé* (*ou *van vé*) (*je le veux vraiment*)

I doublé -mwen → **i doublan* (*il m'a dépassé*)

⁹⁷ L'hypothèse de l'élision, de la synérèse ou de la syncope a été posée dans un article de Delumeau [2004a]

F3. Les Affixes

Il n'y a pas de différence fondamentale entre le système d'affixation en français et en créole. Il existe des affixes présents en français et non en créole tout comme le contraire.

Il s'agit de cas qu'on peut aisément recenser et sur lesquels il est souvent possible d'opérer des correspondances. Il convient de distinguer d'une part les affixes empruntés au français, d'autre part les affixes propres au créole.

1. Les affixes empruntés au français

Soient ces exemples :

Présantiman (pressentiment)

Siwmonté (surmonter)

Enpridans (imprudence)

Kyizinyè (cuisinière)

Atérisaj (atterrissage)

Les tableaux ci-dessous présentent des exemples de correspondance entre affixes français et créoles.

Des règles de transformation phonologiques et morphophonologiques ont été précédemment présentées. Il est utile de se pencher à présent sur l'application de ces règles à la transformation des affixes. Le but des tableaux suivants est de vérifier si la transformation des affixes du français vers le créole répond à une certaine régularité et si ces régularités sont identiques à celles énoncées plus haut.

	Français			Créole			
	Préfixe	Allomorphe	Exemple	Règle	Préfixe	Allomorphe	Traduction
1	/aeRo/	-	/aeRop□R/	/R/ → /w/	/aewo/	-	/aewop□R/
2	/de/	/dez/	/dem□te/ /dezabije/	-	/de/	/dez/	/dem□te/ /dezabije/
3	/E/	/in/ /im/ /il/ /iR/	/E)pRydās/ /inEgzistā/ /imoRal/ /iletRe/ /iREsp□)sabl/	-	/E/	/in/ /im/ /il/ /iR/	/E)pRidās/ /inEgzistā/ /imoRal/ /iletRe/ /iREsp□)sab/
4	/R↔/	/Re/	/R↔)fER/ /ReaRme/	-	/wu/	-	/wufE/ /wuawme/
5	/syR/	-	/syRm□)te/	-	/siw/	-	/siwm□)te/

Exemples de correspondances entre affixes français et créoles (cas des préfixes)

	Créole
Français	

	Suffixe	Allomorphe	Exemple	Règle	Suffixe	Allomorphe	Traduction	Exception
1	/abl/	-	/luabl/	chute /l/ final	/ab/	-	/luab/	
2	/ad/	-	/maRinad/	-	/ad/	-	/maRinad/	
3	/al/	-	/kolosal/	-	/al/	-	/kolosal/	
4	/aZ/	-	/kolaZ/	-	/aZ/	-	/kolaZ/	
5	/atif/	-	/paljatif/	-	/atif/	-	/paljatif/	
6	/ɔR/	/atɔR/	/tRavajɔR/ /desinatɔR/	/ɔ/ → /Eɔ/ chute /R/ final	/E/	/atE/	/tRavajE/ /desinatE/	
7	/ɔz/		/tRavajɔz/ /tRavajOz/	ɔɔ → /Eɔ	/Ez/	-	/tRavajEz/	
8	/E/	-	/kusinE/	ɔE → /e/	/e/	-	/kusine/	
9	/jER/	-	/k izinjER/	chute /R/ final	/jE/	-	/C izinjE/	
10	/ism/	-	/komynism/	chute /m/ final	/is/	-	/kominis/	
11	/ist/	-	/komynist/	chute /t/ final	/is/	-	/kominis/	
12	/mã/	-	/ORɔzmã/	-	/mã/	-	/eREzmã/	

Exemples de correspondances entre affixes français et créoles (cas des suffixes)

Il est aussi intéressant de noter la difficulté des locuteurs interrogés à traduire des affixes français dits savants par des affixes créoles. Ces locuteurs ont recours à des paraphrases comme l'illustre le tableau suivant (liste non exhaustive) :

	Affixes français	Sens français	Exemples proposés aux locuteurs	Correspondance proposée par les locuteurs	Traduction proposée par les locuteurs
1	auto-	« de soi-même »	autodidacte	« li menm » (lui-même) ou « -y » (pronom réfléchi 3 ^{ème} personne)	« ki ka aprann li-menm »
2	archi-	« au plus haut degré » ou « qui commande, qui est au dessus »	archimalade	« onlo » (beaucoup)	« malad onlo »
3	dys-	« difficulté » ou « mauvais état »	dysfonctionnement	« mal » (mal)	« ki ka mal maché »
4	gastro-	« ventre »	gastro-entérite	« vent » (ventre)	« mal vant »
5	hémato-	« sang »	hematophile	« san » (sang)	« ki enmé san »
6	necro-	« mort »	necrophage	« moun mò » (mort)	« ki ka manjé moun mò »
7	podo-	« pied »	podologue	« pyé » (pied)	« mèdsen a pyé »
8	van-	« avant, antériorité »	anténatal	« avan » (avant)	« vant i moun fèt »
9	bi-	« deux »	bipède	« (lé) dé » (les deux)	« ki ni dé pyé »
10	multi-	« nombreux »	multirisque	« onlo » (beaucoup)	« ki ni onlo ris »
11	pluri-	« plusieurs »	pluridisciplinaire	« onlo » (beaucoup)	« ki ni onlo disiplin »
12	post-	« après, postériorité »	post-opératoire	« apré » (après)	« ki ka vin apré opérasyon-la »
13	-logue	« qui étudie, spécialiste »	gynécologue	« spésyalis a » ou « mèdsen a » (spécialiste de ou spécialité médicale)	« mèdsen a fanm »
14	-logie	« science, étude »	ophtalmologie	« étid a » (étude de)	« étid a zyé »
15	-manie	« passion, obsession »	créolomanie	« ni manni » (avoir la manie de)	« ki ni (on) manni kréyòl »
16	-eau	diminutif	chevreau	« ti » + nom (petit + nom)	ti chèv

Traduction de certains affixes par les locuteurs créolophones

La difficulté de traduire un affixe français par un affixe créole tient surtout du fait de la tension qui pèse sur le locuteur de continuer de parler un créole « vraiment créole », comme ils l'avouent à la fin de l'exercice. En effet, certains de ces affixes sont traduisibles à l'instar d'autres mots dont les règles ont été fixées plus haut, mais la traduction proposée aux locuteurs ne leur convient pas, car elle est taxée de « pas assez créole » ou encore de « bizarre ». C'est ainsi que les affixes : *awchi-*, *milti-*, ou *-manni*, sont rejetés par les locuteurs.

Il serait beaucoup plus aisé d'appliquer les règles morphologiques et morphophonologiques énoncées plus haut, ce qui autoriserait à avoir *awchi-*, *milti-*, ou *-manni*, mais on passerait « à côté » du créole tel que le parlent les locuteurs.

C'est la raison pour laquelle il sera proposé, pour ces cas précis, de recenser, dans un premier temps les affixes qui ne se soumettent pas à la logique des règles énoncées, et dans un deuxième temps, de mener une enquête approfondie auprès des locuteurs.

Ainsi, sur le modèle des tableaux de correspondance entre affixes français et créoles (tableaux 1 et 2 ci-dessus), sera définie une série de règles (qui sont pour l'heure redondantes par rapport à celles déjà énoncées). Il convient de garder le même format que précédemment (les règles ne concernent que les éléments qui subissent un changement). Les notions de position et de catégorie seront conservées.

On notera toutefois qu'un traitement morphosyntaxique préalable du français devra être réalisé de manière à déterminer quels sont les affixes dans un mot donné.

Règles concernant les affixes :

X correspond à un phonème. Les variables qui figurent dans cette partie d'étude ne correspondent plus aux phonèmes constitutifs de ce qui a été nommé « mot », mais aux phonèmes d'une autre catégorie : les affixes.

14. si $x = /y/$

alors $x \rightarrow /i/$

$/y/$ se transforme en $/i/$ lors du passage en API créole.

15. si $x = /O/$

et posinte (x)

alors $x \rightarrow /E/$

Si $/O/$ est en position intérieure en français, il se transforme en $/E/$ en créole.

16. si $x = /ɔ̃/$

alors $x \rightarrow /E/$

$/ɔ̃/$ se transforme en $/E/$ lors du passage en API créole.

17. si $x = /E/$

et posfin (x)

alors $x \rightarrow /e/$

Si $/E/$ est en position finale en français, il se transforme en $/e/$ en créole.

18. si $x = /<\rightarrow/$

et posinte (x)

alors x chute

Si $/<\rightarrow/$ est placé en position intérieure en français, alors il chute en créole.

19. si $x = /R/$

et posinte (x)

et $(x + 1) \in \{ /o/, / \square /, /u/, / \square / \}$

alors $x \rightarrow /w/$

Si la voyelle qui suit $/R/$ ($/R/$ placé en position intérieure) est $/o/$ ou $/ \square /$ ou $/u/$ ou $/ \square /$, alors $/R/$ se transforme en $/w/$.

20. si $x \in \{ /R/, /t/, /m/, /t/, /l/ \}$

et posfin (x)

alors $x \rightarrow$ chute

Si $/R/, /t/, /m/, /t/$ ou $/l/$ sont en position finale en français, ils chutent.

21. si $x = /E/$

et posfin (x)

et $(x - 1) \in \text{Voy}$

alors $x \rightarrow /jE/$

Si le phonème qui précède $/E/$ ($/E/$ placé en position finale) est une voyelle, alors $/E/$ se transforme en $/jE/$.

x correspond à un couple de phonèmes

22. si $x = /R<\rightarrow/$

et posinte (x)

alors $x \rightarrow /wu/$

Si $/<\rightarrow/$ est placé en position intérieure en français, alors il chute en créole.

23. si $x = /ER/$

et posfin (x)

alors $x \rightarrow /Ez/$

Si /↔/ est placé en position intérieure en français, alors il chute en créole.

2. Les affixes spécifiques au créole

	Suffixes et préfixes créoles	Radical	Exemples créoles	Préfixes et suffixes français correspondants	Exemples français
1	-asyon	konpòwté	konpòwtasyon	-ement	comportement
2	?? –man	dous	dousouman	-ement	doucement
3	-té	bèl	bèlté	-té	beauté
4	-sité	konplo	konplosité	-ité	complicité
5	an-	fiyansé	anfiyansé	-	fiancer (se)
6	mal-	mako	malmako	-	-
7	wou-	mako	wou-mako	-	-

Exemples d'affixes créoles

Les affixes présents dans ce tableau concernent les cas pour lesquels une correspondance entre le français et le créole n'est pas possible en terme de règles.

De plus, dans certains cas, la variation témoigne de l'acceptation des formes plus proches du français, ce qui rend la prise en compte de ces variantes inutile (le locuteur accepte aisément *konpòwtèman* au lieu de *konpòwtasyon* (ligne 1), *konplisité* au lieu de *konplosité* (ligne 4), *fiansé* au lieu de *anfiyansé* (ligne 5))⁹⁸.

En ce qui concerne les lignes 2 et 3, qui comportent des cas particuliers ne pouvant être traités par des règles, elles seront placées dans le tableau d'exception.

Enfin, les lignes 6 et 7 donnent des exemples d'affixation propres à la langue créole, et qui n'ont pas de correspondant en français.

G. Traitement syntaxique

G1. Structures de phrases simples et complexes

En partie D1 (la phrase), ont été définies les notions de phrase simple et de phrase complexe.

Suivant en cela Chomsky [1957], Riegel et *al.* [1994] et Delaveau [2001], une phrase simple a été présentée comme ayant une structure canonique du type $S = GN + GV$ et une

⁹⁸ Sur les questions relatives à la variation, cf. Delumeau [2005].

phrase complexe comme ayant une structure qui peut être du type $S = GN + GV$ avec un S' enchâssé. C'est ainsi qu'on peut considérer que la structure d'une phrase simple peut être représentée par un arbre élémentaire des Grammaires d'Arbres Polychromes.

Dans un premier temps, seront présentées ici les Grammaires d'Arbres Polychromes, en prenant tantôt des exemples en français, tantôt des exemples en créole. Puis, dans un deuxième temps, les GAP seront appliquées aux seules structures syntaxiques du créole de Guadeloupe.

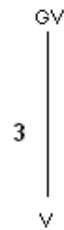
1. Structure des phrases simples

Les GAP⁹⁹ sont basées sur l'idée de position de Milner [1989], mais pour Milner, l'idée de position renvoie à celle de fonction, tandis que dans l'analyse de Cori et Marandin, il s'agit d'une idée de position spatiale (prise en compte des constituants les uns par rapport aux autres). Ainsi, dans les GAP, mais aussi dans Milner [1989] les positions sont définies indépendamment de la catégorie qui les occupent. Dans un énoncé, c'est la notion de position qui fournira l'ordre de placement des constituants les uns par rapport aux autres.

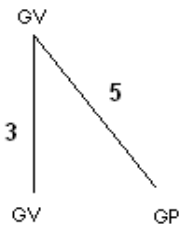
Les GAP reprennent aussi la notion de tête qu'on retrouve dans la théorie X-barre, c'est-à-dire le fait que le lien entre le Syntagme Verbal et le Verbe soit identique au lien entre le Syntagme Nominal et le Nom. C'est ainsi qu'à la position de noyau (tête) sera attribuée une « couleur » spécifique (il est préférable, pour des raisons de commodité graphique d'utiliser des chiffres plutôt que des couleurs). Les catégories portent des étiquettes (GN, GV, V, N, etc.) et les positions sont définies en fonction de la catégorie qui les domine. Mais une même couleur peut être attribuée à plusieurs branches (= un même chiffre pour plusieurs branches) pour exprimer le fait qu'une position puisse être occupée par plusieurs constituants à la fois (plurioccupabilité des positions). Cette plurioccupabilité permet de gérer le « unbounded branching » (nombre illimité de branches) qu'on retrouve dans l'exemple 5 ci-dessous.

Dans le cadre du français, cinq positions ont été définies : 1, 2, 3, 4, 5. Il est possible de noter $\langle SV, 3 \rangle$, $\langle SN, 3 \rangle$, $\langle SN, 1 \rangle$, etc. Il est important de noter que la position 3 (noyau) doit être impérativement occupée, mais ne pourra l'être qu'une seule fois.

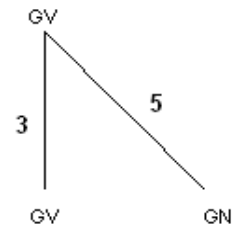
⁹⁹ Cori et Marandin [1993]



Exemple 1



Exemple 2



Exemple 3

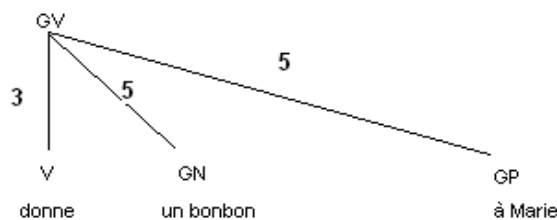
Schéma des arbres élémentaires

Les grammaires sont composées d'arbres élémentaires (cf. exemples (1), (2) et (3)). Contrairement à la réécriture, qui impose un sens précis, l'avantage des arbres élémentaires est qu'ils ne préjugent pas d'un sens, il est possible d'aller du bas vers le haut comme du haut vers le bas. Cette propriété permet d'ailleurs d'aborder plus aisément l'analyse syntaxique ou encore la génération automatique qui ne suivent pas forcément l'ordre habituel indiqué par une flèche (\rightarrow).

Il est possible d'écrire (les arbres élémentaires précédents sont équivalents aux règles ci-dessous) :

- (1) $GV \rightarrow 3 V$
- (2) $GV \rightarrow 3 GV 5 GP$
- (3) $GV \rightarrow 3 GV 5 GN$

On retrouve ci-dessous un exemple d'arbre non élémentaire de profondeur 1, comportant deux branches de même couleur :

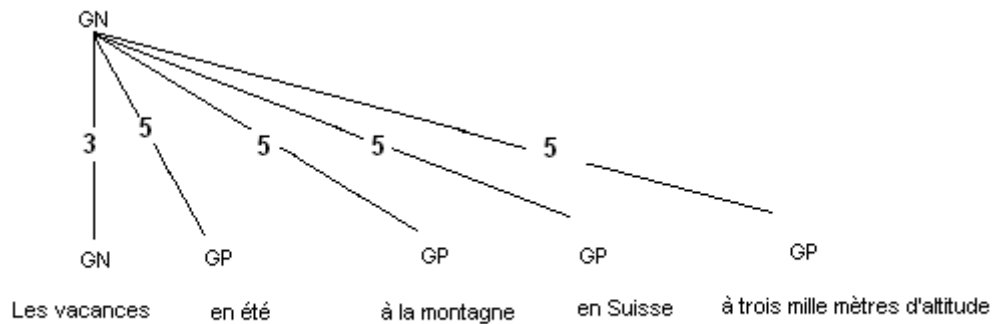


Exemple 4

Schéma d'un arbre non élémentaire

Les deux branches GN et GP portent la même couleur car *un bonbon* et *à Marie* sont tous deux compléments et ont la même position. Cet arbre n'est pas un arbre élémentaire, il est le résultat de la composition des arbres des exemples 1, 2 et 3, mais cette notion de

composition sera évoquée par la suite. Il est possible de gérer le « unbounded branching », grâce aux GAP, comme l'illustre l'exemple 5 ci-dessous :



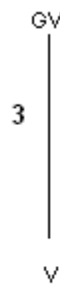
Exemple 5

Schéma de la plurioccupabilité

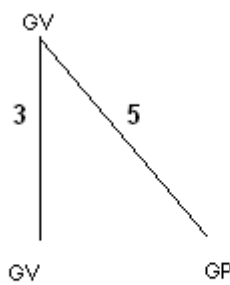
Cette analyse a été faite pour le français. Il convient à présent de se demander dans quel cadre il est possible de l'appliquer au créole guadeloupéen.

Application au créole guadeloupéen

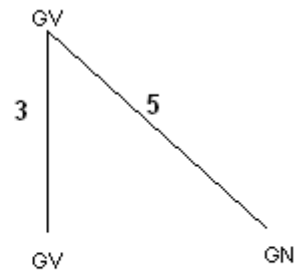
Tout comme le français le créole guadeloupéen possède cinq positions (il convient de garder à l'esprit que la position 3 correspond à la position noyau) :



Exemple 6



Exemple 7



Exemple 8

Schéma des arbres élémentaires pour le créole

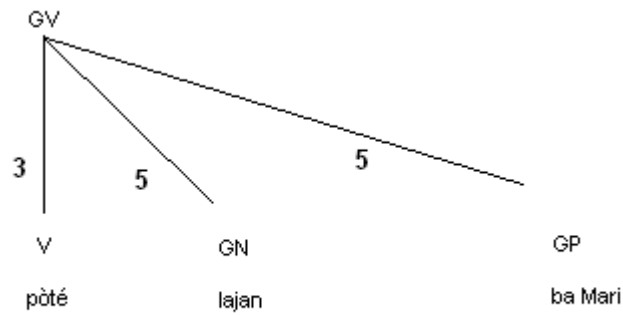
De manière équivalente, il est possible d'écrire les règles suivantes :

(6) $GV \rightarrow 3V$

(7) $GV \rightarrow 3GV5GP$

(8) $GV \rightarrow 3GV5GN$

Il est possible de générer des arbres non élémentaires à partir des arbres élémentaires :



Exemple 9

Schéma d'un arbre non élémentaire pour le créole

La traduction en français de l'exemple 9 est *apporté de l'argent à Marie*.

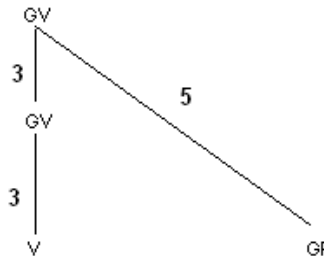
De même, la plurioccupabilité n'est pas remise en cause.

2. Structure des phrases complexes

La structure des phrases complexes ne peut être représentée par un arbre élémentaire dans les Grammaires d'Arbres Polychromes. La représentation d'une phrase complexe relève de la composition (compactage) d'arbres élémentaires.

a. La composition

La composition est l'opération permettant d'obtenir un arbre complexe à partir d'arbres élémentaires. L'exemple suivant (10) est le résultat de la composition des arbres élémentaires des exemples 1 et 2.



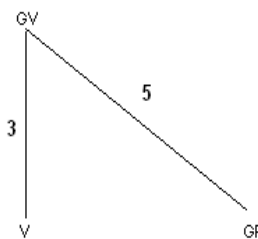
Exemple 10

Schéma d'un arbre composé

Généralement, la composition s'accompagne du compactage, qui consiste à « simplifier » les arbres, c'est-à-dire à obtenir des arbres de profondeur moindre.

Le compactage n'intervient qu'après la composition, et la condition pour qu'il y ait compactage est que l'arbre composé en question dispose de deux nœuds de catégorie identique, reliés par une branche de couleur 3 (noyau). Il y a alors fusion et suppression des deux nœuds.

L'arbre de l'exemple 10 peut être compacté comme suit :



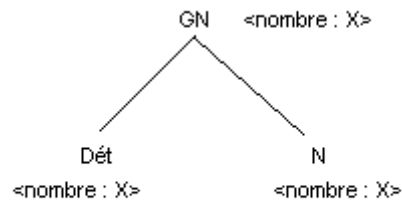
Exemple 11

Schéma d'un arbre compacté

b. Traits et interdépendance

Pour rendre compte de l'identité d'une structure, on utilise des traits de la forme <attribut : valeur> et on introduit des variables de traits qui apparaissent en position de valeur. On peut alors multiplier les attributs dans une structure, sans avoir à multiplier la

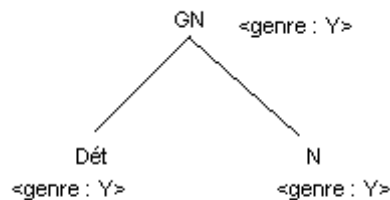
représentation de cette structure pour rendre compte de la combinatoire des différentes valeurs des attributs¹⁰⁰. Les traits permettent ainsi de définir la compatibilité entre des éléments entre eux. Dans le cas du français, il est possible, par exemple, de définir des traits d'incompatibilité de genre ou d'accord. Soient les exemples suivants en français :



Exemple 12

Schéma du trait d'accord

Les traits permettent d'avoir par exemple *les chiens* et évitent d'avoir au contraire **les chien* ou encore **le chiens*. De même, en ce qui concerne la notion de genre, comme l'illustre l'exemple 13, les traits permettent d'avoir *le chien* et évitent d'avoir : **la chien* ou encore **le chienne*.



Exemple 13

Schéma du trait de genre

Certains traits admettent comme valeur une variable (représentée par une majuscule) et une constante (en minuscule)¹⁰¹.

Les relations d'interdépendance portent sur les valeurs des traits variables. Elles permettent de généraliser certaines représentations par des règles uniques.

¹⁰⁰ Cf. Cori et Marandin [1993]

¹⁰¹ Les traits de genre ou d'accord sont quelque peu inutiles au créole guadeloupéen, il est donc pour l'heure préférable de ne faire la présentation des traits que par rapport au français.

Les relations d'interdépendance des arbres élémentaires se combinent au moment de la composition pour définir une relation générale qui contraint l'ensemble des traits apparaissant dans l'arbre composé.

Pour prendre l'exemple des verbes du français, qui peuvent être sous-catégorisés grâce à des traits et variables, il est possible d'associer un trait à un type de complément (GN, GP, etc.) portant la spécification **oui** pour signifier qu'un complément est attendu et **non**, pour signifier que le complément n'est pas attendu ou qu'il a déjà été trouvé. Ainsi, le trait a1 vaut pour le complément direct, a2 pour le complément indirect et a0 pour le sujet (considéré comme type de complément).

Dans les exemples :

- a) Paul a donné une pomme à sa fille
- b) Paul a donné à sa fille une pomme

On retrouve :

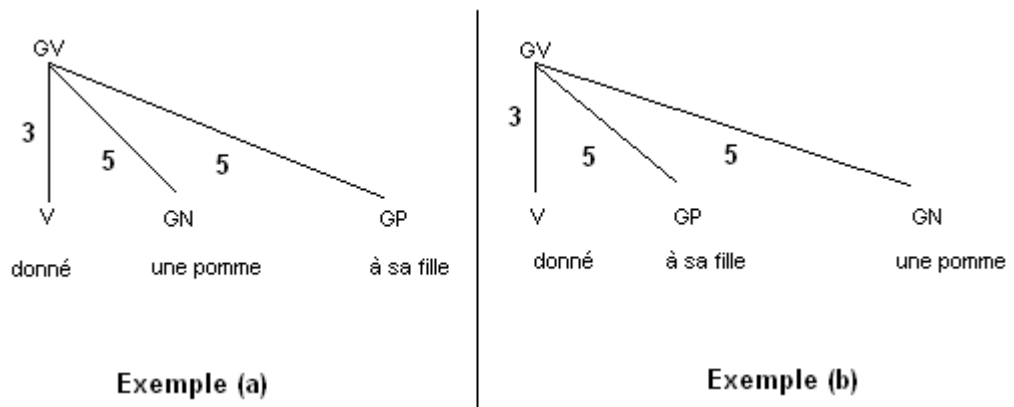
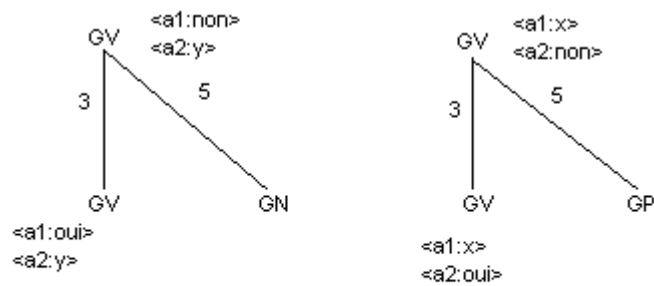


Schéma du traitement des compléments par les traits (1)

La partie la plus importante ici est celle qui concerne le verbe et son complément. De manière à interdire **Paul a donné une pomme une poire*, il faut introduire des traits a1 et a2 définis précédemment.

On obtient le schéma suivant :



Exemple (a)

Exemple (b)

Schéma du traitement des compléments par les traits (2)

Les traits présents dans les arbres ci-dessus permettent d'exclure le cas **Paul a donné une pomme une poire*. Toutefois, il est important de noter que ces traits sont spécifiques au verbe *donner* et que les mêmes traits, appliqués à un autre verbe ne seraient pas adaptés. En ce qui concerne les autres verbes, il est assez facile et rapide d'en donner les traits. Soit le tableau suivant :

Verbe	a1	a2
manger	oui	non
dormir	non	non
donner	oui	oui
parler	non	oui

Exemples de structures de traits pour quelques verbes français

De la même manière, il est possible de représenter ces structures de traits de cette façon :

Manger <a1 : oui>, <a2 : non>

Dormir <a1 : non>, <a2 : non>

Donner <a1 : oui>, <a2 : oui>

Parler <a1 : non>, <a2 : oui>

c. Composition et structures de traits

Soient deux arbres 1 et 2 de la grammaire.

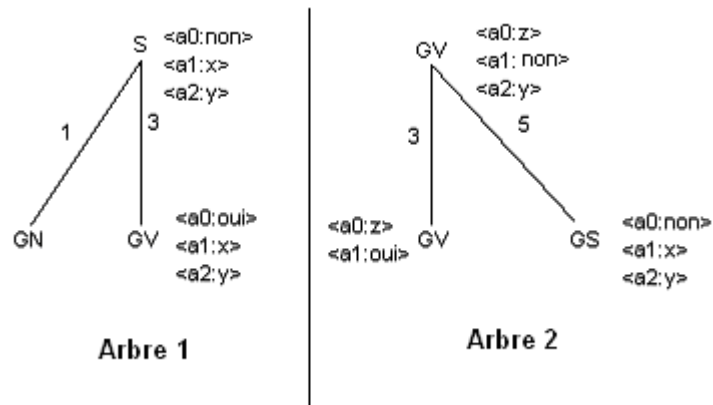


Schéma de la composition et des structures de traits (1)

L'arbre 1 représente ici une phrase « standard », composée d'un GN et d'un GV, tandis que l'arbre 2 représente le cas d'un GS (ici équivalent à une structure relative ou complétive) complément dans un GV. Par composition, on obtient l'arbre 3 ci-dessous, représentant par exemple *Jean promet qu'il viendra*¹⁰².

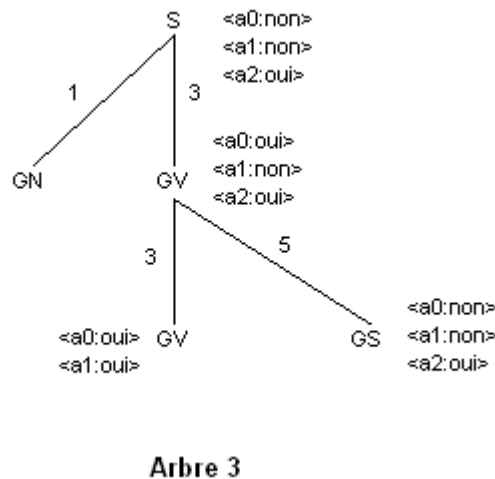


Schéma de la composition et des structures de traits (2)

Le fait que a1 soit marqué **oui** au niveau du dernier nœud GV correspondant à *promet* est justifié par l'attente d'un complément direct.

¹⁰² Cf. Lablanche [2003]

G2. Structures de groupes nominaux, verbaux, adjectivaux et prépositionnels

Au cours des chapitres précédents, la phrase simple et la phrase complexe en créole guadeloupéen ont été analysées. Des structures élémentaires ont été définies selon les Grammaires d'Arbres Polychromes.

De manière à aller plus loin dans l'analyse, il serait intéressant de se demander quelle est l'organisation générale syntaxique des phrases en créole guadeloupéen. Pour ce faire, il convient de sélectionner quelques structures, celles qui présentent des difficultés particulières d'analyse ou encore celles propres au créole et d'en chercher les particularités communes afin de créer une structure générale qui regroupe ces particularités.

Cori et Marandin [1998] définissent l'idée de hiérarchie, de manière informelle, comme suit : « *Nous présentons de façon informelle le dispositif qui permet de représenter le fait que plusieurs constructions partagent un même ensemble de propriétés. Si les constructions C1, C2 partagent une ou plusieurs propriétés, on postule une construction C0 associée à ces propriétés ; C1 et C2 en héritent dès lors qu'elles sont mises en relation avec C0 par la relation « être plus spécifiée que »* ».

Il convient de souligner la non-exhaustivité des règles et des structures proposées. Les analyses qui suivent constituent des ébauches d'une grammaire et certains points, qui pourraient à eux seuls faire l'objet d'un travail de thèse, n'ont pas été abordés, notamment le cas de l'adverbe au sein du GV ou encore le cas du Gadj, etc.

1. Structure du GN

Comme il a été précisé au chapitre D2, le GN peut-être composé d'un nom, d'un déterminant, (qui peut, lui aussi, être un nom (cf. *Pyès kann* (champ de canne))), d'un pronom et/ou d'un adjectif. La présence d'un ou de plusieurs des éléments cités n'exclut pas la présence de l'autre et il convient de préciser qu'on peut retrouver plusieurs fois la même catégorie. Dans les cas suivants, nous avons représenté la possible composition d'un GN (l'ordre n'y est pas pertinent) : GN → N* Dét Pro* Adj* (notons que les astérisques signifient qu'on peut retrouver plusieurs fois l'élément concerné).

Il est intéressant de noter qu'on retrouve difficilement tous ces éléments simultanément dans un même groupe nominal et que la structure que nous nommerons « canonique » du GN est avant tout composée d'un nom et d'un déterminant. Soit la règle suivante :

GN → 3 GN 5 Art2

Application de la règle :



Exemple 1

On peut aussi retrouver la règle suivante :

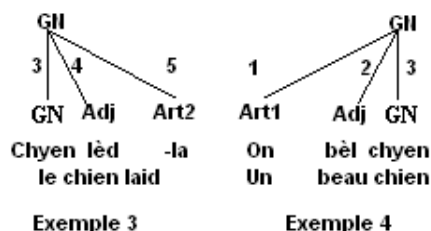
GN → 1 Art1 3 GN



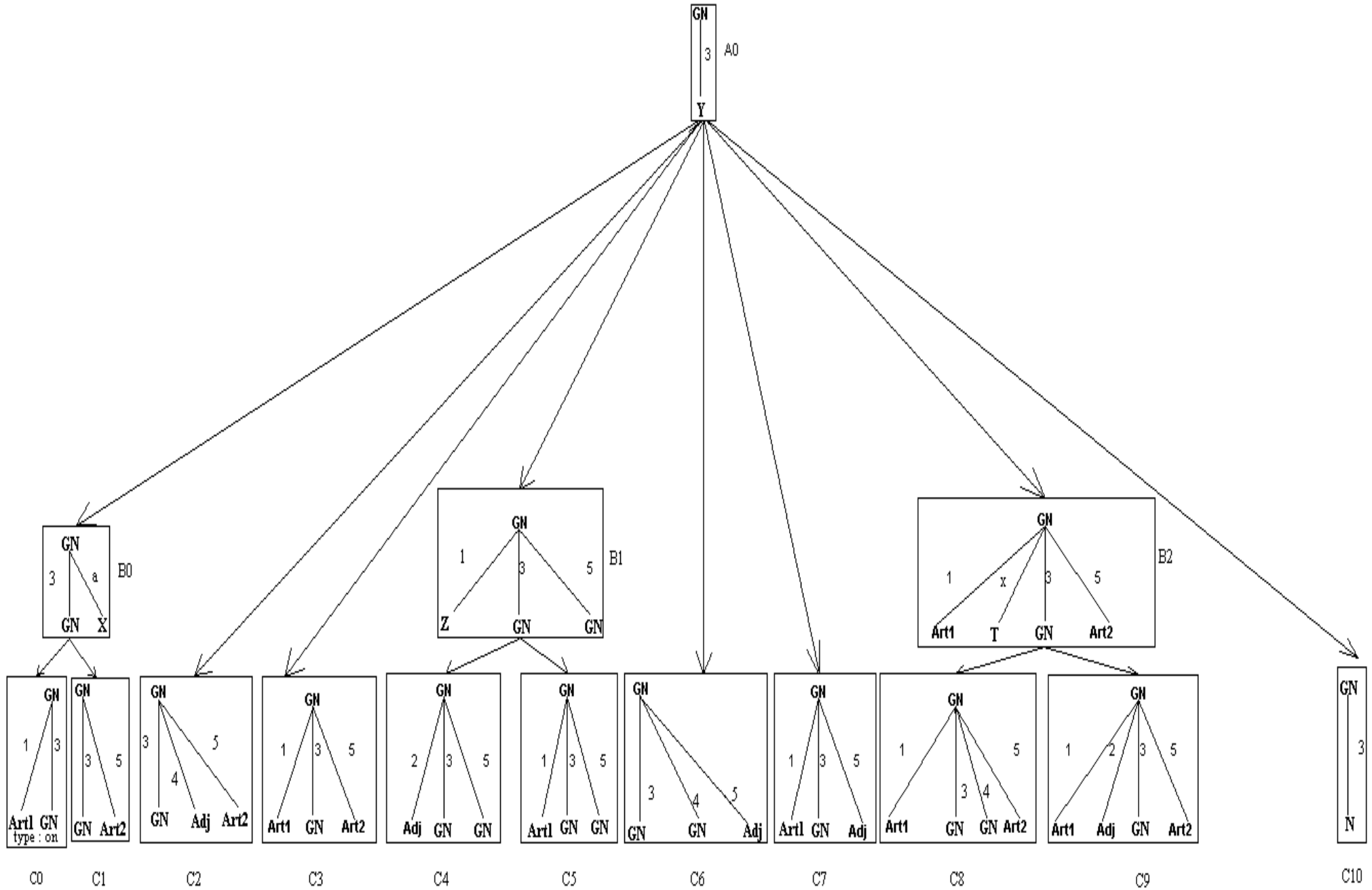
Exemple 2

Ces deux arbres comportent le même noyau GN, de position 3, qui est suivi soit, dans l'exemple 1, d'un déterminant spécifique (Art2) de position 5, soit précédé, dans l'exemple 2, d'un Article1, de position 1. Il est en effet possible d'avoir par exemple en créole, un adjectif, qui s'intercale entre l'article et le nom, dans chacune des structures précédentes.

On aurait dans ce cas :



Soit la présentation hiérarchique suivante des structures de GN en créole :



Cette structure générale est composée de trois niveaux :

Le niveau A, qui est le niveau le plus global

Le niveau B, niveau intermédiaire, mais encore global

Le niveau C, le niveau le plus précis (ou particulier) de la structure

La dénomination des niveaux ne signifie pas ici un ordre particulier de lecture de l'arborescence.

Soient les règles suivantes :

- **GN → 3 Y (règle A0)**
- **GN → 3 GN a X (B0)**
- **GN → 1 Art1 3 GN (C0)**
- **GN → 3 GN 5 Art2 (C1)**
- **GN → 3 GN 4 Adj 5 Art2 (C2)**
- **GN → 1 Art1 3 GN 5 Art2 (C3)**

Application de la règle C0 :

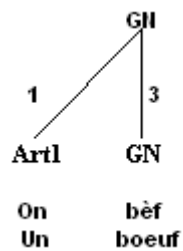


Illustration 0

Application de la règle C1 :

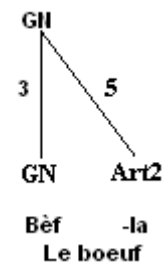


Illustration 1

Application de la règle C2 :

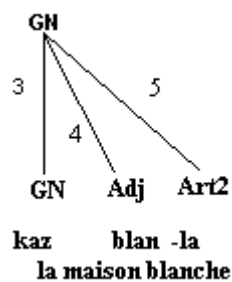


Illustration 2

Application de la règle C3 :

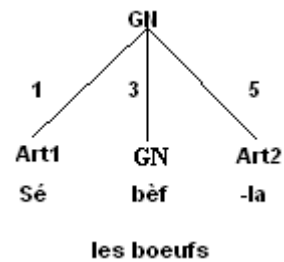


Illustration 3

Notons la présence du « type : on » (cf. structure hiérarchique du GN) qui souligne l'impossibilité, dans le cas de la structure C0, d'avoir l'Art1 « sé ». En effet, « sé » n'est admis que s'il est accompagné de l'Art2 « -la ». On pourra ainsi avoir GN → 1 Art1 3 GN (C0) pour représenter une phrase comme *on bèf, on timoun* (un enfant), mais jamais GN → 1 Art1 3 GN pour représenter une phrase comme *sé bèf-la* (les bœufs) ou *sé timoun-la* (les enfants). La structure sé + Nom + -la impose que « sé » soit obligatoirement accompagné de l'Art2 « -la ».

Soient les règles suivantes :

- GN → 1 Z 3 GN 5 GN (B1)
- GN → 2 Adj 3 GN 5 GN (C4)
- GN → 1 Art1 3 GN 5 GN (C5)

Application de la règle C4 :

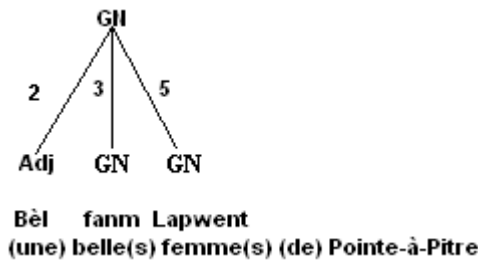


Illustration 4

Application de la règle C5 :

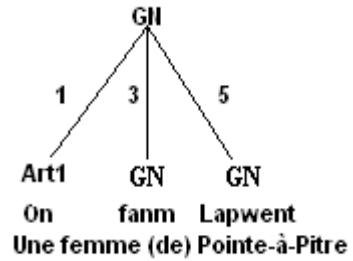


Illustration 5

Soient les règles suivantes :

- GN → 3 GN 4 GN 5 Adj (C6)
- GN → 1 Art1 3 GN 5 Adj (C7)

Application de la règle C6 :

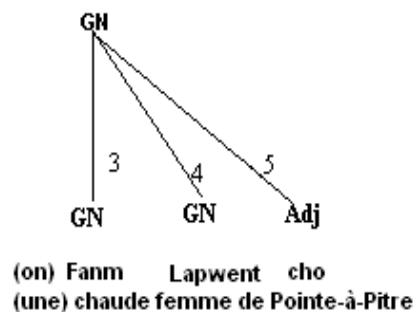


Illustration 6

Application de la règle

C7 :

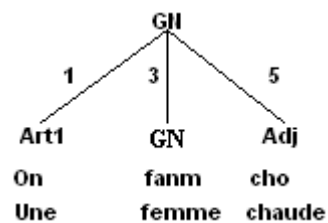


Illustration 7

Soient les règles suivantes :

- GN → 1 Art1 2 T 3 GN 5 Art2 (B2)
- GN → 1 Art1 3 GN 4 GN 5 Art2 (C8)
- GN → 1 Art1 2 Adj 3 GN 5 Art2 (C9)
- GN → 3 N

Application de la
règle C8 :

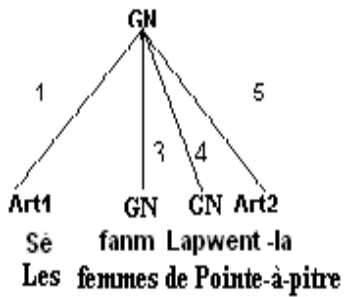


Illustration 8

Application de la
règle C9 :



Illustration 9

Application de la
règle C10 :

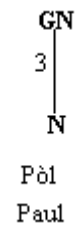


Illustration 10

2. Structure du GV¹⁰³

En créole, le GV peut être composé d'un Verbe, d'une forme Négative ou encore d'auxiliaires de Prédication. A l'instar du GN, la présence d'un ou de plusieurs des éléments cités n'exclut pas la présence de l'autre et il convient de préciser qu'on peut retrouver la même catégorie de manière récurrente. Dans les cas suivants, nous avons représenté la possible composition d'un GV (l'ordre n'y est pas pertinent et les astérisques représentent la possibilité d'avoir plusieurs fois les éléments concernés) :

$GV \rightarrow V^* \text{ Nég}^* \text{ Aux Préd}^*$

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, la fonction prédicative peut être assumée par un Nom ou un Adjectif. Les exemples suivants concernent une structure S au sein de laquelle on retrouve un GV en position 3. La présence d'un GN ou encore d'un Gadj au sein du GV résulte d'un choix conditionné par le fait de devoir représenter la prédication par le nom ou l'adjectif en créole guadeloupéen, comme cela a été souligné dans la partie description linguistique.

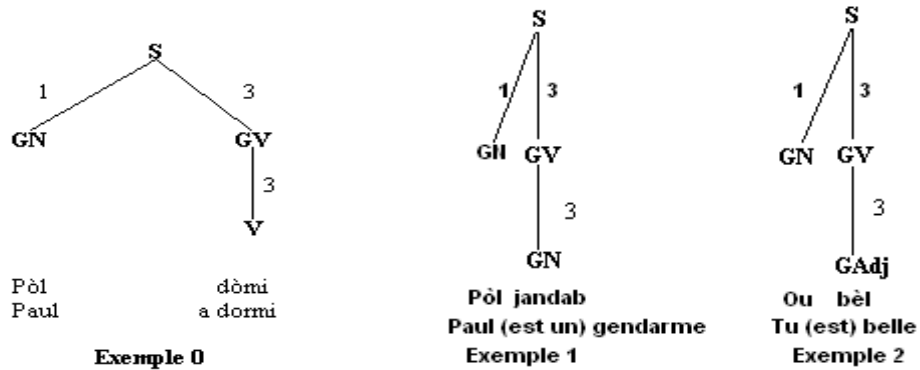
Ainsi, deux possibilités sont offertes :

- Soit on admet que GN ou Gadj sont en position noyau (3) dans S, ce qui correspond à $S \rightarrow 1 \text{ GN } 3 \text{ GN}$.
- Soit on admet, comme dans les cas suivants, que le noyau, qu'il soit un nom ou un adjectif est inclus dans un Groupe Verbal.

La deuxième possibilité est celle qui a été adoptée dans la présente étude pour une raison essentielle : le fait de mettre GN en position noyau dans le GV permet d'obtenir une inclusion logique de la construction négative et/ou de l'auxiliaire de prédication dans le GV et non dans le GN noyau comme le premier type obligerait à le faire.

¹⁰³ Dans cette présentation de la structure du GV, le traitement de la copule est inclus dans la présentation générale du Groupe Verbal. Les structures et les exemples illustrent ce que j'ai précédemment souligné au chapitre D3 de la description linguistique (chapitre concernant le Groupe Verbal).

Les exemples suivants illustrent ce deuxième type :



L'exemple 0 montre une structure S simple comportant un GV en position noyau précédé d'un GN.

En ce qui concerne l'exemple 1, la fonction prédicative est assumée par un GN, tandis que dans l'exemple 2, la fonction prédicative est assurée par un Gadj. La position noyau ne sera donc pas systématiquement occupée par le Verbe et il convient de noter, dans le cas des exemples précédents, que la position 1 peut être occupée par la négation ou la position 2 par un Auxiliaire de prédication :

Exemple 1 (cas « simple ») :

Pòl jandab (Paul est gendarme)

Où S → 1 GN 3 GV

GV → 3 GN

GN → 3 N

Exemple 4 (cas de la négation) :

Pòl pa jandab (Paul n'est pas gendarme)

Où S → 1 GN 3 GV

GV → 1 Nég 3 GV

GV → 3 GN

GN → 3 N

Ou encore l'exemple 5 (cas de l'auxiliaire de prédication) :

Pòl té jandab (Paul était gendarme)

Où S → 1 GN 3 GV

GV → 2 AuxPréd 3 GV

GV → 3 Gadj

Gadj → 3 Adj

Ou enfin, l'exemple 6 suivant (cas de la négation et de l'auxiliaire de prédication) :

Pòl pa té jandab (Paul n'était pas gendarme)

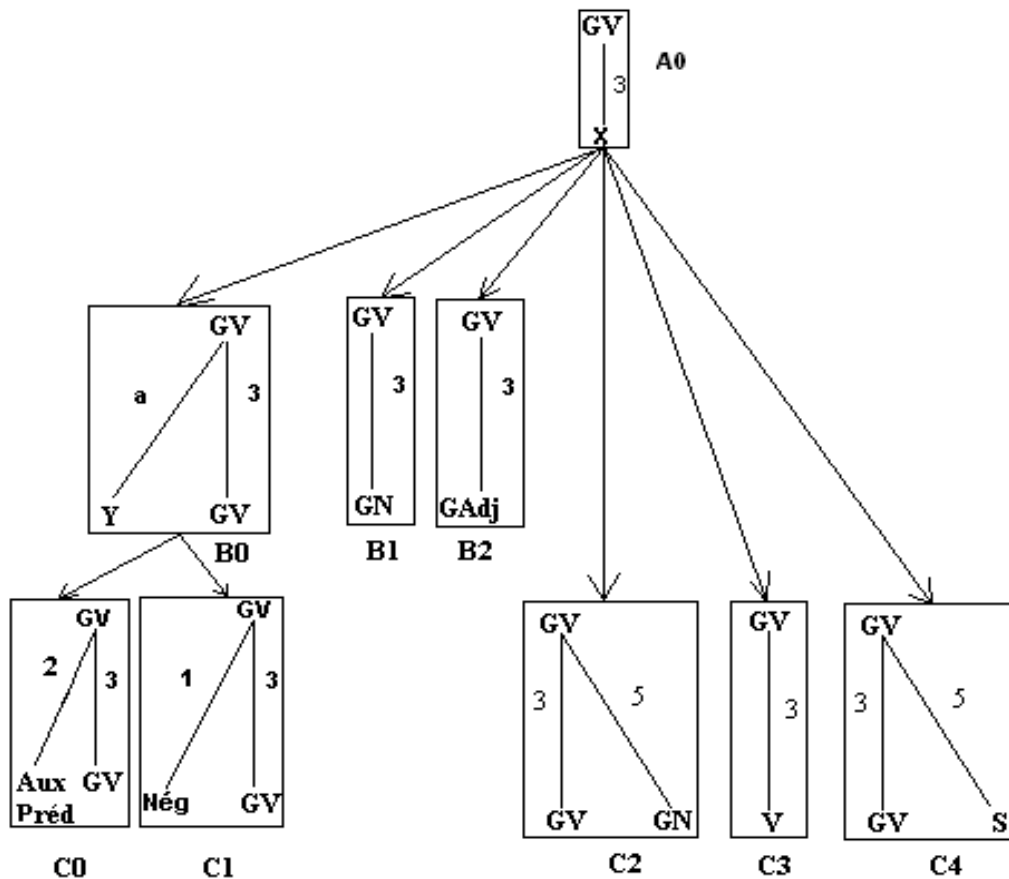
Où $S \rightarrow 1 \text{ GN } 3 \text{ GV}$

$GV \rightarrow 1 \text{ Nég } 2 \text{ AuxPréd } 3 \text{ GV}$

$GV \rightarrow 3 \text{ GN}$

$GN \rightarrow 3 \text{ N}$

Le schéma ci-dessous représente de manière globale la structure du GV en créole :



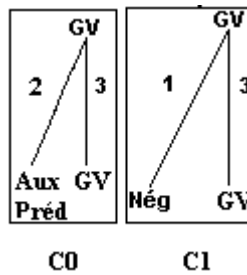
De la même manière que le GN, la structure du GV est composée de plusieurs niveaux : on passe du niveau A, qui est le plus général, au niveau C, le niveau le plus précis (ou particulier) de la structure.

Il s'agira de détailler ci-dessous chaque structure figurant dans la hiérarchie du GV :

Soient les règles suivantes :

- $GV \rightarrow 3 \text{ X (A0)}$
- $GV \rightarrow a \text{ Y } 3 \text{ GV (B0)}$
- $GV \rightarrow 2 \text{ AuxPréd } 3 \text{ GV (C0)}$
- $GV \rightarrow 1 \text{ Nég } 3 \text{ GV (C1)}$

Application des règles :



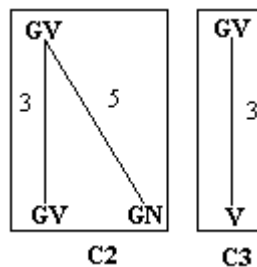
Les structures C0 à C1 peuvent représenter les phrases suivantes :

C0 : (i) *ké fin* ((il) finira)

C1 : (Jòj) *pa palé* ((Georges) n'a pas parlé)

Soient les règles suivantes

- **GV → 3 GN (B1)**
- **GV → 3 Gadj (B2)**
- **GV → 3 GV 5 GN (C2)**
- **GV → 3 V (C3)**



Les structures C2 et C3 peuvent représenter les phrases suivantes :

C2 : (Pòl) *ni on kaz* : (Paul) a une maison

C3 : (Pòl) *dòmi*

Il faut rappeler, comme le montrent les exemples 1 à 5 vus précédemment, que la négation ou l'auxiliaire de prédication sont directement liés au GV et non, pour les cas de B1 et B2, au GN ou au Gadj, ce qui nous permet de faire l'économie d'un niveau dans la hiérarchie du GV.

Soit la règle suivante :

➤ **GV → 3 GV 5 S (C4)**

Application de la règle :



La structure C4 peut représenter les phrases suivantes :

C4.a. : (Pòl) ka pwomèt *i ké vin* ((Paul) promet qu'il viendra)

C4.b. : (Jan) ka tann *on moun soné* ((Jean) entend quelqu'un sonner)

Dans le cadre de l'exemple C4.a, on retrouve le cas de la subordonnée complétive en créole. La subordonnée complétive créole peut, en outre, être traduite par un infinitif français, il s'agit du cas C4.b. Le cas de la correspondance entre infinitives françaises et complétives créoles est présenté ci-dessous :

Cas de la correspondance entre infinitives françaises et complétives créoles

Soient les exemples suivants :

(1a) *Jean veut partir*

(1b) *Jan vlé pati*

(2a) *Jean regarde dormir les pingouins*

(2b) **Jan ka gadé dòmi sé pengwen-la*

(3a) *Jean regarde les pingouins dormir*

(3b) *Jan ka gadé sé pengwen-la dòmi*

(4a) *Jean entend sonner*

(4b) *Jan ka tann on moun soné*

En (1) le sujet de *partir et pati* est *Jean/ Jan*. *Jean/ Jan* est également le sujet du verbe conjugué *veut/ vlé*. Le sujet de l'infinitif est syntaxiquement présent en français.

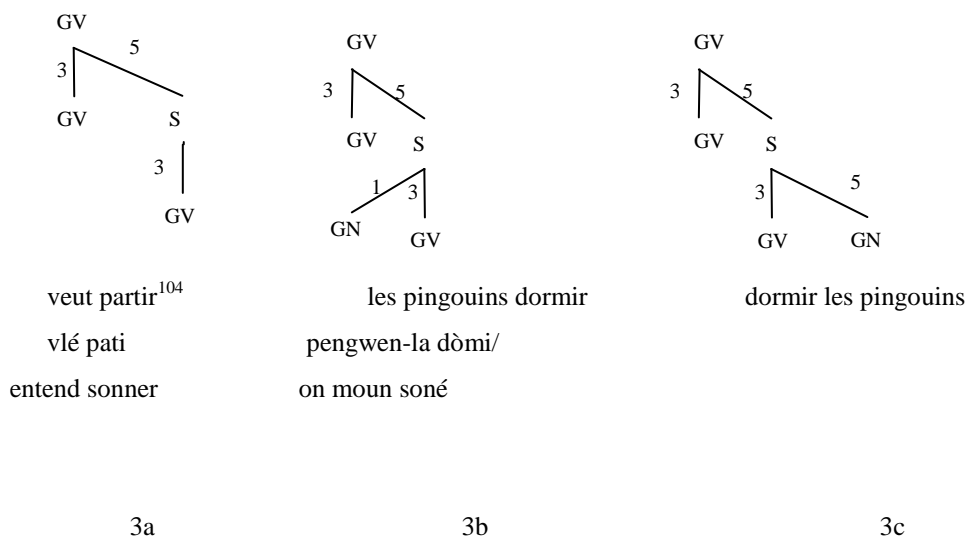
En (2a) et (3a), le sujet de l'infinitif est distinct du sujet du verbe conjugué : *dormir* a pour sujet *les pingouins*. La forme nue *dòmi* a pour sujet *sé pengwen-la* en (3a), tandis que la phrase (2b) n'est pas reconnue par les locuteurs puisque le sujet de *dòmi* est postposé en créole, ce qui montre que la structure syntaxique des deux phrases (2a et 2b) n'est pas identique.

En (4b), le sujet est présent dans la phrase contrairement au français. L'unité « *on moun* » est la traduction du « *on* » français qu'on reproduit en créole soit par « *yo* » (= *ils*), soit par « *on moun* » (= *quelqu'un*). La traduction littérale de cette phrase serait « *jean entend que quelqu'un sonne* », car la phrase : **Jan ka tann soné* (= *Jean entend sonner*) n'est pas reconnue par les locuteurs.

Les exemples (1) à (3) s'analysent de la même manière : les infinitives françaises sont considérées comme des phrases. La règle qui les introduit est :

$$GV \rightarrow 3 \text{ GV } 5 \text{ S}$$

Dans les structures arborescentes suivantes, les GV des phrases (1) et (3) sont représentés par l'arbre 3a et le GV de la phrase (2b) par l'arbre 3b. L'infinitive de la phrase (2a) est considérée comme une phrase à sujet inversé, elle a pour représentation 3c.



¹⁰⁴ On admet la règle $S \rightarrow 3 \text{ GV}$ afin de pouvoir traiter notamment les phrases où le sujet est réalisé comme un clitique, ou les impératives.

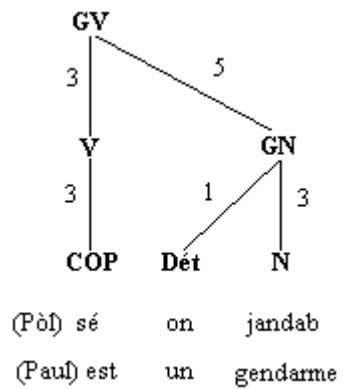
Cas de la copule en créole guadeloupéen

A partir de la règle C3 ($GV \rightarrow 3 V \ 5 GN$), il est possible d'écrire les règles suivantes :

$GV \rightarrow 3 V \ 5 GN$

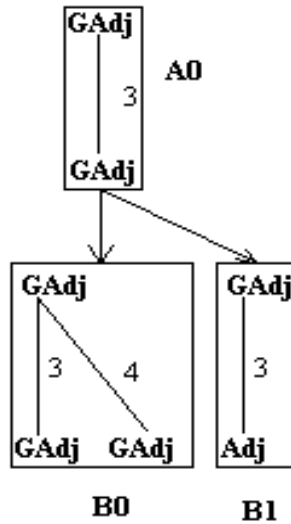
$V \rightarrow 3 COP$

$GN \rightarrow 1 Dét \ 3 N$



3. Structure du Gadj

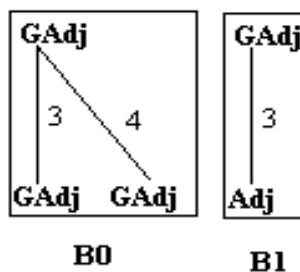
Hiérarchie du Gadj :



Soient les règles :

- **Gadj** → 3 **Gadj** (A0)
- **Gadj** → 3 **Gadj** 4 **Gadj** (B0)
- **Gadj** → 3 **Adj** (B1)

Application de la règle B0 :



Les structures B0 et B1 peuvent représenter les phrases suivantes :

B0 : (i) *bèl bèl* (a-y) ((elle) est vraiment belle)

B1 : (Pòl) *malad*

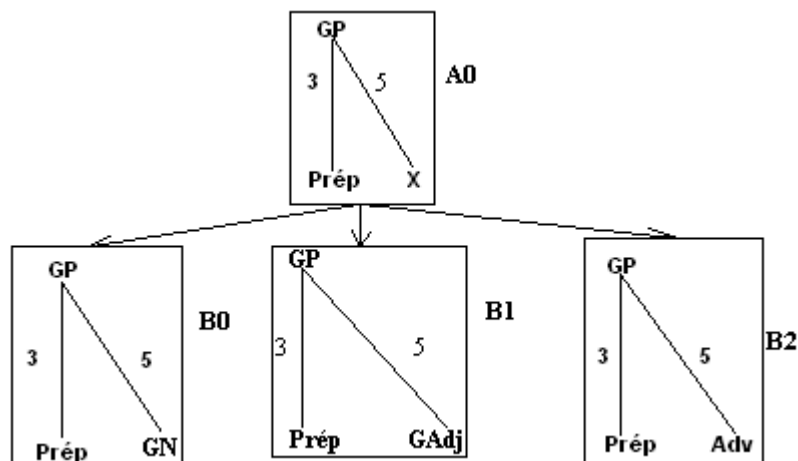
4. Structure du GP

Le GP est composé d'un Préposition en position noyau (position 3). Il est possible de représenter ainsi la composition d'un GP (ordre non pertinent) :

GP → Prép* Adv*

Il convient de noter la difficulté de définir une structure canonique du GP.

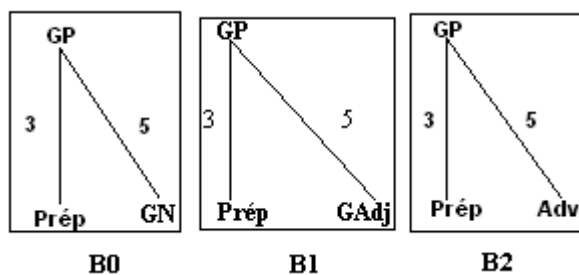
Ci-dessous figure la hiérarchie du GP en créole guadeloupéen :



Soient les règles :

- GP → 3 Prép 5 X (A0)
- GP → 3 Prép 5 GN (B0)
- GP → 3 Prép 5 Gadj (B1)
- GP → 3 Prép 5 Adv (B2)

Application des règles :



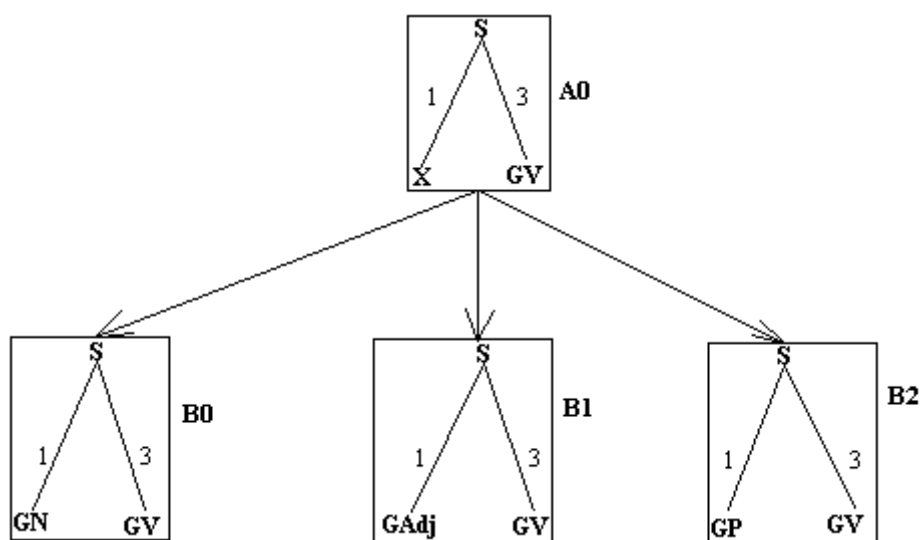
Les structures B0 à B2 peuvent représenter les phrases suivantes :

B0 : (i vin) *an kaz-la* : (il est venu) dans la maison

B1 : (i vin) *èvè (on) bèl* : (il est venu) avec (une) belle

B2 : (ou ké ni-y) *pou dèmen* : (tu l'auras) d'ici demain

5. Hiérarchie de S



La hiérarchie ci-dessus est la plus globale de toutes les hiérarchies vues dans cette partie concernant la structure des groupes nominaux, verbaux, adjectivaux et prépositionnels.

Soient les règles :

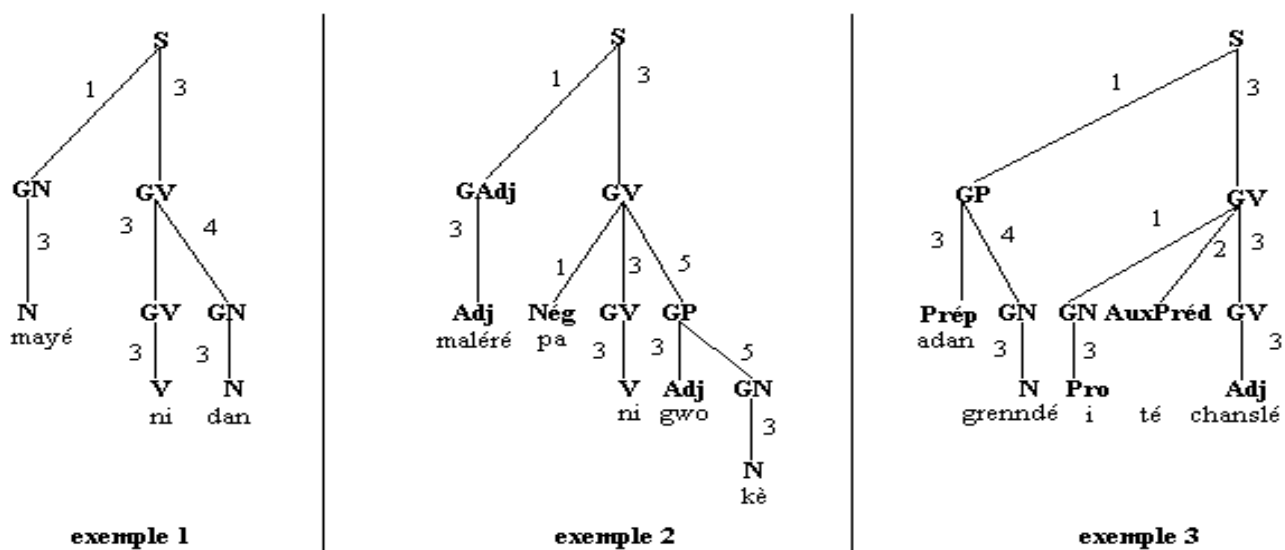
$S \rightarrow 1 X 3 GV$ (A0)

$S \rightarrow 1 GN 3 GV$ (B0)

$S \rightarrow 1 Gadj 3 GV$ (B1)

$S \rightarrow 1 GP 3 GV$ (B2)

Application des règles :



Traduction des exemples :

Exemple 1 : trad. Lit. : Le mariage a des dents (la traduction littérale semble suffisante...)

Exemple 2 : les malheureux n'ont pas de gros cœur (ils acceptent tout ce qu'on leur donne)

Exemple 3 : au jeu de dés, il avait de la chance

Les exemples précédents sont les applications des structures proposées dans les hiérarchies des groupes adjectivaux, verbaux, prépositionnels, nominaux et verbaux.

Ces exemples montrent que la position 1 peut être occupée par un GN, un Gadj ou un GP. En ce qui concerne ce dernier cas (exemple 3), la structure comporte un GP à gauche, ce qui semble quelque peu contestable en français. Cependant, en ce qui concerne le créole, tous les locuteurs se sont accordés à admettre cette phrase comme « grammaticale », comme correcte.

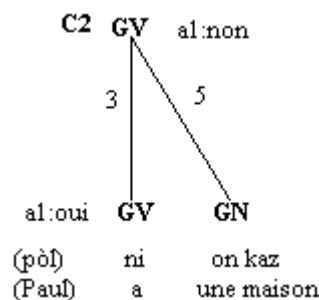
Il est possible de construire d'autres phrases à partir de la structure du S proposée ci-dessus, en tenant compte des autres hiérarchies qui figurent dans le présent chapitre.

G3. Affinement des représentations

Rappel :

Les traits, comme ils ont été définis dans Cori et Marandin [1993], permettent de régler plus précisément la combinatoire des unités au sein de la phrase. Il est utile de noter que les traits permettent d'interdire certaines constructions non reconnues par les locuteurs, telles que « *la pomme dont Jean mange* », « *la pomme que mange* », etc., au profit d'autres comme « *la pomme que Jean mange* ». Les traits apparaissent comme des ensembles de couples <attribut, valeur> associés aux nœuds des arbres. Certains traits admettent comme valeur une variable. Les différentes variables d'un même arbre élémentaire sont liées selon une relation appelée *relation d'interdépendance*. Les relations d'interdépendance des arbres élémentaires se combinent au moment de la composition pour définir une relation générale qui contraint l'ensemble des traits apparaissant dans l'arbre composé. Je donne dans ce qui suit quelques exemples de représentations à l'aide de traits :

1. Cas des compléments



La règle utilisée est la suivante :

En C2 : **GV [a1 : non] → 3 GV [a1 : oui] 5 GN**

Au niveau du nœud GV, a1 est noté oui, car il est attendu ou n'a pas encore été trouvé.

Au niveau supérieur, le nœud GV comporte le trait a1 noté non, car le GN attendu a été trouvé. Cette règle permet d'interdire la présence de certains verbes sans complément. En effet, *Pòl ni* (Paul a) serait inadmissible dans la grammaire grâce aux traits, même si cette construction reste admissible dans la représentation hiérarchique arborescente.

2. Cas des marqueurs de temps, de mode et d'aspect

La règle suivante permet de gérer la combinatoire entre les différents auxiliaires de prédication. Nous savons, depuis la description linguistique, qu'on peut trouver, en créole, des marqueurs de temps, de modes et d'aspects, qui peuvent se combiner entre eux (*té ké sòti palé* = viendrait de finir de parler). On peut aussi ne retrouver qu'un seul marqueur devant le verbe (*té palé* = avait parlé). A côté de cette possibilité de trouver des combinaisons entre les différents marqueurs, on observe une certaine incompatibilité entre certains marqueurs : les locuteurs ne reconnaissent pas **kay té*, **ké té*, **sòti laka*, etc.

De manière à interdire ces combinaisons dans la grammaire, il convient de définir les traits a3 et a4 qui correspondent respectivement au :

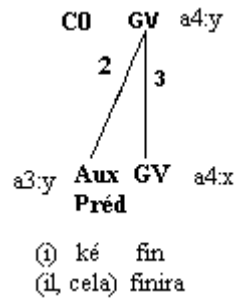
Type de l'auxiliaire de prédication, c'est-à-dire à l'auxiliaire de prédication qui viendra en seconde position. L'auxiliaire dont il est question peut être par exemple ké ou ka dans les combinaisons suivantes : *té ké* ou *sòti ka*. Il peut aussi ne pas y avoir d'auxiliaire en seconde position : dans ce cas précis, on aura la valeur **non** pour signifier l'absence d'un second auxiliaire de prédication (*i té (non) manjé* = il a mangé, un seul auxiliaire de prédication, en l'occurrence le premier, **té**).

Premier auxiliaire de prédication, c'est-à-dire au premier auxiliaire dans le sens de la lecture. L'auxiliaire dont il est question peut être par exemple té ou ka dans les combinaisons suivantes : **té ké** ou **sòti ka**.

Soient les traits :

a3 : type de l'Auxiliaire de Prédication

a4 : premier Auxiliaire de Prédication



Relation d'interdépendance

	x	y
	ké	té
	té	sòti
	sòti	té
	sòti	ka
	sòti	ké
	sòti	sòti
	ka	té
	ka	ja
	ka	ké
0	ka	sòti
1	ja	té
2	ja	ké
3	kay	té
4	kay	ja
5	kay	ké
6	non	kay
7	non	té
	non	ja

8

9 **non** **ka**

0 **non** **ké**

1 **non** **laka**

2 **non** **sòti**

3 **laka** **té**

4 **laka** **ké**

La règle utilisée est la suivante :

En C0 : **GV [a4 : y] → 2 AuxPréd [a3 : y] 3 GV [a4 : x]**

La valeur x apparaissant au nœud GV (a4 : x) représente l'attente du premier auxiliaire de prédication (il est attendu ou n'a pas été trouvé). Cet auxiliaire de prédication peut prendre la forme des auxiliaires présents dans la table, à la colonne x. Cela veut dire qu'on peut avoir *ké* (ligne 1, colonne 1) ou *té* (ligne 2, colonne 1) avant le verbe.

Cet auxiliaire de prédication peut être suivi d'un second auxiliaire de prédication représenté au nœud AuxPréd sous la forme a3 : y. Cela signifie que le second auxiliaire est attendu ou qu'il n'a pas été trouvé.

La consécution entre auxiliaires de prédication est donc réglée au niveau du tableau, par la combinatoire de x et y. Dans le précédent tableau, x et y représentent toutes les combinaisons possibles entre auxiliaires de prédication. Toute autre combinaison en dehors de ce tableau est considérée comme impossible. Ce tableau doit être lu dans le sens contraire de la lecture : y est le premier auxiliaire (*sòti* par exemple) et x est le second auxiliaire (*non* par exemple, c'est-à-dire l'absence d'auxiliaire).

C'est ainsi qu'on retrouve, dans le sens de la lecture :

	é	é

Exemple : *Mariz té ké mayé* (= Maryse serait mariée)

On peut aussi retrouver les cas suivants :

9	a	on
0	é	on

Exemples :

Flora ka révé (= Flora est en train de rêver (ligne 19))

Mari ké siwoté (= Marie s’amusera (ligne 20))

Toutefois, il convient de signaler la récurrence inhérente à cette règle, ne permettant pas pour l’heure de limiter la combinaison entre marqueurs. Les locuteurs interrogés dans le cadre de cette étude, eux, limitent cette combinaison à quatre marqueurs successifs (*té ké ja laka manjé* = serait déjà là en train de manger)¹⁰⁵.

Si l’on prend le cas des interdictions révélés par les locuteurs cités précédemment (**kay té, *ké té, *sòti laka*), en appliquant la même règle on obtient l’impossibilité de la représentation de ces exemples, car :

Si $y = kay$ (nœud AuxPréd), x ne peut pas prendre la valeur *té*, cette valeur étant absente du tableau pour tout attribut $y = kay$. Or nous savons que nous devons obtenir un couple <attribut, valeur> pour que le cas soit noté comme reconnu par les locuteurs. En sachant que le couple doit être considéré dans le sens < y, x >, on ne peut pas obtenir dans ce cas **kay té*.

De même, si l’attribut $y = ké$, x ne peut pas prendre la valeur *té*, puisque cette valeur est absente du tableau pour tout attribut $y = ké$.

Enfin, si l’attribut $y = sòti$, x ne peut pas prendre la valeur *laka*, puisque cette valeur est absente du tableau pour tout attribut $y = sòti$.

3. Cas de la complétive créole

Nous avons précédemment décrit la complétive créole et montré qu’elle est souvent construite sans complémenteur. La représentation de cette structure correspond à celle de l’infinitif français (cf. Delumeau et Lablanche [à paraître (1)]).

Les structures de traits suivantes permettent de contraindre la formation de phrases non attestées par les locuteurs, en l’occurrence, dans le cas de la complétive, celles qui ne comportent pas de sujet ou de compléments : on arrive ainsi à interdire des phrases comme : **Jan ka pwomèt* (*Jean promet) ou encore **Jan ka pwomèt ké vin* (*Jean promet viendra).

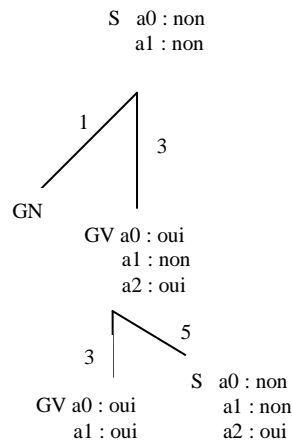
¹⁰⁵ Cf. les notions de compétence et de performance.

Soient les traits :

a0 : sujet

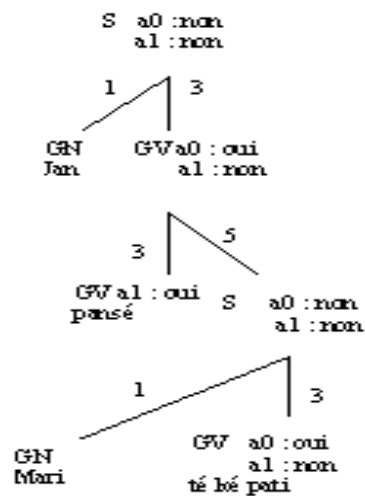
a1 : complément direct

a2 : complément indirect



Exemple 1

Cet arbre représente par exemple la phrase *Jan ka pwomèt i ké vin*. C'est-à-dire qu'au nœud GV (qui correspond à *pwomèt*) on attend un complément direct : a1 est marqué *oui*. Au niveau supérieur, la transmission du trait a1 ne vient pas du GV mais du S. Dans ce même GV, a0 est marqué *oui* car le verbe attend son sujet. Au nœud S, a0 prend la valeur *non* parce que le sujet est réalisé.



Exemple 2

Cet arbre est la représentation d'une complétive en créole : *Jan pansé Mari té ké pati*. *Jan pansé* est la phrase radicale et *Mari té ké pati* est un S. La complétive en créole est ici analysée de la même manière qu'une structure correspondant à l'infinitif français (d'autres traits peuvent être définis dans le cadre des GN, GP, GV et Gadj).

Conclusion

Au terme de la première partie de cette thèse, quelques problèmes ont été évoqués, dont certains ont été traités en deuxième partie. Il s'est agi de questions à la fois méthodologiques, de description ou encore de choix pour le traitement automatique. Je citerai ici neuf des difficultés qu'il m'a été donné de traiter :

1. Choix des variétés et des variantes

La génération automatique d'énoncé impose des choix en ce qui concerne la variété de langue. En effet, l'énoncé généré doit être compris des locuteurs et doit correspondre à leurs productions, une des raisons pour lesquelles l'avis de ces derniers a été requis. Comme il a été montré dans les considérations préalables, les variétés sont nombreuses, on parle d'interlecte pour qualifier les variétés intermédiaires entre l'acrolecte et le basilecte. Il paraît alors problématique d'opérer un choix parmi les variantes sans recourir à la notion de norme par ailleurs inexistante en créole guadeloupéen. L'étude de ces variantes a montré que les locuteurs guadeloupéens interrogés utilisent peu les variétés acrolectales et basilectales au profit de l'interlecte. Cette constatation est empirique, puisqu'il n'y a pas de moyen de délimiter les zones lectales. Il m'a donc fallu effectuer un choix parmi ces variantes.

2. Application de la créolisation synchronique (cas des phonèmes)

La créolisation est un processus diachronique à partir duquel des théories génétiques ont vu le jour. En se basant sur ce processus à l'origine des créoles, j'ai émis l'hypothèse d'une créolisation synchronique, postulant un certain nombre de régularités quant au passage du français au créole guadeloupéen. Il s'est agi de vérifier cette hypothèse à travers des règles qui ont été définies au sein de la deuxième partie d'étude. La systématisme des règles liées au passage du français vers le créole en ce qui concerne certains phonèmes (cf. le cas des mots comportant des phonèmes [y], qui se transforment presque toujours en [i] ([Ry] → [laRi], [myR] → [mi])) a permis de prédire avec succès des règles de traduction.

D'autres cas, plus complexes, constituent des exceptions ou des cas problématiques tels que :

✓ La transformation du /R/ français en créole (il peut être conservé, transformé en [w], disparaître ou encore apparaître dans des mots créoles provenant de mots français qui n'en comportaient pas).

✓ La modification de h (qui peut disparaître, se transformer en [R], en [w], en [h] (aspiré en créole à la manière de l'anglais « help » ou encore subir une agglutination (histoire → listwa, homme → nonm, hôtel → lotel, etc.)).

3. Application de la créolisation synchronique (cas des affixes)

Deux méthodes s'opposent en ce qui concerne le traitement des affixes :

✓ Soit on fait le choix de faire deux tables qui constitueront deux listes à mettre dans une relation de correspondance.

✓ Soit on traite les affixes de manière plus systématique, en se basant sur la créolisation synchronique. Dans ce cas, on effectue un traitement phonémique, chaque phonème étant transformé selon des règles précises.

La deuxième méthode a été appliquée avec succès, mais il existe certaines exceptions qu'il conviendra de faire figurer dans une table prévue à cet effet.

4. Représentation de la phrase créole

Les critères de la grammaire traditionnelle ne peuvent répondre de manière suffisante à la définition de la phrase créole. Il n'est pas possible, par exemple, d'affirmer qu'une phrase est simple ou complexe en créole en se basant uniquement sur la présence ou l'absence d'un marqueur de relation entre deux propositions. Les morphèmes *ki* ou *kè* (= qui, que), marqueurs de relation, sont évités par les locuteurs. La notion de proposition a donc été écartée au profit de celle de phrase (définie selon des critères syntagmatiques).

Les Grammaires d'Arbres Polychromes ont été choisies pour représenter les phrases créoles et françaises dans le cadre de ce travail.

5. Eloignement syntaxique du créole par rapport au français

Différents points tendent à montrer que la syntaxe du créole ne peut être un calque de celle du français :

a. En français, la réflexivité ne correspond qu'à un schéma : pronom réfléchi + verbe. En créole, la réflexivité correspond au schéma verbe + pronom personnel. Toutefois, certains verbes créoles n'admettent pas de pronom personnel, c'est le cas de *débat* et de *dégréné* (*se débattre*, *se désagréger*).

b. La traduction de la réciprocité et de la successivité en créole requiert l'utilisation de constructions propres au créole. Dans le cadre de la réciprocité, on retrouve la construction *Yonn...lòt*, tandis que la construction Verbe + *-yo* marque la successivité.

c. La traduction de la phrase participiale avec participe présent, passé ou encore avec gérondif fait aussi appel à une construction propre au créole. Pour le participe présent, on retrouve *kòm* ou encore *kòm...alò* lorsque le sujet de la phrase radicale est différent de celui de la phrase subordonnée. Mais lorsque le sujet de la phrase radicale est identique à celui de la subordonnée, on a recours à une subordonnée relative en créole. *Pannan* (ou *toupannan*) est la construction qui introduit les phrases créoles qui correspondent à la phrase participiale avec gérondif en français. Pour traduire la phrase participiale française avec participe passé, il faut utiliser en créole la construction *lè + SN + vin + SV* ou encore à la construction *lè-w vwè*.

6. Place de l'adjectif par rapport au nom

La position des adjectifs qualificatifs par rapport au nom dépend lexicalement, en français, de l'adjectif. La situation est identique en créole, cependant la position de l'adjectif créole n'est pas forcément équivalente à celle du français.

7. Transformations précédant la traduction en créole

a. En créole, une préposition ne peut introduire la phrase disloquée à gauche ou à droite. Il a donc été nécessaire de passer par une transformation opérée sur les phrases françaises avant traduction. Cette opération consiste à retrouver une phrase neutre (non disloquée) avant de passer à la traduction.

b. La complétive sujet française ne peut se traduire directement en créole. Il est possible de passer par le remplacement de la complétive par un syntagme nominal en fonction sujet en français avant la traduction en créole.

c. La subordonnée infinitive française, elle non plus, ne peut se traduire directement en créole, puisqu'il n'y a pas d'infinitif en créole (il n'y a que des formes nues,

sans morphème grammatical). C'est donc une complétive créole qui correspond à une subordonnée infinitive française.

8. Cas des pronoms

Il a été difficile de traduire les pronoms en créole sans avoir recours à des paraphrases et, sur ce point, l'avis des locuteurs n'a pas été d'un grand secours.

Mon mari, j'en rêve → *mari an-mwen, an ka révé dè-y* (trad. lit. Mon mari, je rêve de lui)

Si tu veux j'y vais → *si ou vlé, an kay anbala* (trad. lit. Si tu veux, je vais là-bas)

9. Catégories, fonctions et positions

En créole, il n'est pas aisé de dire que telle ou telle unité est un nom lorsqu'on sait que le nom n'est pas forcément actualisé par un déterminant ou qu'il peut être déterminé par un autre nom. Un nom peut assumer aisément une fonction prédicative au sein de l'énoncé, il en est de même pour l'adjectif. Dans ce cas, on peut émettre l'hypothèse d'une catégorie nominale ou postuler l'existence d'une catégorie d'éléments « neutres » qui ne sont noms ou adjectifs que dans une situation donnée. Toutefois, certains noms et certains adjectifs ne peuvent pas assumer la fonction prédicative, c'est notamment le cas des noms propres. De même, certains prédicats ne peuvent pas être noms ou adjectifs, c'est le cas des verbes.

Dans le cas où un nom est actualisé par un autre nom, il a été possible de trouver lequel des deux noms assume la position noyau au sein du syntagme nominal en se basant sur des critères distributionnels. Cependant, au terme de ce travail de recherche, aucun critère syntaxique satisfaisant n'a été trouvé (les critères distributionnels (substitution ou effacement) semblent difficilement « formalisables » dans ce cas).

La description dans la perspective de la génération automatique d'énoncés en créole guadeloupéen m'a permis de traiter des problèmes divers, morphologiques, sociolinguistiques, syntaxiques, phonologiques et phonétiques. Les critères du tal ont imposé un regard nouveau sur ces problèmes, en m'obligeant à trouver des solutions rigoureuses mais qui ne s'éloignent pas de la langue que parlent les locuteurs.

BIBLIOGRAPHIE

Abney, S., 1996, “Statistical methods and linguistics”, in J. L. Klavans & P. Resnik (éds.), the balancing act, MIT Press Cambridge, Massachusetts.

Allen J., 1998, “Lexical variation in Haitian Creole and orthographic issues for Machine Translation (MT) and Optical Character Recognition (OCR) applications”, Embedded MT systems of the Association for Machine Translation in the Americas (AMTA) conference, Philadelphia.

Alleyne M., 1971, “Acculturation and the cultural matrix of creolization”, in *Pidginization and creolization of languages*, Hymes (éd.), Cambridge University Press, USA, pp. 169-186.

Alleyne M., 1979a, “On the genesis of languages”, in *The genesis of languages, the first Michigan Colloquium*, Hill (éd.), Ann Harbor, Karoma Publishers, USA, pp. 89-107.

Alleyne M., 1979b, “Les langues créoles à la lumière de la théorie des langues standard”, communication au colloque *Etudes créoles et développement*, Mahé-Seychelles.

Alleyne M., 1996, *Syntaxe historique créole*, Paris, Karthala-PUC.

Arrivé M., Gadet F., Galmiche M., 1986, *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de la linguistique française*, éd. Flammarion, Paris.

Bateman J. et Zock M., 2003, « Natural language generation », in R. Mitkov éd., *Handbook of Computational Linguistics*, Oxford University Press, Oxford, pp. 284-304.

Bazerque A., 1969, *le langage créole*, éd. ARTRA, Basse-Terre, Guadeloupe, France.

Bebel-Jisler D. (Bebel-Jislè), 1975, *kèk prinsip pou ekri kréyol*, éd. L'Harmattan, Paris, France.

Bebel-Jisler D., 1981, *la langue créole force jugulée*, éd. L'Harmattan, Paris, France.

Bedford D., 1979, « French and creole in Guadeloupe », *readings in Creole Studies*, Hancock I., éd., Ghent, Strory-Scientia, Belgique, pp. 253-257.

Benoist J. et Lefebvre G., **1972**, « Organisation sociale, évolution biologique et diversité linguistique à Saint-Barthélemy », *L'archipel inachevé*, Benoist J. (éd.), Les Presses de l'Université de Montréal, Canada, pp. 93-105.

Benveniste E., **1966**, *Problèmes de Linguistique Générale*, éd. Gallimard, 2 vol., France.

Bentolila A., **1987**, « Marques aspecto-temporelles en créole haïtien : de l'analyse synchronique à la formulation d'hypothèses diachroniques », *La Linguistique*, vol. 23, fasc. 1, PUF, pp.103-122, Paris.

Benzitoun C., **2003**, « Un « langage pivot » pour articuler description et formalisation : l'exemple des verbes introducteurs de « que-phrases » », poster présenté au colloque *Récital 2003*, du 11 au 14 juin 2003, Batz-sur-Mer, France.

Bernabé J., **1976**, « Proposition pour un code orthographique intégré des créoles à base lexicale française » in *Espace créole N°1*, Fort-de-France, Martinique, GEREK, pp. 25-56.

Bernabé J., **1977**, **1978a**, **1980**, *1^{ère} partie* : « Ecrire le créole », *2^{ème} partie* : « Ecriture et phonétique », *3^{ème} partie* : « Ecriture et syntaxe », in *Mofwaz* N°1 (1977), N°2 (1978a), N°3 (1980), Fort-de-France, Martinique, GEREK, pp. 11-31, pp.11-20, pp.9-15.

Bernabé J., **1978b**, « Problèmes et perspectives de la description des créoles à base lexicale française », *Etudes créoles* N°1, Montréal, Canada, CIEC, AUPELF, ACCT, pp. 91-108.

Bernabé J., **1978c**, « A propos de la lexicographie créole : notes de lecture », *Espace créole* N°3, GEREK, pp. 87-100.

Bernabé J., **1981**, « Créole et emprunt (préliminaires à une analyse socio-générative) », *Etudes Créoles* vol. IV, N°1, *Analyse d la variation des créoles : diglossies et continuum* (numéro spécial), Montréal, Canada, CIEC, AUPELF, ACCT, pp. 97-117.

Bernabé J., **1982**, « Contribution à une approche glottocritique de l'espace antillais », *La Linguistique*, vol.18, fasc. 1, *Bilinguisme et diglossie*, Paris, France, PUF, pp.85-109.

Bernabé J., **1983**, *Fondal-Natal, Grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais*, éd. L'Harmattan, Paris.

Bernabé J., 1987, *Grammaire créole. Fondas Kréyol-la*. Eléments de base des créoles de la zone américano-caraïbe, éd. L'harmattan, Paris.

Bernabé J., 2001, *La graphie créole*, coll. *Guide Capes créole*, éd. Ibis rouge, Presses Universitaires Créoles, Martinique.

Bernabé J., 2003, *Précis de syntaxe créole*, coll. *Guide de Langues et Cultures Créoles*, éd. Ibis Rouge, Martinique.

Bescherelle, 1997, *La grammaire pour tous*, éd. Hatier, France.

Bickerton D., 1973, "The nature of a creole continuum", *Language* 49, n° 3, pp.640-669.

Bickerton D., 1975, *Dynamics of a Creole System*, Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni.

Bickerton D., 1977, "Pidginization and Creolization : language acquisition and language universals", in A. Valdman (éd.), *Pidgin and Creole Linguistics*, Indiana University Press, Bloomington, U.S.A., pp. 49-69.

Blanche-Benveniste C. et Chervel A., 1969, *L'orthographe*, éd François Maspero, France.

Boitet C., 2000, « *Traduction assistée par ordinateur* », in *Ingénierie des langues*, Pierrel (éd.), Hermès Science Publications, Paris, pp. 271-291.

Brondal V., 1948, *Les parties du discours*, éd. Munksgaard, Copenhague.

Cérol M.J., 1987, *Le créole guadeloupéen, un exemple de planification linguistique par défaut*, Thèse de doctorat de linguistique, Université de la Sorbonne-Nouvelle, Paris, France.

Cervinka B., 1987, *Les structures lexicales du guadeloupéen sous l'aspect de ses virtualités : une première approche*, polycopié, mémoire de D.E.A, Fort-De-France, Université des Antilles et de la Guyane, Martinique.

Cervinka B., 1994, « Remarques sur quelques interférences français-créoles à l'examen du système préfixationnel en guadeloupéen » in *Espace créole* N° 8, pp. 85-143, éd. l'Harmattan, Paris.

Cervinka B., 1996, « Regard sur l'emploi de quelques prépositions en créole martiniquais » in *Matériaux pour l'étude des classes grammaticales dans les langues créoles*, Daniel Véronique (éd), publications de l'Université de Provence, pp.113-134, Aix-en-Provence.

Chaudenson R., 2000, « Peut-on décrire un créole sans référence à sa genèse ? Pronoms et adjectifs dans les créoles français », in *Langages* N°138, pp.22-35, éd. Larousse, Paris.

Chaudenson R., 2003, *La créolisation : théorie, applications, implications*, éd. L'Harmattan, Paris.

Chomsky N., 1957, *Structures syntaxiques*, éd. Mouton & Co, La Haye (éd. du Seuil pour la trad. française (1969)), Paris.

Colat-Jolivière D., 1978, "A propos du "r" en créole", in *Espace créole* n° 3, Publication Universitaire Antilles-Guyane, G.E.R.E.C, Martinique.

Collot S., 2002, *Guide de lexicologie créole*, coll. *Guide Capes créole*, éd. Ibis Rouge, Presses Universitaires créole, Guadeloupe.

Cori M, Marandin J.M., 1993, « Grammaires d'arbres polychromes », *TAL*, vol 34, n°1, Paris, pp101-132

Cori M, Marandin J.M., 1998, « Héritage de propriétés dans les grammaires d'arbres polychromes », *LINX*, Vol. 39, n° 2, pp. 13-42

Cori M., 2003, « *La mathématisation des formalismes syntaxiques* », *LINX* n° 48, pp. 13-28, Paris.

Coursil J., 1995, « Analytique de la phonologie de Saussure : deux théorèmes » in *Saussure Aujourd'hui*, Arrivé-Normand (éds.), LINX, Paris.

Damoiseau R., 1999, *Eléments de grammaire comparée Français-Créole*, Ibis Rouge, Guadeloupe.

Damourette J., Pichon E., 1911-1940, *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française*, 7 volumes, Editions d'Artrey, Paris.

Danlos L., 2000, « Génération automatique de textes », in *Ingénierie des langues*, Pierrel (éd.), Hermès Science Publications, Paris, pp. 311-330.

Davy P., 1971, « Créole et français en Guadeloupe : une complicité périlleuse », *Créole et français dans la Caraïbe*, Fort-de-France, Martinique, CERAG, Documents du CERAG n°4, pp. 59-66.

Davy P., 1975, « Le mal diglottique », CARE n°2, Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, pp.101-113.

Davy P., 1976, *Etude sociolinguistique du phénomène d'hypercorrection dans le français parlé en Guadeloupe*, polycopié, Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Tours, France.

De Granda G., 1976, « A socio-historical approach to the problem of portuguese creole in West Africa », I.J.S.L. n°7.

Delattre P., 1966, *Studies in French and Comparative Phonetics*, La Haye, Mouton.

Delaveau A., 2001, *Syntaxe. La phrase et la subordination*. Coll. *Campus*, éd. Colin, Paris.

Delumeau F., 2004a, « Quelle forme graphique pour *lésan trankil* », actes du XXVI^e colloque international de linguistique fonctionnelle, 30 septembre – 7 octobre 2002, Colette Feuillard (éd.), Peter Lang, Gosier, Guadeloupe, France, pp.79-82.

Delumeau F., 2004b, « Découpage syllabique automatique du créole guadeloupéen », *espace créole* n°12, Petit-Bourg (Guadeloupe).

Delumeau F., 2005, « Variation et diglossie en contexte guadeloupéen », *Recherches en Linguistique Etrangère*, Presses Universitaires Franc-Comtoises (PUFC), « Multilinguisme, multiculturalisme et milieu urbain », Université de Franche-Comté.

Delumeau F. et Lablanche A., à paraître (1), « Complétives en créole guadeloupéen et infinitives françaises : correspondances et formalisation », actes du colloque international Curaçao Creole Conference 2004, Curaçao.

Delumeau F., à paraître (2), « Quelle méthodologie de construction des observables dans l'optique de la génération automatique d'énoncés en créole guadeloupéen ? », actes du colloque AFLS 2005, 2-5 septembre 2005, Séance 3 : « Variation en diachronie et synchronie », Savoie - Chambéry.

Dubois J., Giacomo M., Louis G., Guespin L., Marcellesi C. et J. B., Mevel J. P., 1973, 1994, dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, France, Larousse, 1994.

Ducrot O. et Schaeffer J.M., 1995, Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, éd du Seuil, Paris.

Encrevé P., 1988, La liaison avec et sans enchaînement : Phonologie tridimensionnelle et usages du français, éd. Du Seuil, Paris.

Factum-Sainton J., 1979, Description du créole de Guadeloupe. Transformations et dynamique du système phonologique et morphosyntaxique, Polycopié, Thèse de troisième cycle, Université de Paris III, France.

Filliatre B. et Racca R., 1996, « Synthèse vocale du créole guadeloupéen à partir de textes, par un réseau de neurones », VIIIème colloque international des études creoles, Pointe à Pitre, Guadeloupe, France.

Fouché P., 1959, Traité de prononciation française, éd. Klincksieck, Paris.

Grevisse M., 1980, Le bon usage, grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui, éd. Duculot, Paris.

Germain R., 1995, Grammaire créole, éd. L'Harmattan, Paris.

Hall R., 1966, Pidgin and creole language, Ithaca, Cornell University Press, USA.

Hancock I. (éd.), 1979, les langues du monde (3^{ème} éd., trad. de readings in creole studies (infra)), Tome I, les langues pidgins et créoles, éd. CNRS, Paris.

Hazaël-Massieux G., 1972, Phonologie et phonétique du créole de la Guadeloupe, 3 vol., polycopié, thèse de 3^{ème} cycle, Université de Paris III, France.

Hazaël-Massieux G., 1978a, « Approche sociolinguistique de la situation de diglossie français-créole en Guadeloupe », Langue française n°37, « les parlers créoles », Paris, France, pp. 106-118.

Hazaël-Massieux G., 1978b, « Mot et partie du discours en créole (Guadeloupe) », in Cahiers de Linguistique, d'Orientalisme et de Slavistique, N°11, France, pp. 47-61.

Hazaël-Massieux G., 1979, « Y a-t-il un continuum français littéraire au créole en Guadeloupe et en Martinique : tentative de formalisation », *Cahiers de Linguistique d'Orientalisme et de slavistique* n°13 : « Variation en linguistique », ILGEOS, Université de Provence, Aix-en-Provence, France, pp. 83-96.

Hazaël-Massieux G., 1981, « Ambiguïté et bipolarité dans le fonctionnement du créole de Guadeloupe », *Etudes Créoles*, vol. IV, n°1, « Analyse de la variation des créoles : diglossies et continuum » (numéro spécial), CIEC, AUPELF, ACCT, Montréal, Canada, pp. 47-61.

Hazaël-Massieux G., 1983, « Les parties du discours », in *Travaux 1*, Cercle linguistique d'Aix-en-Provence, pp.73-85, France.

Hazaël-Massieux G., 1996a, « La créolisation est-elle un phénomène limité dans le temps ? L'expression du futur en Guadeloupe », (rééd. de *Etudes Créoles*, vol. IX, n°1, 1986, CIEC, AUPELF, ACCT, Montréal, Canada, pp. 114-126), Publications de l'Université de Provence, Aix-en-provence, France, pp.315-327.

Hazaël-Massieux G., 1996b, « Génèse des marques de TMA en créole de la Guadeloupe », (rééd. de *Linguistique et slavistique. Mélanges offerts à Paul Garde, M. Guiraud-weber et ch. Zaremba*, éd., Aix-en-Provence, Institut d'Etudes slaves, PUP, 1992, pp.643-669), Publications de l'Université de Provence, Aix-en-provence, France, pp.221-249.

Hazaël-Massieux G., 1996c, *Les créoles : Problèmes de genèse et de description*, Publication de l'Université de Provence, Aix-en-Provence.

Hazaël-Massieux M.C., 1978, « Contribution à l'étude d'une langue d'usage essentiellement oral (créole de Guadeloupe). Problèmes et méthodes de l'enquête intonative », *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix-en-Provence*, n°5, Institut de Phonétique, Université de Provence, Aix-en-Provence, France, pp. 381-403.

Hazaël-Massieux M.C., 1982, « Interrogations et variantes situationnelles en créole de Guadeloupe », *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix-en-Provence*, n°8, Institut de Phonétique, Université de Provence, Aix-en-Provence, France, pp. 119-143.

Hazaël-Massieux M.C., 1984a, « Une application de l'étude des structures intonatives des créoles français : l'établissement de règles de ponctuation pour le passage à l'écriture », *Etudes Créoles*, vol. VII, n°1-2, CIEC, AUPELF, ACCT, Montréal, Canada, pp. 164-186.

Hazaël-Massieux M.C., 1984b, « A propos d'un corpus continu en créole de Guadeloupe : le problème intonatif de la délimitation de l'unité de discours », *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix-en-Provence*, vol. 9, Institut de Phonétique, Université de Provence, Aix-en-Provence, France, pp. 151-186.

Hazaël-Massieux M.C., 1985a, « Les apports d'un grammaire de la langue orale à l'étude des relations syntaxiques : à propos du créole de Guadeloupe », *Travaux du CLAIX*, vol. 3, « Les relations syntaxiques », publications de l'Université de Provence, CLAIX, Aix-en-Provence, France, pp. 142-161.

Hazaël-Massieux M.C., 1985b, « L'intonation et ses fonctions dans le discours en créole et en français régional à la Guadeloupe », *Etudes Créoles*, vol. VIII, n°1-2, CIEC, AUPELF, ACCT, Montréal, Canada, pp. 183-212.

Hazaël-Massieux M.C., 1988, « De la création lexicale en créole des Petites Antilles », *Etudes Créoles*, vol. X, n° 2, CIEC, AUPELF, ACCT, Montréal, Canada, pp. 126-142.

Hazaël-Massieux M.C., 1993, *Ecrire en créole : Oralité et écriture aux Antilles*, éd. L'Harmattan, Paris.

Hazaël-Massieux M.C., 1996a, « Les mots-outils dans les écrits en créole des Petites Antilles : Propositions de classement et d'analyse » in *Matériaux pour l'étude des classes grammaticales dans les langues créoles*, Daniel Véronique (éd), publications de l'Université de Provence, pp.77-112, Aix-en-Provence.

Hazaël-Massieux M.C., 1999, *Les créoles : L'indispensable survie*, éd. Entente, Paris.

Jaffré J-P et Fayol M., 1997, *Orthographes. Des systèmes aux usages*, éd. Flammarion, Paris.

Jeannot-Fourcaud B., 2003, « De l'opposition verbo-nominale en créole martiniquais ; approche fonctionnaliste », Thèse de troisième cycle, Université Paris-V René Descartes, Paris.

Lablanche A., 2003, « Les constructions infinitives dans les grammaires d'arbres polychromes hiérarchisées », *Linx*, Université de Paris X-Nanterre, n°48, pp.29-42.

Lafleur M.R., 2001, *Pa ban gaz ! : Le créole tel que le parlent les jeunes*, éd. Ibis Rouge, Paris.

Lefebvre G., 1976, « Français régional et créole à Saint-Barthélémy (Guadeloupe », *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques*, (1), Snyder E. et Valdman A. éd., Presses de l'Université de Laval, Québec, Canada, pp. 122-146.

Ludwig R. éd., 1989a, *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*, Gunter Narr Verlag, ScriptOralia, n°16, Tübingen, Allemagne.

Ludwig R., Poulet H., 1989b, « Approche d'un lexique scriptural-kijan mo gwadloupéyen ka pité ? ». *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*, Ludwig R. éd., Gunter Narr Verlag, ScriptOralia, n°16, Tübingen, Allemagne, pp. 155-180.

Ludwig R., 1996, « L'adjectif en créole guadeloupéen : une approche prototypique » in *Matériaux pour l'étude des classes grammaticales dans les langues créoles*, Daniel Véronique (éd), publications de l'Université de Provence, pp.137-150, Aix-en- Provence.

Ludwig R., Montbrand D., Poulet H., Telchid S., 2002, *Dictionnaire Créole-Français*. Avec un abrégé de grammaire créole et un lexique français-créole, éd. Servedit/Jasor, France.

Martinez P., 1987, *Pratiques langagières en situation de diglossie : le cas de Saint-Martin*, (Antilles françaises), photocopié, thèse de doctorat en linguistique, Université de Paris V, France.

Mason M., 2000, "Automated creole orthography conversion", in *Journal for Pidgin and Creole Languages*, U.S.A.

Mason, M., 1999a, " Automated Approach to Haitian Creole Orthography Conversion : Can This Methodology Be Adapted to Other Creoles? ", IXème Colloque du Comité International des Etudes Créoles, Université de Provence, Aix-en-Provence, France.

Mason, M., 1999b, "Orthography standardization tools : Preparing creole languages for the new millennium (included a computer demonstration)", Seychelles 1999 Creole Symposium, Maché, Seychelles.

Mason, M., 1999c, "Kreol + computers + internet = a bright future for Kreol! ", XIVème Annual Creole Festival, Maché2, Seychelles.

Milner J.C., 1989, *Introduction à une science du langage*, Seuil, Paris

- Morgan Raleigh J.R., 1981,** "Guadeloupean creole pronouns : a study of expansion in morphosyntactic structure" in *Historicity and variation in creole studies*, pp. 91-103, Highfield A., et Valdman A. (éds), Karoma publishers, Ann arbor, USA.
- Muysken, P. et Norval S., 1995,** "Reflexives", in J. Arends, P. Muysken & N. Smith (sld.) *Pidgins and creoles : an introduction*, pp. 271-287. Amsterdam.
- Perego P., 1968,** « « Les sabirs » et « Les créoles », in *Le langage*, Encyclopédie de la Pléiade, N.R.F, Martinet (éd.), pp. 597-619
- Poulet H., Telchid S., 1990,** *Le créole sans peine (guadeloupéen)*, éd. Assimil, Paris.
- Poulet H., Telchid S., 2002,** *Zayann et Zayann II (fables de Lafontaine)*, éd. PLB, France.
- Prudent L. F., 1980,** *Des baragouins à la langue antillaise*, Editions Caribéennes, réed. 1999 L'Harmattan, Paris.
- Prudent L. F., 1981,** « Diglossie et interlecte », *Bilinguisme et diglossie, Langages* no 61, éd. Larousse, Paris.
- Prudent L. F., 1993,** *Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole*, trois tommes, thèse de Doctorat d'état, Université de Rouen, Haute-Normandie.
- Riegel M., Pellat J.C., et Rioul R., 1994,** *Grammaire Méthodique du français*, éd. PUF, Paris.
- Saint-Pierre, M., 1972,** « Créole ou français ? Les cheminements d'un choix linguistique », in Benoist (éd.), *L'archipel inachevé*, Université de Montréal, Canada.
- Salas-Martinelli A. P., 1985,** « Glottopolitique et pratiques langagières. Tanger au Maroc et Valence en Espagne, deux expériences de l'évolution du plurilinguisme », in Winther 1985, p. 189-200.
- Saussure F. De, 1995,** *Cours de Linguistique Générale*, éd. Payot & Rivages, Paris.
- Staudacher-Valliamée G., 2002,** (éd), *La femme dans l'Océan Indien*, La Réunion.
- Tesnières L., 1959,** *Eléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.

Tomassone R., 1996, *Pour enseigner la grammaire*, éd. Delagrave, France.

Togebly K., 1951, *Structure immanente de la langue française*, Travaux du cercle linguistique de Copenhague.

Tourneux H. et Barbotin M., 1990, *Dictionnaire pratique du créole de la Guadeloupe, suivi d'un index français-créole*, éd. Karthala, ACCT, Paris, France.

Vaillant P., 2003, « Une grammaire formelle du créole martiniquais pour la génération automatique », in *TALN 2003 - Traitement Automatique des Langues Naturelles*. Batz-sur-mer, France.

Valdman A., 1978, *Le créole : Structure, Statut et Origine*, éd. Klincksieck, Paris.

Véronique D. 2000, « Note sur les « adjectifs » dans quelques créoles français », in *Langages* N°138, pp.61-69, éd. Larousse, Paris.

Winther A., 1985, *Problèmes de glottopolitique*, *Cahiers de linguistique sociale* n°7, publication de l'Université de Rouen.

Whittaker A., 1976, *Description et analyse sociolinguistique du créole antillais de la Guadeloupe*, photocopié, Thèse de 3ème cycle, Université de Paris III, France.

ANNEXE 1

Graphies et orthographe

Quelle différence il y a-t-il entre graphie et orthographe ? Il s'agit là d'une question importante dans le sens où elle révèle directement un des problèmes rencontrés lorsqu'on étudie le créole et donc plus globalement lorsqu'on parle de traitement automatique des langues. Il ne s'agit sans doute pas du problème central du programme de génération automatique, mais le problème du choix graphique constitue une étape à franchir dans le cadre d'une telle étude. En conséquence, il ne s'agit pas ici de faire choix graphique à proprement parler, mais de rechercher uniquement à travers les systèmes d'écriture proposés quels sont les points pertinents permettant de passer du français au créole dans le cadre du traitement automatique de la langue créole, c'est-à-dire qu'il ne sera pas fait un choix au niveau d'une graphie.

Graphies

La graphie est définie, dans le cadre de cette étude, comme étant un système d'écriture dont les unités entretiennent des relations oppositives et relatives, c'est la raison pour laquelle il paraît ici plus adéquat de parler de graphie. Aucune distinction oppositive n'est faite entre la graphie (considérée finalement comme un système d'écriture) et l'orthographe (considérée comme la normalisation de la graphie).

L'écriture du créole, malgré la diversité des graphies proposées, peut être scindée en deux grands groupes souvent complémentaires.

L'écriture du G.E.R.E.C, proposée par Bernabé [1983] et l'écriture proposée par M.C. Hazaël-Massieux [1993].

Il existe d'autres graphies du créole, proposés par d'autres linguistes, poètes ou enseignants, mais qui sont en quelque sorte des sous-catégories de ces deux grands pôles. On retrouve ainsi Germain [1995] et Pouillet [1990].

Après avoir présenté ces graphies, il s'agira de les étudier, afin de dégager l'intérêt de chacun, d'abord pour les locuteurs, et ensuite pour la présente étude.

Graphie proposée par M.C Hazaël-Massieux

M.C. Hazaël-Massieux fait une étude de l'impact d'une telle graphie sur les locuteurs créolophones et tire la conclusion que ces derniers attendent une écriture qui puisse les représenter (leur culture et leur histoire) et espèrent trouver des points d'ancrage français dans une graphie qui se verrait par conséquent plus simple (plus il y aura de ressemblances avec le français, plus facile sera l'acquisition de cette graphie).

La linguiste se pose aussi la question de l'apprentissage du créole par les enfants créolophones qui ont déjà du mal à acquérir les subtilités graphiques du français et qui ne devraient pas souffrir selon elle d'une graphie trop éloigné du français, une graphie dont les rapports au français provoqueraient une discordance chaotique. L'objet central de l'étude de M.C. Hazaël-Massieux est donc sans conteste le locuteur créolophone : *« C'est pourquoi, d'entrée de jeu, je me déclarerai résolument contre un système strictement phonétique. Comme je le laissais entendre plus haut, il convient de se rappeler que la transcription phonétique n'a d'utilité réelle que pour les étrangers ». « En dehors de tels cas, la transcription phonétique ne présente guère d'intérêt. Les créolophones savent parler le créole, donc le prononcer. Il ont en revanche besoin d'apprendre à le lire et à l'écrire, c'est-à-dire à identifier à travers des formes graphiques les unités qu'ils connaissent ».* M.C. Hazaël-Massieux [1993, p. 60]

L'auteur donne l'exemple de la publicité antillaise qui a de plus en plus recours au créole écrit, dans sa forme la plus proche du français, ceci dans le but de générer une plus grande lisibilité des personnes qui parlent mais qui n'écrivent pas le créole. Cette lisibilité, due à la proximité par rapport à l'écriture du français est avant tout un enjeu économique qui a l'avantage de permettre des mots d'esprit et des jeux de mots dont les publicitaires sont très entichés.

La linguiste relève l'intérêt d'une Académie créole afin de régler les problèmes de graphie courants. Cet alphabet est composé de 26 lettres, 7 digraphes et 1 trigraphe analysés ci-dessous à travers un tableau (les informations contenues dans ce tableau seront présentées telles qu'elles le sont dans M.C. Hazaël-Massieux [1993]).

lettre créole	exemple 1	traduction	variante	exemple 2 (variante)	traduction
VOYELLES					
a	pat la	pâte, patte la, là			
â	châme	charme			
i	bitin	chose (truc)	[y]	[byt ʔ]	chose (truc)
é	méné mangé	amener, emmener manger	[Ø]	[mysjØ]	monsieur
è	fè frè	fer frère	[ɛ]		
o	bo moin	bise, baiser moi			
ô	kô	corps			
e	chabine	chabine (teint de peau)			
u	lanuit kué	la nuit, le soir tuer			
DIGRAPHES et TRIGRAPHES (voyelles)					
in	chabin fin	chabin fin, faim			
an	kan pran	côté, pan prendre			
on	bon vonvon	bon, bonne vonvon (insecte)			
ou	vouè koui	voir demi calebasse			
ien	chien bien	chien bien			
DIGRAPHES (consonnes)					
ch	mache cha	interjection pour faire fuir char			
ny	zinyame	igname			
gn	montagne	montagne			
SEMI-VOYELLES					
y	pyé zyé	piéd, arbre à () œil, yeux			
w	woche wusuvouè	roche recevoir			
CONSONNES					
r	siro karot	sirop carotte			
p	poua aprande	pois, poids apprendre			
b	bo balaou	bise, baiser variété de poisson			
t	tan ti	temps petit			
d	dézod douèt	désordre droite, doigt			
k	kalalou kako	variété de plante cacao, couleur marron			
g	ginbo goumé	chauve-souris se battre			
f	foto lôtograf famiy	photo orthographe famille			
v	voyé vini	envoyer venir			
s	kasav sizé	galette de manioc s'asseoir			
z	roz zozyo	rose, couleur rose oiseau			
j	janbe jiromon	jambe giromon			
h	honte hay	honte haïr			
l	lévé lolo	se lever, soulever sexe, petit commerce			
m	nome maman	homme maman			
n	zanana kristofine	ananas christophine			

Tableau de l'alphabet créole selon M.C. Hazaël-Massieux

Ce tableau de l'alphabet créole présente les lettres créoles. Par exemple, [i] s'écrit en créole *i* (exemple : [bitE]), mais on peut le retrouver, dans certains contextes, sous une autre forme, qui correspond au phonème [y] (exemple [bytE]). Notons que les cases vides se réfèrent à des ensembles vides, c'est-à-dire à des cas où il n'y a pas, par exemple, de variantes ou d'exemples recensés.

- En ce qui concerne la lettre ô ([◻]), elle est, selon M.C. Hazaël-Massieux, plus pratique que ò car elle est tapée de manière plus manifeste (au niveau des touches d'une machine à écrire). [◻] est donc graphié ô en finale de mot : *kô*, *matadô*¹⁰⁶, *Isidô* (trad. Corps, Isidore). On retrouve aussi le phonème [◻] sous la forme écrite ô lorsque celui-ci se trouve devant une consonne nasale, lorsqu'il n'y a pas de nasalisation (*nôme* (homme)), *bône* (bonne)). De plus, afin d'éviter un trop grand nombre d'accents circonflexes, ô ne sera noté que dans des cas spécifiques. Il est en fait nécessaire de noter le ô lorsqu'il est en finale de mot (exemple : [k◻] noté *kô*, [kj◻l◻l◻] noté *kyololô* (trad. *café très clair*), [b◻b◻] noté *bobô* (trad. *fille aux mœurs légères*)).

- Le son [E] est noté « in », sauf après le yod, où [E] sera noté « ien » [jE] (au lieu de « yin »). [j] + [E] = « ien » pour que la graphie « yin » ne soit pas « choquante » aux yeux des locuteurs francophones. Exemple : *chien*, *bien*, *zindien plutôt que chyin*, *byin*, *zidyin* (trad. *chien*, *bien*, *indien*).

- Le phonème [u] correspond au digraphe « ou », qui servira aussi à noter [w].

Exemples : [vwE] sera noté *vouè* (trad. *voir*) et [vu] sera noté *vou* (trad. *vous*).

- Le son [↔], (schwa), est utilisé dans ce système graphique pour signaler la nasalité du [n]. Il correspond à la lettre « e » dans l'écriture. On a ainsi : *yone* [j◻n] (trad. un). Il permet aussi de distinguer le masculin du féminin qu'on peut retrouver dans l'opposition in/ine. On a donc : *chabin/chabine*, *kouzin/kouzine*, *vwazin/vwazine*.

De même, on utilise *e* après *m* pour différencier la voyelle nasale de la voyelle nasalisée + consonne nasale. Exemple : *nôme*.

« Toute consonne nasale graphique suivie d'une voyelle graphique, quelle qu'elle soit (y compris donc « e ») est prononcée ».

¹⁰⁶ La *matadò* est pour Ludwig et al. [2002] :

- une « femme revêtue du costume créole » ou
- une « femme antillaise sachant faire face aux vicissitudes de la vie » ou
- une « une fillette délurée » ou
- un « homme efféminé, aimant les commérages ».

« Tout groupe de deux consonnes en position finale de mot est suivi d'un « e » ; ce qui donne à la fois « réponde », mais aussi « vache » ». M.C. Hazaël-Massieux [1993, pp.78-80]

– L'exemple *vwazin* conduit à se poser la question suivante : pourquoi [w] est noté alternativement « w », « o » et « r ». En fait, l'auteur explique que [w] est noté :

- « ou » en contexte CV, « chaque fois que « r » est impossible dans l'acrolecte »
- « o » devant le groupe « in » selon la règle ou + in = oin (exemple : *moin*)
- « r » en contexte VV et en contexte CV, « quand les deux réalisations [w] et [R] sont attestées ».

Par contre, dans le souci d'éviter le redoublement « ou » + « ou » pour former [wu], ou même afin d'éviter les cas « ou » + « a », M.C. Hazaël-Massieux accepte la notation « w » (pour le son [w]) dans le contexte « w » + « o », « u », « a ». On a donc :

Woche et non **ouoche*

Wa et non **oua*

Toutefois, M.C. Hazaël-Massieux préconise la création d'une Académie créole qui pourrait statuer sur ce genre de question graphique : « *A ce propos, je redirai ici, l'intérêt d'une Académie créole qui pourrait se prononcer et retenir parmi les diverses solutions possibles celle qui conviendrait le mieux pour la notation des r/w* ». M.C. Hazaël-Massieux [1993, p. 73].

– [ʁ] noté « r », apparaît :

- Soit à l'initiale d'une syllabe (« *rou* », « *diri* », « *ravèt* »)
- Soit entre une consonne et une voyelle (« *krab* », « *pri* », « *frè* »)
- Soit dans un contexte intervocalique (« *siro* », « *diri* »)

– [Z], graphié « j », interdit la consécution « ge » + « a », « o », « u »

– La graphie « h », qui présente le son [h], ne peut se trouver que dans le contexte qui le place à l'initiale des mots. Notons que ce son [h], en créole est presque parfois prononcé [ʁ]¹⁰⁷.

– [ʎ] est graphié « ny », sauf dans le contexte de la position finale, où il est graphié « gne » (exemple : *montagne*).

– La dernière règle porte sur les sons [m] ou [n], graphiés « b » ou « d » lorsqu'ils se trouvent après des voyelles nasales. Contrairement à cette règle, pour la lecture, on dira que « b » et « d », en position finale, après la voyelle nasale, se prononcent [m] et [n].

¹⁰⁷ Cf. M.C. Hazaël-Massieux [1993, p. 78].

Exemples :

Janbe se prononce [Zãm] (*jambe*)

Tande se prononce [tãn] (*entendre*)

Réponde se prononce [rep□n] (*répondre*)

Graphie du GEREC-F

Le linguiste du GEREC-F (Groupe d'Etudes et de Recherches en espace Créole et Francophone), présente dans une partie de sa thèse (en trois volumes) le titre « Ecriture et écriture », partie dans laquelle il offre en lecture les avantages et les inconvénients d'une écriture à travers six points ; pour lui, l'écriture doit être :

1. Simple et fonctionnelle

Le système graphique doit être le plus simple possible afin de ne poser aucune difficulté en ce qui concerne l'apprentissage de la langue.

2. Simple et concrète

Le système d'écriture phonétique doit renvoyer à des éléments concrets que connaît chaque locuteur. En clair, le système d'écriture doit représenter non seulement ce que le locuteur dit, mais aussi ce qu'il est.

3. Différente de l'écriture du français

L'écriture du créole doit être différente du français, sans chercher pour autant à le différencier volontairement du français (c'est-à-dire ne pas tomber dans l'idéologie). « *En un mot, le créole ne doit pas, et même, ne peut pas être écrit comme le français* ». « *Cela ne sert à rien de chercher systématiquement à créer des symboles tout à fait différents de ceux que le français utilise* ». Bernabé [1983, pp.310-313, T1].

4. Bi-univoque

La relation entre le signifiant et le signifié doit être claire, stable et précise.

5. Orientative

On ne cherchera pas à imposer l'écriture « standard », mais orienter chaque locuteur afin qu'il puisse écrire selon sa propre manière de prononcer les sons.

6. S'aligner sur l'évolution technique

Il serait inutile, de nos jours, de créer un système graphique qui ne puisse être tapuscrit : on ne peut créer des symboles qui n'existent pas par exemple sur un clavier d'ordinateur ou sur une machine à écrire.

Après cette description du système graphique adéquat, Bernabé parle de la nécessité du blanc graphique dans son système graphique.

Le problème est que le locuteur ne sait pas où se place le blanc graphique dans l'énoncé créole, car la seule image qu'il ait est celle de l'écriture du français (de l'anglais, de l'espagnol... en second lieu) sur laquelle il calque la configuration graphique du créole¹⁰⁸.

Le linguiste propose en trois sections une distinction entre

« *Les phonèmes communs à tous les locuteurs* » (section 1),

« *Les phonèmes n'appartenant qu'à certains locuteurs* » (basilectaux) et

« *Les phonèmes n'appartenant qu'à certains locuteurs* » (acrolectaux).

Les phonèmes basilectaux sont des phonèmes « typiquement » créoles : on ne les retrouve pas en français. En effet, « *tjè* » (cœur) et « *zing* » (pichenette) montre des cas où les phonèmes /tj/ et /N/ n'existent pas en français. En revanche, on peut les retrouver en anglais : /tj/ qu'on dans *match*, *catch*, etc. et /N/ dans *thing*, *running*, etc.

Les acrolectaux sont ici des phonèmes qui n'existent normalement pas en créole, mais qui ont été introduits par des mécanismes de contact des langues française et créole. Soient les exemples : « *zéu* » (*œuf*) : « *éu* » n'est pas stricto sensu une voyelle créole. Dans le tableau suivant est présenté le système d'écriture phonétique préconisé par Bernabé [1983] :

A.P.I	LETTRES	EXEMPLES	TRADUCTION		A.P.I	LETTRES	EXEMPLES	TRADUCTION
Section 1 : Phonèmes communs à tous les locuteurs (acrolectaux ou basilectaux)					Section 2 : Phonèmes (basilectaux) n'appartenant qu'à certains locuteurs			
a) Les voyelles					b) Les consonnes			

108 Certains écrivains comme Pouillet [1990], préconisent l'écriture des locutions en un seul mot (alòskè au lieu de alòs kè (en deux mots)), comme dans les exemples suivants :

Apadsa : à part de cela

Asiparé : il semble, à ce qu'il paraît

Afòs : à force de

Pannansitan : cependant, pendant ce temps

Kimoun : qui ?

Kilès : lequel, laquelle, lesquels, lesquelles ?

Kifè : donc

Kijan : comment ?

Konsayéla : ainsi

Lèwgadé : ainsi donc, puis...

On pourrait donc considérer ces expressions comme étant des exceptions à la règle du blanc graphique.

[a]	a	pak	parc		[N]	ng	zing	petite quantité
[i]	i	di	dur		[h]	h	hak	rien
[e]	e	pé	pouvoir		[c]	tj	tjòk	coup de poing
[E]	è	pè	peur		[j]	dj	djòk	vigoureux
[o]	o	bo	embrasser		A.P.I	LETTRES	EXEMPLES	TRADUCTION
[ɔ]	ò	bò	bord		Section 2 : phonèmes (acrolectaux) n'appartenant qu'à certains locuteurs			
[u]	ou	boutou	gourdin		Les voyelles			
[E]	en	ayen	rien		[y]	u	du	dur
[ã]	an	kan	flanc, côté		[O]	éu	zéu	œuf
[ɔ̃]	on	won	rond		[ɔ̃]	èu	pèu	peur
b) Les semi-voyelles					[ɔ̃]	un	lundi	lundi
[j]	y	mayé	marier		Les semi-voyelles			
[w]	w	won	rhum		[j]	u	jui	jouir
c) Les consonnes					Les consonnes			
[t]	t	tèbè	abrupti		[ɣ]	gn	kongné	frapper
[k]	k	kan	flanc, côté		[R]	r	rété	rester
[g]	g	gadé	regarder					
[f]	f	fanm	femme					
[v]	v	voukoum	bruit					
[s]	s	sik	sucre					
[z]	z	zé	œuf					
[ʃ]	ch	chouk	racine					
[ʒ]	j	jaden	jardin					
[m]	m	moun	personne					
[n]	n	nonm	homme					
[l]	l	loché	remuer					

Tableau de l'alphabet créole selon Bernabé

Le nouveau système d'écriture selon Bernabé

Dans un nouvel ouvrage publié en 2001, Bernabé fait une distinction entre graphie et écriture. « *L'écriture suppose la graphie mais l'inverse, on le sait, n'est pas nécessairement vrai* ». La graphie est pour [Bernabé, 2001, p.16] « *une pratique ponctuelle de notation* » et « *l'écriture relie toute une série d'opérations mentales à des pratiques largement socialisées* ».

Bernabé fait ici référence à la notion de graphie comme étant une transcription d'énoncés en dehors de leur contexte, ce qui permet alors (à l'oral) une plus grande « liberté » du locuteur. Le débat est fort intéressant car il fait appel à des notions théoriques avant même de présenter un quelconque système graphique ou système d'écriture.

Concernant la présentation de ce nouveau système d'écriture, les tableaux des pages 32 et 33 de Bernabé [2001] seront repris ci-dessous :

A.P.I	Signes utilisés en créole	Exemple créole	Sens français de l'exemple créole	Se prononce comme
Voyelles				
[a]	a	pak	parc	
[i]	i	di	dire	
[e]	é	pé	pouvoir	
☞	è	pè	peur	
[o]	o	bo	embrasser	
☞	ò	bò	près de	
[u]	ou	boutou	gourdin	
☞	en	ayen	rien	
[ã]	an	kan	flanc, côté	
☞	on	won	rond	
Semi-voyelles				
[j]	y	mayé	marier	
[w]	w	won	rond	
Consonnes communes au créole et au français				
[p]	p	pak	parc	
[b]	b	bo	embrasser	
[t]	t	tèbè	abrupt	
[d]	d	di	dire	
[k]	k	kan	flanc, côté	
[g]	g	gadé	regarder	
[f]	f	fanm	femme	
[v]	v	voukoum	bruit	
[s]	s	sik	sucre	
[z]	z	zé	œuf	
☞	ch	chouk	racine	
☞	j	jaden	jardin	
[m]	m	moun	personne	
[n]	n	nonm	homme	
[l]	l	loché	remuer	
[ɲ]	gn	kangné	cagneux	
[r]	r	reté	rester	
Consonnes n'existant pas en français, existant en anglais				
☞	ng	zing	petite quantité	thing (chose)
[h]	h	hak	rien	hand (main)
[c]	tj	tjok	coup de poing	child (enfant)
☞	dj	djok	vigoureux	job (travail)
Voyelles appartenant au système minimaliste des créoles				
☞	éu	zéu	œuf	peu
[ɛ]	èu	bèu	beurre	beurre
☞	un	lundi	lundi	lundi

Tableau des graphèmes de Bernabé [2001, pp. 32-33]

Le tableau ci-dessus reprend les graphèmes déjà mentionnés dans le « Tableau de l'alphabet créole selon Bernabé » présenté plus haut. Il s'agit en outre d'un tableau beaucoup plus simple et plus clair. En fait, les changements apportés à cette nouvelle graphie ne portent pas

sur les graphèmes en eux-mêmes, qui restent inchangés, mais sur le contexte dans lequel ils sont utilisés. Cette simplification est introduite par les questions suivantes :

1. « *En position intérieure, faut-il noter mangnè ou mannyè ?* »
2. *En position finale, faut-il noter lakanpangn ou lakanpanny ?*
3. *Faut-il noter bondyé, bondié ou bondjé ?* »

On ne verrait pas la pertinence de ces questions si l'on ne se basait que sur le tableau des graphèmes proposé aux pages 32 et 33 [Bernabé, 2001] (tableau repris ci-dessus).

En effet, étant donné le caractère phonétique de l'alphabet proposé, on peut facilement noter la prononciation des différents locuteurs avec cette même écriture. Ainsi, que le locuteur prononce /mãnjE/ ou /mã/E/, qu'il prononce /lakãpãnj/ ou encore /lakãpã/ ou, enfin, qu'il prononce /b□)dje/ ou encore /b□)je/, la « transcription » reste possible grâce à ce système d'écriture. La vraie difficulté posée est celle du choix entre *bondyé* et *bondié*.

Bernabé parle, lui, de pragmatisme pour justifier les changements dans son système d'écriture dans une perspective « écosystémique »¹⁰⁹. Le système optionnel serait celui qui combinerait trois paramètres (hiérarchisés) en plus de la lisibilité : « *Ce dernier devra maîtriser trois paramètres qui sont respectivement d'ordre économique (l'économie structurale de la langue), écologique (l'environnement linguistique et graphique de la langue à graphier), subjectif (les projections idéologiques, symboliques et politiques, concernant le parcours historique passé et à venir de la langue)* ». Bernabé [2001, p.28].

En ce qui concerne le choix entre « *bondié* » et « *bondyé* », il sera choisi « *bondié* », c'est-à-dire la transformation de la semi-consonne « y » [j] en « i » [j] en position intérieure.

Les différents changements dans la nouvelle graphie du GEREK

Il ne sera mentionné dans cette partie que les changements par rapport à la nouvelle graphie.

1. La semi-consonne « y »

¹⁰⁹ La perspective écosystémique est décrite comme étant un système optionnel de graphie des créoles (écologique = « *l'environnement linguistique et graphique de la langue à parler* »). Bernabé [2001, p.28].

La semi-consonne « y » qu'on retrouve dans : *yè (hier), mayé (marier), pityé (pitié), travay (travail)* se transforme en « i » lorsqu'elle se trouve en position « intérieure de syllabe ».

La position « intérieure de syllabe » désigne la position de milieu de syllabe. Par exemple, si l'on décompose l'unité *dormir* en français /dɔ̃ʁmir/, on peut dire que /i/ est en position intérieure de la deuxième syllabe du mot. Parmi les exemples cités plus haut, on retrouve :

Pityé, qui se transforme en *pitié* (« y » est en position intérieure de la deuxième syllabe, il se transforme en « i »)

Yè, qui reste identique, car « y » est en position initiale de syllabe

Mayé, qui reste identique, car « y » est en position initiale de syllabe

Travay, qui reste identique, car « y » est en position finale de syllabe

Exemples de transformation de « y » en « i » :

Pyé qui se transforme en *pié* (pied)

Vyé qui se transforme en *vié* (vieux)

Zyé qui se transforme en *zié* (oeil)

Les raisons de ces changements s'expliquent par le désir de rapprochement de la langue créole du français. « *Par contre, la variante /i/ peut être retenue en position intérieure pour le créole parce qu'elle permet à la graphie de cette langue d'être dans une certaine continuité avec celle du français* ». Bernabé, [2001, p.37].

2. Neutralisation des oppositions é/è et o/ò

Dans l'ancienne graphie du GEREK, les différences entre é/è et o/ò étaient assez franches et l'on retrouvait par exemple les lettres é/è et o/ò à chaque fois qu'on avait les oppositions /e/ /vs/ /E/ et /o/ /vs/ /O/.

La nouvelle graphie du GEREK est différente dans le sens où elle propose de neutraliser ces oppositions au nom d'un choix économique visant à ôter les caractères diacritiques des voyelles dans des positions précises. Pour reprendre les exemples cités :

Solèy dans l'ancienne graphie devient *soley* (soleil) dans la nouvelle graphie du GEREK

Lavòl dans l'ancienne graphie devient *laval* (envol) dans la nouvelle graphie du GEREK

Il est d'ailleurs possible de dire que les caractères diacritiques disparaissent dès lors que la voyelle précède une consonne ou une semi-consonne en position finale de mot (position interconsonantique en finale de mot). Cette affirmation ne reste qu'une hypothèse, étant donné le fait que les conditions contextuelles de neutralisation phonologique n'ont pas été mentionnées dans l'ouvrage. Il faut noter cependant que certains cas qui requièrent une

ouverture de la syllabe comporteront forcément une voyelle accentuée, et, c'est ainsi qu'on retrouve les oppositions entre :

Bo et *bò* où *bo* /bo/ signifie « faire une bise » et *bò* /bɔ̃/ signifie veut dire *bord*

Pé et *pè* où *pé* /pe/ signifie « se taire » ou « pouvoir » et *pè* /pɛ̃/ signifie *peur*

Enfin, il est important de préciser que l'accent grave est conservé devant une consonne finale *n*, ceci afin de représenter la non-nasalité. On retrouve donc les oppositions *en/èn* et *on/òn* à travers les exemples :

Dominiken (*Dominicain*)

Ton (*thon*)

Dominikèn (*Dominicaine*)

Tòn (*tonne*)

3. L'enclise de 'y et de 'w

Y et w sont les contractions des pronoms personnels de deuxième et de troisième personne du singulier *li* et du pluriel *vous*. Dans l'ancienne graphie, l'élément pronominal était rattaché à l'élément qui le précède par un tiret en créole martiniquais. On avait :

Loto-y (*sa voiture*)

Pijama-y (*son pyjama*)

Remarque : Il ne peut y avoir contraction que lorsque l'élément qui précède le pronom se termine par une voyelle :

On n'aura pas **nonm-y* mais *nonm-li* (son mari) (en créole martiniquais)

On n'aura pas **kabann-w* mais *kabann-ou* (son lit) (en créole martiniquais)

Toutefois, grâce à la préposition « a », placée juste avant le pronom, la contraction est possible dans tous les cas en créole guadeloupéen :

Nonm a-y

Loto a-y

Cette solidarité, marquée par l'élément de liaison (tiret) dans l'ancienne graphie est remplacée par l'apostrophe dans la nouvelle graphie. En revanche, toujours concernant la graphie, il est un cas assez important et qu'il paraît important de souligner, c'est celui de ce qu'on peut appeler *blanc graphique*.

La ponctuation créole

Le fait que le créole soit une langue à tradition orale nécessite d'autant plus une reproduction prosodique de l'oral. Il faut à la fois pallier la perte « d'expressivité » qui serait liée au passage à l'écrit et aussi pallier la disparition éventuelle de traits grammaticaux.

En effet, pour prendre l'exemple du conte créole, qui, sans ponctuation perdrait son « piquant », la ponctuation joue un rôle charnière, surtout qu'on cherche de plus en plus à diffuser ces œuvres à l'écrit.

L'absence de ponctuation ne poserait pas uniquement problème aux locuteurs natifs désirant lire des textes en créole, mais aussi aux apprenants : la ponctuation, dans le cadre du créole guadeloupéen, n'aurait pas exclusivement un rôle d' « indicateur prosodique », mais aussi un rôle syntaxique et même sémantique¹¹⁰.

Pertinence des trois rôles que peut tenir la ponctuation créole :

- Le rôle d' « indicateur prosodique »

Soit le début d'un conte qui commencerait ainsi, sans ponctuation :

Konpè lapen ki té ja konnèt moun a y té pisimyé atann...

Compère lapin qui connaissait déjà son « pote » préféra attendre...

Le fait qu'on puisse bien insister sur les pauses qui pourraient être représentées ici par la virgule donnerait ici une dimension autre à ce conte. Avec la virgule, on retrouve :

Konpè lapen, ki té ja konnèt moun a-y, té pisimyé atann...

Compère lapin, qui connaissait déjà son « pote », préféra attendre...

Ce que M.C. Hazaël-Massieux nomme « expressivité » trouve ici toute son ampleur et le conte acquiert alors plus de clarté. Il en va de même lorsqu'on écrit à son ami en lui disant :

Pòl ké vin dèmen

Paul viendra demain

Sans le point d'interrogation, on ne sait pas s'il s'agit d'une question ou d'une affirmation. La traduction de l'exemple reste tout aussi problématique en ce qui concerne le français. En utilisant le point d'interrogation, on sait qu'il s'agit alors d'une question, ceci étant valable pour le créole, comme pour le français.

¹¹⁰ « J'ai eu l'occasion de souligner, à maintes reprises, l'importance de l'intonation dans une langue orale, en insistant d'ailleurs sur le fait que ce n'est pas seulement l'expressivité qui est perdue lors du passage à l'écrit, bien que l'on songe d'abord à elle quand on évoque les traits oraux, les faits prosodiques ou plus spécifiquement la mélodie du créole. Des informations proprement grammaticales disparaissent ou risquent de disparaître, si l'on ne compense pas l'absence d'intonation par le recours à d'autres marques, graphiques cette fois-ci, qui transmettent la même information par des moyens différents ». M.C. Hazaël-Massieux [1993, p. 109, chap. v].

Pertinence sémantique

Pour reprendre le début de conte, il est possible de dégager deux sens différents en fonction de l'endroit où l'on place tel ou tel signe de ponctuation :

Konpè lapen, ki té ja konnèt moun a-y, té pisimyé atann...

Compère lapin, qui connaissait déjà son « pote », préféra attendre...

Konpè lapen, ki té ja konnèt moun a-y té pisimyé atann,...

Ou encore *Konpè lapen ki té ja konnèt moun a-y té pisimyé atann...* (sans ponctuation)

Compère lapin, qui savait déjà que son « pote » préférerait attendre...

Konpè, lapen ki té ja konnèt moun a-y, té pisimyé atann...

Compère (on s'adresse ici à quelqu'un), lapin qui connaissait déjà son « pote » préférerait attendre...

Konpè, lapen ki té ja konnèt moun a-y té pisimyé atann...

Compère (on s'adresse ici à quelqu'un), lapin qui savait déjà que son « pote » préférerait attendre...

Avec le même élément *a-y* dans ces exemples, on peut aussi voir les variations sémantiques apportées par la ponctuation.

Jous chyen a-y lanmès ! Même son chien est à la messe !

Jous chyen ay lanmès ! Même les chiens vont à la messe (générique)

A-y (qui est la contraction de « a li ») : à lui, le sien

Ay : aller

Les signes présentés ci-dessus représentent la prosodie ; il y a donc une étroite relation entre les énoncés oraux et la ponctuation elle-même. En fait, même les distinctions syntaxiques sont engendrées par la ponctuation : séparation de propositions, de constituants de phrases, etc. sont attribuées au système graphique, mais sont des représentations des pauses qu'on retrouve à l'oral. La distinction sémantique se trouve à cheval sur les deux systèmes (oral et écrit) et le rôle d'« indicateur prosodique », lui, attribue à l'écrit les caractéristiques de l'oral.

- Les différents signes de ponctuation communs au français et au créole sont les suivants :

- Le point : marque la fin de l'énoncé.
- Les deux points : introduisent un lien de causalité entre deux énoncés, le deuxième énoncé étant un éclaircissement, une explication, une citation.
- Les points de suspension : marquent que l'énoncé n'est pas terminé.

- Le point d'interrogation : montre qu'il s'agit d'une question, même sous la forme d'une négation.
- Le point d'exclamation : montre qu'il s'agit d'un ordre, d'un étonnement, d'une admiration, d'une émotion.
- Le point virgule : sépare deux énoncés de même nature ou deux parties d'un même énoncé.
- Les parenthèses : servent à isoler un énoncé.
- Les crochets : isolent des indications, des précisions à l'intérieur d'un énoncé.
- Les guillemets : indiquent le fait de citer et/ou servent à marquer des énoncés dits triviaux.
- L'astérisque : a une fonction qui varie souvent, mais indique souvent un cas barré, c'est-à-dire incorrect.
- L'alinéa : sert à apporter, généralement en note, des précisions ou références.
- Le tiret : permet d'isoler un énoncé, mais a aussi une fonction syntaxico-sémantique.

Il existe aussi des codes typographiques particuliers, appelés « police » (caractères gras, italiques, etc.), qui restent les mêmes du français au créole.

Étant donné le fait que l'apostrophe marque souvent l'élision en français, dans le but d'éviter toute confusion avec les cas d'élision du français, un autre signe paraît plus adéquat. Cette volonté de bannir l'apostrophe, vient du fait de possibilité de confusion fréquente (surtout pour l'apprenant) :

L'or et lò

L'honneur et lonè

L'argent et lajan

J'ai d'ailleurs eu l'occasion de retrouver chez les locuteurs interrogés :

**l'ò*

**l'onè*

**l'ajan*

De plus, les formes « allegro » qu'on retrouve chez Bernabé ne semblent pas avoir une importance capitale pour la prononciation, la compréhension ou l'écriture du créole. En effet, qu'on dise :

- « *mi boug-la 'i té ka palé ba'w la* » ou *mi boug-la i té ka palé ba-w la*
- « *nou ka luvé'w* » ou *nou ka luvé-w*
- « *nou ka luvé'y* » ou *nou ka luvé-y*

la prononciation et le sens restent identiques. Qu'on dise :

Boug-la'i ou *boug-la i*

Ba'w ou *ba-w*¹¹¹

Lévé'w ou *lévé-w*

Lévé'y ou *lévé-y*

la signification reste identique et les relations syntaxiques aussi clairement définies. Pour toutes ces raisons il est préférable d'éliminer le signe de l'apostrophe au profit du trait d'union. Les cas particuliers comme *Ti kafé an mwen la*, où *an*, *mwen* et *la* doivent normalement être reliés par des traits d'unions (au nombre de deux) ne recevront qu'un seul trait d'union, celui qui semble le plus pertinent, celui qui relie *an* et *mwen*. Il convient de noter l'ambiguïté engendrée, car deux interprétations différentes sont concevables dans ce type de phrase, en fonction de la présence ou l'absence du trait d'union : *Ti kafé an-mwen la* veut dire à la fois *mon petit café* (celui que j'aime et dont tu connais l'existence) ou encore *mon petit café est là*. Il est clair que la présence du trait d'union enlève ce cas d'ambiguïté, on retrouve : **ti kafé an-mwen-la*, qui indique, tout comme *ti kafé-la*, une détermination plus spécifique. Avec ce type de relation indiquée par le tiret, le sens est désambiguïté, mais en terme pratique, l'automatisme de notation de la graphie est plus difficile à acquérir dès lors qu'on multiplie les tirets. De plus, le contexte est presque toujours précisé :

O ti kafé an-mwen la ? Où est mon petit café (celui que j'aime et dont tu connais l'existence)

**o ti kafé an mwen-la ? Où est mon petit café (celui que j'aime et dont tu connais l'existence)*

**o ti kafé an-mwen-la ? Où est mon petit café (celui que j'aime et dont tu connais l'existence)*

Avec le contexte, aucune ambiguïté n'est possible, même s'il s'agit d'un cas barré pour la ponctuation choisie.

– Signe inexistant en français et nécessaire au créole :

Il s'agit d'un trait « de longueur » qu'on retrouve dans :

Ban^ sa pour *ban mwen sa* (*donne-moi ça*)

Ka-w ka rakontan^ la pour *ka-w ka rakonté mwen la* (*qu'est-ce que tu me racontes*)

Foutan^ la pé pour *fouté-mwen la pé* (*fiche-moi la paix*)

¹¹¹ Sur ce point, il convient de dire que *ba'w*, est la contraction de *ba vou* (trad. *pour toi, pour vous*). Si on décide d'écrire *ba-vou*, avec un tiret marquant la relation entre la préposition et le pronom, dans sa forme longue, il serait beaucoup plus pertinent de noter aussi la forme courte à l'aide du même tiret : *ba-w*.

En fait, ce que Bernabé nomme « énonciation lento » est en fait la transformation de « *mwen* » en « *an* » avec un allongement de cette voyelle nasale. Dans le but de « retracer » cette prononciation liée à la langue orale, il serait utile, en créole guadeloupéen, de trouver un signe qui puisse témoigner de cet allongement vocalique. L'apparition de ce signe, par le principe d'économie linguistique des locuteurs (loi du moindre effort), est provoquée par la contraction de « *mwen* » par « *an* » :

Enmé-mwen jan ou vlé devient *enman^ jan ou vlé* (*aime-moi comme tu veux*)¹¹²

Pòch an-mwen krévé devient *pòchan^ krévé* (*j'ai la poche crevée (je suis sans le sou)*)

Fouté mwen la pé ! Devient *foutan^ la pé !* (*Fiche-moi la paix*)

Gadé mwen tibwen ! Devient *gadan^ tibwen !* (*Regarde-moi un peu (écoute-moi)*)

Pa ban mwen gaz ! Devient *pa ban^ gaz !* (*Ne me gonfle pas ! (Ne me fais pas chier !)*)¹¹³

La prononciation des exemples précédents, sans l'allongement vocalique, entraîne l'incompréhension de l'interlocuteur. De plus, les unités *enman^*, *pòchan^*, *foutan^* et *gadan^* n'existent pas en créole, c'est la raison pour laquelle il est important de justifier leur emploi ou plutôt, justifier du fait que ce soit des transformations de *mwen* en *an*. On aura :

**pòchan^ krévé* : non reconnu par le locuteur

Pòchan^ krévé : reconnu

Dans Bernabé [1983, vol 1, p.328], on retrouve le signe de l'apostrophe qui permet de représenter cet allongement. L'apostrophe étant bannie de cette de ponctuation, il faudrait trouver un autre signe qui puisse représenter cet allongement vocalique du *an^*.

On aurait dans ce cas :

Pòchan^ krévé

Foutan^ la pé

Lésan^ trankil

*Gadan^ tibwen*¹¹⁴

La notation de ce signe se ferait ainsi sur un clavier français de type AZERTY¹¹⁵, de plus, il s'agit d'un signe que le locuteur connaît déjà et, qui, par ailleurs, n'existe pas en créole, du moins pas dans la ponctuation choisi pour la présente étude. Il paraît intéressant de

¹¹² Le signe ^ montre l'endroit où le son « an » doit être allongé.

¹¹³ Ce dernier exemple est le titre du livre de Lafleur [2001].

¹¹⁴ Cet allongement existe avec d'autres voyelles telles que /e/ (transformation de ké) : an pé^ fè-y (je ne le ferai pas), /a/ (transformation de ka) : an pa^ dòmi (je ne dors pas), /o/ (transformation de poko) : an po^ dòmi (je n'ai pas encore dormi), etc.

¹¹⁵ P + ò + ch + an + touche de l'accent circonflexe + touche « espace » deux fois.

signaler le problème : comment transcrire l'allongement du « an » final dans la transformation du « mwen » en « an » en créole guadeloupéen ?¹¹⁶

Pertinence syntaxique

Selon Bernabé [1983, vol 1, p.325], la ponctuation en créole permet d' « *indiquer les limites entre divers constituants de la phrase* » et de « *marquer des coordinations et des subordinations différentes entre propositions* ».

Ainsi, pour prendre l'exemple du trait d'union, il permet de voir les relations existant entre le groupe nominal et l'article ou entre le groupe nominal et le démonstratif.

Lanmè-lasa (SN + démonstratif) (cette mer)

Pour illustrer la nécessité du trait d'union dans son rôle syntaxique, soit l'exemple du groupe nominal + article, tiré de Bernabé [1983, vol 1, p.325].

Boug-la ki ka vann liv-la : l'homme qui vend le livre

Boug-la ki ka vann liv la : l'homme qui vend des livres

En ce qui concerne l'oral, c'est bien le contexte qui permet de distinguer les deux cas présentés ci-dessus. Toujours chez Bernabé, l'opposition :

Mi wòb a fanm-la : voici la robe de la femme

Mi wòb a fanm la : voici la robe de femme (valeur générique)

Mais, étant donné le fait que « a », exprimant la possession en créole guadeloupéen, prend une valeur générique lorsqu'on ne retrouve pas la détermination (*la*) après le groupe nominal, il n'y a pas souvent d'ambiguïté quant aux oppositions trait d'union vs O dans ce type de construction pour le créole guadeloupéen (cet exemple est donc peu courant). En fait, le problème se pose essentiellement pour le créole martiniquais.

Le blanc graphique

La première question à se poser est la suivante : en quoi la continuité/discontinuité graphique, est-elle réellement pertinente dans le cadre de cette étude ?

La réponse est la suivante : la non prise en compte du blanc graphique dans les cas adjectif + nom provoquerait des suites interdites, des erreurs telles que :

¹¹⁶ Le problème est analysé dans Delumeau [2004a], et l'utilisation de l'accent circonflexe y est préconisée.

**bèlloto* au lieu de *bèl loto* (dans ce cas précis, la suite « *ll* » est interdite)

jennajèz* (nnn*) au lieu de *jenn najèz*

De plus, si l'on prend l'exemple de jeune fille en créole, on a, selon les différentes graphies :

Jenn fi : *adjectif + nom*

Jenn-fi : *nom composé*

Jennfi : *nom*

La question du blanc graphique est donc importante dans la notion d'écriture du créole. Bernabé, dans sa thèse [1983], parle de continuité et de discontinuité graphique. Il fait la différence entre les exemples :

1. *On vyékò (un vieillard) (où vyé veut dire vieux et kò = corps)*
2. *Et on vyé tab (une vieille table)*

Ou encore la différence entre :

3. *On jennfi (une jeune fille) (où jenn = jeune et fi = fille)*
4. *Et on jenn kòk (un jeune coq)*

Bernabé explique ces différences par le fait que «... l'un des critères de l'existence d'un syntème constitué par la séquence *adjectif + nom* réside dans la possibilité de faire précéder cette séquence d'un *adjectif antonyme du premier* » [1983, pp. 337-338].

Ainsi, le fait qu'on peut avoir dans les exemples précédents : *Antonyme + adjectif + nom*, soit *on jenn + vyé + kò* et *on vyé + jenn + fi* explique le fait qu'on retrouve un syntème dans ce cas (c'est-à-dire qu'il ne peut y avoir d'espace entre l'adjectif et le nom).

De même, le fait qu'on ne peut pas avoir *antonyme + adjectif + nom* détermine l'impossibilité d'avoir : **on jenn + vyé + tab* ou encore **on vyé + jenn + kòk*. Mais cette situation se complique d'autant plus qu'on retrouve en créole nombre d'adjectifs qui sont postposés au nom et qui ne peuvent pas être préposés au nom : on n'aura donc pas par exemple :

5. **on sèk lenj mais on lenj sèk (des vêtements secs)*
6. **on halé figyi mais on figyi halé (un visage, un teint hâlé)*

Il existe donc deux types d'adjectifs en créole guadeloupéen (tout comme le cas du français) : ceux qui peuvent être préposés (exemples 1, 2, 3 et 4) et ceux qui ne peuvent pas être préposés au nom (exemples 5 et 6).

Pour revenir aux adjectifs qui peuvent être préposés au nom, le critère que donne Bernabé est essentiellement sémantique (condition qui veut que l'absence de blanc graphique

entre l'adjectif et le nom dépende en fait de la possibilité d'acceptation de l'antonyme de l'adjectif). Ce critère contraint à faire des listes de mots classés en fonction de leurs oppositions sémantiques.

Le problème du blanc graphique est étroitement lié à la notion de graphie adoptée pour l'écriture du créole. En effet, si l'on décide d'adopter cette graphie, on retrouve des mots composés de l'adjectif et du nom (synthèmes), tandis que si l'on se base sur la reproduction des espaces entre les unités, on ne se retrouvera pas face à cette difficulté, puisqu'il y aura des espaces entre tout adjectif et tout nom.

Sur ce point, la graphie adoptée par M.C. Hazaël-Massieux [1993] semble offrir une solution marquée d'une plus grande lisibilité des constituants de la phrase (en l'occurrence dans la relation adjectif + nom) en séparant nettement l'adjectif du nom.

Il conviendrait éventuellement de passer d'une forme liée à une forme non-liée : on distingue ainsi dans la littérature¹¹⁷ :

A pa : ce n'est pas

De apa : à part

On distingue aussi *an-nou* (nôtre) de *annou* (impératif 1^{ère} personne du pluriel). Ce phénomène, appelé agglutination, est illustré par l'exemple *ti + moun* qui présente deux configurations :

▪ Soit on a le cas où *ti* est un diminutif, dans ce cas on aura effectivement un blanc graphique (*ti kochon, ti kaz...*). Cela revient en fait à prendre en considération le caractère sémantique qu'on peut retrouver dans la théorie de Bernabé, car on aurait en fait :

– Le cas où *ti* peut être précédé d'un antonyme (cas où *ti* peut être précédé d'un antonyme (cas où l'on n'aura pas de blanc graphique) :

On timoun → on gran timoun

On tifi → on gran tifi

– Le cas où *ti* ne peut pas être précédé d'un antonyme (cas où l'on aura le blanc graphique) :

*On ti kaz → *on gran ti kaz*

*On ti kochon → *on gran (ou gro) ti kochon*

¹¹⁷ cf. Ludwig et al. [2002]

▪ Soit on a le cas où *ti* apporte aussi une nouvelle unité de sens (connotation affectueuse), et dans ce cas, « *ti* » est agglutiné au nom (*timoun, tifi...*).

Cette théorie est sans contexte applicable à ce type de formation, mais étant donné son caractère sémantique, il n'est pas évident d'en trouver une formalisation. Il est possible de concevoir deux positions : l'une qui consisterait à construire deux listes : la première liste comporterait des éléments adjectivaux (par exemple avec *ti* pouvant précéder tout nom), la deuxième liste contiendrait tous les noms comme *tifi* ou *timoun*.

Une autre position consisterait à préconiser le blanc graphique lorsqu'il n'y a pas de confusion possible. On aurait donc :

On ti fi

On ti kochon

On ti kaz

On ti moun

Ceci ne devrait pas poser de problème de reconnaissance de ces unités par le locuteur.

Par contre, certaines constructions nécessitent réellement le blanc graphique : il s'agit par exemple des locutions ou adverbes, constituant des exceptions à ce qu'on pourrait nommer « règle du blanc graphique systématique », c'est-à-dire des exceptions à la préférence de notation par le blanc graphique, choisi pour la présente étude. Le problème se pose aussi pour les autres unités d'une phrase : doit-on écrire /katmenaZ/ « kat-ménaj » ou *kat* « ménaj » pour traduire *dînette* en créole ? Le processus qui consiste à chercher le meilleur traitement pour une traduction automatique du français vers le créole ne peut prendre en compte les critères sémantiques sous peine d'avoir une liste de mots qu'on « définira en contexte », c'est-à-dire une liste comprenant des mots s'écrivant d'une certaine façon s'ils sont placés dans tel ou tel contexte, ce qui produit des règles *ad hoc*. On ne peut pas écrire dans un programme par exemple que *kat* comporte un espace ou un tiret lorsqu'il est placé devant tel ou tel mot, ni que *jenn* comporte cet espace ou ce tiret lorsqu'il est placé devant tel ou tel mot.

En revanche, dire que *kat ménaj* ou *jennfi* est une unité (c'est-à-dire définir ces unités comme étant la traduction de *dînette* et de *jeune fille*) est plus acceptable. Il est donc plus économique de dire que la traduction de *jeune fille* est successivement la traduction de *jeune* puis de *fille*, ce qui « donne » *jenn fi*. De même, la traduction de *dînette* sera *katménaj* et non *kat-ménaj* parce qu'on ne peut dire que l'unité *kat* dans *katménaj* est identique à *kat* dans *kat-chimen* (carrefour, c'est-à-dire croisée de quatre routes (*kat* = *quatre* et *chimen* = *chemin, route*)). En inscrivant ces mots dans des listes de correspondance, il s'agit de respecter la « logique » morphologique et sémantique du créole.

Blanc graphique et blanc zéro

A ce stade de l'étude, il est important de rappeler les deux méthodes de la conception d'un générateur automatique d'énoncés en créole guadeloupéen évoquées jusqu'alors en ce qui concerne les traitements morphologique et morphophonologique (la syntaxe nécessite un traitement différent) :

1. Pour générer des énoncés, on liste des mots dans une table. Ce procédé demeure coûteux, car il nécessite qu'on fasse entrer tous les mots de la langue française avec leur traduction correspondante en créole. De plus, en mettant tous les mots de la langue dans une liste, on ne voit pas l'intérêt de l'étude linguistique.
2. Etant donné la proximité existant entre les deux langues, on ne liste que les mots créoles différents des mots français. On obtient alors une liste plus réduite. Le reste des mots serait « transformé phonétiquement ».

La méthode choisie ici reste celle évoquée au point 2, toutefois, il convient de noter que quelques listes sont effectuées, mais il s'agit de listes d'exceptions, et non de listes de tous les mots de la langue. Par exemple, si l'on prend les mots suivants (on nommera « listé » le fait qu'on fait apparaître tel ou tel mot dans une liste et « non listé » le fait qu'on « transforme phonétiquement » le mot) :

Pomme → *pòm* : non listé

Vieillard → *vyékò* : listé

Chaise → *chèz* : non listé

Ecole maternelle → *ti lékòl* : listé

Table → *tab* : non listé

Curieux → *mako* : listé

Les mots listés constitueront en quelque sorte des exceptions aux règles de transformation phonétique, d'autant plus que les mots qui ne se soumettent pas à ces règles sont relativement rares (rappelons qu'il s'agit ici d'étudier un créole à base lexicale française, c'est-à-dire une langue ayant subi un processus d'évolution phonétique diachronique du français vers le créole).

Toujours dans le cadre du point 2, il est assez important de définir la notion de blanc graphique, car les transformations phonétiques effectuées montrent que les deux langues fonctionnent de manière autonome. Si l'on veut transformer phonétiquement les mots suivants, on aura :

- *Jeune fille* : on obtient : *jenn fi*

- *Belle-sœur* : on obtient : *bèl-sè*
- *Basse-terre* : on obtient : *bas-tè*

Ce qui n'est pas toujours « correct » en créole.

Il est d'ailleurs assez paradoxal de parler de correction pour une langue qui ne possède pas d'orthographe. La notion de correction est ici établie sur les critères que énoncé plus haut, c'est-à-dire le fait que *jennfi* puisse s'écrire en un seul mot (blanc graphique nul), du fait qu'on peut dire « *vyé jennfi* » (antonyme + adjectif + nom).

A travers les trois exemples précédents, l'importance de la notion de blanc graphique semble plus précise dans le cadre de la présente étude.

En conséquence, il s'agira d'adopter la procédure énoncée plus haut (au point 2).

Procédure de traitement du blanc zéro vs blanc graphique

La procédure se présente en deux parties qui constituent des champs :

- a. Le champ des mots listés, qui correspond à ce qu'on peut appeler « expressions idiomatiques ».
- b. Le champ des mots « non listés », qui correspond à des mots ayant subi les lois phonétiques diachroniques décrites dans le programme.

Concernant la notion de blanc graphique, le champ *a* ne pose pas de problème particulier : les unités sont entrées dans des listes : *jenn fi* s'écrit en deux mots (adjectif + nom) et des cas comme *bèl fi* (belle fille) vs *bèlfi* (belle-fille) ne sont pas ambigus.

Le champ *b* (mots « non listés ») est plus complexe. A partir des mots français auxquels on applique une série de règles de transformations phonologiques et morphophonologiques, on aboutit à une unité en créole.

Il s'agit de lister de manière systématique tous les mots créoles dont la forme diffère de celle des mots français (en terme de différence blanc zéro vs blanc graphique).

Blanc graphique vs trait d'union

Comme il a été précisé plus haut, (présentation de *la graphie créole* de Bernabé [2001]), le trait d'union a deux fonctions en créole :

1. la liaison syntagmatique permettant de constituer une unité
2. la liaison du nom et du déterminant immédiatement postposé

A l'analyse de la première fonction, il semble que le trait d'union fait en quelque sorte « le pont » entre l'axe paradigmatique et l'axe syntagmatique. En effet, sur l'axe paradigmatique, on retrouve des verbes, des noms, des déterminants, des adverbes... L'axe syntagmatique sera celui où s'enchaîneront les unités se trouvant sur deux axes paradigmatiques. On retrouve :

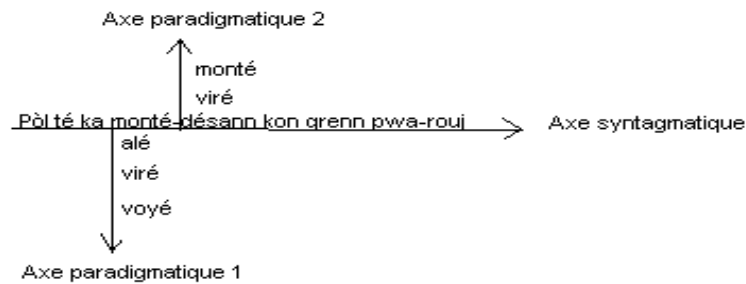


Schéma des axes paradigmatiques et syntagmatiques

Partant du fait que le trait d'union lie deux unités choisies sur l'axe paradigmatique, on peut dire que sans ce trait d'union, le lien existant entre ces deux unités serait altéré. De ce fait, il serait intéressant d'étudier quel type d'unité peut être lié par le trait d'union. Pour ce faire, il faut travailler sur l'axe paradigmatique :

a) Les verbes

Lorsque deux verbes se suivent, ils sont appelés verbes sériels et sont liés par le trait d'union. Lorsque le trait d'union n'existe pas entre deux unités prédicatives, il est difficile de trouver le sens de la phrase : si l'on prend cet exemple :

Lè-w ké ka viré désann gadé si-w ka touvé-y

On peut remarquer que cette phrase est incompréhensible si l'on n'a pas un trait d'union entre au moins deux unités prédicatives car cette phrase comporte quatre verbes (qui peuvent d'ailleurs être coordonnés sans élément coordinateur (*épi* = *et* en français par exemple)), deux marqueurs d'aspect et un marqueur de temps. La traduction mot à mot est la suivante :

Quand tu retournes (ras) descendre regarder si tu le trouves

On peut ensuite avoir un trait d'union entre *viré* et *désann* ou entre *désann* et *gadé*, ce qui change le sens de la phrase :

Lè-w ké ka viré-désann, gadé si-w ka touvé-y

Quand tu redescendras, regarde si tu le trouves (traduction mot à mot)

Lè-w ké ka viré, désann-gadé si-w ka touvé-y

Quand tu retourneras, descends regarder si tu le trouves (traduction mot à mot)

Les verbes sériels nécessitent donc la présence du trait d'union sans lequel le sens de la phrase est altéré. Il y a donc effectivement une opposition entre le blanc graphique et le trait d'union (blanc graphique remplacé ici par une virgule pour la redondance) :

An ja di-w an ké alé-viré dèmen !

Je vous ai déjà dit que je m'y rendrai demain !

An ja di-w an ké alé, viré dèmen !

Je vous i déjà dit que je m'y rendrai, revenez demain !

Le trait d'union existe entre le verbe et un élément x (qui peut être un verbe, un pronom, un nom, etc.). En effet, si l'on veut démontrer le rapport existant entre le verbe et l'élément qui le suit directement, le trait d'union est bien le marqueur adéquat de cette relation.

b) Les noms, adverbess et adjectifs

Outre un verbe, cet élément x peut être par exemple un nom :

On pijé-zyé (une sieste)

On gadé-zafè ou gadèd-zafè (un voyant)

Le fait de pouvoir relier des verbes à des noms, des verbes à des adverbes, des adjectifs, etc., est assez libre en créole. L'essentiel est que la combinaison réponde à une unité sémantique logique. On retrouve ainsi :

On bésé-atè-ranmasé-ayen (un moins que rien, une femme de mauvaise vie)

On chimen-kochi : un chemin détourné

On mal-makomè : un homosexuel d'apparence virile

On fimèl-makomè : un homosexuel efféminé

Il s'agit, dans ces exemples, d'unités sémantiques attestées par les locuteurs, et relevant de processus de composition qu'on peut retrouver dans de nombreuses langues. En conséquence, il paraît difficile d'établir une règle visant à décrire ce processus. En effet, il reste tout à fait possible d'avoir en créole « *on chyen vòlè* » ou « *on chyen-vòlè* » sans que cela altère pour autant le sens des unités. De plus, le fait de partir du français rend inutile ce travail, puisqu'il s'agit là d'unités considérées comme « typiquement créole ».

Ces expressions créoles feront l'objet d'un « listing » et mis dans une relation de correspondance avec des expressions françaises.

Le trait d'union en créole dans *la graphie créole* de Bernabé

Les fonctions du trait d'union sont ici définies en deux parties :

- a) la liaison syntagmatique (mise en relation) permettant de constituer une unité
- b) la liaison du nom et du déterminant immédiatement postposé

Exemples :

En a) on retrouve :

Alé-viré (aller et venir sans arrêt où aller = aller et viré = retourner)

Ponm-tè (pomme de terre où ponm = pomme et tè = terre)

Kat-chimen (carrefour où kat = quatre et chimen = chemins)

En b) :

Kaz-la (la maison)

Mont-lasa (cette montre)

*Pisa-y (son pissat (en créole martiniquais))*¹¹⁸

Trait d'union, blanc graphique et blanc zéro entrent dans la définition de la notion de mot. Il ne s'agit pas uniquement ici du cas du créole, mais de toutes les langues qui marquent le rapport entre différentes unités par le trait d'union, le blanc graphique et le blanc zéro.

Graphie adoptée

¹¹⁸ Ce dernier exemple [Bernabé, 2001, p.45] est en contradiction avec la partie 2.2 de *la graphie créole* qui parle de l'enclise de « 'y » [Bernabé, 2001, p.34]. En effet, on a ici un trait d'union entre *pisa* et *y* (contraction du pronom *li*) alors qu'il était recommandé, en partie 2.2 d'utiliser l'enclise « 'y ».

Le fait de dire ici qu'on « adopte » un système d'écriture ne veut dire en aucun cas qu'on adhère à tel ou tel « courant graphique », mais simplement qu'on choisit des éléments de graphies différentes en fonction de leur pertinence pour la réalisation d'un programme de génération automatique d'énoncés en créole guadeloupéen. Il ne s'agit ni de créer un quelconque système d'écriture, ni même de créer une formalisation d'un système d'écriture particulier, mais il s'agit avant tout, étant donné que la plupart des difficultés liées à l'élaboration d'un tel programme dépendent du choix graphique (puisque'il n'y a pas encore d'orthographe du créole), de soulever ces problèmes et chercher d'éventuelles solutions graphiques.

La graphie adoptée ici semble se rapprocher beaucoup de celle que propose Pouillet et al. [1990] dont voici les principes fondamentaux.

1. Toutes les lettres se prononcent (pas de lettres muettes)
2. Chaque son est représenté par un signe et un seul
3. Chaque signe ne peut avoir qu'une seule et même valeur

Ces principes fondamentaux montrent que le choix du système graphique s'est dirigé vers une écriture phonétique afin d'éviter de passer par l'Alphabet Phonétique International. En effet, passer du français à une notation phonétique ne serait pas une étape simple à franchir qui ne ferait qu'alourdir d'autant plus le programme. Ces principes seront expliqués selon les trois points suivants :

– Le principe phonétique en lui-même ne permet pas de lettre muette. On ne retrouvera pas par exemple de *e* muet.

Pomme s'écrira par exemple en créole guadeloupéen : *pòm*

Poing s'écrira *pwen*

– Il n'y aura qu'un seul signe par son, les lettres géminées sont donc exclues du système. Il en est de même pour tous les digraphes ou trigraphes du français, bien qu'on retrouve quelques digraphes en créole.

Longueur s'écrira par exemple en créole guadeloupéen : *longè*

Orthographe s'écrira *lòwtograf*

Baisser s'écrira *bésé*

Argent s'écrira *lajan*

– Il est intéressant de voir certaines combinaisons notées comme cas barrés :

* "d" + "j"

* "g" + "n"

* "s" + "p", "s" + "t", "s" + "k", "s" + "l"

On ne retrouvera presque pas le cas « d » + « j » dans le cadre de la graphie adoptée, car cette combinaison est équivalente au phonème créole /gy/, mais il faut noter tout de même l'existence de cette combinaison dans d'autres graphies :

Gyèl sera graphié *djèl* dans d'autres graphies

Gyòk sera graphié *djòk* dans d'autres graphies

Gyobé sera graphié *djobé* dans d'autres graphies

– On ne retrouvera pas par exemple de lettre qui prend une certaine valeur dans un contexte et pas dans un autre. Par exemple, on ne retrouvera pas « *ille* » qui se prononce /il/ (dans *ville*) et /ij/ (dans *fille*) comme en français, mais successivement « *il* » (dans *vil*) (ville) et « *y* » (dans *vriy*) (vrille) en créole.

Voici d'ailleurs, représenté dans un tableau, l'alphabet à partir duquel sera élaboré le présent programme de génération automatique :


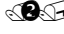

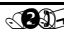

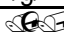



	Lettres	A.P.I	Exemple	Traduction
Voyelles				
1	a	/a/	tab	table
2	i	/i/	plis	plus
3	é	/e/	pasé	passer
4	è		lèd	laide
5	o	/o/	loto	voiture
6	ò		pòt	porte
Voyelles (digraphes)				
7	ou	/u/	poul	poule
8	en		pen	pain
9	an	/ã/	ban	banc
10	on		pon	pont
Semi-sonnnes				
11	y	/j/	kabouya	nœud coulant
12	w	/w/	bwa	bois
Semi-sonnnes (digraphe)				
13	ui		tchuit	cuit
Consonnes				
15	p	/p/	pas	parce que
16	b	/b/	bò	bord
17	m	/m/	mayé	marier
18	t	/t/	tansyon	attention
19	d	/d/	dòmi	dormir
20	n	/n/	néyé	noyer
21	k	/k/	kalòt	claque
22	g	/g/	gidon	guidon
23	j		najé	nager
24	f	/f/	fanm	femme
25	v	/v/	vòlè	voleur
26	s	/s/	dansèz	danseuse
27	z	/z/	manmzèl	mademoiselle
28	l	/l/	alé	aller
29	r	/R/	rété	rester
30	h	/h/	hach	hache
Consonnes (digraphes)				
31	ch		chalè	chaleur
32	ng		zingé	donner une pichenette
33	ky		pakyèt	beaucoup
34	gy	/dG/	lagyé	lacher
35	gn	/ñ/	pangnol	espagnol

Tableau de l'alphabet du programme de génération automatique

□ En ce qui concerne les voyelles, le nombre important de nasales suivies de /n/ ou de /m/ présentes dans la langue créole pourrait autoriser à penser qu'il existe en créole un autre type de nasale /□)n/, /□)m/, /ã)/, /ãm)/, /E)n/, /E)m/, aux côtés des nasales /□)/, /ã/ et /E)/, présentes dans ce tableau. Mais il n'en est rien :

1. La langue créole, au même titre que beaucoup d'autres langues comme le français par exemple, évite les suites VV, c'est-à-dire deux voyelles consécutives. En considérant que « *ann* », « *anm* », « *onn* », « *onm* », « *enn* » et « *enm* » sont des nasales, on obtient des suites comme *byennéré* (bienheureux), où « *enn* » est une voyelle suivie de « *é* », qui est aussi une voyelle. Il en est de même dans les exemples *konné*, *dégreonné*, *nonmé*, etc. En fait, la voyelle qui suit les groupes « *onn* », « *onm* », « *enn* », « *enm* », « *ann* » et « *anm* » prouve qu'il s'agit en fait des groupes « *on* » + « *n* », « *on* » + « *m* », « *en* » + « *n* », « *en* » + « *m* », « *on* » + « *n* », « *on* » + « *m* », « *an* » + « *n* » et « *an* » + « *m* ». Dans un cas comme celui de *zanmi* (*ami* en français) ou de *byennéré* (lui de *bienheureux*), il est possible d'émettre d'une part l'hypothèse d'une voyelle nasalisée (/a/ s'est nasalisé en /ã/), et d'autre part l'hypothèse de l'agglutination.

2. La syllabation révèle le fait qu'on n'a pas :

**byenn* + *éré*

mais *byen-né-ré*

**konn* + *é*

mais *kon-né*

**dégreenn* + *é*

mais *dé-gren-né*

**nonm* + *é*

mais *non-mé*

Ce qui démontre donc qu'on a « *en* », « *an* », « *on* » + « *n* » ou « *m* ».

Dans certains cas, on pourrait attribuer les suites « *an* », « *on* », « *en* » + « *n* » ou « *m* » à des phénomènes diachroniques. En effet, dans les exemples *nonm*, *fanm*, *rann*, *ponn* :

- *Nonm* viendrait de *homme* : /□/ + /m/ → /□)m/ (nasalisation)
- *Fanm* viendrait de *femme* : /a/ + /m/ → /ã/
- *Rann* viendrait de *rendre* : nasalisation du groupe /dr/
- *Ponn* viendrait de *pondre* : même processus que précédemment.
- *Krenn* viendrait de *craindre* : même processus que précédemment.
- *Menm* : viendrait de *même* : le /E/ français se nasalise en /E)/

Ces hypothèses relatives à des phénomènes diachroniques expliqueraient l'autonomie des groupes /□)/, /ã/ et /E)/ par rapport à /n/ ou /m/ (qui les suivent souvent) par le fait que les processus de nasalisation précités se sont produits indépendamment de la conservation du /m/ ou du /n/ qui les suivent. Dans d'autres cas, il s'agira « tout simplement » d'un phénomène de liaison (/bjE)-nO-rO/ → /bjE)-ne-re/).

□ La semi-consonne créole graphiée "-w" correspond au pronom personnel (deuxième personne du singulier et du pluriel (cas notés ☿)). Cette graphie correspond à celle que proposent Ludwig et *al.* [2002].

□ Les consonnes « *ky* » /C/ et « *gy* » /dZ/ sont des palatales associant « *k* » et « *g* » à « *y* ». il convient de distinguer « *ky* » /C/ et « *tch* » /C/. « *Ky* » est un digraphe autonome, c'est-à-dire indivisible, ce qui n'est pas le cas « *tch* » qui est décomposable en « *t* » /t/ + « *ch* » /Σ/. On retrouve cette distinction entre *dékakyé* /dekaCe/ et *katchimen* /kaCimE)/ ou entre *makyé* /maCe/ et *match* /maC/. Il y a d'ailleurs une discussion possible concernant le dernier exemple qu'on pourrait écrire *maky*. La graphie « *match* » se justifie d'autant par le fait qu'on pourrait distinguer *matché* (jouer un match) de *makyé* (marquer). *Makyé* est une variante de *maké*, qui est la prononciation la plus courante. Ainsi, les locuteurs prononcent indifféremment en créole :

Bigyin /bidZin/ et *bigin* /bigin/ (*biguine*)

Piki /piCi/ et *piki* /piki/ (*piquête*)

Makyé /maCe/ et *maké* /make/ (*marquer*)

Pikyé /piCe/ et *piké* /pike/ (*piquer*)

Toutefois, « *k* » et « *g* » sont bien distincts de « *ky* » et « *gy* » : soient les exemples suivants où s'opposent :

Kyòk /C□k/ (*coup de poing*) à *kòk* /k□k/ (*coq*)

Kyou /Cu/ (cul) à kou /ku/ (cou)

Gyobé /dZobe/ (jober) à gobé /gobe/ (gober)

Poullet et al. [1990] distinguent aussi « k » de « ch » et « gy » de « j » à travers les exemples suivants :

Kyòk /C□k/ et chòk /Σ□k/ (choc)

Kyou /Cu/ et chou /Σu/ (choux ou fille)

□ Les groupes /ks/, /sk/, /gz/, existent sous une autre forme en français, ils ne peuvent être considérés comme phonèmes, mais comme groupes de deux phonèmes (la situation se vérifie à partir du moment où l'on veut syllaber des mots comme : *aksidan*, *lègzamen*, *taksi* (cela donnerait *ak-si-dan*, *lèg-za-men* et *tak-si*)) :

- Le groupe /ks/, souvent orthographié « x » en français, peut être orthographié de façon différente en français, mais garde la même graphie « ks » en créole :

Explosion /ks/: lèksplasyon

Accident /ks/: aksidan

Taxi /ks/: taksi

Action /ks/: aksyon

Accent /ks/: aksan

Dictionnaire /ks/: diksyonè

- Il en est de même pour le groupe /sk/ :

Excuse /sk/: èskiz

Squelette /sk/: eskèlèt

Scandale /sk/: eskandal

Est-ce que /Esk↔/: èskè

- Et pour le groupe /gz/ :

Exil /gz/: lègzil

Examen /gz/: lègzamen

Exemple /gz/: ègzamp ou lègzamp

□ -s- intervocalique, prononcé /z/ en français, a comme équivalent graphique « z » en créole (/z/) :

Rasoïr : razwa

Gosier : gozyé

Poison : pwazon

/s/ non-intervocalique sera, par contre, graphié « s » et prononcé /s/ :

Soif : swèf

Sirop : siwo

Chance : chans

Masseur : masè

Correspondances phonologie-graphie

Le tableau des correspondances phonologique du français au créole présente ici 21 consonnes (dont 4 nasales), 3 semi-consonnes, 10 voyelles (dont 3 nasales) pour le créole guadeloupéen. Il s'agit ici d'un tableau de phonèmes créoles et français mettant dans une relation de correspondance chaque phonème créole et son équivalent français. Sont aussi présents dans ce tableau les lettres ou digrammes créoles mis en relation avec des lettres ou digrammes français.

	lettres ou digrammes créoles	créole	français	lettres ou digrammes français
1	k	/k/	/k/	k - c+ a,o,u - cc + a, o, u - c + consonne - qu - q final - cqu
2	p	/p/	/p/	p - pp
3	b	/b/	/b/	b - bb
4	m	/m/	/m/	m - mm
5	t	/t/	/t/	t - tt
6	d	/d/	/d/	d - dd
7	n	/n/	/n/	n - nn
8	gn	/j/	/j/	gn + voyelle
9	ng	/N/	cas barré	cas barré
10	v	/v/	/v/	v
11	ch	/Σ/	/Σ/	ch
12	l	/l/	/l/	l - ll (dans certains contextes)
13	f	/f/	/f/	f - ph - ff
14	g	/g/	/g/	g - gg
15	j	/Z/	/Z/	j - g+ e,i,é,è,y
16	h	/h/	/h/	h
17	r	/R/	/R/	r - rr
18	s	/s/	/s/	c + e,i,é,è,y - s - ç - ss - sc + e, i, é, è, y
19	z	/z/	/z/	z - s intervocalique
20	tch	/C/	/C/	tch
21	dj	/dZ/	/dZ/	dj
22				
22	a	/a/	/a/	a-â-à-ah-ha-hâ
23	i	/i/	/i/	i-y-hi-î
24	o	/o/	/o/	o (dans certains contextes) -eau-au-hau
25	é	/e/	/e/	é-hé-ai
26	è	/E/	/E/	è-ê-hai-aie
27	ou	/u/	/u/	ou-ouè-houe-oue-aou
28	ò	/□/	/□/	o dans certains contextes
29				
29	an	/ã/	/ã/	an-en-aon-emps-ean-ents
30	on	/□y/	/□y/	on
31	en	/Ey/	/Ey/	in-ain-aim-ym - ein (dans certains cas)
34				
35				
32	w	/w/	/w/	qu (prononciation latine) - w - ou + voyelle
33	y	/j/	/j/	y - i + voyelle
34	u	/l/	/l/	u + i, is, it, er, ère
a	cas barré	cas barré	/y/	u - hue - ue - û - ü
b	cas barré	cas barré	/↔/	e muet
c	cas barré	cas barré	/O/	eux - eu (dans certains contextes)
d	cas barré	cas barré	/oe/	oeu - eu (dans certains contextes)
e	cas barré	cas barré	/↘/	un - um

Tableau des correspondances phonologie-graphie

Dans la colonne la plus à droite (« lettres ou digrammes français »), ont été regroupés les cas où l'on retrouve en français le phonème mentionné, avec, sur la même ligne, son écriture en Alphabet Phonétique. Par exemple, à la ligne 1 /k/, en français, a comme correspondant graphique en français : « k », « c » + « a », « c » + « o », « c » + « u »... (*Kilo, calorie, escorte, culot*). A la ligne e, /ɔ̃/) a comme correspondant graphique en français « un » et « um » (*un, parfum*). Les numéros présents dans la case la plus à gauche du tableau servent à se repérer par rapport aux différentes entrées, les lettres qui remplacent ces numéros sont les cas où l'on a des lettres ou digrammes français n'ayant pas d'équivalent créole.

Les annotations « dans certains cas » ou « dans certains contextes », désignent les différentes valeurs phoniques que prend un graphème dans des contextes particuliers.

Ainsi, par exemple, à la ligne 12, la lettre créole « l » correspond au digramme français "ll" dans les contextes suivants : *ville, colle, marelle*....et non dans les contextes : *fille, paille, marmaille*...

A la ligne 24, « o » créole correspond à /o/ français dans les contextes suivants : *obligation, motif, corriger*... et non dans les contextes : *corps, mort, sort*...

A la ligne 28, « ò » correspond à /ɔ̃/ dans les contextes suivant : *corps, mort, sort*...et non dans les contextes : *obligation, motif, corriger*....

A la ligne 31, « en » correspond à /E/ dans les contextes : *plein, rein, frein*... et non dans les contextes : *pleine, veine, freinage*...

A la ligne c, « eu », dans certains contextes, correspond à /O/ : *queue, peu, jeu*... et non dans les contextes : *peur, heure, couvreur*...

A la ligne d, on a l'inverse de la ligne c : « eu » correspond dans certains contextes à /ɔ̃/ : *peur, heure, couvreur*... et non dans d'autres cas : *queue, peu, jeu*...

Il faut aussi noter l'absence de certaines formes, jugées trop contextuelles et méritant par conséquent un traitement particulier que ne peut contenir une table. C'est le cas des formes telles que : « ait », « ais », « est », « es », qui, dans les contextes suivants : (*il*) *mangeait*, (*tu*) *dormais*, (*il*) *est*, (*tu*) *es*, correspondent au phonème /E/, mais qui dans une situation identique peuvent correspondre à un autre phonème : *laitier, baiser, reste, grottes*.

La mention « cas barré », correspond dans cette table, aux situations pour lesquelles un phonème, une lettre ou un digramme n'a pas d'équivalent dans une langue par rapport à l'autre : à la ligne a, par exemple : la voyelle « u » /y/ n'a pas d'équivalent en créole ; que ce soit au niveau de l'alphabet phonétique ou au niveau des lettres ou digrammes.

La question de l'orthographe créole

Comment écrire le créole, pourquoi l'écrire, comment faire adopter un nouveau système d'écriture ? L'écriture du créole existe déjà ; la véritable question est de savoir laquelle est la plus adaptée à la présente étude.

De la pluralité graphique à l'unicité orthographique

Il y a coexistence de diverses écritures du créole. L'écriture du GEREK et l'écriture proposée par M.C Hazaël-Massieux. Pour ces deux cas, on peut parler de graphies, c'est-à-dire de systèmes proposés pour l'écriture du créole. A quel moment peut-on donc parler d'orthographe ? Pour répondre à cette question, il faut d'abord se demander ce qu'est exactement l'orthographe. « *L'orthographe est la manière de manifester par écrit une langue conformément aux règles en vigueur à l'époque considérée. Cette notion de règle actuellement en vigueur distingue l'orthographe de la graphie : dans le mot orthographe, l'élément ortho- signifie « correct » [...] La forme des langues telle que la manifestent leurs orthographes traditionnelles est rarement en tout point conforme à leur forme orale* ». Arrivé, Gadet, Galmiche [1986, p. 443].

Le mot grec *orthos* qu'on retrouve dans « orthographe » signifie droit, correct. L'orthographe est la manière ou le processus qui consiste à écrire selon des lois et règles définies. A ce propos, Dubois [1994] définit le mot orthographe comme étant « *un concept impliquant la reconnaissance d'une norme écrite par rapport à laquelle on juge l'adéquation des formes que réalisent les sujets écrivant une langue ; l'orthographe suppose que l'on distingue des formes correctes et des formes incorrectes dans une langue écrite, contrairement à la graphie, qui n'implique pas la référence à une norme grammaticale* ».

En fait, ce qu'on peut retenir à la lecture de Blanche-Benveniste et Chervel [1969], c'est que l'orthographe naît de la difficulté qui existe entre le passage de la langue parlée à la langue écrite. Il ne s'agit pas de chercher quelles sont les difficultés, encore moins d'en faire un inventaire, mais simplement de chercher pourquoi, à un moment donné de l'histoire de l'écriture, l'homme a ressenti le besoin de créer une certaine correction graphique.

J.P Jaffré et M. Fayol [1997] proposent une autre vision des choses ; l'écriture étant « *en relation avec la langue dont elle assure la pérennité et le rayonnement* », elle n'est donc pas une simple notation de l'oral, mais possède aussi tous ses aspects constitutifs, c'est-à-dire sa grammaire, son lexique et sa syntaxe. La complexité de l'écriture ne dépend pas de facteurs linguistiques, elle résulte aussi de données externes telles que le **contexte socioculturel et historique** dans lesquelles elle naît et se développe.

Et c'est ce contexte qui va ensuite assurer le passage de l'écriture vers l'orthographe. L'orthographe est dans ce cas la somme d'un ensemble de conventions humaines visant à améliorer l'écriture ou en faire une preuve de conservatisme culturel : « *Pour bien fonctionner, une écriture alphabétique a besoin de relations systématiques entre des lettres et des sons* ». Jaffré et Fayol [1997].

L'orthographe porte plus lourdement une charge informative que la transcription phonétique. A travers l'orthographe passe un certain nombre d'indications, telles que le rappel de relations grammaticales (ainsi, la solidarité entre le nom et le déterminant, en français, se manifeste par l'accord, mais, dans d'autres langues, peut être marqué par un tiret ou par toute autre marque fonctionnelle).

La valeur différente de mots phonétiquement identiques (homophones), qui peut être indiquée dans la graphie, et beaucoup d'autres données font précisément la différence entre une simple transcription, toujours facile à réaliser sitôt qu'on connaît l'alphabet de transcription, et une véritable orthographe qui a des visées de communication au-delà de la seule communauté des linguistes et qui est « fixée » pour servir de référence.

Mais le créole a-t-il réellement besoin d'une orthographe ? Et la notion de norme et de règle vient-elle de l'orthographe seule ?

Intérêt d'une orthographe créole ?

Pourquoi serait-il nécessaire pour une langue de disposer d'une écriture et d'une orthographe ? La langue créole, comme beaucoup d'autres langues ne pourrait-elle pas se passer d'écriture ou d'orthographe ? Les arguments ci-dessous tendent à montrer le contraire.

Quête d'éternité

L'écriture a toujours fasciné l'homme : il y trouve l'accomplissement de son désir d'éternité et pense qu'en détenant la « magie de l'écriture », il détiendra un certain pouvoir. Cette pensée n'est pas si fautive car de tout temps, les civilisations qui maîtrisaient l'écriture ont toujours été respectées et honorées et leurs avancées techniques plus importantes grâce à ce deuxième canal de communication. La considération du créole comme étant une sous-langue pourrait être due en partie à son manque d'orthographe, car les sociétés, qui, comme la société créole, ne possèdent que l'oralité sont encore considérées comme des sociétés « sauvages ». L'écriture permet par exemple de consigner de manière plus simple les avancées techniques et scientifiques.

Quête d'identité

La reconnaissance du créole en tant que langue « égale » aux autres passe par cette étape, étape qui conduira les locuteurs à mieux affirmer leur identité propre à travers la langue. Reconnaître un individu en tant que membre d'une communauté, c'est aussi et avant tout reconnaître sa propre langue en tant que formant de son identité.

Désir d'intégration et d'autonomie

Posséder sa graphie, prise en charge par des règles précises, c'est aussi pouvoir faire un pas dans le monde du commerce sans passer par une langue véhiculaire ; c'est en fait transformer sa propre langue vernaculaire en langue véhiculaire, capable de gérer des échanges commerciaux. Beaucoup d'îles des Grandes et Petites Antilles partagent ce code commun qu'est le créole, et l'écriture du créole pourrait permettre par exemple des échanges commerciaux ou culturels avec toute la Caraïbe.

La raison essentielle du désir d'une orthographe du créole semble être due à la diversité des propositions graphiques : le locuteur ne se retrouvera pas sans une certaine unification des graphies, c'est-à-dire une seule graphie existante pour le créole. Il s'agit donc plus d'une nécessité de choix graphique que d'une nécessité orthographique à proprement parler. La question de l'orthographe ne concerne pas uniquement les linguistes, mais aussi les locuteurs qui ont le pouvoir d'accepter ou de refuser telle ou telle règle orthographique. Le locuteur est donc le point central, sans lequel on ne pourrait parler ni d'orthographe, ni même de graphie. Enfin, ce n'est pas tant l'orthographe qui impose des normes et des règles au locuteur, mais déjà le simple fait d'enseigner l'écriture.

Orthographe et locuteurs

Les locuteurs, de par l'orthographe française et de la proximité des deux langues, peuvent non seulement écrire, mais aussi lire en créole. Il est donc clair qu'on ne peut rien imposer à ces locuteurs qui connaissent les deux langues ; ce qui n'était pas le cas du français lorsque l'orthographe fit son apparition. En fait, le locuteur créole ne connaît pas d'orthographe créole, mais fonctionne par analogie au français qui lui fournit des données et règles orthographiques précises. Chaque langue ayant son fonctionnement et son histoire propre, on ne peut calquer l'évolution d'une langue X sur celle d'une langue Y et penser en sortir les mêmes lois sous prétexte d'une proximité des deux langues. Le processus de création d'une orthographe créole ne peut être conçu sur le moule d'une autre langue quelle qu'elle soit, car l'histoire du créole est particulière, comme l'est l'histoire de toute langue, et c'est cette histoire qui fait évoluer la langue en même temps qu'évoluent les locuteurs.

Plus que dans toute autre langue, l'oral du créole est souverain et tout doit se faire par lui et avec lui. En bref, l'adoption d'une orthographe se fait non seulement en accord avec les locuteurs, leur culture, leur société, leur langue, leurs particularités, mais aussi en accord avec la lisibilité des éléments discursifs qu'elle engendrera et en accord avec la technologie actuelle. Le choix d'une orthographe créole dépend donc fortement du locuteur qui choisira d'abord une graphie particulière (s'il admet que l'écriture de sa langue puisse et doive être). Le choix graphique ou orthographique doit pouvoir se justifier dans le fait qu'on retrouve l'histoire et la culture créole à travers l'écriture. Concernant l'histoire de la langue créole, il est très intéressant d'observer l'évolution phonétique du créole qui donnera des indices quant au choix graphique propre à rendre compte de cette évolution diachronique. La graphie doit aussi rendre compte de la synchronie, c'est-à-dire des processus marquant le passage du français au créole.

ANNEXE 2

Quelques travaux portant sur le créole guadeloupéen et le traitement automatique des langues créoles.

Travaux relatifs au guadeloupéen

Les travaux portant spécifiquement sur la langue créole guadeloupéenne ne sont pas très nombreux et sont souvent anciens.

Dans le domaine de la sociolinguistique, on note :

Davy [1971] [1975] [1976] fait trois études sociolinguistiques au sujet de la relation entre le français et le créole et des locuteurs par rapport à leur langue.

Benoist et Lefebvre [1972] ainsi que Lefebvre [1976] font les premières études sociolinguistiques et anthropologiques de l'île de Saint-Barthélemy.

Whittaker [1976] Bebel-Gisler [1981] Martinez [1987] G. Hazaël-Massieux [1978a] [1979] [1981] Bedford [1979] M.C. Hazaël-Massieux [1982] Ludwig [1989a] [1989b]. Ces études portent, de manière générale, sur les rapports (conflits) entretenus par le français et le créole.

Les travaux suivants concernent la syntaxe, la phonologie, la phonétique, la lexicologie et la morphologie, autant de travaux ayant servi à effectuer une description linguistique du créole guadeloupéen pour la présente étude :

Bazerque [1969]¹¹⁹, G. Hazaël-Massieux [1972] [1978b] [1983]¹²⁰, Bebel-Jislè [1975]¹²¹, Bernabé [1976] [1977] [1978a] [1978b] [1978c] [1980] [1981] [1982] [1983] [1987] [2001] [2003]¹²², Colat-Jolivière [1978]¹²³, Fathum-Sainton [1979], Morgan [1981], Germain [1995], M.C. Hazaël-Massieux [1978] [1984a] [1984b] [1985a] [1985b] [1988], Cérol [1987]¹²⁴).

¹¹⁹ Bazerque [1969] fournit des éléments de description dans le domaine de la phonétique, de la phonologie, de la grammaire, du lexique et de la littérature.

¹²⁰ Une thèse [1972] et deux articles [1978b] [1983] portant sur la morphologie, la phonologie et la phonétique du créole guadeloupéen.

¹²¹ Une proposition d'aménagement graphique du créole et une description du créole guadeloupéen de 31 pages

¹²² Une liste d'articles et d'ouvrages portant sur la description et l'analyse des créoles martiniquais et guadeloupéen.

¹²³ Une proposition de traitement du « r » en créole guadeloupéen.

¹²⁴ Thèse de doctorat, description syntaxique, phonologique et lexicologique du créole guadeloupéen

Travaux portant sur le traitement automatique des langues créoles

D'autres travaux encore, portant plus spécifiquement sur la formalisation des créoles dans l'optique du traitement automatique des langues nous ont aussi servi de référence, bien qu'ils ne livrent pas de visibilité quant aux descriptions linguistiques des créoles concernés.

On recense essentiellement :

Les travaux du MIT¹²⁵ (Mason Integrated Technologies) : il s'agit de CreoleScan (système de reconnaissance optique de caractères) et de CreoleConvert (un logiciel de conversion d'orthographe). Ces logiciels concernent le créole haïtien.

Allen [1998] traite, lui, de la variation lexicale et orthographique du créole haïtien pour un traducteur automatique et pour la reconnaissance de caractères (Machine Translation (MT) and Optical Character Recognition (OCR)).

Il convient de mentionner les travaux de Vaillant [2003] concernant la modélisation informatique d'une grammaire de la langue créole martiniquaise.

Enfin, et c'est là le seul travail (en formalisation) portant sur le créole guadeloupéen, la « *synthèse vocale du créole par réseau de neurones* » initiée par Filliatre et Racca [1996] à l'Université de la Guadeloupe (les résultats n'ont pour l'heure été communiqués).

¹²⁵ Cf. Mason [1998 à 2000].

ANNEXE 3

Quelques exemples de variétés de langues recueillis auprès de locuteurs guadeloupéens.

Nous présentons ci-dessous différentes variétés de langue illustrant la coexistence du créole, du français, du créole francisé et du français créolisé.

Les exemples de français créolisé ci-dessous ont été recueillis dans les communes de Terre de Haut (île des Saintes), de Petit-Canal, de Vieux-Fort et de Pointe-à-Pitre, auprès de locuteurs de la même tranche d'âge (70 ans), du même niveau social (relativement modeste) et dans le même contexte (on demande à tous les locuteurs interrogés de décrire en français, puis en créole, premièrement, comment ils arrivaient à séduire les jeunes filles dans leur jeunesse, deuxièmement, un événement qui les a marqués pendant le dernier tour cycliste de la Guadeloupe) :

Cas 1 (Terre de Haut (île des Saintes)) :

J'avais un mobylette 103 qui roulait fort ! (Français créolisé)

/ZavE-↓)mobilEtsātwakirulEf□w/

An té ni on mobilèt 103 ki té ka woulé fò! (Créole guadeloupéen)

/āteni□)mobilEtsātwakitekawulef□/

Cas 2 (Petit-Canal) :

C'est quand j'ai dégaré la voiture, le cycliste m'a doublé (Français créolisé)

/sekāZedegarelavwatirlEsiklismaduble/

Sé lè an dégaré vwati-la, siklis-la doublé-mwen (Créole guadeloupéen)

/selEādegaRevwatilasiklisladublemwE/

Cas 3 (Vieux-Fort) :

Les manmblos¹²⁶ ont arrêté Jean-Claude parce qu'il a pas permis (Français créolisé)

/lemāmblo□)aREsteZākl□dpaskilavEpapEwmi/

Manmblo aRèsté Jan-Klòd pas i pa té ni pèwmi (Créole guadeloupéen)

/māmbloaREsteZākl□dpasipatenipEwmi/

Cas 4 (Pointe-à-Pitre) :

¹²⁶ Le terme *manmblos*, jadis utilisé par les indépendantistes Guadeloupéens, désigne les gendarmes mobiles envoyés en renfort aux Antilles pour contenir les mouvements sociaux.

J'étais le premier qui avait une 504 à Pointe-à-Pitre et les gamines tombaient comme des mouches ! (Français créolisé)

/ZetElpR↔mjekiavEynsE)sākatapwE)tapitelegamint□)bEk□mdemuΣ/

Sé té mwen prèmyé boug lapwent ki té ni on sensankat é gamin té ka tonbé kon kann ! (Créole guadeloupéen)

/setemwE)pREmjebuglapwE)tkiteni□)sE)sākatagamintekat□)bek□)kann/

Dans le présent échantillon, il a été choisi de faire une étude partielle et synthétique des productions des locuteurs. Il s'agit d'une étude qui tend à expliquer la présence ou l'absence de certains éléments en français créolisé, par rapport à une variété de français, celle de Paris.

La première remarque, au niveau des productions des différents locuteurs interrogés, concerne le niveau syntaxique : il s'agit de la non-adéquation entre l'article masculin et le nom féminin : dans le cas 1, on a l'exemple *un mobylette*, qui traduit bien le fait que le créole ne marque pas le genre au niveau de l'article indéfini : *on mobilèt (une mobylette), on timoun (un enfant)*.

On peut noter le procédé emphatique utilisé dans le cas 2, où le locuteur insiste sur la simultanéité des deux actions, grâce au morphème présentatif *sé*, opérateur de clivage dans ce cas précis¹²⁷, qui souligne bien ici le rapport entre le créole et le français créolisé, mais qu'on retrouve aussi dans d'autres variétés régionales en France métropolitaine.

Au niveau lexicologique, il est intéressant de voir différents processus de préfixation qu'on retrouve difficilement en français, mais qu'on retrouve souvent en français créolisé, tout comme en créole guadeloupéen. C'est notamment le cas de *dégaré*, où le verbe *garé (se garer)* reçoit le préfixe *dé*.

Au niveau phonétique, on pourrait noter l'accentuation (qui n'a pas été ici reproduite), qui varie en fonction des situations décrites par le locuteur.

Au niveau morphophonologique, il convient de remarquer l'inexistence de certains phonèmes ou groupes de phonèmes en français créolisé :

¹²⁷ Bernabé [1983, pp.581-630] consacre un long chapitre à ces opérateurs en créole martiniquais et en créole guadeloupéen.

/ɔ̃/ : en français, on a /ɔ̃/ tandis qu'en français créolisé, on retrouve : /E/ (le phonème /ɔ̃/ n'a pas été répertorié en créole guadeloupéen).

/ist/ en position finale (de mot) : on a en français /siklist/ tandis qu'en français créolisé ou en créole, on retrouve : /siklis/

/R/ lorsqu'il est précédé du phonème /r/ /R/ est « transformé » en /w/ : on a en français /fR/ alors qu'en français créolisé, on a /fw/ (en créole = /f/).

Il existe d'autres phénomènes morphophonologiques tels que l'épenthèse de /s/ dans /aRete/ (cas 3), etc.

On pourrait noter bien d'autres phénomènes dans ces productions, mais notre étude se limitera à ceux-ci. Les données qui y sont recueillies n'ont aucune valeur générale, elles ne font qu'illustrer l'existence d'une certaine variation diatopique, qui mérite par ailleurs une analyse plus approfondie.

Annexe 4

Implémentation des règles morphophonologiques¹²⁸

Il s'est agi d'écrire un programme en langage informatique Java qui effectue des transformations relatives au passage du français au créole guadeloupéen.

Conception

A un mot français transcrit en Alphabet Phonétique International (API) on applique des règles linguistiques pour obtenir une forme créole en API. A cette forme phonétique créole correspond une forme graphique (selon la graphie choisie pour le programme (cf.p. 290)).

API français -> transformations -> API créole -> phrase créole

Certains mots créoles ne résultent pas des transformations : ce sont des exceptions. Puisque les règles ne nous permettent pas de trouver ces mots il faut créer un petit dictionnaire qui les répertorie. Nous aurons dans ce dictionnaire une liste de couples <mot API français - mot API créole>, en d'autres termes : un mot phonétique français et sa traduction, son équivalent en créole.

Pour un mot donné en API français :

- ✓ On consulte le dictionnaire pour savoir s'il s'agit d'une exception, si c'est le cas on renvoie le mot en API créole correspondant. Sinon on applique les règles et on renvoie le mot en API résultant

- ✓ On fait correspondre une forme graphique au mot en API créole trouvé.

Exemple du mot « réussir » en français, /ReysiR/ en API :

- ✓ On ne le trouve pas dans le dictionnaire : ce n'est pas une exception
- ✓ D'après les règles, « /y/ en toute position devient /i/ » et « /R/ en position finale chute », le mot devient [reisi]

- ✓ Selon les conventions graphiques choisies, on obtient la forme « réisi ».

¹²⁸ Résumé rédigé avec l'aide d'Helena Ragot

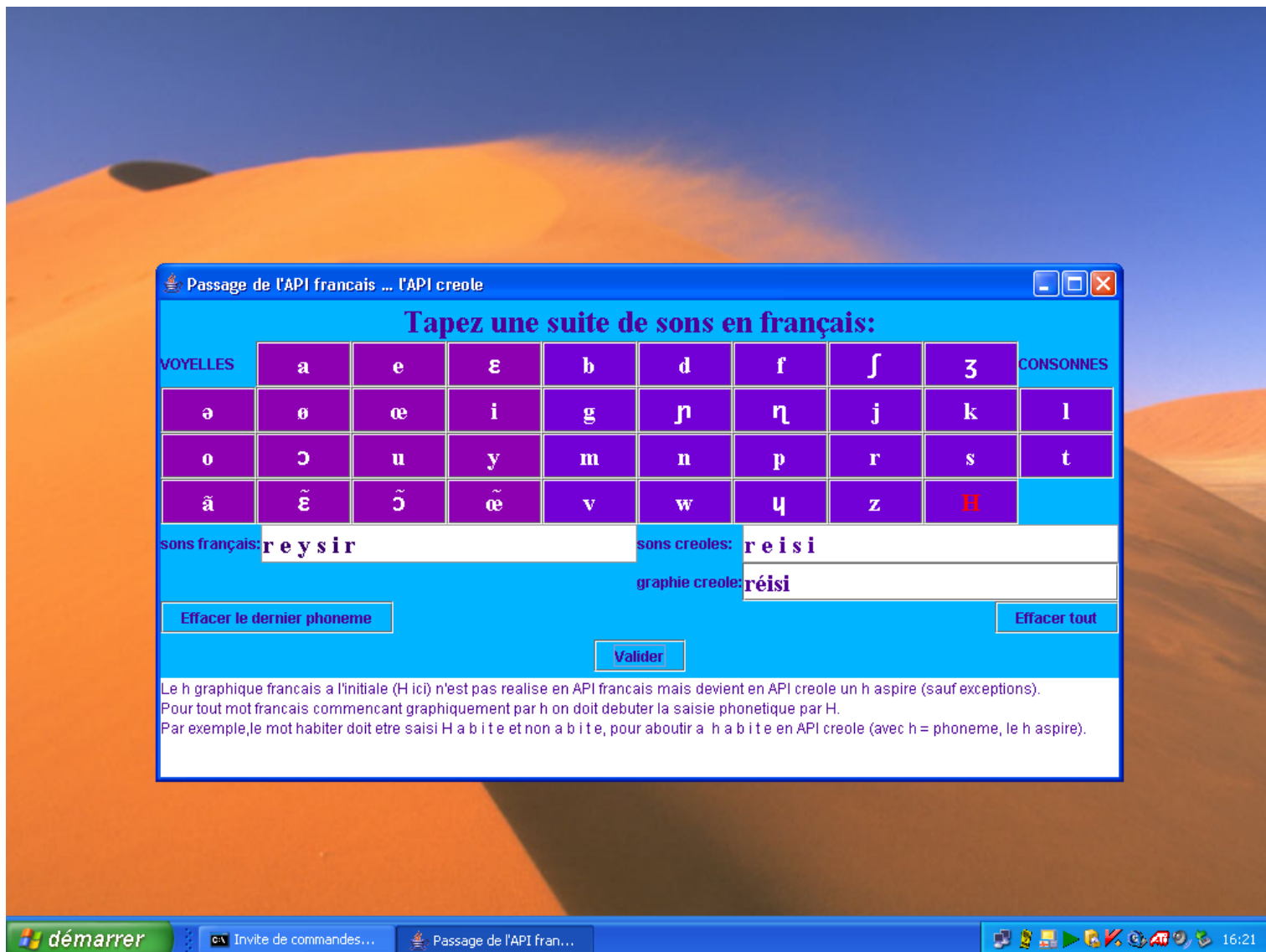
La difficulté du traitement se situe au niveau de la récurrence au niveau de l'application des règles : on ne peut pas se contenter de les appliquer une fois, chacune les unes à la suite des autres. Une fois toutes les règles appliquées, nous avons un nouveau mot à partir duquel il est possible d'appliquer de nouveau des règles. Ainsi, nous avons choisi d'arrêter le traitement lorsque les règles ne sont plus applicables.

Exemple du mot « ventilateur » en français, /vãtilatøR/ en API :

- ✓ On ne le trouve pas dans le dictionnaire : ce n'est pas une exception
- ✓ D'après la règle « /R/ en position finale chute », le mot devient /vãtilatø/.

Tentons d'appliquer les règles une nouvelle fois : d'après la règle « /ø/ en position finale devient /ε/ », le mot devient /vãtilatε/. On applique les règles à nouveau, aucun changement ne s'opère.

- ✓ on obtient la forme graphique « vantilatè ».



Utilisation/fonctionnement :

Cette application s'adresse à des utilisateurs qui connaissent l'Alphabet Phonétique International. Dans ce programme ont été privilégiées la clarté et la simplicité.

Au fur et à mesure que l'utilisateur clique, les phonèmes s'affichent dans la zone de texte « sons français » (l'effacement d'une donnée y est possible). Une fois le mot constitué, l'utilisateur valide. S'affiche alors dans la zone « sons créoles » le mot en API créole correspondant, dans la zone « graphie créole » la forme graphique créole correspondante.

Index des figures, schémas et tableaux

<i>Schéma général du TAL</i>	11
<i>Schéma des architectures par transfert et pivot pour la traduction automatique</i>	13
<i>Tableau récapitulatif du /R/ en créole</i>	31
<i>Tableau des voyelles orales</i>	37
<i>Tableau des voyelles nasales</i>	37
<i>Tableau des semi-consonnes</i>	38
<i>Tableau des catégories phonologiques</i>	39
<i>Tableau des apertures</i>	40
<i>Tableaux des articulations buccales</i>	40
<i>Légende des catégories ABVNAAO</i>	41
<i>Registre des catégories phonologiques du créole</i>	41
<i>Tableau des codes phonologiques du créole</i>	42
<i>Exemples d'oppositions phonologiques</i>	44
<i>Tableau des consécutives de phonèmes (contexte initial 1)</i>	47
<i>Tableau des consécutives de phonèmes (contexte initial 2)</i>	49
<i>Tableau des consécutives de phonèmes (contexte milieu de mot 1)</i>	52
<i>Tableau des consécutives de phonèmes (contexte milieu de mot 2)</i>	54
<i>Tableau des consécutives de phonèmes (contexte « finale de mot 1 »)</i>	57
<i>Tableau des consécutives de phonèmes (contexte « finale de mot 2 »)</i>	59
<i>Tableau de la prononciation créole du /R/ (négropolitain)</i>	60
<i>Tableau des incompatibilités entre phonèmes</i>	63
<i>Tableau des combinaisons vocaliques et consonantiques impossibles du créole</i>	66
<i>Tableau des combinaisons vocaliques et consonantiques possibles du créole</i>	66
<i>Tableau basique des structures syllabiques</i>	69
<i>Cas de préfixes et de suffixes propres au créole</i>	77
<i>Schéma méthodologique de l'affixation</i>	78

<i>Arbre d'analyse d'une phrase simple</i>	84
<i>Exemple de structure subordonnée au sein d'une phrase complexe (cas du français)</i>	88
<i>Exemple de structure subordonnée au sein d'une phrase complexe (cas du créole)</i>	89
<i>Tableau des déterminants possessifs</i>	96
<i>Tableau des pronoms personnels du créole guadeloupéen</i>	99
<i>Tableau des pronoms démonstratifs du créole guadeloupéen</i>	100
<i>Tableau des pronoms possessifs du créole guadeloupéen</i>	101
<i>Tableau des pronoms possessifs-démonstratifs du créole guadeloupéen</i>	101
<i>Schéma de la fonction de prédication</i>	109
<i>Exemples de formes prédicatives du créole guadeloupéen</i>	109
<i>Le prédicat en créole guadeloupéen</i>	110
<i>Schéma N,V</i>	111
<i>Structures prédicatives avec ou sans copule</i>	112
<i>Tableau synoptique de la forme négative</i>	114
<i>Extrait de la liste A</i>	118
<i>Exemples de correspondance entre les phrases subordonnées françaises et créoles</i>	134
<i>Tableau des conjonctives (temps et cause)</i>	137
<i>Tableau des conjonctives (but, opposition et concession)</i>	139
<i>Tableau des conjonctives (condition et comparaison)</i>	141
<i>Tableau de concordance des temps (cas de la subordonnée introduite par si)</i>	146
<i>Dislocation gauche et droite</i>	153
<i>Liste-exemple de prépositions en créole guadeloupéen</i>	160
<i>Liste-exemple de locutions prépositionnelles en créole guadeloupéen</i>	160
<i>Schéma du TAL théorique</i>	170
<i>Schéma traduction automatique d'énoncés</i>	171
<i>Exemple de traitement graphique</i>	172
<i>Tableau des correspondances phonologiques</i>	174
<i>Tableau des transformations consonantiques (éléments en position initiale)</i>	181

<i>Schéma de la transformation de h aspiré</i> _____	182
<i>Tableau des transformations consonantiques (éléments en position finale)</i> _____	183
<i>Tableau des transformations consonantiques (éléments en position « intérieure »)</i> _____	185
<i>Tableau des transformations consonantiques (/R/ en position « intérieure »)</i> _____	187
<i>Tableau des transformations vocaliques (éléments en position initiale)</i> _____	189
<i>Tableaux des transformations vocaliques (exceptions – position initiale)</i> _____	193
<i>Tableau d'exception à la règle VV</i> _____	196
<i>Tableau des transformations vocaliques (éléments en position finale)</i> _____	197
<i>Tableau des transformations vocaliques (éléments en position « intérieure »)</i> _____	201
<i>Tableaux des transformations vocaliques (exceptions – position intérieure)</i> _____	202
<i>Exemples de correspondances entre affixes français et créoles (cas des préfixes)</i> _____	210
<i>Exemples de correspondances entre affixes français et créoles (cas des suffixes)</i> _____	211
<i>Traduction de certains affixes par les locuteurs créolophones</i> _____	212
<i>Exemples d'affixes créoles</i> _____	215
<i>Schéma des arbres élémentaires</i> _____	217
<i>Schéma d'un arbre non élémentaire</i> _____	217
<i>Schéma de la plurioccupabilité</i> _____	218
<i>Schéma des arbres élémentaires pour le créole</i> _____	218
<i>Schéma d'un arbre non élémentaire pour le créole</i> _____	219
<i>Schéma d'un arbre composé</i> _____	220
<i>Schéma d'un arbre compacté</i> _____	220
<i>Schéma du trait d'accord</i> _____	221
<i>Schéma du trait de genre</i> _____	221
<i>Schéma du traitement des compléments par les traits (1)</i> _____	222
<i>Schéma du traitement des compléments par les traits (2)</i> _____	223
<i>Exemples de structures de traits pour quelques verbes français</i> _____	223
<i>Schéma de la composition et des structures de traits (1)</i> _____	224
<i>Schéma de la composition et des structures de traits (2)</i> _____	224

<i>Tableau de l'alphabet créole selon Bernabé</i>	273
<i>Tableau des graphèmes de Bernabé [2001, pp. 32-33]</i>	274
<i>Schéma des axes paradigmatiques et syntagmatiques</i>	289
<i>Tableau de l'alphabet du programme de génération automatique</i>	295
<i>Tableau des correspondances phonologie-graphie</i>	300